DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13500 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 24 JUIN 1988

Fin de règne en Birmanie

La dictature du général Ne Win, âgé de soixante-dix-sept ans, au pouvoir depuis 1962 en Birmanie, se porte de plus en plus mal. Les violentes manifestations étudiantes de ces derniers jours — la radio officielle a fait état de neuf morts et vingt-six blessés — soulignent l'atmosphère de fin de règne dans ce pays qui vit pratiquement en autarcie depuis plusieurs décennies.

Certes, la contestation étudiante, qui a repris en septembre 1987 après treize années de passivité, ne constitue par une réelle menace pour le régime, puisqu'elle ne semble pas, pour l'instant, être appuyée par des militaires. En revanche, elle traduit une exaspération croissante face aux conditions de vie et prend un sens de plus en plus politique. Les étudiants réclament, en effet, l'autorisation de former un syndicat et l'ouverture d'une enquête impartiale sur les affrontements qui, en mars dernier, auraient fait au moins quarante morts, alors que le pouvoir affirme que seulement deux étudiants ont été tués par balle.

Tout en ne tolérant aucune opposition, le régime du général Ne Win n'a résolu aucun des grands problèmes auquel il est confronté. A la périphérie de l'Union, les insurrections politiques et ethniques se poursuivent avec des hauts et des bas, mais sans que Rangoon cherche sérieusement à négocier, dans un cadre fédéral, des compromis avec ses adversaires. Sur le plan économique, la « voie birmane vers le socialisme » s'est traduite par une désorganisation générale, le dernier exemple en ayant été, en septembre, une démonétisation sans compensation, qui contribua à susciter la colère des étudiants.

Face à ce ras-le-bol général devant l'incurie d'une bureaucratie pléthorique, le régime n'a jusqu'ici réagi qu'en réprimant. On ferme les universités ou les grandes écoles et, parfois, on demande même à l'armée d'aller y faire le ménage. Cette fois, un couvre-feu nocturne a été imposé à Rangoon, où une marche étudiante avait rassemblé quelque cinq mille personnes. Mais rien n'a été véritablement entrepris pour tenter de corriger les erreurs du passé.

La situation en Birmanie continue de se dégrader, en dépit d'un potentiel qui, selon des experts occidentaux, permettrait de redresser rapidement la barre. Ce pays, de quelque trente-sept millions d'habitants, a l'un des niveaux de vie les plus bas d'Asie. La scolarisation et la santé y ont pris des retards considérables. L'économie de subsistance y est la règle. Faudra-t-il attendre la disparition du général Ne Win pour que Rangoon tente, enfin, d'entrer dans le vingtième siècle ?

Trois entretiens prévus avec M. Waldheim

Le pape entame en Autriche une visite controversée

Jean-Paul II était attendu, le jeudi 23 juin en fin d'après-midi, à Vienne, pour une visite de cinq jours en Autriche. Il doit se rendre vendredi au camp de concentration de Mauthausen.

Ses rencontres prévues avec le président Waldheim sont déjà l'objet de controverses.

Le pape Jean-Paul II s'était déjà rendu en Autriche en 1983. Cette fois, cependant, il va à la rencontre d'une Eglise en crise, majoritairement opposée à de récentes nominations d'évêques conservateurs.

En outre, les trois entretiens qu'il doit avoir avec le chef de l'Etat autrichien, M. Kurt Waldheim, dont le passé militaire dans la Wehrmacht n'a cessé d'alimenter les polémiques depuis son élection en 1986, suscitent des réactions hostiles.

Le rabbin Marc Tannenbaum, de New-York, a souhaité que le pape profite de sa visite au camp de Mauthausen pour prendre une position claire sur l'attitude qu'avait eue pendant la guerre l'Eglise autrichienne face au nazisme.

(Lire page 7 l'article d'HENRI TINCQ.)

La rentrée parlementaire



Lire page 8 l'article de Daniel Carton et Pierre Servent et nos informations pages 8 et 9

La devise américaine au-dessus de 6 F à Paris

Les placements japonais dopent le dollar

Pour la première fois depuis huit mois, le dollar est remonté un peu au-dessus de 6 F à Paris, le jeudi 23 juin. Le redressement, provoqué par des placements japonais, s'est effectué pour toutes les monnaies. Le mouvement d'euphorie s'est communiqué à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a gagné 43 points.

Les déclarations optimistes des sept chefs d'Etat et de gouvernement de pays industrialisés, à Toronto, et les écarts subtils de taux d'intérêt ont provoqué un mouvement de spéculation sur le dollar. Celui-ci a pratiquement retrouvé son niveau d'il y a huit mois, dépassant de peu les 6 F à Paris, alors qu'il était tombé aux alentours de 5,56 F fin novembre. En l'absence d'un relèvement des taux de leur banque centrale, les investisseurs japonais ont choisi en masse les placements en dollars à taux élevés. Pris dans le mouvement, Wall Street a vu l'indice Dow Jones gagner 43 points et remonter à 2 152.

Les observateurs estiment, néanmoins, que ce mouvement spéculatif pourrait être de courte durée.

(Lire page 33 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

La préparation de l'Europe de 1993

Epargne sans frontières

La France est menacée d'une fuite de capitaux si elle ne modifie pas radicalement sa fiscalité sur les produits de l'épargne. Le rapport Lebègue propose des solutions.

Attirée par une fiscalité plus légère ou un contrôle fiscal moins rigoureux, l'épargne française ne risque-t-elle pas de fuir à l'étranger ? Depuis l'adoption, le 13 juin, par le conseil des ministres des Douze, de la directive sur la libération des mouvements de capitaux, la question n'est plus seulement théorique. Au 1er juillet 1990 – bien avant la fameuse échéance du 1er janvier 1993, – les Français pourront placer leurs économies dans le pays de leur choix. La fiscalité qui pèse sur les revenus de l'épargne sera un critère de choix important, avec les rendements et la sécurité. Or, de ce point de vue, les rapports de MM. Boiteux et Achard l'avaient déjà souligné, la France n'apparaît pas particulièrement bien placée.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 36.)

Métiers sans barrières

La directive sur la reconnaissance mutuelle des diplômes marque une étape décisive dans la politique de la Commission européenne pour pousser à unifier les formations.

Patiemment mais obstinément, la Commission européenne tisse sa toile pour contraindre les douze pays membres à abolir les frontières entre les formations et les diplômes. L'entreprise n'est pas simple, tant on touche là aux traditions et aux susceptibilités nationales. Quelle profession, quelle formation n'est pas intimement convaincue d'être la meilleure d'Europe et donc de devoir se protéger contre des promiscuités ou des convoitises étrangères ? C'est pourquoi, prudemment, le Traité de Rome de 1957 n'avait pas fait figurer l'éducation dans les compétences communautaires.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 12.)

Un entretien avec le président Chadli

« Notre génération a la responsabilité du projet unitaire maghrébin »

Le comité central du FLN algérien s'est réuni, le mercredi 22 juin, pour une session consacrée aux problèmes de l'éducation et à la préparation du prochain congrès du parti, qui aura lieu dans six mois et devrait consacrer les importants changements amorcés sous la direction du président Chadli : révision de la politique économique dans un sens plus favorable au secteur privé ; relance de l'agriculture ; coopération intermaghrébine après la réconciliation avec le Maroc. Dans un entretien au « Monde », le chef de l'Etat algérien évoque les questions qui sont actuellement au centre du débat politique dans son pays.

ALGER
de notre correspondant

« Quelles leçons tirez-vous du sommet arabe d'Alger ?

— J'en suis naturellement satisfait, le sommet ayant atteint les objectifs pour lesquels l'Algérie a pris l'initiative de sa tenue. Le monde arabe a fait l'ample démonstration de son attachement à une paix globale, juste et définitive au Proche-Orient. Dans le même temps, le sommet a décidé d'assumer toutes ses responsabilités à l'égard du soulèvement dans les territoires occupés. L'Organisation de libération de la Palestine en est sortie renforcée, et la nation arabe a retrouvé une cohésion et une unité de pensée que je considère comme particulière prometteuses.

— Au cours de ce sommet, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, s'est montré très ferme à l'égard de l'Iran. Comment la diplomatie algérienne arrive-t-elle à concilier ses positions vis-à-vis de Téhéran et de la Ligue arabe ?

— L'Algérie est parfaitement à l'aise dans sa position à l'égard du conflit entre l'Irak et l'Iran. Tout au long des huit dernières années, elle a appelé au règlement pacifique des différends existants, à la négociation et au respect de l'intégrité territoriale. Mieux, l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour contribuer à favoriser un règlement honorable du conflit. Cette attitude n'a jamais varié en fonction de l'évolution du sort des armes, si bien que les principes qui sont à la base du consensus arabe sur un règlement pacifique et honorable de ce conflit rencontrent, aujourd'hui comme hier, l'accord complet de l'Algérie.

» Les relations de l'Algérie avec l'Iran ne souffrent pas d'ambiguïté. Elle ne servent aucun intérêt national particulier. Ces relations sont au service de la paix, et je suis persuadé que c'est ainsi qu'elles sont comprises au sein de la Ligue arabe et par les autorités iraniennes.

— Iriez-vous jusqu'à accepter que des mesures contraignantes soient adoptées pour amener Téhéran à appliquer la résolution 598 ?

— Des efforts intenses sont déployés pour l'application de cette résolution. Il y a quelque temps, je me suis entretenu longuement à Addis-Abeba avec M. Perez de Cuellar de l'état d'avancement de ces efforts et de leurs perspectives.

» La question de l'embargo sur les armes est largement mentionnée parmi les mesures contraignantes que vous évoquez.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC FRITSCHER.

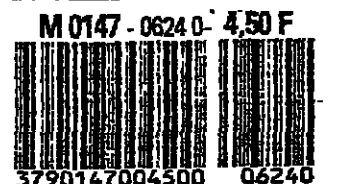
(Lire la suite page 4.)

La crise au Pakistan

L'armée, citadelle imprenable

Lire page 3 l'article de LAURENT ZECCHINI

M 0147 - 0624 0 - 4,50 F



3790147004500 06240

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

STRATÉGIES

Ouverture, audace, consensus...

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

L'OUVERTURE est à la fois une nécessité et un risque. Elle repose sur un paradoxe : pour entreprendre la politique audacieuse qu'imposent les circonstances, le gouvernement doit bénéficier d'un soutien qui dépasse sa base partisane ; en même temps, l'ouverture sera d'autant plus aisée que le projet gouvernemental sera plus anodin.

Dans ce contexte, il serait aussi dangereux pour le gouvernement de prétendre imposer une politique économique en ignorant les pesanteurs politiques, sociologiques et culturelles qu'il doit affronter que de s'aligner sur le conformisme ambiant.

Le risque de voir le gouvernement de M. Rocard adopter une stratégie maximaliste est réduit, sinon inexistant. D'abord en raison du résultat des élections législatives. Ensuite, parce que les principaux dirigeants socialistes ont su tirer les enseignements des difficultés rencontrées au début du premier septennat de François Mitterrand. Ainsi, les deux campagnes électorales qui viennent de se dérouler n'ont guère favorisé l'éclosion de solutions nouvelles. Elles ont au moins préservé l'avenir en évitant les promesses inconsidérées et les orientations erronées. Le pire aurait été de retomber dans les errances idéologiques de la gauche en 1981 et de la droite en 1986 en exacerbant des clivages factices dont l'affrontement nationalisations contre privatisations a constitué le meilleur exemple.

De même, les dirigeants socialistes ont pris conscience qu'il ne suffit pas d'avoir été élu pour appliquer un programme prenant à rebrousse-poil une large partie de la population. Les démêlés successifs du gouvernement socialiste, puis de celui de M. Chirac avec les parents d'élèves et les étudiants ont fourni à cet égard une démonstration éclairante. La hausse de la Bourse dans les jours qui ont suivi la réélection de M. Mitterrand est apparue comme une reconnaisance éclatante du renoncement de la gauche aux excès idéologiques d'antan.

Le gouvernement doit maintenant résister à la tentation de l'orthodoxie, fût-ce pour conforter la confiance des milieux d'affaires et faciliter l'amarrage des centristes. Cette tentation est d'autant plus forte qu'il est à craindre que le temps ne joue contre l'ouverture. Certes, il n'est pas exclu que celle-ci se fasse quasi spontanément après une période de rodage marquée par une concertation de plus en plus poussée entre les socialistes et les centristes. Mais l'hypothèse contraire n'est pas moins plausible. Au fur et à mesure que les difficultés que suscite inévitablement l'action gouvernementale se multiplieront, la force d'attraction de la majorité présidentielle va diminuer et celle de l'opposition croître. Dès lors, il peut sembler judicieux de tout faire pour prendre de vitesse une perte d'audience prévisible et détacher les centristes de la droite avant que l'échiquier politique ne se rigidifie à nouveau.

Sur les deux tableaux

Mais une ouverture qui se ferait au prix d'un renoncement à une politique économique novatrice risquerait de creuser l'écart entre la majorité politique et un nombre croissant de Français qui expriment leur désarroi en votant pour l'extrême droite ou en s'abstenant. L'institution du revenu minimum garanti n'empêchera pas ce sentiment d'exclusion de se répandre. Surmontant son échec législatif, le Front national reprendra alors son travail d'infiltration dans les catégories sociales qui se jugent menacées. Max Gallo rappelait récemment le rôle qu'a joué l'orthodoxie des socialistes lors de la montée du nazisme : le chancelier socialiste « *Müller renversé en 1930, les socialistes soutiendront le catholique Brüning et sa politique d'austérité et de déflation... Ils n'ont jamais osé penser que l'essentiel était de définir et de mener une autre politique économique et sociale qui trancherait avec les racines du nazisme* (1) ».

Les deux stratégies, à première vue les plus évidentes, paraissant vouées à l'échec, des stratégies plus subtiles doivent être envisagées pour dépasser le paradoxe de l'ouverture.

La stratégie de l'ambiguïté concilierait un discours conformiste et une action novatrice. Elle a été pratiquée par le président Reagan qui s'est fait élire et a acquis la confiance des milieux d'affaires avec un programme ultra-conservateur avant de relancer l'expansion par un déficit budgétaire massif. C'est aussi la stratégie adoptée par le général de Gaulle préparant l'indépendance de l'Algérie tout en déclarant : « *Je vous ai compris* » aux adversaires de la décolonisation. Cette stratégie permet de jouer sur les deux tableaux : celui de la confiance par un discours orthodoxe ; celui de l'efficacité par une action audacieuse. Tout le problème, c'est que cette action porte ses fruits avant que sa non-conformité avec le discours tenu ne devienne par trop évidente.

La stratégie du parler vrai suppose un travail de préparation progressive de l'opinion publique. Elle doit éviter deux écueils : aller trop vite au risque de provoquer un rejet, s'enliser dans le conformisme ambiant. Cette stratégie de longue haleine a d'autant plus de chance de succès qu'elle est mise en œuvre par des hommes qui bénéficient d'une crédibilité indiscutable, encore qu'il soit plus facile de devenir crédible en reprenant à son compte l'orthodoxie dominante qu'en mettant en jeu sa crédibilité pour rendre crédible un projet original. L'apport des centristes pourrait être décisif de ce point de vue..., à condition qu'ils ressentent le besoin d'une politique audacieuse et aient le courage de la soutenir. Le moins que l'on puisse dire est que ces deux hypothèses demandent à être vérifiées.

En pratique, le choix entre ces deux stratégies ne sera ni immédiat ni exclusif. Au mieux, le gouvernement adoptera la première en injectant progressivement des doses croissantes de la seconde.

Pour ce faire, il devra disposer d'instruments adéquats qui lui permettront de lancer des ballons d'essai sans s'engager lui-même de manière trop risquée. Les organes habituels d'élaboration des décisions, c'est-à-dire l'administration et le parti majoritaire, ne paraissent ni l'une ni l'autre susceptibles de jouer ce rôle. Les structures de la première ne favorisent guère l'éclosion d'idées nouvelles. Le second est par essence trop peu consensuel et l'objectivité, sinon la compétence, de ses experts prêtera toujours à contestation.

Le président de République pourrait donc désigner une commission composée d'économistes indépendants des partis, mais aussi des administrations d'exécution, notamment du ministère des finances. Elle aurait pour tâche : 1) de mettre à plat les principaux problèmes qui se posent au pays ; 2) de répertorier les remèdes au chômage appliqués à l'étranger ; 3) de réfléchir à la possibilité de transposer ces solutions en France ; 4) de veiller à la mise en œuvre des mesures préconisées. Cette commission s'inspirerait du comité Armand-Rueff institué par le général de Gaulle en 1958. Elle pourrait servir d'amorce à un organisme permanent chargé de proposer au gouvernement comme à l'opposition des politiques économiques.

La démarche préconisée devrait contribuer à l'élaboration d'une politique à la fois audacieuse et consensuelle. Elle ira ainsi de pair avec le reclassement des forces politiques qui s'annonce.

(*) Chargé de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

(1) *Le Nouvel Observateur*, du 6 mai.

ACCIDENTS

Faut-il accroître l'insécurité ?

par PHILIPPE SAINT MARC (*)

CENT dix Ouvéa ont eu lieu en France au cours du premier trimestre 1988 : 2 358 hommes, femmes et enfants y ont été tués, non par balles mais, le plus souvent, avec d'atroces blessures et après d'affreuses agonies.

Cependant, point d'indignation dans les médias ! Silence unanime de la classe politique (indifférente ou impuissante ?) et qui s'étonne ensuite de voir 34 % des Français lui tourner le dos quand elle sollicite leurs voix !

Il est vrai que ces victimes ne sont point mortes dans une grotte outre-mer, mais dans un accident de la circulation, sur une route ou au détour d'une rue, tout près de nous.

Pourtant la plupart d'entre elles ont été assassinées. Un « chauffard » les a tuées par une faute inexcusable : conduite en état d'ivresse, vitesse très excessive, dépassement interdit, non respect d'un stop ou d'un feu rouge...

***

Ce massacre routier « traditionnel » s'est très brutalement aggravé au premier trimestre 1988 : 388 morts de plus et 8 392 blessés de plus qu'au premier trimestre 1987, une augmentation de 20 % des tués et de 17 % des blessés ! Alors que la France était déjà dans le domaine de la sécurité routière la honte de l'Occident, avec une mortalité deux fois plus élevée qu'en Grande-Bretagne, en Suède ou aux Etats-Unis. Au total, 2 358 morts et 56 000 blessés dans les trois premiers mois de 1988.

Bilan atterrant pour le gouvernement Chirac, qui se vantait d'avoir fait reculer l'insécurité, comme si les accidents de circulation ne créaient pas, plus encore que la délinquance ordinaire, l'atmosphère de danger quotidien !

On pouvait espérer que le gouvernement Rocard prendrait des mesures énergiques pour réduire l'hécatombe. Hélas, le contraire est à craindre.

***

Un projet d'amnistie démagogique, élaboré par le ministère de la justice sans aucune concertation avec les organisations de sécurité routière (selon la tradition qu'on croyait révolue du « secret du roi »), va diminuer encore la peur des sanctions en « passant l'éponge » sur des fautes d'une extrême gravité. A l'exception des conduites en état d'ivresse, seraient amnistiées même les fautes inadmissibles qui ont fait couler le sang !

Par démagogie, cette effarante loi d'amnistie éviterait une juste sanction à des chauffards : or seule la peur de la répression réduit la criminalité routière.

***

Les accidents de la route coûtent aussi 80 milliards de francs par an. Le ministère des finances, au nom de la lutte contre les gaspillages, ne s'opposera-t-il pas à l'actuel laxisme du ministère de la justice ?

Les humanistes de tous les partis ne s'indigneront-ils pas de cette tolérance gouvernementale à l'égard des chauffards, n'exigeront-ils pas que la loi d'amnistie soit sans pitié pour ceux qui ont été eux-mêmes sans pitié à l'égard des usagers de la route, qu'elle refuse de déclarer innocents ceux qui ont pris délibérément, par une faute très grave, le risque de tuer ? Ne faudrait-il pas faire enfin prendre conscience à tous les Français que le « tu ne tueras point » doit s'appliquer même sur la route et dans la rue ?

Amnistier les chauffards serait les encourager à récidiver.

(*) Secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR, 15, rue de l'Echiquier, 75010 Paris).

BIBLIOGRAPHIE

« Du bon usage de la France », de Philippe Viannay

Testament d'un insoumis

EN d'autres temps, il eût été fondateur d'ordre ou bâtisseur de cathédrales, corsaire du roi ou général d'empire. A vingt-trois ans, au lendemain de la défaite de 1940, il fut le créateur d'un des plus importants mouvements de Résistance, Défense de la France, qui à la Libération accoucha de *France-Soir* ; il fut membre de l'Assemblée constituante ; il fut à l'origine du Centre de formation des journalistes et du centre des Glénans : il participa à la renaissance du *Nouvel Observateur* et à la naissance du *Matin de Paris*.

Il fut aussi... On n'en finirait pas d'énumérer les initiatives — culturelles, sociales, politiques — que Philippe Viannay prit seul ou avec d'autres pour continuer ou pour achever cette œuvre fondatrice qu'avait été pour lui la résistance à l'occupation allemande. Le livre qu'il nous laisse — il est mort en 1986, alors qu'il le terminait — n'est apparemment que le récit d'une vie publique, riche de sens et de rencontres. Ce qui déjà n'est pas négligeable. Mais en fait, il constitue en même temps une sorte de testament, le témoignage d'un esprit extraordinairement libre de toute attache partisane ou idéologique et un document marquant pour les historiens sur la période 1940-1945 — plus du tiers de l'ouvrage, — mais aussi sur les événements ultérieurs dont il fut un acteur caché et efficace.

Les « surgeons » d'un rêve

Car là se trouve un des paradoxes du destin de Philippe Viannay. Cet homme né dans l'armée de l'ombre y restera toute sa vie. Certes des générations de journalistes l'ont connu et se souviennent encore de sa haute silhouette et de l'ardente passion de ses interventions. De Charles de Gaulle à François Mitterrand, de Michel Debré à Paul Delouvrier, de Hubert Beuve-Méry à Roger Martin, il a travaillé avec nombre de personnalités et a parfois noué avec elles d'insolites et solides amitiés. Mais jamais, sinon rarement, il ne franchit le Rubicon d'une vie publique affichée comme telle. C'est peut-être qu'il y avait chez lui — et son livre en donne mille exemples — un rebelle permanent qui ne fut pleinement lui-même que dans le combat, les armes à la main.

Après la guerre, il avait espéré que les années qui suivraient seraient dans le droit fil de la Résistance. On le sait, ce ne fut pas le cas, et son action, dès lors, prit la forme, selon son expression, de « *surgeons d'un rêve brisé* ». Certains sont devenus de grands arbres, d'autres ont cédé sous les vents contraires de l'histoire, d'autres encore ressemblent à de jeunes pousses qui plus tard porteront peut-être leurs fruits. Au vrai, dans ce temps de paix où les Français au lendemain des heures noires aspiraient au repos sinon à la jouissance, Philippe Viannay était trop roide ou trop fier pour se plier aux compromis et en même temps trop lucide pour ignorer leur nécessité. L'ambition qui l'habitait pour la France — cet absolu qui avait pris la place du Dieu de sa jeunesse — était trop vaste pour emprunter les chemins du pouvoir. Un pouvoir à la fois désiré et méprisé.

La rupture entre le combattant de la Résistance et l'homme des « surgeons » ne daterait-elle pas justement de la première des quatre rencontres de Philippe Viannay avec le général de Gaulle, le 24 juillet 1944 à Rambouillet ? L'animateur de Défense de la France expose librement au chef de la France libre ce qu'il a « *dans la tête et qui peut se résumer en trois phrases : la France est mûre pour tous les changements après l'effondrement de la Troisième finissante et après quatre années d'humiliation et d'épreuves. La France dispose d'une élite du courage qui s'est spontanément révélée et qui est prête à s'engager à nouveau. L'union de la Résistance et du général de Gaulle peut vaincre tous les obstacles, y compris le pouvoir communiste, en le débordant par la gauche et l'anticonformisme* ».

De Gaulle l'écoute, attentivement. « *Quand j'eus fini*, continue Viannay, *il dit simplement en une sorte de constat :* « La France n'est pas un pays qui commence mais un pays qui continue. » *Comme pour lui-même, il ajouta :* « La dictature, je sais comment on y rentre, je n'ai qu'un mot à dire ; mais je ne sais pas comment on en sort. »

Le jeune Viannay rêvait d'un « pays qui commence ». De Gaulle pensait au pays qui continue. L'accord était quasiment impossible. « Indomitus » était le nom de Résistance du premier. L'insoumis qu'il fut à vingt-trois ans le resta toute sa vie. Conscient du caractère provocateur qu'impliquait une telle attitude et des inévitables limites qu'elle comportait.

CLAUDE SALES.

★ *Du bon usage de la France*, par Philippe Viannay. Editions Ramsay, 175 F.

Au courrier du Monde

CROISADE

Heure d'été et heure allemande

A propos de l'heure d'été, *le Monde* nous a précisé que l'avance de notre heure civile sur le soleil n'est pas, en été, d'une heure mais de deux heures. Reste à rappeler d'où sort cette deuxième heure. Elle résulte de l'invasion allemande de mai-juin 1940. Le territoire français, au fur et à mesure qu'il était conquis par les blindés de Guderian, était aussitôt mis à l'heure de l'Europe centrale, en avance d'un fuseau sur le nôtre. Par exemple, c'est au lendemain de l'entrée des Allemands dans Paris, le 14 juin 1940, que, à 3 heures du matin, toutes les horloges parisiennes furent réglées sur 2 heures.

Depuis, la France est restée à cette heure qui n'est pas la sienne ! La croisade contre l'heure d'été est excellente, mais elle ne doit être que la « deuxième croisade », venant après la « première croisade » pour notre heure naturelle et nationale !

FRANÇOIS RICHARD
(Paris.)

SUBTILITÉ

Le message des électeurs

Après les élections législatives, on a vu resurgir une analyse qui tend à devenir classique : les Français refusant de « *mettre tous leurs œufs dans le même panier* » auraient lancé à leurs gouvernants « *un message subtil* » (*le Monde* du 7 juin).

On ne saurait confondre le résultat des élections et l'intention des électeurs. Imaginer que le corps électoral constitue un corps social homogène et unanime est une vue de l'esprit ; c'est oublier qu'une nation est aussi, et malgré tout, la somme d'individus nourris d'aspirations diverses et parfois contradictoires.

Si, de fait, des électeurs — fort minoritaires — ont voulu un équilibre et l'ont obtenu, la plupart des Français sont demeurés ancrés à gauche, ou à droite, et non dans un centre introuvable : les 5 et 12 juin, chaque électeur a glissé dans l'urne sacrée de la démocratie représentative un bulletin socialiste *ou* conservateur, *ou* communiste, *ou* national (sic), et non un tiers PS, un tiers URC, un tiers PC, un tiers FN.

Votre analyse néglige que 50 % à gauche plus 50 % à droite ne feront jamais 100 % au centre. S'ils veulent parvenir à convaincre l'opinion de la justesse de leur louable entreprise — dépasser les clivages traditionnels pour dégager des zones de consensus sur des questions prioritaires, — nos gouvernants devront convaincre une France qui reste, pour l'instant coupée en deux, même si aujourd'hui un électeur centriste, aussi minoritaire soit-il, semble compter davantage que trois autres réunis...

OLIVIER SIOU
(étudiant).

PROPORTION

L'autre exclusion

Comment une société peut-elle recevoir l'invitation qui lui est faite (tout récemment par la plus haute instance de la nation mais quotidiennement par tel ou tel parti politique, telle ou telle organisation confessionnelle) de ne pas s'abandonner aux « *tentations de l'exclusion et de l'intolérance en cette fin de vingtième siècle* », alors qu'elle accepte que 53 % de sa population (les femmes) ne se voient octroyer que 5 % de représentation parlementaire ?

ANITA MAISONNAS
(Vanves, Hauts-de-Seine.)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ____ ☐
6 mois ____ ☐
9 mois ____ ☐
1 an ____ ☐
Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
BADMO88

PAKISTAN : la crise politique

L'armée, citadelle imprenable

KARACHI
de notre envoyé spécial

Les Pakistanais attendent avec un calme étonnant de savoir s'ils retrouveront ou non des institutions démocratiques. Un seul homme, dans ce pays de cent cinq millions d'habitants, peut en décider, le président Zia Ul Haq, et pour l'heure il se tait.

Depuis le « coup de balai » du 29 mai qui a emporté l'Assemblée nationale et le gouvernement, le général Zia doit peser le pour et le contre des différentes solutions qui s'offrent à lui : nouvel essai de démocratie, façon Westminster, démocratie « islamiste », présidentialisation du régime ou retour à la loi martiale.

En janvier dernier, l'ex-premier ministre, M. Junejo, comme il le faisait tous les ans, avait réuni le corps diplomatique dans sa propriété de Sindhri, qui est aussi son fief, dans la province sudiste du Sind. Le chef de l'Etat avait honoré de sa présence cette partie de campagne. Un diplomate occidental assistait à l'arrivée du président Zia Ul Haq : *« Junejo avec sa prestance, sa physionomie et son maintien d'aristocrate, se tenait sur le seuil de sa demeure. Il a tendu, avec une sorte de condescendance naturelle, sa main au président, homme voûté, engoncé dans sa tenue noire, et l'on aurait dit un seigneur recevant un vassal. »*

Il y avait cette différence, presque palpable, entre les deux hommes : d'un côté, un riche propriétaire terrien *pir* (titre religieux héréditaire dans la confrérie soufie, de surcroît), de l'autre un militaire de carrière, fils d'un aumônier musulman. En décembre dernier, lors de son mariage, qui fut un événement mondain, Benazir Bhutto, chef de file de l'opposition pakistanaise, fille de l'ancien président Ali Bhutto, pendu sur ordre de l'actuel président et héritière d'une autre riche famille terrienne du Sind, avait envoyé une invitation au premier ministre. Par simple solidarité patricienne...

Le président Zia avait sorti M. Junejo de l'anonymat. Peu à peu, ce dernier avait pris de l'assurance, de l'autonomie. Surtout, après trois ans à la tête du gouvernement, il avait « cru » qu'il était premier ministre, précipitant ainsi sa perte...

Au fond, le président Zia était d'accord pour que se perpétue le jeu ou l'illusion de la démocratie, d'abord parce que cela présentait quelques avantages sur le plan international, notamment vis-à-vis de son bienfaiteur américain, mais à une condition : jamais ce gouvernement de civils ne devait empiéter sur les pérogatives de l'armée, garante et rempart du pouvoir du président. M. Junejo n'a pas respecté ce pacte non inscrit. Le limogeage du premier ministre et, accessoirement, la dissolution de l'Assemblée étaient inéluctables, tant il était devenu évident qu'une diarchie s'instaurait à la tête de l'Etat.

Selon une thèse prévalant dans les milieux diplomatiques et politiques, M. Junejo se préparait à rendre public, pendant le voyage en Chine du président Zia, prévu le 30 mai, le rapport de la commission d'enquête sur la catastrophe du dépôt de munitions d'Ojheri, entièrement détruit le 10 avril. Ce rapport, diligenté par un officier proche de M. Junejo, concluait à la responsabilité écrasante de deux officiers : les généraux Hamid Gul, chef des services secrets, et Akhtar Aboud Rahman, son prédécesseur à ce poste et commandant du camp d'Ojheri. La mise en cause de deux généraux proches du chef de l'Etat était évidemment inacceptable : *« Junejo décapitait d'un seul coup les services de renseignement du président, il le désarmait »*, estime un expert militaire.

Ce n'était pas la première fois que M. Junejo s'attaquait à l'establishment militaire. Peu avant, le premier ministre avait refusé une promotion du lieutenant-colonel Zahid Khbar Khan, réputé responsable, il est vrai, de la défaite essuyée par l'armée pakistanaise en septembre 1987 face aux troupes indiennes sur la zone du glacier Siachen, dans le nord du Cachemire. Pour les militaires pakistanais qui ont toujours estimé qu'une bien trop grande publicité était donnée à ces opérations militaires, la décision de M. Junejo était une ingérence inadmissible.

Les dépenses militaires

L'ancien premier ministre s'était également mis en tête de demander au chef de l'Etat de renoncer à son poste de chef d'état-major de l'armée de terre. Enfin, il était décidé à *« frapper un grand coup »* à l'occasion du prochain budget de la défense. Les dépenses militaires représentent officiellement 38 % du budget du Pakistan (probablement près de 60 % si l'on ajoute certaines dépenses de fonctionnement, notamment policières). En dépit d'un taux de croissance d'environ 6 % depuis quinze ans (mais qui devient inflationniste), l'économie du Pakistan souffre d'un manque de financement. Le déficit budgétaire a dépassé 9 % du produit intérieur brut en 1987-1988, soit 60 milliards de roupies (1). La dette intérieure représente 40 % du PIB, le déficit de la dette extérieure dépasse 25 % des exportations.

Bref, pour la première fois, la Banque mondiale, les experts du Fonds monétaire international, ainsi que, de façon discrète, le gouvernement américain, ont solennellement mis en garde les autorités d'Islamabad : si ce dérapage se poursuit, les principaux bailleurs de fonds du Pakistan réduiront leur aide. Parmi les recettes fermement proposées figurent notamment une réforme profonde de la fiscalité (l'impôt est payé par 0,5 % de la population pakistanaise) et une libéralisation accrue de l'économie. La Banque mondiale a tout naturellement *« suggéré »* que le budget de la défense soit réévalué au plus juste. M. Junejo, sans doute pas mécontent d'avoir un tel prétexte pour s'attaquer à l'institution militaire, a envisagé de réduire les dépenses militaires de 2,5 %.

Si tout porte à croire que l'armée a multiplié les pressions sur le président Zia pour qu'il se débarrasse de M. Junejo, le chef de l'Etat a beaucoup perdu en le faisant : une stabilité politique (l'opposition jusque-là ne faisait que demander, de façon rituelle, de nouvelles élections), un soutien politique automatique (la Ligue musulmane, parti traditionnellement favorable au pouvoir, est aujourd'hui profondément divisée, M. Junejo en étant le président) ; et surtout une réelle confiance internationale, notamment américaine. Le président doit cependant penser qu'il a sauvegardé l'essentiel, c'est-à-dire la confiance de l'armée.

LAURENT ZECCHINI.

(1) La roupie pakistanaise vaut environ 2,50 F.

CANADA : à quelques mois des élections

Le sommet de Toronto a été une bonne opération pour le gouvernement de M. Mulroney

TORONTO
de notre envoyée spéciale

Le sommet de Toronto est arrivé à point nommé sur l'agenda électoral du premier ministre canadien, dont la politique est ici loin de faire l'unanimité.

Elu en septembre 1984, M. Brian Mulroney doit organiser des élections d'ici trois ou quatre mois. Dans le système politique d'inspiration britannique du Canada, les mandats peuvent théoriquement durer cinq ans au maximum. Ils ont toutefois rarement dépassé les quatre années, et M. Mulroney entend se plier à cette pratique devenue tradition.

Porté au pouvoir avec une majorité sans précédent dans l'histoire de ce pays (211 députés sur 282), le Parti conservateur est cependant loin d'être en bonne posture dans les sondages, qui ne lui accordent depuis plusieurs mois qu'environ 30 % des intentions de vote, tandis que les libéraux de M. John Turner obtiennent régulièrement dix points de plus.

La cote de popularité des conservateurs s'est effritée au fur et à mesure qu'éclataient les scandales. Six ministres ont dû remettre leur démission. Un « code de conduite » plus sévère a été imposé aux membres du cabinet en début d'année, mais la pente est longue à remonter. Incapable de tirer profit de ses bonnes performances économiques (croissance d'environ 4 %), chômage descendu sous la barre des 8 %, inflation stabilisée autour de 4 %, le gouvernement de M. Mulroney a un sérieux problème d'image.

Dans ce contexte, le moindre faux pas peut coûter cher. A ce sommet plus encore qu'aux deux précédents — celui de la francophonie tenu en septembre dernier à Québec et celui du Commonwealth organisé le mois suivant à Vancouver, — le chef du gouvernement canadien se devait de réaliser un parcours sans faute. Le *« p'tit gars de baie Comeau »*, comme il aime à se présenter, auquel on reproche de *« manquer de classe »*, avait à prouver qu'il pouvait tenir sa place dans ces cénacles et qu'il saurait défendre habilement les intérêts de ses concitoyens.

L'accord avec les Etats-Unis

Appuyé par les Etats-Unis, le Canada a utilisé toute la latitude que son rôle d'hôte lui autorisait pour tenter de faire avancer à Toronto le dossier du commerce agricole et les solutions qu'il prône pour que cesse la guerre des subventions. En attendant, les agriculteurs de l'Ouest, qui forment un puissant lobby au Canada sont assurés de recevoir pour la deuxième année consécutive plus de 1 milliard de dollars canadiens (environ 4,7 milliards de francs) en subventions directes. Ottawa s'apprête, en outre, à leur distribuer des aides supplémentaires en raison de la sécheresse.

Le Canada a, par ailleurs, réussi à obtenir quelques précieuses lignes dans le communiqué final du sommet, qui a *« accueilli avec grande satisfaction »* l'accord de libre-échange officiellement signé avec les Etats-Unis le 2 janvier dernier. Pierre angulaire du programme économique de M. Mulroney, cette entente, qui doit encore être ratifiée par le Parlement canadien et le Congrès américain, n'a reçu qu'un accueil mitigé au Canada. 45 % de la population la désapprouvent. Les partis d'opposition ont promis de dénoncer ce texte s'ils arrivaient au pouvoir, craignant que le Canada ne devienne *« le cinquante et unième Etat américain »* à l'issue de l'intégration des marchés, prévue sur une période de dix ans, à partir de 1989.

M. Mulroney se heurte surtout à l'opposition de la population de l'Ontario, où le Parti conservateur n'est guère populaire. La province la plus riche, la plus industrialisée et la plus peuplée du Canada redoute par-dessus tout d'avoir à affronter la concurrence accrue de ses voisins du Sud.

Pressé de brandir, au cœur même de la capitale ontarienne, la *« caution »* reçue de l'extérieur, le ministre canadien des finances, M. Michael Wilson, avait annoncé dès dimanche que les sept chefs d'Etat et de gouvernement avaient tous salué la signature de l'accord canado-américain — avant même que M. Mitterrand ait eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet. La France, tout comme le Japon, a d'ailleurs souligné, mardi, que son *« appui »* n'était pas inconditionnel : la libéralisation des échanges entre le Canada et les Etats-Unis ne doit pas, ont averti les Français, se traduira par l'adoption de mesures plus protectionnistes à l'égard des pays tiers.

M. Mulroney a enfin reçu une bonne nouvelle durant ce sommet : M. Lucien Bouchard, l'ancien ambassadeur du Canada à Paris, nommé secrétaire d'Etat à Ottawa en avril, a été élu député lundi à l'occasion d'une élection partielle organisée dans la circonscription du lac Saint-Jean, au Québec. M. Bouchard se présentait pour la première fois devant l'électorat, dans sa province natale, où le Parti conservateur doit obsolument consolider ses positions s'il veut espérer remporter les prochaines élections.

MARTINE JACOT.

Après les expulsions annoncées par Ottawa

Moscou déclare « personae non gratae » cinq membres de l'ambassade du Canada en URSS

L'Union soviétique a annoncé, le jeudi 23 juin, l'expulsion de deux diplomates canadiens et fait savoir que trois employés de l'ambassade du Canada absentS de Moscou ne pourront rentrer en URSS. Ces mesures interviennent vingt-quatre heures après que le gouvernement d'Ottawa eut lui-même déclaré *personae non gratae* dix-sept représentants de l'URSS au Canada (*le Monde* du 23 juin).

Les deux diplomates canadiens expulsés sont l'attaché militaire M. Raymond Steele, et Mme Evelyn Puxley, second secrétaire et vice-consul. Le premier secrétaire d'ambassade Ann Leahy, le second secrétaire John Digangi, qui a quitté Moscou l'an dernier, et Kenneth Moody, attaché militaire, sont les trois autres membres du personnel de l'ambassade déclarés *personae non gratae*.

MONTREAL
de notre correspondante

Le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark, a accusé, mercredi 22 juin, à Ottawa, huit diplomates soviétiques, expulsés cinq jours plus tôt du Canada, et neuf autres personnes déclarées *personae non gratae* de s'être livrées à diverses activités d'espionnage. M. Clark a affirmé que, parmi ces dix-sept Soviétiques, certains avaient tenté d'infiltrer les services canadiens de renseignement et de sécurité, tandis que d'autres avaient cherché à obtenir des informations technologiques secrètes utilisées dans l'industrie ou la défense. Selon plusieurs sources, la société Paramax de Montréal, qui produit les systèmes électroniques des nouvelles frégates canadiennes, aurait particulièrement intéressé les Soviétiques.

Ottawa a en outre précisé que ces activités avaient pu être découvertes grâce aux *« informations utiles »* fournies par un diplomate soviétique, M. Youri Smurov, accrédité auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), un organisme des Nations Unies dont le siège se trouve à Montréal. M. Smurov, sa femme et sa fille ont officiellement demandé asile au Canada.

Le Canada avait averti dès jeudi dernier l'URSS de ses intentions, et les diplomates expulsés ont quitté le Canada le lendemain. Les neuf autres Soviétiques jugés indésirables (parmi lesquels sept diplomates, un journaliste et un responsable de la compagnie Aeroflot) avaient tous quitté le Canada depuis deux ans au moins.

Ottawa a veillé à ce que toute cette affaire ne soit connue du public qu'après le sommet des sept pays les plus industrialisés, qui s'est tenu en début de semaine à Toronto. M. Clark a clairement tenté mercredi de prévenir toute escalade en indiquant que le Canada restait prêt à intensifier ses relations avec l'URSS, en dépit des mesures prises à l'encontre des diplomates soviétiques.

M. J.

CHINE : après les récentes propositions du dalaï-lama

Pékin semble prêt à ouvrir le dialogue avec le chef spirituel tibétain

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a laissé entendre que les propositions du dalaï-lama pour un règlement de la crise tibétaine (*le Monde* du 22 juin) l'intéressaient. *« Tout ce qui concerne le Tibet peut être discuté, hormis l'indépendance du Tibet »*, que Pékin considère comme partie intégrante du territoire national, ont déclaré, à quelques heures d'intervalle, les conseillers de presse auprès des ambassades chinoises en Suisse, en Inde et aux Etats-Unis. Le dalaï-lama ayant, dans ses propositions, écarté la revendication indépendantiste, il n'y a en principe plus d'obstacle à l'ouverture de pourparlers exploratoires.

L'invitation au dialogue était transparente dans les déclarations chinoises : à New-Delhi, le porte-parole a tenu à préciser que le chef religieux tibétain (ou son représentant) était *« le bienvenu »* à Pékin à tout moment pour des conversations. Celui de Washington a ajouté : *« Les voies de communications entre le dalaï-lama et le gouvernement central* (chinois) *sont restées ouvertes en permanence. »* A quel niveau ces conversations pourraient avoir lieu reste à déterminer.

La Chine ne faiblit pas pour autant sur son refus catégorique de tout ce qui pourrait ressembler à un abandon de souveraineté. Il ne saurait y avoir, ont dit les diplomates, *« ni indépendance, ni semi-indépendance, ni indépendance déguisée »* du Tibet.

De même, les diplomates chinois ont-ils reproché au dalaï-lama d'avoir fait usage d'une plate-forme internationale, le Parlement de Strasbourg, pour exposer ses idées d'un système d'autonomie régionale inspiré du futur statut de Hong-kong : défense et affaires étrangères prises en charges par Pékin, affaires civiles en général gérées par le dalaï-lama. Enfin, ils ont critiqué, mais pour la forme semble-t-il, les *« falsifications historiques »* introduites selon Pékin dans la présentation faite pour le dalaï-lama de la situation au Tibet.

L'agence Chine nouvelle, rendant compte des déclarations des diplomates chinois, n'a établi aucun lien entre le souverain tibétain exilé et les émeutes récentes. Un signe supplémentaire que la direction chinoise souhaite que la discussion s'engage sur des bases saines.

F. D.

VIETNAM

M. Do Muoi a été nommé premier ministre

M. Do Muoi a été élu, le mercredi 22 juin, à Hanoï, premier ministre par l'Assemblée nationale. Depuis la mort de Pham Hung, décédé en mars, l'intérim était assuré par M. Vo Van Kiet.

Cette élection fait suite à la réunion du cinquième plénum du comité central du PC, du 14 au 20 juin, dans la capitale vietnamienne, au cours duquel il a été également décidé de renouveler *« au moins un tiers »* des membres du CC à l'occasion des congrès, qui ont lieu tous les cinq ans. Membre suppléant du bureau politique, M. Dao Duy Tung, un idéologue, a été élu membre à part entière à l'occasion de ce plénum pour combler le vide laissé par la mort de Pham Hung.

Le vote de l'Assemblée, pour la première fois, a été secret. M. Do Muoi n'a obtenu que 296 voix (l'Assemblée compte 496 députés). La candidature de M. Kiet avait été proposée par treize provinces sur quarante.

La nomination de M. Do Muoi — par une Assemblée qui a ainsi ratifié le choix du PC — ne constitue pas une surprise, puisqu'il était le favori dans une lutte qui l'opposait à M. Vo Van Kiêt. Agé de soixante et onze ans et numéro trois du bureau politique, M. Do Muoi passe pour un « conservateur » en matière économique alors que son rival, âgé de soixante-six ans et numéro quatre du Politburo, était le candidat des « réformateurs » et notamment des communistes du Sud, dont il est originaire.

Comme toutes les décisions prises par le PC vietnamien depuis son sixième congrès, en décembre 1986, ce choix est le fruit d'un savant dosage et le produit de luttes internes, plus apparentes depuis l'adoption de la *doi moi* (vie nouvelle), « glasnost » à la vietnamienne. M. Do Muoi a semblé bénéficier de l'appui de l'appareil du Nord, le plus influent au sein du PC et dont l'éminence grise demeure M. Le Duc Tho, conseiller du comité central depuis sa démission du bureau politique à l'occasion du sixième congrès.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Un entretien avec le président Chadli

(Suite de la première page.)

« Les pays membres du Conseil de sécurité devraient faire preuve de mesure, dans leurs déclarations publiques, sur cette question tant que le secrétaire général des Nations unies *n'a pas conclu formellement* à l'échec de son œuvre de paix et tant que l'unanimité des membres du Conseil ne se sera pas faite sur telle ou telle mesure. Ce que je puis dire à ce stade, c'est que l'Algérie assumera pleinement ses responsabilités au sein du Conseil de sécurité, le moment venu.

— *Pour la première fois de l'histoire*, cinq chefs d'Etat maghrébins se sont réunis à Alger...

— Le sommet des cinq pays, par sa seule tenue, a constitué une réponse à l'attente des peuples maghrébins. Il a dégagé une volonté politique commune de travailler résolument à l'unité du Grand Maghreb arabe, et c'est là le plus important. Un mécanisme de réflexion a été mis en place pour envisager les voies et les moyens de cette édification.

— L'Algérie souhaitait que le Grand Maghreb se bâtisse autour du traité de fraternité et de concorde. *Ce cadre n'a pas semblé* convenir au colonel Kadhafi...

— Je pense que le traité de fraternité et de concorde est un acquis, à l'échelle de la région, qui remplira sa fonction dans l'avenir, à la satisfaction de tous, comme cela a été le cas jusqu'ici. Le Grand Maghreb ne sortira pas du néant. L'Algérie est animée de la volonté de faire œuvre utile. Notre génération a la responsabilité d'aller aussi loin que possible dans la réalisation du projet unitaire maghrébin.

» Les idées sont abondantes en ce qui concerne les formes, le contenu et la démarche. En conciliant le courage et le réalisme, nous parviendrons à ouvrir la voie à un ensemble maghrébin cohérent, stable et prospère.

— Le conflit du Sahara occiden*tal est resté douze ans durant* la pomme de discorde entre Alger et Rabat. Il n'est pas réglé, mais les relations sont maintenant normalisées entre l'Algérie et le Maroc. Sur quelles bases ?

— La reprise des relations entre l'Algérie et le Maroc est intervenue dans le prolongement d'un dialogue politique qui n'a jamais été interrompu durablement. Cette mesure a donc couronné un processus de clarification de la situation pour ce qui est de la nature du conflit du Sahara occidental et des principes devant présider à sa solution.

» Dans le même temps, l'action conduite par les Nations unies et l'OUA, avec la collaboration des deux parties au conflit, a atteint une phase de maturation qui rendait opportune la reprise des relations entre l'Algérie et le Maroc pour donner toutes ses chances à cette dynamique de paix. L'atmosphère d'apaisement et de sérénité que ce *développement* a engendrée est très favorable au rapprochement entre Marocains et Sahraouis.

« Maintenir nos objectifs sociaux »

— A quelles tâches prioritaires devra s'atteler le président de la République qui sera élu en début d'année 1989 ?

— Le plus important pour nous est la nécessité de maintenir nos objectifs sociaux et notre dynamique économique en dépit de la récession. Cela implique, dans des délais très courts, un gigantesque effort de redéploiement de l'appel productif et d'insertion nouvelle dans la division internationale du travail. Cela nous impose des transformations profondes dans notre politique d'éducation et de formation.

— *L'essentiel des réformes éco*nomiques en cours touchant l'agriculture et les entreprises s'appuie sur l'initiative privée, l'autonomie de gestion et de décision. Que reste-t-il des options socialistes de l'Algérie ?

— Ce que nous disons, en général, c'est que les règles de l'économie ne perturbent pas le débat entre marché et planification, mais qu'au contraire elles leur permettent de mieux fonctionner, de s'enrichir mutuellement et d'éviter au maximum la confiscation des décisions par des bureaucrates et les situations de rente.

» Cette démarche constitue pour nous le point principal d'ancrage de l'évolution positive et du progrès de l'organisation socialiste de l'économie, aussi bien en Algérie qu'ailleurs. Notre capacité à réussir dans cette voie autorisera demain la pérennité des options de l'économie socialiste. Cela implique en permanence de dépasser les débats idéologiques stériles d'un autre temps et de promouvoir des mécanismes de fonctionnement de la société et de l'économie qui préservent en permanence l'intérêt collectif.

— Les réformes ont leurs partisans mais aussi leurs détracteurs...

— Il n'y a pas à l'heure actuelle d'autre alternative à la dynamique sociale et économique de notre pays que celle que nous avons proposée. Nous avons ouvert le champ à d'autres propositions cohérentes. Elles ne se sont toujours pas exprimées. Ce que nous rencontrons plutôt, c'est la hâte de l'ensemble des gens concernés à voir s'achever la mise en place complète du dispositif.

— Serez-vous à nouveau candidat ?

— Conformément à la Constitution et aux statuts du Parti du front de libération nationale, c'est le congrès du FLN qui propose souverainement son candidat à la magistrature suprême.

— La société algérienne a connu quelques soubresauts ces dernières années. Les étudiants qui ont manifesté ont-ils été entendus ?

— Ce genre de « manifestations » n'est pas propre à l'Algérie et, comparativement à certains pays développés, elles sont mineures. Elles



n'ont pas eu lieu contre les institutions mais découlent de certains dysfonctionnements passagers inhérents à toute société qui vit un rythme de développement intense et rapide. Nous n'avons d'ailleurs jamais caché ces problèmes, bien au contraire, nous avons toujours œuvré à les résoudre avec clarté et méthode. L'Algérie est l'un des pays qui consacre la plus grande part de son produit national aux secteurs touchant directement la jeunesse.

Dialogue avec la France

— Alger et Paris sont des interlocuteurs privilégiés. A la lumière des scrutins présidentiel et législatifs en France, dans les circonstances économiques difficiles que connaît votre pays, que peut attendre l'Algérie de la France ?

— Les relations entre l'Algérie et la France ont toujours été importantes. Notre dialogue a toujours été utile, même s'il a connu des périodes plus fastes que d'autres. La dimension humaine de ces relations leur confère une densité particulière. Il reste que les relations économiques bilatérales n'ont pas été conduites jusqu'à la réalisation de leurs promesses, et elles n'ont pas été mises à l'abri de fluctuations dommageables.

» Le problème du gaz s'est posé avec acuité à un moment où la France vivait dans des circonstances internes particulières. Un processus d'érosion des échanges économiques s'est ensuivi. Mais je pense qu'il ne s'agit pas là d'une fatalité. Les négociations et les contacts se poursuivent, et il est permis d'escompter une solution satisfaisante dans des délais raisonnables.

— Depuis un an, le concept « double nationalité de fait » est utilisé par l'Amicale des Algériens en Europe. Cela préfigure-t-il une évolution de la position officielle de *l'Algérie vis-à-vis de tous ces jeunes* qui sont encore Français en France et Algériens en Algérie ?

— Je crois que la sensibilité du peuple algérien à l'égard de cette portion de lui-même qui vit en France transcende les textes législatifs et les conventions. Cette sensibilité est telle que le devoir de l'Etat algérien sera toujours d'être vigilant pour tout ce qui touche au sort de cette catégorie de citoyens. D'autant qu'ils ont le triste privilège de partager, avec leurs ascendants, des atteintes à leur dignité et à leur sécurité de la part de certains groupes et individus. Le devoir de l'Etat algérien est aussi de *faciliter* les conditions de vie et d'épanouissement de cette génération, là où elle se trouve, en Algérie comme en France.

— Avez-vous un message à adresser aux Français qui ont fait, il y a vingt-six ans, le choix de rester en Algérie et qui connaissent de multiples problèmes ?

— Mon message sera simple : ces personnes sont parmi nous par attachement pour l'Algérie. Elles ont fait un choix courageux. Il faut qu'elles ne connaissent pas d'autres difficultés que celles de la vie dans un pays en voie de développement comme l'Algérie. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC FRITSCHER.

MOZAMBIQUE

Accord tripartite sur l'exploitation du barrage de Cabora-Bassa

Lisbonne. — Le Portugal, le Mozambique et l'Afrique du Sud ont signé, le mercredi 22 juin, à Lisbonne, un accord prévoyant la remise en service, dans un délai de dix-huit mois environ, du barrage *hydro-électrique de Cabora-Bassa*, dans le nord du Mozambique, dont l'exploitation a été interrompue depuis 1983 par les sabotages des rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO).

L'accord prévoit que les travaux seront protégés par des militaires mozambicains équipés et soutenus par l'Afrique du Sud. Un consortium italo-sud-africain, Powerlines, sera chargé de la remise en état de la ligne à haute tension endommagée par les rebelles sur les quelque 1 400 kilomètres qui séparent le barrage de l'Afrique du Sud.

Cabora-Bassa, principal complexe hydro-électrique *d'Afrique et l'un* des plus grands du monde, a été construit par le Portugal avant l'accession du Mozambique à l'indépendance en 1975. Il dispose d'une puissance installée de 2 075 mégawatts, qui pourrait être portée à 3 700. Son arrêt coûte 75 millions de dollars par an au Portugal, actionnaire à plus de 80 % de l'entreprise, qui couvrait 8 % des besoins en électricité de l'Afrique du Sud, son principal client. — *(AFP.)*

MAROC

Prochain rétablissement du trafic ferroviaire avec l'Algérie

Rabat. — Les responsables des services d'exploitation des lignes de chemins de fer du Maroc et de l'Algérie se sont réunis, le lundi 20 juin dans la ville marocaine d'Oujda, pour mettre au point les modalités de remise en service de la ligne ferroviaire internationale, coupée depuis 1976, a-t-on appris à Rabat.

Le principe de la réouverture de cette liaison ferroviaire, prévue pour samedi entre Oujda et la ville algérienne de Maghnia, avait été décidé par la commission mixte de coopération lors de sa première réunion tenue du 5 au 11 juin à Alger. Cette commission a tenu sa seconde réunion lundi à Rabat sous la présidence du ministre marocain de l'intérieur et de l'information, M. Driss Basri, qui a notamment mis l'accent sur la volonté des responsables marocains et algériens d'œuvrer pour que leurs frontières respectives *« ne soient pas un lieu de séparation mais un trait d'union et un lieu de coopération et d'échanges pour un développement harmonieux »* entre les deux pays.

Les conclusions des travaux de cette commission mixte, portant sur les moyens pratiques à mettre en œuvre en vue d'une normalisation complète des relations algéro-marocaines dans les différents domaines, doivent être soumises aux deux gouvernements au plus tard le 30 juin.

On apprend par ailleurs à Rabat qu'une mission d'hommes d'affaires marocains, représentant notamment les industries mécaniques, se rendra lundi prochain en Algérie pour prendre contact avec des hommes d'affaires d'Alger, d'Oran et de Sidi-bel-Abbès. — *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« L'Antichambre de l'indépendance », de Mohamed Ben Salem

Une autre vision du combat nationaliste tunisien

Il y a quelques mois encore la publication en Tunisie de ce livre eût été impossible. Avec *l'Antichambre de l'indépendance*, le docteur Mohamed Ben Salem, praticien connu et apprécié en Tunisie, n'a pas cherché à faire œuvre d'historien ni même, comme il en avait l'occasion, à régler ses comptes avec l'ancien pouvoir, qui ne l'a pourtant pas ménagé. Par ce journal écrit « à chaud », au fil des événements, et qu'il a conservé prudemment pendant longtemps dans ses tiroirs, c'est aujourd'hui toute l'histoire de la période cruciale qu'a vécue la Tunisie de 1947 à 1957, et à laquelle il a pris une part active, qu'il évoque.

Deux fois ministre dans les gouvernements Chenik (1950-1952) et Mohamed Salah Mzali (mars-juin 1954), dont il démissionna, le docteur Ben Salem, qui était aussi le gendre et le médecin particulier du dernier bey, Lamine Ier, rapporte nombre de péripéties inédites sur les discussions franco-tunisiennes de cette période, qui éclairent d'un jour nouveau les contradictions et les revirements de Paris, mais également les craintes, les hésitations et quelquefois même les dérobades de certaines figures du mouvement de libération. Dans une certaine mesure, il réhabilite aussi Lamine Ier, qui, plus d'une fois, s'était rangé aux côtés des nationalistes, ce que l'histoire officielle écrite depuis trente ans a toujours gommé.

Histoire et mémoire

Le docteur Ben Salem combattait aussi à sa manière pour l'indépendance de son pays sans ménager ses appuis au parti de Bourguiba. Ses contacts permanents avec les dirigeants du Parti destourien, la fougue qu'il mit à défendre leur cause, qui était aussi la sienne, en France comme sur la scène internationale, lui valurent d'ailleurs d'être déporté dans le sud par les autorités du protectorat. Mais, devenus ministres et notables disciplinés, ses interlocuteurs et amis de la veille, qui ne pouvaient pourtant douter de sa bonne foi, se gardèrent bien de prendre sa défense lorsqu'il fut arrêté lors de la proclamation de la République, en juillet 1957, privé de tous ses biens et incarcéré sans jugement pendant plus d'un an avant de recouvrer sa liberté, non exempte d'ailleurs de diverses tracasseries.

Compromissions, petites lâchetés, grandes mesquineries pour assouvir de tristes jalousies d'une classe soudainement toute-puissante à l'égard d'une bourgeoisie tunisoise de tout temps honnie, autant d'épisodes que le docteur Ben Salem évoque sans hargne mais non sans humour, même si, à l'évidence, lui et sa famille en ont profondément souffert.

En résumé, un document sans prétention sinon celle de l'auteur à se justifier, surtout à ses propres yeux, digne de prendre place dans la mémoire tunisienne trop longtemps privée de sa véritable histoire.

MICHEL DEURÉ.

★ *L'Antichambre de l'indépendance*, de Mohamed Ben Salem. Collection « Mémoire ». CERES Productions. Tunis, 255 pages, 5 dinars 500 (environ 40 francs).

EN BREF

● **AFRIQUE DU SUD : attentat à Johannesburg.** — Au moins dix personnes ont été blessées, dont quatre d'entre elles grièvement, dans un attentat à la bombe perpétré, mercredi 22 juin, dans une salle de jeux électroniques d'un quartier populaire du centre de Johannesburg. L'explosion s'est produite à l'heure du déjeuner, au moment où la salle était pleine de clients, pour la plupart enfants ou adolescents. L'attentat n'a pas été revendiqué et ses auteurs, en fuite, n'ont pas été identifiés, mais la police soupçonne le bras armé du Congrès national africain (ANC, clandestin). — *(AFP.)*

● **MAROC : un appel de personnalités françaises en faveur d'un prisonnier d'opinion, Abraham Serfaty.** — Agé de soixante-trois ans, infirme, arrêté en 1974, condamné en 1977 à la prison à perpétuité, ce détenu, soulignent ces personnalités, n'a jamais pratiqué la violence ni poussé à son emploi. Il a été adopté par Amnesty International comme *« prisonnier d'opinion »*. Lors de son procès, il s'était déclaré *« juif arabe, marxiste et Palestinien »*. Les signataires *« attirent l'attention de l'opinion internationale sur ce cas douloureux, dont la solution favorable pourrait faire espérer un changement d'attitude au Maroc vis-à-vis des autres victimes de la répression »*. Parmi la trentaine de signataires, on relève notamment les noms de MM. Claude Bourdet, Maxime Rodinson et Pierre Vidal-Naquet, et de Mme Marguerite Duras.

● ***MADAGASCAR* : assassinat de deux religieux.** — A quelques semaines d'intervalle, deux religieux ont été assassinés à Madagascar pour des raisons crapuleuses, d'après l'enquête de police. Le dimanche 19 juin, le Frère Denis, un Malgache, des Ecoles chrétiennes, a été retrouvé mort sur le sol de la cambuse où est entreposé le vin que commercialise cette congrégation, dans la banlieue de Tananarive, à partir de ses propres vignobles. Trois semaines auparavant, le dimanche 29 mai, le Père Jean de Boisseson, de la Compagnie de Jésus, en mission à Madagascar depuis 1931, avait également été retrouvé mort dans sa chambre des suites de coups violents reçus à la tête. — *(AFP.)*

Proche-Orient

LIBAN

Les combats entre Palestiniens à Beyrouth ont fait soixante-dix morts depuis le 30 avril

Dans un message adressé, mercredi 22 juin, au président Hafez El Assad, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a appelé le chef de l'Etat syrien à *« ordonner immédiatement »* l'arrêt du bombardement des camps palestiniens de Beyrouth *« à partir de régions sous contrôle des forces syriennes »*.

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre des camps palestiniens fait rage de nouveau : 14 morts et 37 blessés en vingt-quatre heures au cours de combats particulièrement durs. Ce qui porte le bilan des pertes à 70 morts et 439 blessés palestiniens recensés depuis la reprise des affrontements le 30 avril dernier, sans compter au moins 3 morts syriens. Mardi,un obus s'est abattu dans le quartier Fakhani à Beyrouth-Ouest, contigu à la zone des combats, faisant 9 morts et 19 blessés libanais.

La nouvelle « guerre des camps » se déroule sous l'œil indifférent de la population chiite libanaise, dont une des milices, Amal, fut durant trois ans, de 1985 à 1988, le belligérant principal face aux Palestiniens, alors unis contre l'adversaire extérieur. Comme pour le reste des habitants de Beyrouth qui entendent la canonnade d'une oreille distraite, sauf lorsqu'un « accident » les gratifie d'un obus, la guerre des camps est devenue pour les chiites aussi chose abstraite.

Les « arafatistes » ayant pratiquement pris le contrôle des camps, leurs adversaires pro-syriens d'Abou Moussa les combattent à partir de la périphérie, s'appuyant en fait sur l'armée syrienne déployée tout autour des camps depuis qu'elle est entrée dans la banlieue sud, mais qui n'intervient effectivement pas dans la bataille en faveur de ses protégés palestiniens.

Entre-temps, on parle beaucoup ici de ce que serait le prochain *« petit pas »* dans la consolidation du pouvoir syrien au Liban : la prise de contrôle de l'Iklim El-Kharroub, une portion du territoire aux confins de la montagne druze et de Saïda, ville sunnite et chef-lieu du Liban sud. C'est là où se situe la principale présence palestinienne au Liban, résidu de ce qui fut le pouvoir de l'OLP durant la période antérieure à 1982.

L'Iklim El-Kharroub est depuis 1985 entre les mains du PSP de M. Joumblatt, qui en avait évincé les Forces libanaises, la milice chrétienne unifiée. L'intention prêtée aux Syriens est de pénétrer dans ce territoire pourtant « allié » ce qui leur permettrait d'encercler les camps de Saïda et d'Aïn El Héloué, comme ils entourent ceux de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

● **Explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Est.** – La milice chrétienne des Forces libanaises (FL), de M. Samir Geagea, a accusé les partisans de M. Elie Hobeika, ancien chef pro-syrien de cette milice, de l'attentat à la voiture piégée, qui a fait dix-sept blessés, dont un grièvement, mercredi 22 juin à Beyrouth-Est (chrétien). Un communiqué attribué à une source responsable des FL met en cause *« Elie Hobeika et ses bandes, déjà responsables de précédents attentats à la voiture piégée visant à assassiner les innocents. »* M. Hobeika, qui se trouve à Damas, avait été évincé du *« pays chrétien »* en janvier 1986 par une coalition anti-syrienne conduite par M. Geagea. *(AFP.)*

L'Iran se félicite de l'envoi de quatre parlementaires britanniques à Téhéran

Londres (*AFP, Reuter*). – Le chargé d'affaires iranien en Grande-Bretagne, M. Akhunzadeh Basti, s'est déclaré, au soir du mercredi 22 juin à Londres, *« très optimiste »* sur le succès du processus engagé par la visite d'une délégation de quatre parlementaires britanniques en Iran. Il a souligné qu'une telle mission, organisée à l'initiative de l'Eglise d'Angleterre afin *d'« améliorer les relations entre Londres et Téhéran »*, constituait *« un pas dans la bonne direction »*. *« Il s'agit d'un processus intemporel destiné à restaurer des relations entre deux pays, mais cela prendra du temps »*, a expliqué M. Basti, unique représentant iranien en Grande-Bretagne depuis le gel *de facto* des rapports entre les deux pays, en juin dernier. Il a également ajouté que, dans le cadre de ce *« processus de restauration de la confiance et du respect mutuels »*, le gouvernement iranien attendait une condamnation plus ferme de l'attitude des Irakiens dans la guerre du Golfe.

Evoquant la question des trois otages britanniques détenus au Liban, le chargé d'affaires iranien a indiqué que son pays ne contrôlait pas le groupe de ravisseurs, mais qu'il avait des contacts avec lui.

De retour d'Iran, mercredi après-midi à Londres, les quatre parlementaires britanniques ont déclaré avoir reçu des autorités iraniennes l'assurance qu'elles les aideraient à faire libérer les otages britanniques, mais qu'elles ne leur avaient donné aucune information précise.

600 incendies depuis le 1er mai

« Guerre du feu » en Israël

Dans son vingtième communiqué depuis le début de la révolte des territoires occupés, la « Direction nationale unifiée-OLP » a appelé, le mercredi 22 juin, à une grève générale le 28 juin pour marquer le 21e anniversaire de l'annexion de Jérusalem par l'Etat hébreu. Le communiqué réclame en outre la tenue d'élections municipales palestiniennes sous le contrôle de la communauté internationale. – *(Reuter)*

JERUSALEM
de notre correspondant

« Ces gens veulent nous faire retourner au désert », a lancé le premier ministre sur le ton du prophète des mauvais jours. *« Ces gens »* sont les Palestiniens, bien sûr, accusés par M. Itzhak Shamir d'être à l'origine de la série d'incendies qui *« brûlent nos arbres, nos fleurs et nos vergers »*. A l'appel de la « Direction unifiée du soulèvement », mercredi 22 juin devait être une journée de *« destruction de l'agriculture de l'ennemi »* et, selon les autorités, une dizaine de nouveaux incendies criminels ont éclaté dans la campagne israélienne.

De l'avis des officiels israéliens, la vague d'incendies s'est intensifiée ces derniers jours. Elle ne sévit pas dans les territoires occupés mais en Israël même, tout particulièrement le long de la « ligne verte », cette frontière d'avant 1967 qui borde la Cisjordanie au nord et au sud de Jérusalem.

M. David Angel, porte-parole du Fonds national juif, l'organisation chargée des forêts du pays, estime que, depuis le 1er mai, plus de six cents incendies ont détruit près de 14000 hectares de bois et cultures *« soit 5 % environ de la surface boisée et cultivée du pays »*. *« C'est énorme*, dit-il, *quand on sait que les années précédentes, la saison des incendies – juin à octobre – brûlaient à peine quelques centaines d'hectares. »* Avec cette passion pour les statistiques que les Israéliens disputent aux Américains, M. Angel nous assurait que, *« pour la seule semaine du 12 au 19 juin, cent trente-deux incendies étaient venus à bout de 2771 hectares de campagne »*.

Vergers contre oliviers

M. Angel n'a aucun doute : *« 50 % des foyers au minimum sont d'origine criminelle »* ; le gouvernement en attribue la responsabilité aux nationalistes palestiniens, qu'il s'agisse d'Arabes israéliens ou de Palestiniens des territoires venus travailler en Israël. Une trentaine de suspects ont été arrêtés, de très importantes forces de police mobilisées, appuyées par des avions d'observation qui descendent sur les feux pour les étouffer par le souffle des pales.

Mais les chiffres ne disent pas l'essentiel. Ce qui compte c'est la portée symbolique d'une bataille, qui, une fois encore, touche à la terre, éternel enjeu du conflit, et à son exploitation qui marque la volonté d'enracinement. M. Angel affirme avec lyrisme : *« Nous sommes la main qui plante, les autres sont la main qui détruit, ce n'est pas une bataille loyale. »*

M. Angel ignore sans doute l'émotion et la colère qui étreignent les paysans palestiniens lorsque l'armée israélienne arrache des champs entiers d'oliviers centenaires dans les villages de Cisjordanie – à titre de « sanction économique » – ou au nom de la sécurité (quand ils ont pu servir à cacher des lanceurs de pierres). Les vergers des uns, les oliviers des autres...

Ce nouvel épisode du conflit, écrivait le quotidien *Davar*, évoque *« les guerres des anciennes tribus qui s'affrontèrent dans la région »*. Plus prosaïquement, la plupart des commentateurs estiment que le *« débordement du soulèvement »* en Israël même devrait radicaliser sur des positions extrêmes nombre d'Israéliens jusqu'à présent peu touchés par les événements de Cisjordanie et de Gaza.

Dans les territoires, la journée de mercredi a été marquée par une grève générale à Gaza. Dans le sud du territoire, un Palestinien de vingt ans a été tué d'une balle en pleine tête lors d'un affrontement avec l'armée. En Cisjordanie, deux personnes ont été blessées par balles dans des incidents sporadiques. En somme, une journée assez semblable à celles des mois derniers.

ALAIN FRACHON.

La guerre du Golfe

Les moudjahidins affirment s'être retirés de Mehran

Les moudjahidins iraniens ont affirmé, le mercredi 22 juin, qu'ils avaient mis fin à leur offensive déclenchée dimanche dans le secteur central du front, et qu'ils s'étaient retirés de la ville de Mehran pour regagner leurs bases en Irak. Selon le bureau des moudjahidins dans la capitale irakienne, 8 000 soldats iraniens ont été tués ou blessés et 1 500 faits prisonniers au cours de cette opération. Ils estiment leurs propres pertes à 71 tués et 240 blessés.

Les médias irakiens, pour leur part, continuent d'affirmer que l'armée irakienne n'a pas participé à l'opération contre Mehran, mais se félicitent des *« victoires »* de l'armée des moutjahidins et de l'échec des *« troupes de Khomeiny »*. L'éditorialiste de l'organe du gouvernement irakien, *Al Joumhouriya*, écrit que *« la nouvelle défaite des Iraniens à Mehran démontre que le régime iranien est arrivé à un point où il n'est plus capable de se défendre »*.

L'état-major irakien affirme d'autre part que son armée a réussi à reprendre le contrôle de seize nouvelles hauteurs stratégiques dans la province de Souleiymanieh, à 300 kilomètres au nord-est de Bagdad. Depuis la mi-mars, les forces iraniennes occupent, selon Téhéran, 1 500 kilomètres carrés dans cette région, dont la ville de Halabja et plusieurs autres localités kurdes.

On estime dans les milieux bien informés de Bagdad que le prochain objectif de l'armée irakienne, après la reconquête de Fao et de Chalamcheh et la victoire de Mehran, est la libération de Halabja et d'une partie des îles Majnoun dans les marais de Howeiza, occupés par les troupes iraniennes depuis 1985.

La Syrie pourrait acheter des fusées chinoises

Le département d'Etat américain a déclaré, le mercredi 22 juin, que les Etats-Unis verraient *« avec une profonde inquiétude »* la vente de missiles chinois à la Syrie. Les militaires israéliens considèrent, selon le *New York Times*, que cela représenterait une grave menace contre la sécurité de leur pays.

Ces réactions font suite à la publication, par l'hebdomadaire *Newsweek*, d'informations faisant état de négociations en cours entre Pékin et Damas pour la fourniture de fusées sol-sol de type M-9, d'une portée de 600 kilomètres. Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a cependant affirmé que *« cette information est sans fondement »*. Il est de règle à Pékin de démentir systématiquement les informations sur les ventes d'armes chinoises à l'étranger.

Washington avait déjà protesté en 1987 lors de la vente de fusées chinoises Silkworm à l'Iran – qui ont depuis lors été déployées dans le Golfe, – puis, plus récemment, quand l'Arabie saoudite a décidé d'acheter des missiles sol-sol CSS-2 à la Chine. Cette dernière est devenue le principal fournisseur d'armes de Téhéran. Ce qui ne l'empêche pas d'exporter également vers l'Irak, mais aussi d'avoir établi une – discrète – coopération avec Israël dans le domaine de la haute technologie militaire (*le Monde* du 27 mai).

Si la Chine livrait à la Syrie des M-9, un de ses engins les plus récents et les plus sophistiqués, cela pourrait provoquer, estime *Newsweek*, *« la crise la plus grave dans les relations sino-américaines depuis dix ans »*.

Les affrontements dans les territoires occupés

Amnesty International demande une enquête sur l'« usage abusif » de gaz lacrymogènes

Amnesty International a appelé, le jeudi 23 juin, le gouvernement israélien à ouvrir une enquête *« sur l'usage abusif de gaz lacrymogènes par les forces de sécurité contre les Palestiniens des territoires occupés »*, faisant état, selon des sources médicales sur place, de la mort de plus de quarante personnes, depuis décembre dernier, à la suite de l'inhalation de ces gaz.

L'organisation de défense des droits de l'homme relève que *« les membres des forces israéliennes de défense lancent des grenades lacrymogènes dans des maisons, des hôpitaux, des écoles et des mosquées »*, alors que ce genre d'arme anti-émeutes est destiné à être employé en plein air. Amnesty rapporte que, selon le personnel de santé, la plupart des victimes sont des gens particulièrement vulnérables tels que des bébés ou des personnes âgées, ou souffrant de troubles respiratoires.

L'organisation décrit ainsi le cas de sept personnes qui seraient décédées à la suite de l'inhalation de gaz lacrymogènes. Le rapport d'Amnesty, rédigé au conditionnel, souligne toutefois que la cause exacte de la mort de chacune des personnes citées n'a pu être vérifiée de façon indépendante, les Palestiniens s'opposant aux autopsies. Celles pratiquées par les autorités israéliennes, écrit Amnesty, *« ont conclu que la mort était due à une crise cardiaque, mais aucun rapport d'autopsie n'a été remis aux familles »*. Dans ces conditions, *« peu de preuves cliniques existent montrant le lien entre les gaz lacrymogène et la mort de ces personnes »*.

Réagissant à ce rapport, l'ambassade d'Israël à Paris insiste sur le conditionnel utilisé par *Amnesty* et reprend la position dont n'a jamais varié le gouvernement israélien, à savoir qu'*« aucun cas de décès n'a pu être prouvé »*.

En Haute-Egypte

Un incendie près d'un monastère copte fait 46 morts, pour la plupart des enfants

Assiout (*AP*). – Quarante-six personnes, pour la plupart des enfants, ont péri dans l'incendie d'un village de toile installé devant un monastère près d'Assiout, a rapporté, le mercredi 22 juin, un responsable de la police. La tradition veut que ce monastère marque le point le plus méridional atteint par la sainte famille lors de sa fuite en Egypte. Les pèlerins assistaient à un festival annuel dédié à la vierge Marie.

Le feu s'est déclaré mardi soir lorsque des étincelles provenant d'un stand de fortune où l'on faisait la cuisine ont touché des tentes voisines. Les deux propriétaires du stand, tous deux coptes, ont été arrêtés. Le monastère d'Al-Mouharraq (qui signifie le monastère « brûlé » en arabe), situé à Al-Qousiyyah, au nord de la capitale provinciale d'Assiout, n'a pas été endommagé.

« Il y a eu quarante-six mort, pour la plupart des enfants qui ont péri carbonisés ou dans la panique qui a suivi. Les gens se sont rués vers la porte principale du camp. Certains enfants sont tombés et ont été piétinés », a-t-il dit, ajoutant que quinze personnes ont été blessées en tentant d'échapper aux flammes.

Environ cinquante mille personnes célèbrent la fête de la consécration de l'Eglise de la Vierge, qui se déroule du 21 au 28 juin. Au moment du sinistre, seuls environ cinq mille pèlerins se trouvaient dans le village de toile près du monastère, qui date de l'an 747, selon une inscription sur l'autel.

(Publicité)

Paris, 14 juillet 1989,
Etats Généraux Européens

ETATS-UNIS D'EUROPE

telle est la véritable célébration authentiquement politique et porteuse d'avenir du Bicentenaire de la Révolution !

En effet, dans deux Déclarations solennelles signées par la majorité absolue de ses membres, le Parlement européen demande aux Chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Hanovre les *27 et 28 juin 1988* que les membres des Parlements des douze pays de la Communauté et du Parlement européen soient convoqués en Etats Généraux européens afin d'élire le Président de l'Europe. Il demande également que le mandat constituant pour les Etats-Unis d'Europe soit confié au prochain Parlement européen élu en 1989 et que les 320 millions de citoyens européens soient consultés sur ces propositions par voie référendaire.
Le Conseil européen a le devoir démocratique de se saisir de ces décisions. La France peut jouer un rôle décisif. Le fera-t-elle ?

Le Parlement européen, seul représentant démocratique des 320 millions de citoyens européens vient d'adopter à la majorité absolue de ses membres, deux Déclarations solennelles dans lesquelles il décide notamment :
- de faire élire en juillet 1989 le Président du Conseil Européen et le Président de la Commission Exécutive de la CEE par les 6969 membres des Parlements des douze pays de la Communauté et du Parlement européen, réunis en « Etats Généraux européens » ;
- de se faire confier le mandat d'élaborer le projet d'un nouveau Traité qui soit la Constitution des Etats-Unis d'Europe, c'est-à dire de l'Union Européenne, et de l'adopter en décembre 1989 au plus tard ;
- de faire organiser un référendum consultatif de l'ensemble des citoyens européens pour l'attribution de pouvoirs constituants au Parlement européen qui sera élu au suffrage universel en juin 1989.

En outre, le Parlement européen demande la création d'une Banque centrale européenne et l'institution d'une monnaie commune à tous les pays membres de la Communauté.

Tout ceci pour que l'Europe soit finalement libérée de ses divisions en Etats nationaux qui lui empêchent d'assurer face au monde le rôle de première importance qui devrait lui revenir et qui lui manque aujourd'hui cruellement.

Le Conseil Européen - le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Européenne - qui se réunira à Hanovre ces 27 et 28 juin a la tâche institutionnelle et le devoir démocratique de débattre de ces documents et de mettre en oeuvre leurs objectifs, qui émanent des représentants légitimes des peuples européens pour que l'Europe parle finalement d'une seule voix, plus forte, plus démocratique, plus juste, à même de relever le défi du grand marché de 1992.

Car, ne nous trompons pas, sans des institutions solides et démocratiques, sans le dépassement des égoïsmes nationaux et des blocages décisionnels, sans un espace monétaire commun, l'échéance de 1992 sera celle de la jungle législative et administrative d'une Europe désespérément dépourvue de projets d'avenir.
Les Etats-Unis d'Europe, il faut les bâtir tout de suite, pour qu'il ne soit pas trop tard. Faisons-le en 1989, lorsque la France assurera la présidence de la Communauté européenne et saisissons l'occasion du bicentenaire d'une grande révolution européenne, afin que prenne corps, dans la France des libertés et des Droits de l'Homme, une Europe des citoyens, capable de maîtriser les enjeux de notre temps, de lutter unie, contre l'exclusion, la misère, le chômage, la dégradation de l'écosystème, la faim et le sous-développement, une Europe capable d'oeuvrer plus efficacement pour la paix et le désarmement dans le monde.

Il y a des évidences qui aveuglent

tant elles sont claires : il faut de toute urgence non seulement des Institutions mais aussi des partis transnationaux qui agissent au même titre que les Institutions et les partis nationaux.

Il n'est en effet aucune grande question de notre temps, aucun grave problème de notre société et de notre vie qui aient quelque chance d'être résolus dans les limites désuètes de nos Etats nationaux, chacun avec ses institutions et avec ses partis.
Actuellement, les choix fondamentaux sont déjà pris ailleurs, hors de tout contrôle démocratique. Cela vaut pour pour la défense et l'économie, pour l'information et l'énergie...
Pour cela, le Parti radical a décidé de se transformer en parti transnational et sa première initiative a été de proposer la convocation des Etats Généraux Européens, proposition qui a rassemblé la majorité absolue des membres du Parlement européen. C'est un parti qui n'entend en aucune façon se mettre en concurrence institutionnelle avec quelque parti national que ce soit. Un parti qui, en tant que tel, ne participera à aucune élection (nationale ou européenne, locale ou régionale) ou à aucun Gouvernement, et ce même si des membres de Gouvernement ou de Parlement en font partie et y militent.
Le Parti radical transnational n'est pas un parti idéologique mais un parti d'objectifs ponctuels de caractère transnational, que les inscrits se choisissent lors des Congrès annuels. C'est autour de projets concrets pour la construction des Etats-Unis d'Europe et pour la défense des droits de l'Homme, partout où ils sont menacés et bafoués que le Parti radical a décidé de s'engager durant l'année 1988.



On y adhère non pas en « en faisant la demande » mais en acquérant la carte de membre (sa seule source de financement) comme on acquiert un ticket d'autobus ou une action en bourse, en adhérant à la méthode et aux objectifs ponctuels que le Congrès s'est donné.
Evidemment l'adhésion au Parti radical non seulement consent mais dans un certain sens, suggère et favorise l'adhésion à des partis nationaux : un citoyen en effet, ne peut limiter sa propre activité civile et démocratique à des engagements transnationaux.
Ce Parti est aussi le seul, peut-être le premier parti nonviolent, d'inspiration gandhienne comme son symbole en témoigne. D'origine italienne, il a eu par le passé des Premiers Secrétaires d'autres nationalités et là où il opère, il est considéré comme le parti des droits civils.
Mais ce parti transnational ne parviendra à vivre dans les prochains mois que grâce à votre apport. Si tel est le cas, ce sera aussi, nous l'espérons, la prémisse de la naissance d'autres organisations transnationales comme celle-ci et cette nouvelle dimension de la politique nous apparaît aujourd'hui indispensable.
Cela dépend de votre inscription.

Marco PANNELLA

Pour vous inscrire ou recevoir des informations sur le Parti Radical : veuillez renvoyer ce coupon à :

Parti radical BP 649
75162 Paris Cedex 04
Tél 42 33 47 46

nom
prénom
rue n°
localité code postal
tél

Je m'inscris au Parti radical et verse..... FF (840 FF minimum) sur le compte 062 102 02 943 - C.I.C. de Paris à l'ordre de Radical ou par chèque ou virement à l'adresse ci-dessus.
Je désire recevoir de plus amples informations sur le P.R.

Minitel : 3615 code N7*C
pseudo : visiteur, mot de passe : 1234
tapez PVE + sommaire puis radical + envoi

Marco PANNELLA, Roberto CICCIOMESSERE, Giovanni NEGRI, députés européens, campagne d'information, poste 3708 du P.E.

Europe

La visite de Jean-Paul II en Autriche

Une Eglise en rébellion

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le cortège du pape ne passera pas devant le Burgtheater. Dans le grand théâtre viennois, on joue *le Vicaire*, de Rolf Hochhuth, vingt-cinq ans seulement après Paris ou l'Allemagne ! Défendant la thèse de la lâcheté de Pie XII face au nazisme, cette pièce fait à son tour scandale à Vienne. Le ministre de la culture lui-même s'est ému d'une programmation jugée pour le moins discourtoise à la veille de la visite du chef de l'Eglise catholique.

Délibérée ou non, cette mise en scène traduit surtout la véritable soif de savoir qui s'est emparé, de toute l'Autriche à la faveur de l'affaire Waldheim bien sûr et de l'abondance des colloques, cérémonies et publications liés au cinquantième anniversaire de l'Anschluss (1938-1988). L'Eglise catholique elle-même, qui représente 85 % de la population, a timidement entrepris son examen de conscience. Sur le parvis de la cathédrale Saint-Etienne, une exposition rappelle les horreurs de la période nazie.

Le pape ne pourra pas oublier les silences et les compromissions de l'épiscopat et du clergé autrichiens. Avant de prendre ses distances avec le Reich, le cardinal Theodor Innitzer avait béni l'entrée des troupes nazies à Vienne. Son successeur à l'archevêché, le cardinal Franz König, vient de déclarer : « *Avec le recul du temps, on peut sans aucun doute nous reprocher d'avoir trop peu fait pour aider les juifs, mais que puis-je répondre à cela ? Me taire (...) En tant que catholiques, nous devons reconnaître que les milieux d'Eglise ont une responsabilité, dans la mesure où ils ont ouvert la porte à un antisémitisme de nature religieuse.* »

L'Eglise a gardé une certaine neutralité dans la polémique autour de M. Waldheim. Mais on ne comprendrait rien à ce passé, pas plus qu'à la réception contestée du président autrichien au Vatican il y a un an, ou à celle du pape aujourd'hui à la Hofburg, sans se rappeler le rôle joué par l'Eglise catholique, garante traditionnelle de la continuité socio-historique de l'Autriche.

Placée successivement sous la coupe des empires ottoman, napoléonien, prussien, du Reich allemand et des armées alliées, l'Autriche n'a-t-elle pas survécu — comme la Pologne, fait-on remarquer à Vienne — en partie grâce à l'Eglise catholique ? Le « joséphisme » traduit ici l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, hier avec les princes de Habsbourg (1), ensuite avec la République. De 1922 à 1927, un évêque, Mgr Ignaz Seipel, a dirigé des gouvernements de la Ire République. Avant la deuxième guerre, le cardinal Innitzer était de fait, s'il n'en avait pas le titre, le ministre des affaires sociales. L'Eglise possède encore un très grand nombre d'écoles, de jardins d'enfants, d'hôpitaux.

Une ère nouvelle

Parce que le concile Vatican II (1962-1965), dont il a été l'un des principaux acteurs, était passé par là, le cardinal König, archevêque de Vienne pendant un long règne de trente ans (1956-1986), a inauguré une ère nouvelle de relations avec l'Etat. Il a élargi l'espace d'un catholicisme autrichien trop lié aux puissances conservatrices et au seul Parti populiste (OeVP). Il a été l'homme de la paix civile et de l'ouverture aux socialistes, aux classes intellectuelles et populaires, aux protestants, aux marxistes, aux juifs. Reçu dans les pays communistes voisins ou lointains, il a été l'« éclaireur » de l'Ostpolitik vaticane. Apôtre du désarmement, il fait encore figure à présent, dans certains milieux, d'« archevêque rouge ».

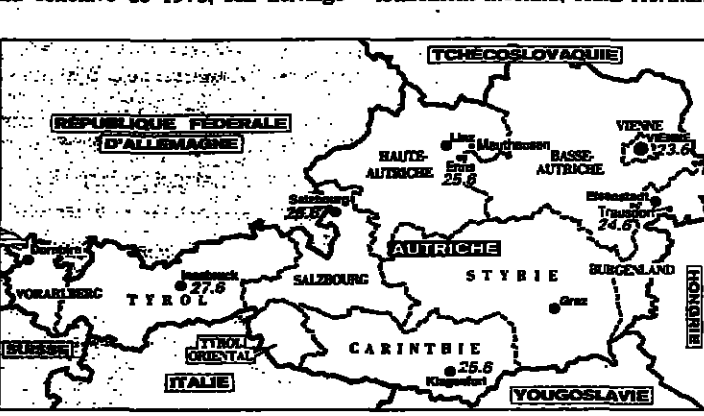
Personne ne conteste le rôle écrasant joué depuis trente ans par le cardinal König. Agé de quatre-vingt-deux ans, retiré, son prestige reste immense. Mais, paradoxe étonnant pour un homme qui a été le « grand électeur » de Jean-Paul II au conclave de 1978, son héritage semble aujourd'hui s'effilocher et sa stratégie bloquée. Appuyée sur une politique de nominations d'évêques conservateurs, une nouvelle ligne de « restauration » théologique et pastorale semble mise en œuvre par le Vatican. Elle soulève des protestations dont l'écho atteindra le pape au cours de ce voyage.

Que s'est-il passé ? Pendant que le cardinal voyageait, son Eglise subissait des coups qui n'ont pas épargné d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la France. Hémorragie du nombre des fidèles : trente mille catholiques cessent chaque année de payer l'impôt ecclésiastique. Chute de la fréquentation de la messe du dimanche, passée de 30 % en 1980 à 18 % en 1986. Crise des vocations : on a ordonné 55 prêtres en 1986 en Autriche, soit trois fois moins qu'en 1956 (168).

Il faudrait ajouter la baisse d'audience des facultés de théologie, l'effondrement de la situation financière de l'Eglise, le laxisme moral dont l'épiscopat se serait rendu complice en défendant trop mollement l'encyclique *Humanae Vitae* sur la contraception (2).

Effrayés enfin par le dialogue du cardinal König avec ses voisins communistes, les milieux catholiques conservateurs ont sonné l'alarme. On ne fait plus mystère aujourd'hui à Vienne, au sein même de la hiérarchie, des pressions exercées auprès du nonce, Mgr Michele Cecchini, et jusqu'au Vatican par l'Opus Dei, l'Ordre de Malte, des groupes de dévotion mariale et la droite catholique du Parti populiste, dont les porte-parole sont MM. Andreas Khol, directeur de l'Académie politique, et Schambeck, président du Conseil fédéral. Le cardinal de curie autrichien Aloïs Stickler aurait seulement joué le rôle de « *boite à lettres* », mais, dans une interview à l'hebdomadaire *Profil*, il est allé jusqu'à dire que « *la foi en Autriche est distribuée à tarif réduit* ».

Cette tentative de déstabilisation de la « politique König » produit ses effets en moins d'un an (mi-1986, mi-1987). Trois mille personnes sont consultées pour le choix d'un nouvel archevêque à Vienne. Des noms sont proposés. Mais aucun n'est retenu par Rome qui, le 16 juillet 1986, jette son dévolu sur un bénédictin totalement inconnu, Hans-Hermann Groer, directeur de la Légion de Marie et d'un centre de pèlerinage marial. Son prédécesseur lui-même aurait été mis devant le fait accompli.



Le pape ne devait passer qu'une demi-journée, le 23 juin, à Vienne. Dès le vendredi 24, il se rendra dans le Burgenland, à Trausdorf, pour l'une des rencontres les plus attendues de ce voyage, avec près de cent mille catholiques hongrois et croates venus en voisins. Le soir, il ira au camp de concentration de Mauthausen près de Linz, puis rencontrera la conférence épiscopale à Salzbourg. Jean-Paul II voyagera ensuite à travers les différents diocèses autrichiens : à Linz et à Klagenfurt le samedi 25 juin ; à Salzbourg, le dimanche 26 et à Innsbrück le lundi 27 juin.

Un peu plus tard, contre l'avis unanime de la conférence épiscopale, soucieuse de la neutralité de l'Autriche, le vicariat aux armées est élevé par Rome au rang d'un évêché. Le troisième coup de massue survient le 7 mars 1987. « *C'est en me promenant dans ma voiture que j'ai appris la nomination de Mgr Kurt Krenn comme nouvel auxiliaire de Vienne*, raconte un évêque de la ville. *Je me suis senti désavoué.* »

Professeur de théologie à l'université de Regensburg (Bavière) — celle du cardinal Ratzinger — Mgr Kurt Krenn était soupçonné de carriérisme et connu pour ses prises de position vigoureuses en matière de morale sexuelle et conjugale. Le jour de sa consécration, le 26 avril, la police doit porter à bout de bras ce petit homme rond et trapu pour le conduire dans sa cathédrale Saint-Etienne, dont l'entrée est barrée par des manifestants allongés par terre.

Des pétitions circulent dans toutes les paroisses de Vienne et sont transmises au pape par dix-neuf doyens sur vingt-quatre. Mgr Florian Küntner, ancien collaborateur du cardinal König, fait exprès le voyage de Rome le 4 mai 1987 : « *Au Chili, très Saint-Père*, dit-il à Jean-Paul II, *vous venez de prêcher pour le dialogue. Sachez qu'à Vienne, celui-ci n'existe pas.* » Aujourd'hui encore, des groupes comme Kirche ist Gemeinschaft (Eglise est communauté) ne décolèrent pas devant cette relève conservatrice de l'épiscopat.

Y aurait-il eu méprise ? C'est l'avis de plusieurs observateurs à Vienne. *Dans ce pays, le concile* avait été appliqué en douceur, le latin maintenu par endroits. Peu de prêtres étaient partis et peu de séminaires fermés. « *Nous n'avons pas de théologiens. Comment aurions-nous pu connaître une crise comme celle de l'Eglise néerlandaise ?* », ironise le sociologue Reinhold Knoll. « *La centrale des pompiers à Rome a été alertée*, explique le théologien Zulehner. *Ils ont arrosé partout, mais on s'est aperçu qu'il n'y avait pas d'incendie. En revanche, les dégâts des eaux sont énormes.* »

Deuxième évangélisation

Beaucoup ne croient pas, aujourd'hui en Autriche, à cette fin de l'ère König. La plupart des cadres et des orientations demeurent. Avec ses cinq cent mille membres, *la puissante Action catholique* du professeur Schulmeister veille sur l'héritage. Le nouvel archevêque, cardinal depuis le 28 mai dernier, et le maire socialiste de Vienne s'entendent « *comme deux tourtereaux* ». Mgr Groer a été le premier à rencontrer le grand rabbin Paul-Chaïm Eisenberg, le 26 octobre 1986, et à son tour il commence des voyages vers l'Est.

Le climat a cependant changé. Le nouvel homme fort de la hiérarchie autrichienne, bientôt président de la conférence épiscopale, multiplie les sermons sur... la Vierge Marie. « *Il parle comme un curé de campagne* », dit un porte-parole officiel. Les intellectuels catholiques, comme Erika Weinzierl, Anton Pelinka, Reinhold Knoll se disent mal à l'aise.

Quant à Mgr Krenn, il ne cache rien de son programme de restauration d'« *une identité catholique forte* ». « *Le joséphisme s'est traduit en Autriche*, nous dit-il, *par une sorte d'humanisme vague et de relativisme, d'où il ressort que les valeurs sont interchangeables.* » Pour lui, « *les évêques sont là pour obéir au pape* » et il est urgent que s'opère « *une sorte de stabilisation interne de l'Eglise d'Autriche* ». Déjà, il a créé une aumônerie universitaire parallèle, dirigée par un prêtre de l'Opus Dei qu'il a nommé.

Après la Hollande, l'Autriche serait-elle un nouveau laboratoire de cette « *deuxième évangélisation* » que Jean-Paul II entend mener, avec ses hommes, dans les chrétientés épuisées d'Europe occidentale ? On le dit. A plus long terme, l'inquiétude de certains milieux catholiques vient d'abord de l'effacement du rôle de l'Autriche, hier encore plaque tournante de l'*Ostpolitik* du Vatican. Rien ne se faisait sans le cardinal König. Rome traite directement, à présent, avec Moscou, Varsovie, Prague et Budapest. Or toute forme de collaboration, même conflictuelle, des autorités catholiques avec les gouvernements communistes réveille en Autriche de vieilles peurs...

HENRI TINCQ.

(1) Joseph II (qui a régné de 1765 à 1790) s'était particulièrement attaché la collaboration de l'Eglise.

(2) Une déclaration faite à Mariatrost, près de Graz, par les évêques, le 25 juillet 1968, estimait que les catholiques qui ne respectaient pas l'encyclique n'étaient pas pour autant au ban de l'Eglise.

URSS : la crise dans le Caucase

« Hypnose de masse » à Stepanakert
selon la « Pravda »

La *Pravda* continue de manifester son inquiétude à l'égard de la situation dans le Haut-Karabakh, qu'elle juge « *de plus en plus tendue* » : le correspondant de l'organe du PC soviétique a ainsi évoqué, dans un article publié jeudi 23 juin, « *l'hypnose de masse* » qui continue de jeter les gens dans les rues de Stepanakert, dans d'incessants meetings et manifestations.

Les autorités ne parviennent pas à venir à bout de la grève, qui paralyse depuis plusieurs semaines le chef-lieu de cette région enclavée dans la république d'Azerbaïdjan. « *Les travailleurs des usines et administrations ne sont pas prêts à reprendre le travail tant qu'on n'aura pas résolu la question du Haut-Karabakh* », écrit la *Pravda*. « *Dans plusieurs villes, y compris au Haut-Karabakh, l'armée a pris position. Il semble que la situation ne pourrait être pire.* »

Tout cela, explique le journaliste de la *Pravda*, est le résultat d'une vaste manipulation de la population, à majorité arménienne : « *J'ai vu le désespoir dans les yeux des gens mis dans l'impasse par les organisateurs des troubles. Beaucoup sont conscients de l'absurdité de cet auto-épuisement, mais ils ne peuvent rien faire : les choses sont allées trop loin.* »

Les fauteurs de troubles se réclament donc abusivement de la « perestroïka », qu'en réalité ils mettent en danger : « *Des déclarations démagogiques se cachent sous les slogans de « perestroïka ». Mais lorsque le travail de la région est pratiquement paralysé, cela aide-t-il la « perestroïka ? »*, demande la *Pravda*.

A Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a affirmé mercredi que le calme régnait à Bakou, la capitale azerbaïdjanaise. Mais, a-t-il précisé, un problème de logement s'est créé pour les Azéris venus de Massis, dans le sud-est de l'Arménie, où des affrontements interethniques avaient fait seize blessés la semaine dernière. Une commission gouvernementale azerbaïdjanaise a été mise sur pied à cet effet. M. Guerassimov n'a pas été en mesure de fournir de chiffres sur le flot de réfugiés.

Par ailleurs, selon le dissident Alexandre Podrabinek, rédacteur en chef du bulletin indépendant *Express-Khronika*, quelque cinq mille Tatars de Crimée ont entamé dans le sud de la Russie une grève illimitée pour obtenir le rétablissement d'une république autonome de Crimée, dont ils ont été chassés par Staline.

Toujours dans le sud de la Russie, à Kouïbychev, plus de dix mille personnes ont manifesté mercredi 22 juin pour réclamer le limogeage du chef du Parti communiste de la région et l'annulation des mandats de délégués à la dix-neuvième conférence fédérale du parti, qui s'ouvre le 28 juin à Moscou. Selon M. Iouri Mitiounov, membre de l'Union démocratique, une organisation illégale, six mille membres du PC ont signé une pétition en ce sens.

Enfin, l'agence Tass a annoncé que la milice prendrait des mesures « *fermes* » contre les manifestations non autorisées qui seraient organisées pendant la durée de la conférence du PCUS. Un responsable de la milice de la capitale soviétique a mis en garde les divers groupes informels, refuzniks et Tatars de Crimée contre toute velléité de manifestation à cette occasion.

RDA

La conférence sur les zones dénucléarisées a été émaillée d'incidents

Plus d'un millier de personnes, venues d'une centaine de pays, ont participé du 20 au 22 juin à Berlin-Est à un grand « show » organisé par le gouvernement est-allemand en faveur de la création de zones dénucléarisées. La plus forte délégation était venue d'Allemagne de l'Ouest, représentée notamment par M. Egon Bahr, expert du parti social-démocrate sur les questions de sécurité. M. Uwe Ronneburger, vice-président du groupe parlementaire libéral et Mme Petra Kelly pour les Verts.

Cette conférence destinée à mettre en valeur les initiatives de la RDA en matière de désarmement est loin cependant d'avoir répondu à l'attente de ses organisateurs. Les partis frères n'avaient délégué que des personnalités de second rang, mais surtout elle a été émaillée d'une série d'incidents qui ont pesé sur son déroulement.

A la veille de son ouverture officielle, la sécurité d'Etat avait écarté de force des équipes de télévision ouest-allemandes et cassé une partie de leur matériel alors qu'elles filmaient un rassemblement de jeunes amateurs de rock près du mur, ce qui a suscité de vives protestations du gouvrnement ouest-allemand. Puis le représentant du parti social-démocrate suédois, M. Ericson, dont les Allemands de l'Est se réclament volontiers sur les questions de désarmement nucléaire en Europe, a claqué la porte de la conférence pour protester contre le refus des organisateurs de lui donner la parole. Il avait préparé une intervention critique où il devait demander aux autorités de démolir le mur « *qui divise la ville de Berlin en deux* ».

La grand majorité des participants, dont les représentants du SPD et des Verts ouest-allemands, ont approuvé l'appel de la conférence pour la création de zones dénucléarisées. Cependant, Mme Petra Kelly, député des Verts, a regretté le refus de laisser parler M. Ericson et vivement protesté contre le fait qu'elle ait été empêchée de rencontrer des représentants du mouvement pacifiste indépendant est-allemand, qui n'avaient pas *été invités à participer aux travaux*. — *(AFP.)*

RFA

La Bundespost piégée par le colonel Kadhafi

BONN
de notre correspondant

Les postes fédérales ouest-allemandes avaient cru faire une bonne affaire en signant un contrat avec Les Nouvelles Editions pour une vie meilleure. Cinq mille voitures jaunes qui parcourent les villes et villages de la République fédérale devaient être pourvues d'un bandeau publicitaire signalant à la population l'existence de cette maison d'édition. Cela devait rapporter l'équivalent de plus de 4 millions de francs à une Bundespost dont le déficit est chronique...

Le mercredi 22 juin, à leur grande confusion, les responsables de la publicité de la poste se voyaient dans l'obligation d'annuler le contrat. Les Nouvelles Editions pour une vie meilleure n'ont, en effet, qu'un seul ouvrage à leur catalogue : le Livre vert du colonel Kadhafi, qui rassemble en cent quatre-vingts pages la philosophie du dirigeant libyen, accessible maintenant pour la modeste somme de 9,80 deutschemarks (environ 33 F français) au lecteur allemand.

Le diffuseur de la pensée du maître de Tripoli, M. Heinz Weifenbach, avait déjà défrayé la chronique à l'automne dernier. En tant que président de l'équipe de hockey sur glace d'Iserlohn, il avait trouvé une solution pour sortir le club de ses graves difficultés financières : la publicité pour le Livre vert sur le maillot des joueurs. La fédération ouest-allemande de hockey avait alors interdit cette forme de sponsorisation, jugée contraire aux statuts qui interdisent toute publicité politique dans les enceintes des stades. Comme à la même époque, la fédération ouest-allemande de football avait empêché un club de Hambourg de faire figurer sur les maillots des joueurs une réclame pour les préservatifs, les deux *« interdits de pub »* pourraient peut-être s'arranger...

LUC ROSENZWEIG.

● **POLOGNE : chiffres définitifs des élections du 19 juin.** — Le taux de participation aux élections locales du 19 juin en Pologne a été de 55,01 %, un chiffre encore inférieur à celui de 56 % annoncé le soir même. Le taux le plus bas a été enregistré à Gdansk, fief du syndicat dissous Solidarité : 27,5 %. Par ailleurs, une grève a paralysé pendant plus de deux heures mercredi 22 juin les transports en commun de Szczecin. Les employés ont repris le travail après avoir obtenu la réintégration de deux de leurs collègues licenciés. — *(Reuter, AFP.)*

Le sort de la minorité hongroise en Transylvanie

Echange de lettres entre le PC roumain et le PC hongrois

Les partis communistes roumain et hongrois viennent d'échanger des *lettres sur le problème* de la minorité hongroise en Roumanie, a annoncé, le mercredi 22 juin, l'agence de presse officielle hongroise MTI.

L'annonce de cet échange de lettres, dont la date n'est pas précisée, intervient quelques jours après celle du projet de visite officielle du nouveau numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, en Roumanie. M. Grosz doit se rendre à Bucarest « *dans les deux mois qui viennent* », avait-on annoncé officiellement le 12 juin. La dernière rencontre hungaro-roumaine au sommet remonte à 1977.

Cette reprise de contact fait suite à une grave détérioration des relations entre Budapest et Bucarest, due au sort de la minorité hongroise, forte de près de deux millions de personnes, en Transylvanie (Roumanie). L'assimilation forcée de ces magyars, alliée à la dramatique dégradation du niveau de vie en Roumanie, a poussé plus de dix mille Roumain de souche hongroise à se réfugier en Hongrie, créant une situation sans précédent en Europe de l'Est. La Hongrie est particulièrement inquiète du plan d'aménagement du territoire roumain qui prévoit la destruction de 7000 villages dont les habitants seront rassemblés dans des « *centres agro-industriels* ». Les syndicats hongrois (SZOT) ont adressé mardi aux syndicats roumains une lettre de protestation à ce sujet.

Dans sa lettre citée par MTI, le PC roumain accuse la Hongrie de présenter « *de façon déformée la politique roumaine* ». Le PC hongrois répond qu'il attache « *une importance immuable à la situation générale de la minorité hongroise* ». — *(AFP.)*

La dépouille de Bela Bartok transférée des Etats-Unis à Budapest

La dépouille du compositeur hongrois Bela Bartok a été exhumée, le mercredi 22 juin, au cimetière de Ferncliff, à Hartsdale, dans l'Etat de New-York, en présence de quelque cent cinquante personnes, pour être transférée en Hongrie. Cette décision avait été prise par ses fils, Peter Bartok, soixante-quatre ans, qui vit en Floride, et Bela, soixante-dix-huit ans, qui habite Budapest. Bela Bartok reposera au cimetière Fakrasret de Budapest, aux côtés de son épouse et de sa mère.

Le cercueil doit être embarqué samedi à New-York à bord du paquebot *Queen-Elizabeth-II*. Après une cérémonie officielle à son arrivée en Grande-Bretagne, le navire débarquera le cercueil en France, à Cherbourg, d'où il partira par la route, à travers la France, l'Allemagne et l'Autriche, jusqu'à la Hongrie, où il sera inhumé le 7 juillet.

Des concerts et récitals seront donnés à l'occasion du transfert de la dépouille de Bela Bartok, notamment par l'Orchestre de Paris, sous la direction du chef d'origine hongroise Sir Georg Solti.

Bela Bartok, né en 1881, était arrivé aux Etats-Unis en 1940 à l'occasion d'une tournée. Surpris par la seconde guerre mondiale, il était resté dans ce pays jusqu'à son décès des suites d'une leucémie en 1945. — *(AFP.)*

Diplomatie

Une publication du GRIP

« Mémento défense-désarmement 1988 »

Parmi les nombreuses publications qui font chaque année le point sur les questions stratégiques, le *Mémento défense-désarmement* du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix, Bruxelles) se distingue par quelques différences (1).

Les auteurs eux-mêmes — de nationalités et d'horizons politiques divers — se donnent pour objectif « *soit de nuancer certaines perceptions, soit d'éliminer quelques mythes tenaces, parfois savamment entretenus par l'un ou l'autre bord* ». Il en résulte des analyses, des appréciations, qui ne sauraient par définition faire l'unanimité ni d'un bord ni de l'autre, mais incitent souvent à une réflexion sur des problèmes aujourd'hui de haute actualité.

Dans son édition 1988, l'ouvrage est en outre riche d'une documentation solide sur les forces en présence, de textes officiels (traités, rapports), de chronologies enfin qui en font un utile instrument de travail et de référence.

A. J.

(1) GRIP, 33, rue Van Hoorde, B 1030, Bruxelles. Diffusion : 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, 264 p., 98 F.

Politique

Présidence

La façade du Palais-Bourbon est propre comme *un sou neuf pour la rentrée parlementaire.* Le ravalement est terminé. Ne manquent que les colossales statues qui veillent d'ordinaire sur l'Assemblée. Elles gisent, débitées en tranches, à côté de l'accès du public. Elles seront prochainement remplacées par des copies en résine plus résistantes aux outrages du temps.

La législature s'est ouverte le jeudi 23 juin, comme il est de tradition, avec l'élection du président de l'Assemblée nationale. Le célèbre « perchoir » était convoité par M. Jacques Chaban-Delmas, *qui fait un peu figure de propriétaire des* lieux (six élections à son actif), par son jeune challenger, M. Laurent Fabius, et par M. Georges Hage (PCF, Nord).

Dans l'hémicycle, les parlementaires sont répartis pour l'occasion non en groupes, mais par ordre alphabétique. Les cent trente-deux « bleus » de la cuvée 1988 ont fait connaissance avec leurs *« anciens » sous la coupole de verre. Après le tradi*tionnel discours d'ouverture du doyen d'âge, M. Edouard Frédéric-Dupont (app. RPR, Paris), quatre-vingt-cinq ans, un bureau composé des six plus jeunes élus devait être constitué pour veiller au bon déroulement du vote.

Le scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale se déroule à bulletin secret à la tribune. Si personne ne recueille la majorité absolue aux deux premiers tours, la majorité relative suffit au troisième tour.

L'élection de M. Fabius semblait, à l'ouverture, ne *faire de doute pour personne.* Elle devrait être acquise dès le second tour grâce aux voix des élus communistes. Le PCF attend, en retour, un abaissement du nombre des députés à partir duquel on peut composer un groupe parlementaire (vingt au lieu de trente).

La fonction de président de l'Assemblée nationale confère à son détenteur un *rôle* politique de première importance. Quatrième personnage de l'Etat (derrière le chef de l'Etat, le président du Sénat, le premier ministre), l'occupant de l'hôtel de Lassay détient un réel *pouvoir, notamment* pour le bon déroulement du travail législatif voulu par l'Hôtel Matignon.

Il est *obligatoirement* consulté par le chef de l'Etat en cas de dissolution de l'Assemblée nationale ou lors de l'utilisation de l'article 16 qui permet au président de la République de disposer de pouvoirs *exceptionnels* pour faire face à des circonstances très graves. Il nomme également trois membres du Conseil constitutionnel et deux de la CNCL. Il peut également saisir le Conseil constitutionnel en cas de désaccord avec le gouvernement sur l'irrecevabilité d'une proposition ou d'un amendement.

C'est le président de l'Assemblée qui préside le Congrès (députés et sénateurs) lorsque celui-ci se réunit.

La pression barriste bouscule l'UDF

L'UDF semble aller, de jour en jour, de plus en plus mal : le virus de la division s'y propage partout. Après avoir réussi durant des années à demeurer à l'écart des querelles constantes entre ses composantes, son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale paraît ne plus pouvoir résister à la pression barriste. Après le schisme centriste, les confessions successives de M. Raymond Barre et les nouvelles professions de foi des députés barristes, son président, M. Jean-Claude Gaudin, va éprouver beaucoup de difficultés à conserver toutes ses ouailles dans la même chapelle. Les centristes devaient tenir, le jeudi 23 juin, avant la séance de rentrée, la première réunion signant officiellement l'acte de naissance de l'Union du centre.

Au vu de tout ce qui se passe et se trame, M. Pierre Méhaignerie ne cachait pas, mercredi, sa satisfaction d'avoir pris son envol le premier. *« Non, je ne regrette rien »*, confiait-il. Le matin, M. Barre avait annoncé comme prévu sa décision de s'apparenter à ce nouveau groupe. Par cette décision, il entend *« manifester son accord avec l'initiative qui doit contribuer à la formation d'une force libérale, sociale et européenne »*. Avec cette précision appuyée à l'adresse des « ayatollahs » giscardiens et léotardiens : *« M. Barre souhaite aussi manifester sa sympathie à des amis qui viennent d'être l'objet de critiques aussi injustes que déplacées. »* Du baume sur les plaies et bosses des centristes, qui se voient même débordés sur leur gauche par l'ancien premier ministre, lequel, conformément à ce qu'il avait déclaré entre les deux tours des élections législatives, a rappelé qu'il apporterait *« son soutien au gouvernement socialiste toutes les fois qu'il le jugera nécessaire au pays »*. Pour l'heure, deux de ses proches seulement ont accepté de mettre leurs pas dans les siens : M. Jean-Pierre Soisson et Mme Christine Boutin, qui, eux aussi, ont finalement opté pour l'apparentement à l'Union du centre.

Les autres barristes ont, semble-t-il, préféré la salle de transit, le temps de vérifier l'efficacité du groupe CDS et le mode d'organisation interne du groupe UDF de M. Gaudin. A l'origine, avec M. Charles Millon, de la constitution de *« l'entente libérale, sociale et européenne »*, annoncée mercredi, M. Pierre-André Wiltzer, directeur de cabinet de M. Barre, a expliqué après la réunion du groupe UDF, qui fut plutôt houleuse, que *« cette initiative parlementaire de la base n'était pas une opération dirigée contre les uns ou les autres »*. Que cette entente, *« qui n'a pas de parrain »*, n'aura pas non plus de président mais un secrétariat chargé d'organiser tous les quinze jours une réunion de travail sur les textes législatifs en discussion. M. Wiltzer a encore précisé qu'une trentaine de députés avaient déjà adhéré à cette entente : une quinzaine de barristes du PR, une dizaine de députés adhérents directs, plus six ou huit députés CDS qui hésitent pour le moment à rejoindre le groupe CDS autonome.

L'ironie des léotardiens

Toutes ces déclarations apaisantes n'ont pas été suffisantes pour dissiper toutes les apréhensions de leurs collègues. Certains y voient une arme antigiscardienne. D'autres, une rampe de lancement pour un nouveau parti barriste. En tout cas, ces députés barristes auront pu vérifier tout de suite l'opportunité de leur entreprise. Destinée à pourvoir les postes du bureau de l'Assemblée nationale, la réunion, mercredi après-midi, du groupe UDF s'est mal passée. Après concertation l'avant-veille avec les responsables des différentes composantes de l'UDF, M. Gaudin a proposé à ses amis la candidature de M. André Rossinot à la vice-présidence de l'Assemblée, poste qui était convoité par le barriste Pascal Clément. Les barristes n'ont apprécié ni la procédure (sans vote), ni cette candidature du président de l'une des composantes de l'UDF. *Un barriste* averti en vaut maintenant deux.

Irritation des barristes, ironie des léotardiens. *« Cette entente prouve au moins que les centristes pouvaient rester avec nous. On peut tout faire à l'UDF : une association des bébés phoques ou des orphelins de Barre. »* A deux pas, adepte volontaire de la méthode Coué, M. Gaudin tentait de minimiser toutes ces affaires. *« Il est normal que toutes les sensibilités s'expriment »* ne se lassait-il pas de répéter.

Le charme des « transcourants »

Toute cette journée de mercredi, M. Valéry Giscard d'Estaing est resté relativement discret. Jeudi matin devait se tenir un nouveau bureau politique de l'UDF préparatoire à la réunion du conseil national du 30 juin. Une nouvelle fois, l'ancien président de la République et futur président de l'UDF *devait tenter de calmer le jeu sur* la base de la transaction proposée par le PS à l'Assemblée nationale. La présidence de la commission des affaires étrangères pour lui-même, la présidence de la commission des affaires sociales pour le centriste Jacques Barrot.

L'idée, ensuite, de la constitution d'un intergroupe devait resurgir avec cette solution à l'amiable d'une présidence tournante, alternativement confiée à M. Jean-Claude Gaudin et à M. Pierre Méhaignerie. Autant d'arrangements qui cependant ne cachent pas le véritable problème de fond qui reste posé à toute l'UDF : son comportement vis-à-vis du gouvernement. Point soulevé opportunément par la déclaration officielle des signataires de l'entente souhaitant *« se tenir à égale distance de la complaisance et de l'obstruction systématique. »* Une position que partagent les rénovateurs « séguinistes » du RPR et les centristes de l'UDC, et qui pourrait donc laisser augurer de certains rapprochements par delà les clivages traditionnels RPR-UDF. La droite va, à son tour, découvrir... les transcourants !

DANIEL CARTON et PIERRE SERVENT.

POINT DE VUE

Le rassemblement de tous les modérés

par Bruno DURIEUX
député du Nord (Union du centre)

La décision prise par le CDS de créer un groupe parlementaire est exploitée sans retenue par certains spécialistes de l'intoxication et des manipulations médiatiques. Comme il y a trois mois avec la fameuse affaire, déjà tombée dans l'oubli, de la cantonale de Lille-*Ouest, on voudrait faire passer ce* choix pour une explosion thermonucléaire dans le ciel de l'union de l'ex-majorité.

Quelle est la réalité ?

Un simple groupe parlementaire que nous souhaitons assortir de la *création d'un intergroupe* UDF *et* d'un comité de liaison UDF-RPR. Qui peut sérieusement soutenir que l'on cherche à « balkaniser » la majorité, alors que la création de ce groupe a été expressément voulue dans le maintien de nos alliances électorales ? Le dit-on du Sénat, où l'opposition est organisée depuis des années comme elle le sera, demain, à l'Assemblée ?

Pourquoi cette initiative ?

Il faut d'abord mettre fin à un artifice : l'UDF comme cartel électoral a *fait ses preuves ; il faut la préserver.* Mais l'UDF, comme force politique, ne parvient pas à s'imposer. La récente campagne pour l'élection présidentielle l'a montré une nouvelle fois. L'UDF est une formation hétérogène. Le groupe autonome du centre tend à remédier à cette situation en favorisant l'expression d'une de ses composantes, sans mettre pour autant en cause l'alliance électorale. Les menaces proférées à cet égard par certains membres du PR laissent planer un doute sur la logique, sinon sur la sincérité, de leur attitude.

Il faut ensuite entreprendre la recomposition politique de l'ex-majorité. Cet objectif s'impose comme une évidence. Le seul débat qui vaille porte sur la manière de procéder.

Ne nous trompons pas sur le constat de la situation présente : la majorité triomphante de mars 1986 a subi un double et grave échec, à l'occasion des deux consultations politiques majeures que sont l'élection présidentielle et les élections législatives.

Les uns proposent de fondre en un seul les deux corps de bataille qui viennent d'être défaits. C'est, me semble-t-il, une solution qui ne va pas au fond des choses et qui ne garantit pas de renouer avec le succès.

D'autres souhaitent la transformation de l'UDF en un véritable parti politique qui occuperait le centre. C'est ne pas tenir compte du fait que l'UDF est trop hétérogène pour constituer une authentique force politique, même composée en courants.

La recomposition du paysage politique ne peut se faire sur la base de structures anciennes. Nous avons besoin d'une force politique nouvelle.

Deux attitudes possibles

Cette force doit exprimer la volonté d'ouverture et de rassemblement manifestée par les Français lors des deux dernières consultations nationales ; volonté que, par commodité, on qualifiera de centriste. Elle implique le rassemblement de tous les modérés, de tous ceux qui refusent les positions extrêmes et qui sont fidèles aux principes qui fondent la démocratie libérale, sociale, de tous ceux qui sont convaincus que la construction européenne constitue la seule perspective historique pour la France. Ces « centristes » se trouvent aujourd'hui au CDS, mais aussi au PR, au RPR, au PSD, chez les radicaux et même au PS.

Le groupe parlementaire de l'Union du centre s'inscrit dans ce projet comme une première étape. C'est la raison pour laquelle il suscite tant de résistance dans certains milieux de l'ex-majorité.

Ceux-ci tentent d'en masquer la finalité réelle en insinuant que ce groupe n'est que le préliminaire d'une alliance du CDS et du PS. Ils entretiennent ainsi une confusion regrettable entre la question de la recomposition de l'ex-majorité et la question — bien distincte — de la définition d'une majorité de gouvernement.

La première engage l'avenir à moyen et long terme du courant démocrate, libéral et social ; la seconde concerne la capacité à gouverner le pays.

La première se pose aux responsables de l'ex-majorité ; la seconde se pose au *président* de la République, conformément à la lettre et à l'esprit de la Constitution de la Ve République.

Le président de la République, qui a été élu sur une attitude (l'ouverture et le rassemblement) et non sur un programme, a retrouvé sa légitimité. Mais, dans l'état actuel des choses, il est contraint de constituer un gouvernement minoritaire, car le PS, et c'est heureux, n'a qu'une majorité relative à l'Assemblée nationale.

Dès lors, deux attitudes sont possibles pour l'ex-majorité : mener un combat frontal, conduire une guerre d'usure, pratiquer la surenchère pour empêcher le gouvernement d'agir.

Ce serait une satisfaction pour les idéologues et les esprits partisans. Ce serait une catastrophe pour notre pays. Ce serait enfin s'enfermer dans un piège, comme nous l'avons fait en 1986 en acceptant la cohabitation. Les Français, il ne faut pas en douter, sanctionneraient cette attitude dès que l'occasion s'en présenterait. Cette occasion pourrait être une dissolution de l'Assemblée, dissolution qui, d'ici un an, sera de nouveau à la discrétion du président de la République.

La seconde attitude consiste à mener une opposition constructive et à rechercher loyalement les conditions qui permettraient à la France d'être gouvernée. Ces conditions ne peuvent pas être déterminées aujourd'hui, faute de connaître les intentions concrètes du président de la République et de son gouvernement sur les questions majeures qui se posent au pays : éducation et formation, politique économique, fiscalité des entreprises et des particuliers, sécurité et immigration, pour ne citer que celles-là.

Il faut attendre les actes. Quoi qu'il en soit, la pratique de l'ouverture — *car c'est de cela qu'il s'agit* — exige de chacun la fidélité à ses convictions, le refus de toute compromission et, surtout, la volonté de servir l'intérêt supérieur du pays.

La recherche d'une ouverture réelle et constructive contrariera certaines ambitions et certains calculs politiques personnels. On verra fleurir les procès d'intention, la désinformation organisée, les manœuvres d'intimidation, les campagnes de calomnies. Tout cela a d'ailleurs déjà commencé ! Peu importe, pour ceux qui sont déterminés à défendre leurs idées et à servir la France.

La naissance de « l'Entente libérale sociale et européenne »

« A égale distance de la complaisance et de l'obstruction »

L'Entente parlementaire libérale, sociale et européenne a été constituée à l'Assemblée nationale le mercredi 22 juin. Elle devrait regrouper une trentaine de parlementaires barristes de l'UDF. Les premiers signataires de cette entente ont rendu public un texte rendant compte des objectifs essentiels de leur démarche. Les signataires de la présente motion attachent le plus grand prix à ces trois principes :

« Le groupe UDF doit incarner au sein de l'Assemblée une force politique libérale et sociale qui, vis-à-vis du gouvernement nommé par M. François Mitterrand, se tienne à égale distance de la complaisance et de l'obstruction systématique, et qui reste avant tout fidèle à ses convictions fondamentales et aux engagements pris devant ses électeurs.

» Le groupe UDF doit chercher à assurer son unité et donc refuser tout ce qui tendrait à le mettre au service, non des idéaux qui sont les siens, mais de l'influence de fractions ou de stratégies personnelles, quelles qu'elles soient.

» Le groupe UDF doit accepter et pratiquer en son sein un débat libre et ouvert, afin qu'aucun de ses membres ne puisse avoir le sentiment de se voir imposer des décisions prises ailleurs.

» Les signataires de ce texte entendent défendre ces principes avec la même loyauté, la même détermination et le même désintéressement que ceux qu'ils ont montrés au service de leurs idées à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives.

» Dans cette perspective, l'« entente libérale, sociale et européenne » s'assigne pour objectif d'assurer au sein du groupe UDF la mise en œuvre des orientations prioritaires indispensables à la solution des problèmes du pays : la rénovation de notre système d'éducation et de formation, le développement de l'emploi par l'investissement et la recherche, la promotion d'une politique familiale, le renforcement de la solidarité au sein de notre société, notamment en faveur des « exclus », l'impartialité de l'Etat, la constitution d'une confédération européenne puissante.

» Les députés membres de cette entente parlementaire se donnent aussi pour mission de maintenir des liens étroits avec leurs collègues qui, appartenant à d'autres groupes de l'Assemblée, ont défendu avec eux hier et continuent de défendre aujourd'hui les mêmes valeurs républicaines et adhèrent à une même conception de la société française. »

Nouveaux venus, nouveaux élus

M. Patrick Ollier



Il est des frontières invisibles qui séparent l'ombre de la lumière. Au pied de l'hémicycle, dans ces antichambres où se pressent les conseillers des éminences de la République, vous n'êtes rien. De l'autre côté d'une ligne, qui n'est même pas inscrite au sol, vous êtes tout. Vous avez pu gagner ces rangées de fauteuils rouges, où seuls peuvent pénétrer les députés de la République française. Franchir cette barrière impalpable est le rêve de bien de ces jeunes gens qui pour servir un ministre se croient promis aux plus hautes destinées. Patrick Ollier vient d'y parvenir, après des années d'efforts.

Finies, pour lui, ces nuits entières passées au pied de la tribune à surveiller, pour le compte du président Jacques Chaban-Delmas, que tout se déroule comme il convient. Finis ses mots discrets échangés avec un minis*tre têtu pour lui suggérer, fermement*, d'accepter que la séance soit levée avant que la discussion ne s'emmêle dans les fatigues de l'aube. Finis ces appartés avec quelques députés de l'opposition pour les convaincre de ne pas profiter d'une majorité physique passagère. Finies ces montées au « perchoir » pour rappeler au vice-président de service les souhaits du président de l'Assemblée nationale. Patrick Ollier est — enfin — de l'autre côté. A son tour d'être cajolé par ses successeurs, conseillers ministériels ou présidentiels : il a rejoint ses amis, *ses « élèves » dans la cohorte de* ceux qui ne conseillent pas mais qui votent.

Car malgré son âge (il est né le 17 décembre 1944), Patrick Ollier est un vieux de la politique. Très tôt orphelin de père, il trouve une compensation en s'engageant politiquement. La participation, la troisième voie entre le capitalisme et le marxisme pronées par les gaullistes de gauche le séduisent. A seize ans, il fonde, dans son lycée d'Aix-en-Provence, l'Action étudiante gaulliste, puis en 1965, avec Alain Carignon et quelques autres, l'Union des jeunes pour le progrès, la terrible UJP que les dirigeants des mouvements gaullistes ne réussiront jamais à maintenir tout à fait dans le rang. Il y eut, un temps, comme adjoint un certain Michel Barnier ; il y fit adhérer un autre jeune étudiant d'Aix-en-Provence, Philippe Séguin.

Militant à seize ans, il rêve à vingt ans d'une sage carrière de *professeur d'économie. Mais la* politique est une drogue. En 1969, Jacques Baumel, nouveau secrétaire d'Etat de Jacques Chaban-Delmas, propose à ce jeune accrocheur d'entrer dans son cabinet. Depuis, Patrick Ollier n'a plus quitté ce monde étrange, si ce n'est du temps du socialisme triomphant, pour un passage chez Jean-Marc Vernes, ce banquier si amical pour les gaullistes. De Baumel à Dijoud, en passant par Messmer, toujours il s'occupe des relations politiques et parlementaires de « ses » ministres, mais avec un attachement et une fidélité toute particulière pour Jacques Chaban-Delmas. Cela ne l'empêche pas de tenter sa propre chance. D'abord chez lui, à Aix, où de malheureux concours de circonstances permettent à d'autres de profiter de son travail. Puis comme « *dauphin* » de Jacques Baumel, mais la patience n'est pas sa principale vertu. Enfin, à partir de 1985 dans les Hautes-Alpes, ce département de gauche déserté par la droite qu'il avait déjà labouré, en 1974, pour Paul Dijoud, alors élu de Briançon.

Après trois ans de travail méthodique sur le terrain, le voilà donc élu, ayant réussi *« son examen de passage individuel »* qui lui permet de faire de la politique pour lui-même. Avec un modèle pour les Hautes-Alpes : *ce qu'a* fait Michel Barnier en Savoie. Avec une ambition à Paris : profiter de ce qu'il est un de ceux qui connaissent le mieux le fonctionnement du Parlement pour jouer un grand rôle, car, dit-il, *« ma génération arrive partout au pouvoir »*. A condition que Bernard Pons la laisse exprimer.

THIERRY BRÉHIER.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mermaz

Rassembler

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est déclaré, le mercredi 22 juin, sur RTL, favorable à *« une ouverture avec tous ceux qui peuvent se reconnaître dans les propositions des socialistes et dans les projets du gouvernement »*, mais il a souligné qu'*« elle ne peut pas se faire dans le brouillard »*. *« Je crois que ce sera à nous, sur des projets de loi, par exemple, de prendre des initiatives »*, estime M. Mermaz, qui a cité le revenu minimum d'insertion, au sujet duquel *« on doit pouvoir rassembler au-delà de la gauche »*. Il en va de même, selon lui, pour le budget de la France pour l'éducation nationale, pour la formation, pour la recherche scientifique.

M. Mauroy

Confusion

M. Pierre Mauroy a déclaré, le mercredi 22 juin, sur Europe 1, que choisir des ministres au sein de l'opposition *« n'aurait pas de sens »*, car *« l'opposition entre la majorité et l'opposition est une nécessité »*. Selon le premier secrétaire du PS, *« l'ouverture, c'est un climat, mais, aussi, une volonté de s'ouvrir à la société civile »*. *« Il n'est pas question de mettre au gouvernement des contraires »*, a-t-il ajouté, faisant allusion à la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing de constituer un gouvernement moitié PS et moitié URC. *« L'ouverture politique avec M. Giscard d'Estaing, c'est la confusion la plus totale »*, a déclaré M. Mauroy.

Politique

Nommé secrétaire général du RPR

M. Juppé devra faire face à une situation délicate

Un bref communiqué a annoncé, le mercredi 22 juin, que M. Chirac avait nommé M. Alain Juppé secrétaire général du RPR en remplacement de M. Jacques Toubon qui, la semaine précédente, avait remis son mandat à la disposition du président du RPR.

La décision de celui-ci – qui prend quelques jours de repos à Quiberon et qui ne devait revenir à Paris jeudi que pour participer à la désignation du président de l'Assemblée nationale – intervient ainsi au lendemain de l'élection de M. Bernard Pons à la présidence du groupe parlementaire RPR. La passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau secrétaire général a eu lieu jeudi au siège du RPR rue de Lille. Ainsi, un fidèle de M. Chirac remplace un autre fidèle à la direction du mouvement, tout comme la veille, le fidèle Bernard Pons avait succédé au non moins fidèle Pierre Messmer.

Mais s'il peut y avoir des nuances dans l'allégeance, il peut aussi exister des différences dans les caractères qui peuvent changer le comportement des hommes dans les mêmes postes.

M. Juppé, après avoir servi pendant dix ans M. Chirac à Matignon et à la mairie de Paris, avait acquis la notoriété en devenant, en 1986, ministre délégué au budget, et une plus grande maîtrise en dirigeant la campagne présidentielle du premier ministre. Ce normalien, agrégé de lettres, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, a peu à peu abandonné la rigidité distante du savant technocrate et du rédacteur de discours et de programmes en se frottant au corps électoral pour devenir conseiller de Paris en 1983, député européen en 1984 et député à l'Assemblée nationale en 1986 et en 1988. Cofondateur des Clubs 89, ancien secrétaire national du RPR pour le redressement économique et social, il va devoir désormais redresser une situation compromise.

La « machine » RPR successivement dirigée depuis 1976 par MM. Jérôme Monod, Alain Devaquet et Bernard Pons, était passée en novembre 1984 dans les mains de M. Toubon, au nom d'un certain rajeunissement. Quatre ans plus tard, il cède la place à M. Juppé, de quatre ans son cadet (il est né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan). Mais si le RPR a pu « sauver les meubles » aux élections législatives de 1986, il n'a pas réussi à remplir son contrat deux ans après : faire élire à l'Elysée son président. Sans doute la responsabilité de cet échec – et il le reconnaît lui-même – incombe-t-elle d'abord au candidat, à ses choix de 1986 et à son comportement comme premier ministre. Mais une part non négligeable en revient aussi, estime-t-il, au RPR lui-même et à l'équipe qui était chargée de le diriger. La baisse du militantisme, la fuite de certains cadres et adhérents vers les barristes ou vers le Front national, les fédérations négligées, ont progressivement entraîné un grippage de la « machine ».

Une doctrine fluctuante, des choix politiques mal expliqués, des adversaires ménagés ou des alliés abandonnés, un langage inadapté, trop abstrait et technocratique, ont fait chuter la foi. Les carences de la direction nationale et l'activité trop dispersée, d'un secrétaire général trop remuant ont permis à certaines baronnies locales de s'affirmer, parfois en s'opposant : tel est le procès fait à M. Toubon. C'est donc à ces maux que M. Juppé devra s'attaquer. Il n'ignore pas cependant qu'il ne suffira pas de rétablir une situation ancienne. Car en douze ans, le RPR a profondément changé. Le capital important qu'il représente encore – six millions de voix sur le nom de M. Chirac le 24 avril dernier – n'est plus la propriété exclusive d'un seul porteur de parts.

L'élection du président du groupe parlementaire a révélé au grand jour l'existence de tendances parfois antagonistes. Le dogme gaullien de l'infaillibilité du chef n'est plus admis sans murmures. M. Juppé, que l'on a parfois rangé parmi les « hommes de Balladur », n'a pourtant pas toujours eu avec l'ancien ministre d'Etat des relations sans nuages. De même, en 1984, il avait souhaité que le RPR se renouvelle et se rajeunisse en procédant à un profond *« remaniement de son propre gouvernement »*. Exprimant à sa façon le sentiments de la jeune génération qui comprenait, notamment, MM. Noir, Barnier, Séguin, Carignon, il avait été sévèrement rappelé à l'ordre par M. Chirac (*le Monde* du 12 septembre 1984). Devenu ministre il avait, l'année dernière encore, tenté brièvement l'esquisse d'une « bande à Juppé » avec les plus jeunes membres du RPR du gouvernement pour ne pas laisser le monopole de l'imagination à la « bande à Léo » Aujourd'hui le député du XVIII[e] pense que le renforcement de l'opposition passe notamment par un resserrement des liens avec la génération des quadragénaires du Parti républicain. Il devra aussi tenir compte de la séduction qu'exerce auprès de certains cadres et militants un homme comme M. Charles Pasqua et de l'influence toujours grande de M. Balladur.

Il ne peut donc s'agir désormais pour le nouveau secrétaire général du RPR de faire marcher au pas cadencé une troupe homogène et silencieuse, mais de faire manœuvrer harmonieusement les éléments complémentaires d'une armée diversifiée et de lui redonner une âme. Rude tâche !

ANDRÉ PASSERON.

Réuni le 12 juillet

Le comité directeur du PS devra réaffirmer le refus de toute « dérive centriste »

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni le mercredi 22 juin, a fixé au samedi 2 juillet la réunion du comité directeur qui devra procéder, après l'élection de M. Pierre Mauroy au poste de premier secrétaire, et après la formation du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard, attendue d'ici là, à la désignation des nouveaux membres du bureau. Le comité directeur sera saisi, en outre, d'un projet de déclaration réaffirmant la *« volonté de rassemblement »* des socialistes, en écartant les *« confusions »* et les *« combinaisons avec la droite »*.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a indiqué que cette déclaration se référera à la motion adoptée au congrès de Lille, en avril 1987. Celle-ci affirmait que l'élection présidentielle devait *« permettre de dégager une majorité de progrès, ouverte à tous ceux qui refusent la politique réactionnaire de la droite »*, en précisant : *« Il est exclu de construire cette majorité par une négociation avec tel ou tel parti de l'actuelle coalition de droite. (...) Après 1988, il n'y aura ni dérive centriste, ni résurrection de la troisième force. »*

Au cours de la réunion du bureau, M. Mauroy a dénoncé comme *« extravagante »* la proposition faite par M. Valéry Giscard d'Estaing, le 20 juin, sur Antenne 2, de former un gouvernement d'union nationale PS-URC. *« La volonté de M. Giscard d'Estaing est de brouiller le débat politique, mais il y a une majorité, à l'Assemblée nationale, face à une droire morcelée »*, a indiqué M. Queyranne. Il a ajouté que la notion d'union nationale n'est concevable *« que dans des cas de crise grave ou de danger de guerre, ce qui n'est, évidemment, pas le cas actuellement »*.

M. Pons conteste que l'Assemblée nationale puisse valablement se réunir

M. Bernard Pons, nouveau président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a brusquement convoqué la presse le mercredi 22 juin, en fin de journée pour faire part, en son nom et en celui de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, d'une *« simple observation de bon sens »* : *« La convocation de l'Assemblée nationale pour ce jeudi 23 juin n'est pas régulière. »* Rien de moins !

L'ancien ministre constate en effet *« une incohérence entre la décision de convoquer l'Assemblée nationale et l'application de l'article 12 de la Constitution »*. Celui-ci dispose dans son paragraphe 3 que *« l'Assemblée nationale se réunit de plein droit le deuxième jeudi qui suit son élection »*. Or, remarque M. Pons, *« une législature ne peut commencer que lorsque les élections ont eu lieu et sont terminées. Et puisque dans deux circonscriptions électorales, celles de la Polynésie française, le deuxième tour des élections législatives se déroulera le dimanche 26 juin, on ne peut pas dire que dès le 23 juin l'Assemblée nationale soit élue, ni qu'elle puisse procéder à la désignation de son président »*.

Le député de Paris ajoute que *« la loi et la tradition républicaine veulent qu'un maire ne soit élu que lorsque le conseil municipal est au complet et qu'il en aille de même pour un conseil général, un conseil régional ou toute autre assemblée »*. Il présente aussi deux autres arguments : si le président de l'Assemblée est élu avec une seule voix de majorité, alors que celle-ci peut changer avec l'arrivée de deux nouveaux députés, quelle sera la légitimité de ce président ? De même, insiste-t-il, il est contraire aux principes de la République de priver les élus de la Polynésie de briguer un poste au bureau de l'Assemblée nationale, puisqu'ils arriveront trop tard au Palais-Bourbon.

[M. Pons pose un réel problème de droit puisque l'Assemblée nationale ne sera pas au complet avant le 26 juin. Il y a cependant deux précédents : en 1967, l'Assemblée nouvellement élue s'était réunie alors que le député de la Côte des Somalis n'avait pas encore été désigné. Il en fut de même en 1981, avec le cas du député de la 1[re] circonscription de Polynésie. Aucune objection n'avait alors été soulevée. On peut, en effet, considérer que l'esprit de la Constitution se réfère à l'élection de la quasi-totalité des sièges. Mais il s'agit là d'un argument sans grande valeur juridique. La réunion de l'Assemblée étant « de droit » et organisée par la Constitution – et non convoquée par décret du président de la République, – aucun recours n'est possible devant aucune juridiction. La seule possibilité d'action réside dans le pouvoir discrétionnaire du président de la séance du jeudi 23 juin – c'est-à-dire le doyen d'âge – qui peut décider de suspendre la séance et la renvoyer au lendemain du 26 juin. Mais faudrait-il encore, à partir de cette date, rouvrir les délais constitutionnels, c'est-à-dire prévoir la première prochaine séance pour le jeudi 7 juillet, et le déroulement de la session « de droit » jusqu'au 21 juillet.]

Dans la 11[e] circonscription du Val-de-Marne

Les principaux adversaires de M. Marchais renoncent à saisir le Conseil constitutionnel

Un recours, au moins, a été déposé devant le Conseil constitutionnel par un candidat à l'élection législative dans la 11[e] circonscription du Val-de-Marne. M. Michel Chouasne qui a obtenu 142 voix (0,38 %) sous l'étiquette Science et amour, s'élève dans sa requête contre l'inégalité qui, selon lui, a frappé les candidats pendant la campagne électorale. Mais, les deux principaux adversaires de M. Georges Marchais, le rocardien Pierre Zemor, et le gaulliste, Serge Dubreuil, ont renoncé à saisir la haute juridiction.

Candidat du PS, M. Zemor qui affirmait ne pas s'être désisté après le premier tour, devant le secrétaire général du PCF, mais, *« devant la fraude »*, a été dissuadé d'intenter une action devant le Conseil constitutionnel par M. Pierre Mauroy lui-même. Le premier secrétaire du PS a reçu le conseiller de M. Michel Rocard, à Matignon, le mardi 21 juin, pour lui faire comprendre qu'une telle démarche n'était *« pas opportune »* et qu'elle risquait d'avoir des *« effets néfastes »*. M. Zemor, qui est, par ailleurs, contesté dans la fédération socialiste du Val-de-Marne, s'est donc incliné devant les intérêts supérieurs du parti alors qu'il avait envisagé, avec le soutien de plusieurs dizaines de militants, de déposer un recours.

Pas plus que M. Zemor, M. Dubreuil, candidat du RPR, ne donnera suite à son intention première de se retourner vers le Conseil constitutionnel. Seul opposant à M. Marchais, au second tour, il explique sa décision par le fait qu'un trop grand écart de voix (10 963) le sépare du dirigeant communiste. M. Dubreuil estime que c'était au candidat socialiste à faire la démarche du recours. *« Il souhaitait que je fasse ce travail à sa place pour conserver les voix communistes »*, précise M. Dubreuil. Ajoutant que c'est M. Zemor *« qui était visé par la fraude du premier tour »* et non pas lui, il fait remarquer qu'il a atteint son objectif : *« C'est la première fois depuis 1978*, déclare-t-il, *que Georges Marchais qui, comme ce fut encore le cas cette année, bénéficiait du désistement en sa faveur du candidat socialiste, avait un candidat contre lui au second tour »*.

Une série de bizareries avait été relevées par un membre de la commission de contrôle électoral de la commune de Villejuif, M. Gabriel Plisson, des témoignages écrits et oraux avaient été receuillis dans cette onzième circonscription du Val-de-Marne, et *le Monde* a mis en évidence une multitude d'anomalies dans le déroulement du scrutin (*le Monde* du 22 juin). Assesseur socialiste dans un bureau de vote d'une municipalité communiste de la banlieue parisienne, M. Paul Thibaud, directeur de la revue *Esprit* a porté de graves accusations de fraude.

Dès mercredi soir, des militants socialites faisaient part de leur déception devant l'attitude de leur parti, la jugeant incompréhensible.

O. B.

Pour les élections municipales

La Commission européenne demande aux Etats membres d'accorder le droit de vote aux ressortissants de la CEE

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

Dans le cadre de la réalisation de l'Europe des citoyens, la Commission de la CEE a demandé, le mercredi 22 juin, aux gouvernements membres d'accorder le droit de vote aux ressortissants des Douze pour les élections municipales. Commentant le projet de l'exécutif communautaire, M. Ripa di Meana, commissaire chargé du dossier, a déclaré : *« Il est grand temps de répondre sur le terrain aux tentations d'exclusion qui se manifestent dans certains pays. »*

Même si l'opération envisagée ne concerne pas tous les immigrés, il s'agit dans l'esprit de Bruxelles d'effectuer une première percée sur un sujet particulièrement sensible. Ainsi il est proposé de faire participer au scrutin un étranger au terme d'un séjour égal à la durée d'un mandat municipal.

En d'autres termes, un Espagnol ou un Portugais pourra voter pour l'élection des conseillers de Paris s'il réside depuis six ans dans cette ville.

Pour être éligible, l'immigré devra habiter sa commune pendant la durée de deux mandats municipaux, quitte aux autorités du pays d'accueil de décider un délai plus court. En France, il sera donc au maximum de douze années.

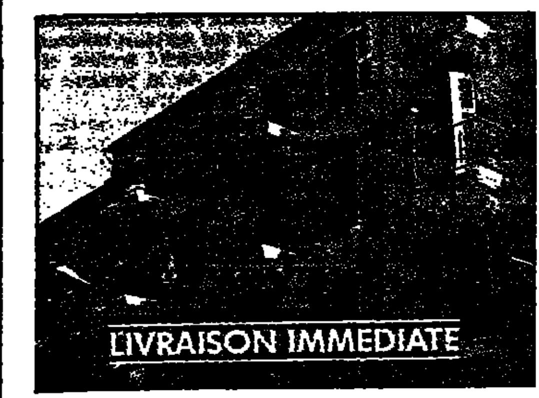
Toutefois, afin de tenir compte des contraintes touchant à la souveraineté nationale, la qualité de conseiller municipal ne conférera pas le titre de « grand électeur » (comme par exemple pour la désignation de sénateurs français).

En outre, lors des deux premiers scrutins d'application de la directive, les Etats seront autorisés à limiter le nombre des élus non nationaux à 25 % du collège municipal.

La Commission prévoit aussi une disposition particulière pour le Luxembourg, où les immigrés (seulement portugais) atteignent 24,4 % de la population totale. Il est prévu, en outre, de ne pas appliquer dans ce pays la législation envisagée pour les premières élections municipales. Après le grand-duché, l'Etat membre qui accueille le plus de ressortissants communautaires est la Belgique (6 %).

Actuellement, seuls quatre pays accordent le droit de vote aux étrangers pour les élections municipales : Danemark, Irlande, Pays-Bas, Grande-Bretagne.

MARCEL SCOTTO.







Politique

Difficiles négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les délégués du FLNKS attendent du gouvernement des garanties sur l'accession du territoire à l'indépendance dans les cinq ans

Les négociations élargies sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie prévues dans le « cadre de discussion » fixé le 15 juin sous l'autorité du premier ministre devaient commencer, avec la participation des délégations du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) et du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste), le jeudi 23 juin, en fin d'après-midi, à l'hôtel Matignon, après que M. Michel Rocard aurait participé à l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale. Une incertitude subsistait toutefois sur la participation du président du RPCR, M. Jacques Lafleur, qui était souffrant mercredi.

A Nouméa, les formations anti-indépendantistes d'extrême droite ont protesté contre le fait de ne pas avoir été conviées à ces conversations. Le secrétaire fédéral du Front national, M. Guy George, qui avait refusé de s'entretenir avec la « mission du dialogue » envoyée sur place par le gouvernement, a notamment déclaré : *« Il est hors de question pour nous de laisser MM. Lafleur et Tjibaou procéder au partage des dépouilles de la Calédonie française agonisante sans faire entendre notre voix. »*

Dans la région de Ponérihouen, sur la côte est du territoire, la tension reste vive depuis l'assassinat, le 7 juin, d'un broussard européen. Indépendantistes et « loyalistes » s'y observent l'arme au poing et ont échangé, ces jours derniers, quelques coups de feu.

Côté indépendantiste, le FULK (Front uni de libération kanak, composante du FLNKS), dont le chef, M. Yann Céléné Uregei, est en conflit personnel avec les autres dirigeants de la coalition nationaliste depuis son éviction du poste de « ministre des affaires étrangère » pour cause de zèle pro-libyen, a estimé que M. Tjibaou n'avait pas été « *mandaté dans les règles* » avant de se rendre dans la capitale.

A Paris, deux des membres de la « mission du dialogue », Mgr Paul Guiberteau, recteur de l'Institut catholique, et le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, ont évoqué, mercredi, au cours d'une réunion de presse, leur récent séjour dans le territoire.

« *Nous avons insisté*, a souligné Mgr Guiberteau, *sur la nécessité d'un rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie et sur celle, pour la métropole, de reprendre en main, pour un an ou deux, la totalité des pouvoirs de façon à éviter que le pouvoir soit exercé par une ethnie sur l'autre, afin de permettre la mise en place de structures plus définitives.* »

« *Les jeunes Canaques qué nous avons rencontrés n'ont plus aucune confiance dans la parole de l'Européen,* a expliqué le pasteur Stewart. *Ils nous ont fait comprendre qu'ils étaient la génération sacrifiée.* »

S'il faut souhaiter que les négociations sur la Nouvelle-Calédonie aboutissent à un compromis acceptable pour toutes les communautés du territoire, il ne faut pas se faire d'illusion : les délégués du mouvement indépendantiste, conduits par M. Jean-Marie Tjibaou, et ceux de la majorité conservatrice locale, représentée par M. Jacques Lafleur, continuent, certes, de faire preuve de bonne volonté, et les médiateurs du gouvernement déploient des trésors de patience et d'imagination, mais il sera très difficile de conclure le processus engagé par un accord total. Un accord partiel serait déjà un succès.

Le précédent de Nainville-les-Roches, en juillet 1983, invite à la prudence.

Il y a cinq ans, le bilan de la « table ronde » organisé à l'initiative du secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, était apparu porteur d'espérance. Au terme de plusieurs jours de négociations ininterrompues, dans un château de l'Essonne, MM. Lafleur et Tjibaou avaient avalisé un relevé de décisions qui illustraient spectaculairement le rapprochement des points de vue. Le gouvernement proclamait « *l'abolition du fait colonial* » et soulignait que l'exercice du « *droit à l'autodétermination* » était l'« *une des vocations de la France* ». Les caldoches reconnaissaient « *la légitimité du peuple kanak* » en tant que « *premier occupant du territoire* » et admettaient son « *droit inné et actif à l'indépendance* ». Les indépendantistes, encontrepartie, acceptaient que l'exercice de l'autodétermination soit ouvert également aux « *victimes de l'Histoire* », c'est-à-dire aux authentiques Caldoches, leur critère pour la reconnaissance de la légitimité des Calédoniens d'origine européenne étant la naissance sur le territoire d'au moins un ascendant direct.

MM. Lemoine et Lafleur avaient tenu une conférence de presse commune pour mieux souligner la portée du plan accepté par le RCPR et le FLNKS. Après une phase de transition marquée par la mise en place d'un statut provisoire d'autonomie interne un référendum d'autodétermination devait, six ans plus tard, en 1989, parachever le dispositif.

On connait la suite. En novembre 1984, le « chef de guerre » du FLNKS, Eloi Machoro, l'un des acteurs de la « table ronde » de Nainville-les-Roches, sonnait le glas des espérances en déclenchant un mouvement insurrectionnel commencé par le « boycottage actif » des élections régionales qui devaient faire entrer ce plan en application. L'état-major indépendantiste avait eu le sentiment d'avoir été floué puisque, jusqu'au dernier moment, le gouvernement s'était refusé à lui donner satisfaction sur la réduction du corps électoral appelé à participer au futur scrutin d'autodétermination.

C'est ce sujet qui risque, une fois encore, d'empêcher la conclusion d'un accord. Car pour la délégation du FLNKS, dont la composition est révélatrice d'une grande détermination (MM. Yeiwéné Yeiwéné, Edmond Nekiriaï et surtout M[lle] Caroline Machoro, sœur cadette de l'ancien secrétaire général de l'Union calédonienne tué par le GIGN en janvier 1985, se sont forgés une réputation d'intransigeance), les négociations de l'Hôtel Matignon n'auront de valeur que si elles lui garantissent l'accession de la « Kanaky » à l'indépendance, sur la base d'un calendrier précis et d'un compromis électoral qui permette de formaliser cet objectif. Pour les dirigeants du FLNKS, tout le reste est littérature. Si les événements dramatiques de ces derniers mois pèsent sur les débats ce ne sera pas, de leur côté, dans le sens d'éventuelles concessions.

En outre, il paraît d'ores et déjà acquis que les dirigeants du FLNKS n'arrêteront pas leurs décisions avant d'en avoir référé à la base militante du mouvement indépendantiste au cours d'une prochaine « convention » réunie sur le territoire.

M. Rocard à Nouméa ?

Le retour, dans l'immédiat, à un régime d'administration directe du territoire par l'Etat, préconisé par la « mission du dialogue », ne soulève pas d'objection majeure. Le RPCR et le FLNKS y voient l'assurance d'un retour au calme sous l'arbitrage du pouvoir central.

De même, ni les indépendantistes ni leurs adversaires ne voient d'inconvénient à ce que le gouvernement propose, le cas échéant, pour verrouiller l'avenir, comme il l'envisage, de faire « *acter* » l'éventuel accord par l'ensemble des Français, plutôt que par le Parlement, en organisant « *dans les six mois* » un référendum national qui solenniserait l'engagement de la France à l'égard des communautés du territoire.

En revanche, les discussions préparatoires ont déjà mis en évidence, ces jours derniers, l'existence de sérieuses divergences entre le gouvernement et le RPCR mais surtout entre le gouvernement et le FLNKS, et pas seulement sur la composition du corps électoral qui se prononcerait lors d'un nouveau scrutin d'autodétermination accepté par tous, contrairement à celui du 13 septembre 1987 boycotté parcifiquement par les indépendantistes.

Selon le schéma gouvernemental, cet autre référendum local, aurait lieu dans dix ans. Le temps pour les deux camps d'apprendre à mieux coexister dans un territoire partagé en trois ou quatre « provinces » autonomes dirigées, les unes par les amis de M. Lafleur, les autres par ceux de M. Tjibaou. Or, le FLNKS n'en démord pas : à supposer qu'un arrangement soit conclu sur la composition du corps électoral il ne saurait être question, référendum national ou pas, qu'un tel référendum d'autodétermination ait lieu au-delà de la législature actuelle c'est-à-dire au-delà de cinq ans pour ne pas prendre le risque d'un changement de majorité en métropole.

Les dirigeants indépendantistes en font une question d'autant plus centrale qu'ils savent que le rapport de forces électoral leur restera défavorable pendant encore quelques années. Leurs études, établies à partir de plusieurs paramètres (taux de fécondité de la communauté canaque, gel de l'immigration, vote indépendantiste à 80 % chez les Mélanésiens) montrent, en effet, qu'un référnedum organisé en 1998 sur les mêmes bases qu'en 1987 ne garantirait pas l'accession à l'indépendance. D'où l'exigence renouvelée d'une redéfinition du corp électoral.

Les délégués du FLNKS retiennent, en fait, sur ce dossier, trois hypothèses de travail. Une hypothèse maximaliste : seul le peuple canaque participerait à la consultation, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU datée du 14 décembre 1960 sur « *l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux* ». Une position ouverte : limiter la résidence en Nouvelle-Calédonie à vingt ou vingt-cinq ans. Une formule intermédiaire, celle de Nainville-les-Roches : réserver le droit de vote aux Canaques et aux « *victimes de l'histoire* », ce qui exclurait la plupart des Calédoniens installés sur place depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et notamment depuis le « boom » du nickel des années 50.

Sans parler des multiples « *gestes immédiats* » que le FLNKS attend du gouvernement : remise en chantier des réformes abandonnées à partir de mars 1986 (résurrection des Officies foncier et culturel), remise en cause des « *rentes de situation européennes* », nomination d'un « *contrôleur à l'immigration* », nomination de Canaques à des postes de responsabilités publisques, grâce pour les prisonniers politiques, etc.

Autant dire que M. Michel Rocard devra faire des miracles s'il veut pourvoir sceller lui-même les bases d'une réconciliation historique entre les uns et les autres, comme il envisage de le faire en se rendant personnellement en Nouvelle-Calédonie, dès cet été, pour y prêcher la paix civile et exalter l'esprit de tolérance.

FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT

POINT DE VUE

Au nom de notre mère

par Myriam et Philippe Heurtaux

GENS de Nouvelle-Calédonie, sachez que nous sommes les deux enfants de Simone Heurtaux, l'enseignante qui fut assassinée, le 8 avril 1985, sur votre territoire, victime de ce que vous appelez un « caillassage », entre Houaïlou et Bourail.

Dans peu de temps, à Paris, vont être jugés devant la cour d'assises des mineurs les deux jeunes Canaques soupçonnés de ce crime. Et aujourd'hui nous voulons vous dire que ce procès ne comptera pas pour nous. Car à nos yeux vous partagez tous, collectivement, la responsabilité de cet acte ignoble.

Notre mère n'a malheureusement pas été la seule victime de vos peurs, de votre inconséquence, de votre adhésion passive ou active à la violence. Nous voulons dire que les dirigeants politiques de tous les partis en présence partagent cette responsabilité car c'est de leur voix qu'ils ont soutenu des propos belliqueux, c'est par la virulence de leurs discours qu'ils ont convaincu des enfants et des esprits naïfs que la guerre civile était déclarée, qu'on pouvait tuer presque impunément et que la justice pouvait être bafouée, comme l'a montré le scandaleux procès de la tuerie de Hienghène dont le prix est payé de nouveau par le sang versé.

Gens de Nouvelle-Calédonie, notre mère était une femme pacifiste, prompte au dialogue, tolérante. Elle savait écouter, se remettre en question ; elle s'efforçait toujours de comprendre l'Autre et de faire taire la peur que celui-ci inspire en chacun de nous. C'est avec cette foi en le meilleur de l'être humain qu'elle a enseigné à ses élèves, pendant vingt-sept années, et si nous en jugeons par les poèmes que lui ont dédiés ceux de Poindimié après sa mort, par l'hommage poignant que lui ont rendu ses nombreux amis, alors son message, que nous avons fait nôtre, peut recevoir votre compréhension.

Nous voulons nous adresser plus particulièrement à la jeunesse de Nouvelle-Calédonie. Il ne faut pas qu'elle puisse croire au recours à la violence, qui ne résout jamais rien, qui décime aveuglément les vies humaines et ne laisse derrière elle qu'un paysage dévasté et des souffrances sans fin. Nous lui demandons de tout tenter pour faire cesser ces affrontements. Nous pensons que les jeunes peuvent trouver en eux le courage que leurs aînés n'ont pas, celui d'aller vers l'Autre, vers cet Autre qui nous est différent.

Obligez vos tuteurs et vos parents à ouvrir les yeux ! Souhaitent-ils donc tant ce bain de sang vers lequel les événements semblent vouloir les pousser ?

A vous, jeunes gens de Nouvelle-Calédonie, nous demandons d'agir afin que de nouvelles morts soient évitées, et elles peuvent l'être par votre courage, votre vigilance, votre bon sens. Par votre détermination, surtout, à pousser ceux qui dirigent les partis de ce pays à négocier coûte que coûte, même si cela doit être long, même si cela leur déplaît, même s'ils invoquent mille raisons pour vous convaincre que c'est impossible à cause de l'autre. Dites-leur qu'ils ont le devoir de réussir à trouver un terrain d'entente, que ce serait un autre crime d'échouer.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 22 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **MESURES RELATIVES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et prorogeant les exonérations de cotisations de Sécurité sociale liées aux contrats de qualification.

Ce projet de loi prolonge jusqu'à la fin de l'année l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale pour l'embauche d'un jeune bénéficiant d'un contrat de qualification.

Il tire également les conséquences de l'accord signé le 30 décembre 1987 par les partenaires sociaux sur le financement de l'UNEDIC. A cette fin, il précise les cas dans lesquels l'Etat ou les régions prennent en charge la rémunération des demandeurs d'emploi qui suivent des stages agréés de formation professionnelle.

● **RECONDUCTION DE MESURES EXCEPTIONNELLES DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Le ministre délégué chargé de la santé et de la protection sociale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la reconduction du prélèvement sur certains revenus au profit de la Sécurité sociale et de l'augmentation de la retenue pour pension des fonctionnaires.

Parallèlement est renouvelée par décret l'augmentation de 0,4 % et de 0,2 % du taux des cotisations d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse.

● **CONVENTION FISCALE ENTRE L'ÉTAT ET LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Le ministre délégué chargé des départements et des territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant approbation de la convention fiscale entre l'État et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● **LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité routière.

Avec 14 % d'accidents corporels et 18 % de tués de plus qu'au cours de la même période de 1987, le bilan des quatre premiers mois de 1988 est très préoccupant.

Les préfets viennent de recevoir des instructions pour intensifier les contrôles routiers et mettre en œuvre avec rigueur la suspension du permis de conduire. Les contrôles de vitesse et d'alcoolémie au volant seront multipliés. Il sera également fait appel à une plus grande responsabilité des conducteurs : une nouvelle campagne nationale de sensibilisation débutera dès aujourd'hui.

● **LE DÉROULEMENT DU PROGRAMME ARIANE**

Le ministre des postes et télécommunications et de l'espace a commenté devant le conseil des ministres la réussite du lancement d'Ariane 4, intervenu le 15 juin.

Le programme Ariane 4, dont la construction a été décidée à la fin de 1981, est une étape importante de la politique spatiale de l'Europe, dans laquelle la France joue un rôle déterminant.

L'exploitation de ce nouveau lanceur plus perfectionné et plus puissant renforce de manière considérable la position commerciale de la société Arianespace dans un monde où la concurrence devient plus vive. Le carnet de commandes du lanceur porte d'ores et déjà sur un montant de 15 milliards de francs.

● **LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EURÊKA DES 15 ET 16 JUIN A COPENHAGUE**

Le ministre délégué chargé de la recherche a présenté au conseil des ministres les résultats de la conférence Eurêka qui a réuni à Copenhague, les 15 et 16 juin, les ministres représentant les dix-neuf pays participants et le vice-président de la Commission des Communautés européennes.

Le programme Eurêka, dont l'objectif est de stimuler en Europe la coopération industrielle sur des projets de haute technologie, progresse avec succès.

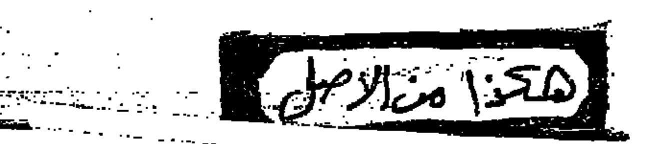
La conférence de Copenhague a permis d'attribuer le label « Eurêka » à cinquante-quatre nouveaux projets, dont vingt et un à participation française.

Pour amplifier le succès d'Eurêka, renforcer la participation des entreprises françaises aux coopérations industrielles européennes et accroître les retombées qu'elles pourront en tirer :

– La procédure française de sélection continuera à favoriser les projets comportant les perspectives de développement et de coopération industrielle les plus fécondes ;

– Des mesures techniques et réglementaires seront prises, notamment en matière de normalisation, pour prendre en compte les innovations issues des projets Eurêka ;

– Le comité interministériel Eurêka se réunira avant la fin de l'année pour faire un premier bilan des actions entreprises.



Société

Après l'emprisonnement du commissaire Jobic

Les protestations des syndicats de policiers se montrent modérées pour le juge Hayat

Alors que le Syndicat des commissaires de police protestait, le mercredi 22 juin, au cours d'une conférence de presse, contre la mise en détention du commissaire Yves Jobic inculpé de proxénétisme aggravé (*le Monde* du 23 juin), l'enquête conduite par le juge Jean-Michel Hayat suivait son cours. Les gendarmes de la section de recherches de Versailles ont ainsi interpellé Ahmed Ben Arbia, dit « l'Indien ». Ce dernier est soupçonné d'avoir fait pression sur des prostituées pour qu'elles retirent leur témoignage contre le commissaire Jobic, mis en cause par plusieurs d'entre elles, qui l'accusent de leur avoir extorqué de l'argent en échange de sa tolérance ou de sa protection.

Lundi 20 juin, deux amis de « l'Indien », Bernard Lemouton et Boumedine Ouchent, avaient été interpellés pour les mêmes raisons. Tous deux ont reconnu avoir rédigé ou aidé à la rédaction de la lettre de rétractation d'une prostituée, Samira Khiri, qui accusait le commissaire Jobic. Selon Boumedine Ouchent, cette lettre avait été écrite à la demande du commissaire Jobic, sur un modèle fourni par lui. Bernard Lemouton et Boumedine Ouchent ont été inculpés de subornation de témoin et placés en détention (*le Monde* du 23 juin). Samira Khiri s'est, quant à elle, portée partie civile contre le commissaire et *devrait, ainsi que plusieurs autres* prostituées, être confrontée à lui le 1er juillet.

Au cours d'une conférence de presse réunie mercredi, M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires auquel appartient le commissaire Jobic, a pris une nouvelle fois, la défense de son collègue. Affirmant de nouveau que rien dans le dossier ne justifiait *la mise en détention* de M. Jobic, le responsable syndical a tour à tour mis en cause le système de l'instruction, les médias, le « milieu », « *les proxénètes qui se sont ligués contre Jobic et ont trouvé quelques oreilles complaisantes* ». « *Je pense que le juge d'instruction est sincère* », a affirmé M. Dugléry, mais revenant sur la confrontation à laquelle M. Jobic avait refusé, la veille de participer, M. Dugléry a précisé : « *Yves Jobic n'a pas refusé d'être confronté. Mais la confrontation en bloc avec huit prostituées ne ressortissait pas de la nécessité du dossier. Une confrontation est un lieu qui doit servir à la manifestation de la vérité, pas à la mise à mort dans une langue étrangère.* » Cette dernière remarque fait écho aux critiques formulées par les défenseurs du commissaire selon lesquels, lors de confrontations précédentes, les prostituées s'échangeaient des informations en arabe. Pour éviter de possibles incidents, les défenseurs de M. Jobic avaient demandé la présence à la dernière confrontation d'un interprète demande qui avait été d'ailleurs été satisfaite.

M. Dugléry a conclu son intervention en précisant qu'il croyait le juge d'instruction « *sincère et de bonne foi* », mais qu'il était victime d'un système qui n'apportait pas toujours toutes les garanties souhaitées.

Procès politique ?

Ce n'est apparemment pas l'avis du commissaire Jobic.

Dans une lettre distribuée à la conférence de presse et datée du 21 juin, soit près de vingt-quatre heures avant son incarcération à la prison de Bois-d'Arcy — il y occupe la même cellule qu'un inspecteur de la brigade de répression du banditisme inculpé dans une affaire d'attaque à main armée, — il met en cause l'impartialité du magistrat instructeur.

« *M. Hayat ne se cache pas de faire de ce procès un procès politique*, écrit le commissaire Jobic. *Il a déclaré à plusieurs reprises que la police de notre pays était pourrie, il n'a jamais caché ses convictions politiques mais, malheureusement, les a fait passer dans ce dossier. Il savait que j'avais déposé contre lui une plainte avec constitution de partie civile pour forfaiture, avec des éléments qui, si on accorde foi aux témoignages de prostituées et de repris de justice, pourraient être considérés comme sérieux. Il fallait donc qu'il aille vite en ce qui concerne mon dossier et les charges qu'il se devait d'accumuler contre moi.* »

Ce n'est pas la première fois que le commissaire Jobic, dont les défenseurs seraient décidés à entamer à l'encontre du *magistrat* une procédure de suspicion légitime, prend à partie le juge Hayat. Dans un entretien au *Figaro Magazine*, du 5 mars, le policier assurait qu'il ne s'expliquait pas « *l'acharnement* » du magistrat. Peut-être, ajoutait-il a-t-il « *d'autres mobiles dépassant le cadre judiciaire* », allusion au fait que le juge Hayat est membre du Syndicat de la magistrature.

Cette politisation du dossier et la façon dont le Syndicat des commissaires prend fait et cause pour M. Jobic ne vont pas sans créer quelques problèmes dans les rangs même de la police.

La conférence de presse du Syndicat des commissaires s'est tenue avec l'appui de l'Union des syndicats catégoriels (USC) qui représente des gardiens et des gradés en uniforme, ainsi qu'avec celui de quelques petits syndicats d'inspecteurs. Dans la salle, la FPIP, syndicat nettement marqué à l'extrême droite, distribuait des tracts de soutien. Mais l'absence du SNAPC, syndicat largement majoritaire parmi les inspecteurs de police a été notée. Lors de l'inculpation du commissaire Jobic, le 28 novembre 1987, le SNAPC était présent. Il explique son changement d'attitude par le fait que le Syndicat des commissaires s'engage trop fermement sur le fond du dossier alors qu'il n'en possède pas tous les éléments. Les mêmes réserves sont d'ailleurs exprimées par plusieurs responsables des commissaires parisiens, tandis que la fédération Force ouvrière rappelle, dans un communiqué, qu'elle a décidé « *de ne pas prendre position sur une décision de justice qui ne préjuge en rien de l'innocence ou de la culpabilité.* »

GEORGES MARION.

La quincaillière rose de Pouzauges

POUZAUGES (Vendée)
de notre envoyée spéciale

Qu'elle sorte dans son tailleur rose, sa veste à rayures noires et blanches ou son pantalon de cuir, Odette Puichaud, soixante-quatorze ans, portait toujours dans les cheveux un bandeau assorti. Nul n'imaginait à Pouzauges (Vendée) qu'un juge d'instruction, un jour, inculperait de proxénétisme cette femme de goût.

Odette Puichaud était installée dans la rue principale de Pouzauges (six mille habitants), au carrefour des routes de Bressuire, de Nantes et Cholet, dans une bâtisse de trois étages noircie par les gaz d'échappement des voitures qui s'arrêtent au feu rouge. Les nouveaux arrivants le savaient immédiatement. Le libraire l'avait appris en 1954. Les anciens combattants s'en souviennent : Odette aimait les hommes et elle avait le sens du commerce. « *De là à s'en mêler...* », comme dit une voisine.

Les riverains voyaient bien des inconnus sonner à l'interphone de la maison d'Odette, mais elle avait bien le droit d'avoir des amis. Ils n'apercevaient jamais de femmes, ou alors très convenables. Maintenant que la justice s'en est mêlée, ils se demandent si elles l'étaient tout à fait et si d'autres n'arrivaient pas par la porte de derrière.

« Du travail bien fait »

Bref, « *tout le monde savait mais personne ne savait rien* ». Nul n'est jamais monté chez Odette que pour boire un jus de *fruit en regardant les beaux meubles et les ivoires.*

Mais beaucoup ont un « *copain* » qui a, lui, pressé le bouton de l'interphone à la veille de son mariage. A moins qu'un VRP ou un marchand de bétail du bocage — « *C'était plein le jour de la foire-exposition* » — ne leur ait fait partager son admiration : « *Du travail bien fait.* »

L'instruction conduite par le *juge de la Roche-sur-Yon, Sylvie* Hylaire, dira peut-être si, comme l'affirme le quotidien *Presse-Océan*, sur la foi de témoignages de Pouzaugeois, « *Madame Odette* » a fait parler d'elle jusqu'en Suède.

Odette Puichaud est née le 20 février 1914 pour ainsi dire dans la rue Catherine-de-Thouars, où ses parents tenaient *un commerce*. Elle a *repris* la quincaillerie avec son mari, un fils de pharmacien qui s'est toujours bien occupé des livraisons de charbon, et elle y a ajouté un café qui n'a pas fermé pendant la guerre. « *Il fallait bien recevoir tout le monde* » se souvient une vieille connaissance. Odette a eu deux fils, qui sont aujourd'hui médecin et pharmacien un peu plus loin dans la région, et des petits-enfants auxquels elle achète des jouets au magasin de cadeaux de Pouzauges, alors qu'elle s'habille à Royan.

Odette n'a jamais pris sa retraite ; son mari est mort en 1979. Elle a fermé la quincaillerie, mais elle n'a pas réussi à se séparer du stock de pinces, de bouchons, de clous et de tringles *à rideaux qu'on aperçoit toujours* derrière un carreau du rez-de-chaussée. Elle n'a pas entamé non plus le patrimoine immobilier — villas à Royan, maison et commerce à Pouzauges — issu d'un héritage et de ses activités personnelles.

La vieille dame a été victime d'un accident cardiaque il y a cinq ou six ans. Elle conduisait toujours sa Citroën Visa blanche, mais il lui arrivait de caler. Odette qui ne payait même pas une femme de ménage pour débarrasser les bouteilles de *champagne achetées en gros* à un négociant de la région, a dû commencer à se faire aider il y a quelques années. Des femmes « *plus ou moins versées dans la prostitution* » selon le parquet de La Roche-sur-Yon, sont venues à la rescousse d'« *un peu partout* ». Mais justement pas, d'après les premiers éléments de l'enquête, de la communauté portugaise de La Cerizay, *contrairement à ce qu'a affirmé* la presse locale, en donnant des détails sur l'importante proportion d'immigrés dans la population de cette commune ouvrière.

Quelqu'un finalement a dénoncé Odette. Une information a été ouverte en décembre 1985 pour proxénétisme. Et les gendarmes qui buvaient du muscadet sur lie, en face, au Café de France, se sont mis sur la piste de la porte de derrière. Lorsqu'ils ont arrêté Odette le samedi 18 juin, Pouzauges, qui avait vu sans voir pendant des années, s'est pris à avoir de l'*imagination*.

« Il doit y avoir quelque chose qu'on ignore »

La brigade de gendarmerie de Fontenay-le-Comte s'était déplacée un samedi, avec celle de La Roche-sur-Yon. Il y avait une femme en uniforme. Les gendarmes de Pouzauges à tout hasard avaient sorti leurs menottes. « *Il doit y avoir quelque chose qu'on ignore.* » Certains pensent à la drogue, d'autres aux films pornographiques qu'Odette, toujours alerte, aurait pu projeter à des mineurs en mal d'« initiation ». Odette Puichaud a été en tout cas inculpée pour le seul chef de proxénétisme, ainsi qu'un Vendéen qui avait amené son amie ce samedi après-midi pour le plaisir de la surveiller et qui a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Les gendarmes de Pouzauges n'en sont pas encore à se demander qui a écrit à la gendarmerie pour se plaindre d'une rentière. Ils aimeraient bien en revanche savoir quel genre de matériel a été saisi lors de la perquisition de quatre heures au domicile de l'ancienne quincaillière. Mais ils n'ont rien vu puisqu'ils habitent à côté et qu'elle recevait du « *beau monde* ».

CORINE LESNES.

L'affaire de l'ASSEDIC devant le tribunal de Lyon

Ordinateurs en location-vente et logiciel fantôme

LYON
de notre bureau régional

Lors de la deuxième audience de l'affaire de l'ASSEDIC de Lyon devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel, le mercredi 22 juin, l'attitude des dix-sept inculpés n'a pas sensiblement varié. Face à l'évidence et malgré les exhortations du président Grégoire Finidori, les dix hommes et les sept femmes accusés d'avoir participé au *détournement de quelque* 15 millions de francs au préjudice de l'ASSEDIC et du Groupement informatique inter-ASSEDIC (GIA) ont persisté dans leurs dénégations (*le Monde* du 23 juin). Les débats, souvent très techniques, ont toutefois permis de démonter certains des mécanismes mis en place par les directeurs des deux organismes et leur réseau de complices.

Deux opérations illustrent bien la manière dont les protagonistes ont su exploiter les failles de certains procédés commerciaux ou financiers mais aussi les carences des conseils d'administration paritaires chargés de surveiller la gestion des directeurs.

« Le meilleur placement »

Premier exemple : pour le matériel informatique dont ils ont besoin, l'ASSEDIC et le GIA ont recours à la location-vente. Coïncidence : M. Thierry Pinasa, ingénieur commercial, occupait un poste de responsabilités dans chacune des sociétés auxquelles ils firent successivement ou simultanément appel : Wang-France, International Rent Computer (IRC) et Socofi.

Ainsi, lorsque au nom de l'ASSEDIC son directeur, M. Daniel Dumontier, veut commander un nouveau parc d'ordinateurs, le « leaser » Wang le conseille sur son choix avant de passer le relais du risque financier à Socofi. M. Pinasa peut alors très librement déterminer un loyer de quarante-huit mensualités de 131 208 F — soit un prix total de 6 millions de francs pour du matériel évalué à 1 million de francs.

Second exemple : pour obtenir un logiciel destiné à mémoriser l'évaluation des compétences des demandeurs d'emploi, M. Dumontier s'adresse à un ami, Hervé Gallion, gérant de la Société interrégionale de *formation* (SIF), à laquelle l'ASSEDIC confie une grande partie des stages de formation groupée. Toujours prêt à rendre service, M. Gallion confie la confection du logiciel à un informaticien au chômage, M. Kim Hadang.

Trois mois plus tard, celui-ci, qui, entre-temps, a constitué une société anonyme, remet une ébauche *d'étude — un manuscrit et quelques* schémas — qu'il facture 800 000 F à la SIF. « *Pour 800 000 F, je veux bien vous donner un brouillon de jugement* », lance le président à M. Hadang qui, sans se troubler, rétorque : « *Qui peut prétendre ici que je ne vaux pas 12 000 francs par jour ! Un carré Hermès vaut bien dix fois plus cher qu'un foulard de soie du Prisunic.* » L'épisode du logiciel fantôme ne s'arrête pas là.

La SIF qui, pour faire plus sérieux, a adjoint au « brouillon » de logiciel un ordinateur obsolète, acheté d'occasion, présentera à la Socofi une facture globale de 2 800 000 francs qui, en arrivant à l'ASSEDIC, dépassera largement 3 millions de francs.

Avant que les avocats des six parties civiles — UNEDIC, ASSEDIC, GIA, CFDT, CGT et FO — n'expriment leur indignation et leurs exigences en matière de dommages et intérêts, l'*imprévisible M. Gallion* provoquera le seul éclat de rire de la journée.

Alors que le président l'interroge sur les raisons qui l'ont poussé à réaliser ces *3,25 millions de francs de* « bénéfices » en bons de caisse anonymes et à les dissimuler dans un congélateur, dans la niche de son chien puis sous une fosse à purin, l'ancien carrossier recyclé dans la formation pour adultes aura ce cri du cœur : « *Le bon de caisse, monsieur le Président, c'est le meilleur placement. On a un reçu et des intérêts de 11 %. Quant à mes cachettes, elles étaient plus sûres que le coffre d'une banque. Vous avez vu ce qui s'est passé à Nice avec Spaggiari...* »

ROBERT BELLERET.

Les membres d'Action directe en appel

Le temps des amabilités

Avec une délicieuse politesse Jean-Marc Rouillan a levé la main. Il souhaiterait pouvoir s'asseoir auprès de Nathalie Ménigon. « *On sera corrects. On ne fera rien de répréhensible* », promet cette dernière. « *Dont acte* » réplique aussi suavement le président Jacques Seguin en accordant de bonne grâce l'autorisation demandée, et, après un temps de réflexion : « *J'en étais persuadé* ».

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a offert à Action directe, le mercredi 22 juin, le cadre accueillant d'un congrès extraordinaire à tous les sens du terme. Comme les temps *changent ! En janvier*, devant le tribunal correctionnel où étaient jugés le « noyau dur » et la mouvance proche et lointaine, ce n'était qu'escarmouches, incidents, invectives entre des prévenus ivres d'affrontements avec l'institution judiciaire et un président rongé par le souci de ne pas se laisser déborder.

Limites et erreurs

Jacques Seguin tout au contraire, c'est la courtoisie faite magistrat. Quand Régis Schleicher, aujourd'hui, doit s'exprimer devant un micro défaillant, on croirait presque que le président va se saisir lui-même d'un tournevis tant il se confond en excuses. Ce ne sont que : « *Comme vous le souhaiterez* », « *A votre convenance* », « *C'est votre droit* ».

Donc les accusés parlent comme jamais sans doute auparavant. Entre eux d'abord, et ils doivent s'en raconter de bien réjouissantes à en croire les gloussements de Nathalie Ménigon, *ou les minces sourires en* estafilade de Rouillan. Mais aussi à l'univers entier.

Curieusement, leurs tirades sont parfois entrecoupées de rires comme s'ils s'amusaient de leurs propres logorrhées. Chacun donne dans son registre. Les quatre du « noyau dur » assomment la cour d'un pavé à endormir un Politburo tout entier. N'y manque aucune référence à Marx, Engels, Lénine ni... Staline, deux fois cité, notamment pour avoir déclaré que « l'union de la théorie et de la pratique doit être l'étoile conductrice du parti du prolétariat. »

Régis Schleicher, en revanche, *semble délivrer, au nom de* Vincenzo Spano et en son nom propre, une sorte de testament de l'organisation, insistant lourdement sur « *l'expérience d'Action directe* » dont il reconnaît qu'elle a connu « *des limites et des erreurs* », mais dont on croit comprendre qu'elle est tout de même jugée globalement positive.

Minuscule entre ses deux gendarmes, Hélyette Besse, la « *mamma* » du groupe, s'approche du micro. Dans ses mains tremblent quelques feuillets de papier *bible*. « *Moi je parle au singulier* », prévient-elle, avant d'esquisser en quelques mots le récit d'un itinéraire de militante libertaire qui l'a conduite aux confins du terrorisme.

« *Pour moi, il y a d'abord eu l'occupation nazie, la découverte de mon identité juive. Plus tard, j'ai découvert que les nazis n'étaient pas les seuls praticiens de l'horreur.* »

« *Je n'ai que dire après Hélyette* », articule simplement Claude Halfen qui a demandé à son avocat Me Thierry Lévy de « *ne pas venir gaspiller son talent ici* ». « *On n'offre pas de place de concert à un sourd, comme aurait pu dire Staline ou un autre* » conclut ironiquement Halfen sous les rires étudiés du « noyau dur », victime amusée de cette ironie.

Sans doute peu sensible à ces badinages dont les échos doivent lui parvenir dans son bureau, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguières, grand maître d'œuvre de la lutte antiterroriste, n'en profite pas moins du procès pour poursuivre sa tâche. En visant la liste des spectateurs de l'audition de mardi, — le public qui souhaite assister au procès est prié de donner son identité, — il s'est aperçu qu'y figurait un couple franco-allemand apprarемment déjà recherché par les services judiciaires. Le soir même, sur commission rogatoire du magistrat, la police parisienne appréhendait le couple dans la rue, après une courte filature.

Les deux personnes sont depuis lors en garde à vue.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le juge Michel avait été prévenu

Le remords de Nouredine Ben Abou

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Quel crédit le juge Pierre Michel a-t-il accordé à une lettre que lui a adressée un détenu pour le prévenir des menaces qui pesaient sur lui deux mois avant son assassinat ? Peu, sans doute. Et le mercredi 22 juin, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Nouredine Ben Abou l'a regretté : « *J'ai un petit remords de ne pas avoir attiré l'attention du juge avec plus de conviction. Le juge n'a pas voulu me recevoir. Il avait peut-être ses raisons. On ne refait pas l'histoire. Je me suis dit : tu n'as pas employé les mots qu'il fallait.* »

Dans sa lettre adressée le 20 août 1981, M. Ben Abou, inculpé par le juge Michel dans une affaire d'escroquerie, écrivait : « *J'ai personnellement surpris des détenus régler les formalités de votre exécution.* (...) *Je suis moi-même menacé du fait que j'ai surpris ce que je n'aurais pas dû entendre.* (...) *Je vous informe de tout cela pour vous mettre en garde* »

L'escroc demandait à être entendu par le juge, mais sans son avocat, car il n'avait confiance en personne. Pierre Michel n'a pas donné suite à cette requête. Peut-être parce que Ben Abou écrivait trop souvent à ses juges. « *Je suis contre toute forme de violence*, a déclaré Ben Abou à l'audience. *J'ai toujours été pacifiste et j'ai toujours payé mes dettes à la société. Je ne comprends pas que des gens puissent aller à de telles extrémités.* » Il reste que Ben Abou avait entendu un groupe de prisonniers parler, pendant la promenade, du meurtre du juge Michel. Parmi eux, il a cité Homère Filippi, l'un des accusés en fuite, et François Girard, qui a protesté aussitôt. Détenu dans un autre quartier de la prison, il ne pouvait, selon lui, effectuer la promenade en même temps que Filippi. « *On ne peut pas aller de l'aile nord à l'aile sud* », a soutenu Girard. Et le débat sur ce point a occupé une partie de l'audience.

M. Bernard Micoud, sous-directeur de la maison d'arrêt des Baumettes, a estimé que ce déplacement était possible, mais il n'était pas en poste à l'époque. La défense proposa donc que la cour d'assises se transportât à la prison des Baumettes, où, tout au moins, entendît un surveillant présent au moment des faits. Les magistrats ont décidé de répondre ultérieurement à ces demandes présentées sous forme de conclusions alors que Ben Abou avait déjà quitté la salle d'audience entre deux gendarmes, non sans avoir déclaré, sur un ton étrangement fataliste : « *A la prison, personne n'est à l'abri d'un accident.* »

MAURICE PEYROT.

Après une expédition contre des immigrés à Mulhouse

Prison avec sursis pour des militaires mélanésiens et wallisiens

MULHOUSE
de notre correspondant

« *Nos camarades n'y étaient pour rien non plus, on a fait pareil* ». Pour les treize appelés mélanésiens et wallisiens qui comparaissaient, mercredi 22 juin devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, l'expédition punitive à laquelle ils ont participé dans la nuit du 2 au 3 juin dans une cité HLM proche de leur casernement (*le Monde* des 8 et 23 juin) était dénuée de tout caractère raciste. Au contraire de ce qu'affirment les parties civiles.

Sur les treize soldats prévenus de coups et blessures volontaires, huit ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis ; les cinq autres, considérés comme les meneurs ont été condamnés à cinq mois avec sursis. Tous solidairement devraient payer une somme de près de onze mille francs de dommages et intérêts, notamment pour les dégâts causés à deux voitures en stationnement.

A l'audience, un maréchal des logis originaire de Futuna a expliqué que ses hommes « *avaient décidé de venger leurs camarades* » agressés la veille. « *On voulait donner une leçon, montrer qu'on n'est pas des femmes* ». Leurs représailles, les appelés les ont fait subir sans distinguo aux premiers habitants du quartier qui ont croisé leur route. Armés de tuteurs d'arbres pris dans les jardinets alentour, ils ont frappé : un jeune homme d'origine algérienne, M. Jamel Bourbia, qui, souffrant toujours d'un traumatisme crânien, n'a pu se présenter aux épreuves du baccalauréat ; un Turc, qui se plaint encore de troubles oculaires, M. Rizah Kaplan cinquante-quatre ans ; une femme maghrébine, enceinte, et son mari.

BERNARD LEDERER.

Société

La convention sur les enfants de couples franco-algériens sera soumise au Parlement pendant la session actuelle

A Alger, le gouvernement et la presse observent la plus grande discrétion sur la convention signée, le mardi 21 juin, avec le gouvernement français. A Paris, le premier ministre a annoncé, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 22 juin, que cette convention, qui concerne les enfants de couples franco-algériens séparés, sera soumise au Parlement au cours de la session qui devait s'ouvrir le jeudi 23 juin.

Cette décision confirme la volonté du gouvernement français de voir au plus vite cette convention appliquée, *si possible avant l'été*. En annonçant cette nouvelle, M. Rocard a rendu hommage à la *« très grande capacité diplomatique »* du ministre de la famille, Mme Georgina Dufoix. Cette dernière souligne que, avec cette convention, *« les enfants pourront librement circuler entre la France et l'Algérie, ils ne seront pas retenus par les uns ou par les autres et, s'ils sont retenus, les pays pourront requérir la force publique, c'est-à-dire que l'on pourra réellement mettre en œuvre tout de suite les moyens dont disposent les deux pays pour faire appliquer la loi »*. Ce retour des enfants retenus est prévu dans l'article 8 de la convention, dont nous donnons de larges extraits. On notera que celle-ci, rédigée dans le souci d'assurer *« une meilleure protection de la personne des enfants (...) et leur libre circulation »*, et visant à faire en sorte qu'ils *« conservent des relations paisibles et régulières avec les parents séparés, où qu'ils résident »*, comme il est précisé dans le préambule, a été conçue dans l'esprit de la convention internationale des droits de l'enfant actuellement en discussion aux Nations unies. Premier résultat de la signature de cette convention : les mères qui observaient une grève de la faim dans l'aérogare d'Orly ont interrompu leur mouvement.

Les principales dispositions

Voici les principaux articles de la convention :

● **Article premier.** – Les ministères de la justice sont désignés comme autorités centrales chargées de satisfaire aux obligations définies dans la présente convention. A cet effet, les autorités centrales communiquent directement entre elles et leur intervention est gratuite. Elles s'engagent à promouvoir, *en matière* de protection des mineurs, la coopération des autorités compétentes (...).

● **Article 5.** – Pour le besoin de la présente convention est considérée comme compétente la juridiction du lieu du domicile conjugal entendu comme lieu de vie familiale commune.

● **Article 6.** – Les parties contractantes s'engagent à garantir aux conjoints séparés l'exercice effectif du droit de visite interne et transfrontalière. Toute décision judiciaire rendue par les juridictions des parties contractantes et statuant sur la garde de l'enfant attribue un droit de visite y compris transfrontalière à l'autre parent.

En cas de circonstances exceptionnelles mettant directement en danger la santé physique ou morale de l'enfant, le juge adapte les modalités d'exercice de ce droit en conformité avec l'intérêt de l'enfant.

● **Art. 7.** – Tout refus opposé par le parent bénéficiaire du droit de garde à l'exercice effectif du droit de visite interne ou transfrontière accordé par décision judiciaire à l'autre parent expose aux poursuites pénales pour *non-représentation* d'enfants prévues et réprimées par les législations pénales des deux Etats.

Le procureur de la République territorialement *compétent saisi* par l'autre parent engage sans délai des poursuites pénales contre l'auteur de l'infraction.

● **Art. 8.** – Les parties contractantes s'engagent à garantir à l'issue de la visite transfrontière le retour effectif de l'enfant sur le territoire d'où il est parti.

1) Lorsqu'à l'expiration de la période fixée par l'autorité judiciaire compétente au sens de l'article pour la visite transfrontière, l'enfant ayant été emmené dans l'autre pays n'a pas été restitué à la personne qui en avait la garde, la reconnaissance et l'exécution immédiate des dispositions judiciaires *exécutoires portant sur* le *droit de* visite transfrontière ne peuvent être refusées, et ce nonobstant toute décision rendue ou action exercée relativement à la garde de l'enfant.

2) Les dispositions du paragraphe 1) du présent article sont applicables au cas où le déplacement de l'enfant s'est effectué en dehors des périodes fixées par l'autorité judiciaire compétente.

● **Art. 9.** – Les décisions judiciaires exécutoires ou revêtues de l'*exequatur*, selon le cas, emportent autorisation de sortie du territoire national.

● ***Art. 10.*** – La décision accordant la reconnaissance de l'exécution des dispositions judiciaires portant sur le droit de visite transfrontière est rendue avec exé*cution provisoire nonobstant* l'*exer*cice de tout droit de recours.

● **Art. 11.** – Aux fins de la mise en œuvre de l'article 8, le parent qui a la garde de l'enfant saisit l'autorité centrale ou directement le procureur de la République du lieu où s'exerce habituellement la garde. Le procureur de la République compétent requiert sans délai l'utilisation de la force publique pour une exécution forcée assurant le retour effectif de l'*enfant sur le territoire d'où il est* parti.

● ***Art. 12.*** – Les parties contractantes s'engagent à faire examiner les litiges pendants au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention, en s'inspirant de ses dis*positions et en tenant* compte de l'intérêt de l'enfant. A cette fin il est institué dès la signature de la présente convention une commission paritaire chargée de faciliter le règlement des litiges. Le mandat de cette commission expire un an après son installation (...).

Discrétion algérienne

ALGER
de notre correspondant

C'est avec une étonnante discrétion que la presse algérienne a annoncé la signature de la convention. Sans aucun commen*taire*, le très officieux quotidien de langue française *El Moudjahid* s'est contenté de reprendre la demi-douzaine de lignes laconiques de l'agence officielle APS (*Algérie Presse Service*). Les responsables de l'Etat n'ont pas tenu jusqu'à présent à s'exprimer sur la question.

Pourtant, il a fallu une réelle volonté politique pour en arriver à signer un texte sur lequel les négociateurs successifs s'escrimaient depuis sept ans, et avec plus de vivacité depuis le mois d'octobre 1984, après que quelques dizaines de mères françaises *d'enfants enlevés* par leur père algérien eurent renoncé à monter l'opération Un bateau pour Alger.

L'occupation de l'ambassade de France à Alger pendant cinq mois à partir de juillet 1985 a certainement été une étape décisive. Les autorités des deux pays ont pris conscience à ce moment-là qu'il fallait trouver une solution. Selon des sources proches des négociateurs, à la fin de 1985, tout était prêt, il n'y avait plus qu'à signer. Mais les autorités algériennes ont refusé de conclure et exigé, au début de 1986, que le texte concernant les enfants soit inclus dans une convention judiciaire globale. Les difficultés ont alors surgi, les unes après les autres.

La visite officielle de M. Chirac en Algérie en septembre 1986 a fait renaître l'espoir. Une commission *ad hoc* s'est réunie, mais le problème est resté cependant jusqu'en mars 1988, lorsque de timides propositions françaises ont réactivé un dialogue interrompu.

A la mi-avril, Mme Georgina Dufoix se rend à Alger dans le cadre de l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE). Mme Dufoix compte de nombreux amis en Algérie. Au *cours de son séjour, elle rencontre* les plus hautes personnalités algériennes. Elle a une conversation téléphonique avec le président Chadli et s'entretient longuement avec l'épouse du chef de l'Etat. Mme Dufoix est retournée à Alger, le dimanche 19 juin, en tant que ministre *de la famille et* « envoyée spéciale » de M. Rocard.

Elle est arrivée à la tête d'une importante délégation, comptant *notamment MM. Paul Bouchet*, ancien médiateur, et Louis Joinet, conseiller du premier ministre. Les négociations sont serrées et la rupture est évitée de justesse à plusieurs reprises. Finalement, avant la fin du comité central du FLN, réuni à Alger mardi et mer*credi*, et *avant la démission du* gouvernement français, cette convention, à laquelle personne ne croyait plus, est signée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

ÉDUCATION

La préparation de l'Europe de 1993

Métiers sans barrières

(Suite de la première page.)

L'adoption, le 22 juin, d'une *directive sur* la reconnaissance mutuelle des diplômes sanctionnant trois années au moins d'études supérieures marque une *étape décisive* dans ce processus (*le Monde* du 23 juin). Cette décision concerne les *« professions réglementées »* – c'est-à-dire celles dont l'exercice, comme indépendant ou salarié, est subordonné à la possession d'un diplôme. D'autres directives de ce type avaient déjà été adoptées par le passé. Mais elles concernaient des professions bien déterminées : médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires, architectes... La nouveauté du texte adopté le 22 juin tient à son caractère général : il balaie l'ensemble des professions pouvant être concernées. Dans l'*immédiat*, ce sont surtout les professions juridiques. Mais il pourra toucher aussi les ingénieurs, qui tentent en vain depuis des années d'élaborer un *texte spécifique*, et qui devront entrer dans ce cadre général s'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord avant son entrée en vigueur.

La doctrine de la Commission est *simple : l'Europe étant un ensemble* sociologiquement et culturellement homogène, on doit admettre que ce qui est bon pour un Etat membre l'est pour tous les autres. Et les arbitrages *doivent se faire au profit de* la souplesse et de la mobilité, et non du souci de protéger tel pays ou telle corporation.

Désirant continuer dans cette voie, la *Commission vise maintenant* une nouvelle étape : les fonctionnaires. Déjà, elle a adopté un principe qui va loin : le traité de Rome prévoyait que leur recrutement était une *prérogative des Etats, parce* qu'ils sont dépositaires de la puissance publique. Objection ! rétorque la Commission : on ne peut pas retenir cet argument chaque fois que les Etats *admettent que* les *fonctions* assurées par le service public peuvent aussi l'être par le secteur privé. Et elle a retenu explicitement quatre domaines relevant de cette exception : l'enseignement, la santé, les transports et la recherche à des fins civiles. Dans ces cas, on ne peut subordonner *le* recrutement des fonctionnaires à des conditions de nationalité.

Un non-Français membre de la Communauté pourra donc se présenter au CAPES ou à l'agrégation. Cela signifie-t-il qu'un professeur de lycée allemand ou anglais pourra enseigner dans un lycée français, muni de ses seuls diplômes natio*naux* ? On en n'est *pas encore* là. Mais la question ne manquera pas d'être posée rapidement. Elle prend une acuité particulière quand on sait que la France va devoir affronter une grave crise de recrutement d'enseignants dans les dix années prochaines années, alors que l'Allemagne *fédérale* se trouvera dans la situation inverse en raison de la diminution de sa population.

Vers l'équivalence académique

Cette approche « par l'aval », c'est-à-dire, touchant les conditions d'accès aux professions, ne concerne pas les formations proprement dites. Il est possible que la Commission envisage d'aborder un jour le problème, beaucoup plus complexe, de l'équivalence académique des diplômes. Mais, déjà, un pas important a été fait dans *cette voie avec le* programme ERASMUS, dont l'objectif est d'aboutir à la mise en place de programmes transnationaux intégrés, par accord entre les établissements d'enseignement supérieur. Un étudiant va faire une *partie* de ses études dans une université étrangère, et ce « module » est automatiquement validé lorsqu'il revient dans son établissement d'origine. L'aboutissement de ce processus est l'acquisition simultanée de deux – ou plusieurs – diplômes de nationalités différentes, comme cela se fait déjà *dans certaines* formations juridiques (1).

Cette politique de grands programmes de *coopération a été* délibérément utilisée par la Commission pour contraindre les Etats membres à ne pas se contenter des habituelles *« recommandations »* sans portée réelle et à s'engager dans des actions concrètes et bénéficiant de financements appropriés. Mais elle doit, pour cela, exercer une pression constante sur les Etats membres, dont beaucoup hésitent à la suivre dans cette voie. La Commission, qui vient de proposer aux ministres de l'éducation des *« perspectives à moyen terme »* plus incitatives, s'apprête à demander une *forte augmentation* du budget du programme COMMETT d'échanges Université industrie, dont le succès est considérable, et souhaite que les Douze adoptent un nouveau programme pour développer l'enseignement des langues, en améliorant la formation des maîtres et les échanges scolaires. On ne s'attend pas toutefois que ce projet voie le jour avant plusieurs mois.

L'attitude des pays membres face à ces sollicitations de la *Commission* varie, en effet, selon les terrains choisis. Les grands programmes sont soutenus avec enthousiasme par les pays les moins avancés, comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou la Grèce, qui y voient un moyen de bénéficier de crédits supplémentaires. En revanche, ils sont considérés avec méfiance par les « gros payeurs ». Mais on a vu la France, après une période d'hostilité non *dissimulée, jouer un rôle déterminant* dans l'adoption du programme ERASMUS. Et l'Allemagne, qui est très réticente à l'égard des grands programmes, a été très active pour faire aboutir la directive sur la reconnaissance des diplômes.

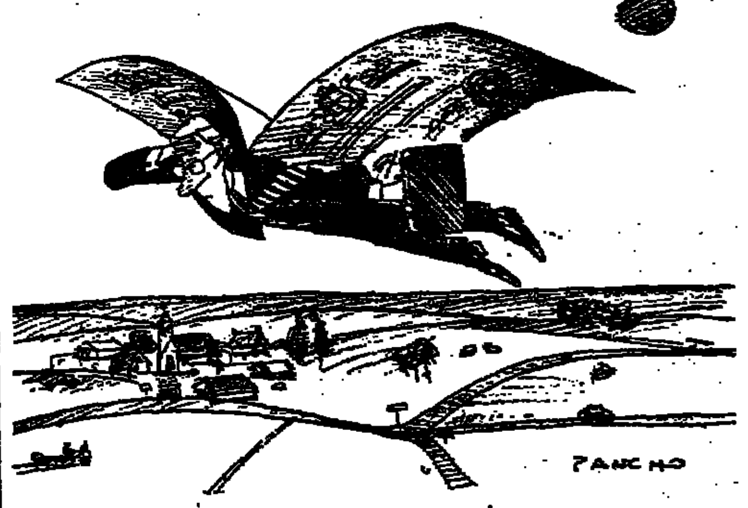
Mais l'élément décisif est évidemment la force de conviction et la capacité d'initiative de la Commission elle-même. On attend *avec intérêt, à cet égard*, l'échéance de la succession prochaine de M. Delors à la présidence. Si, comme cela paraît probable, il se succède à lui-même, il n'a pas caché son intention de mettre résolument l'accent, pour son deuxième mandat de deux ans, sur la politique sociale et la formation.

Cette orientation pourrait déjà être esquissée lors du sommet des chefs d'*Etat et de gouvernement* à Hanovre, les 27 et 28 juin. Le souhait de M. Delors serait notamment de donner une acception la plus large possible à la notion de *formation* professionnelle, qui, elle, relève du Traité de Rome et pour lesquelles les décisions peuvent donc être prises à la majorité simple et non à l'unanimité.

On pourrait s'attendre, dans ce cas, à voir la Commission pousser les feux plus activement encore pour aboutir à cette Europe de la formation et des diplômes qui est l'une des conditions du grand marché intérieur visé par l'Acte unique.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir, sur ces programmes, le numéro spécial de *Campus* : « Etudiants, universités, entreprises : l'Europe de demain », dans *le Monde* du 3 mars.



● **Les élèves du lycée incendié de Pont-Audemer *innocentés*.** – Les élèves et le personnel du lycée Jacques-Prévert de Pont-Audemer (Eure), en partie ravagé le 10 mai par un incendie criminel, ont été mis hors *de cause* : les empreintes digitales relevées sur les quelque sept cents lycéens, sur les *enseignants* et le personnel de service ne correspondent pas à celles retrouvées dans l'établissement après le sinistre. Le relevé des empreintes avait été ordonné par le *parquet* de Bernay (*le Monde* du 21 mai).

SPORTS

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

En herbe et sur herbe

La seule tête de série éliminée, le mercredi 22 juin, au deuxième tour des championnats de Wimbledon a été l'Israélien Amos Mansdorf, qui a abandonné après s'être fait une élongation en jouant contre un qualifié italien, Diego Nargiso. Pourtant, l'Australien Daren Cahill, l'Argentin Javier Frana et l'Américain Michael Chang ont opposé une sérieuse résistance respectivement à Ivan Lendl, Pat Cash et Henri Leconte.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Depuis 1977 Wimbledon souffre du syndrome McEnroe. Cette année-là un gamin sorti de nulle part, c'est-à-dire du coupe-gorge que sont les qualifications, avait fait sensation en atteignant les demi-finales des championnats du All England Club. Il était gaucher et rouquin, il avait un caractère de cochon. Et il jouait divinement bien au tennis. Cette année-là donc, John McEnroe avait dix-huit ans. Et tout le monde avait su qu'il finirait tôt ou tard par gagner les championnats de Grande-Bretagne. Ce fut assez tard puisqu'il fallut attendre 1981 pour que la duchesse de Kent lui remît la coupe *centenaire plutôt qu'à Bjorn Borg*.

Mais depuis une décennie, chaque fois qu'un jeunôt se distingue un peu sur le tapis vert de Wimbledon, on ne peut plus en parler que par référence à McEnroe. Mercredi, Michael Chang a tenu « le centre du court » en haleine pendant près de trois heures. Pourtant, tenter le parallèle entre le petits-fils d'émigrant irlandais et le fils d'immigrés chinois relèverait, aujourd'hui, de l'*exercice psychédélique*. Autant comparer un impressionniste et un cubiste. Un ténor et une star de rock. A dix-huit ans, McEnroe était encore amateur, cela signifiait qu'il jouait essentiellement pour la gloire. A seize ans, Chang est déjà un professionnel averti qui a tire près de 50 000 dollars de sa raquette.

Mais cette différence de statut est, sans doute, la moindre entre les deux hommes. C'est dans le jeu qu'ils apparaissent *le* plus dissemblables. McEnroe était – et demeure – un créateur, Chang appartient, lui, à l'espèce des destructeurs. Il n'y a là rien de péjoratif. Jimmy Connors est le plus illustre représentant de cette « race ». *En clair, Chang compense son man*que de densité physique par l'agilité et l'agressivité. Une frappe de balle ultrarapide lui permet de détourner à son profit l'énergie de l'adversaire, à la manière d'un adepte des arts martiaux orientaux qui utilise la force de son adversaire pour le terrasser.

Bref, Chang a été, mercredi soir, sur le point de mener deux manches à rien face à Henri Leconte lors du deuxième tour. Il s'en est fallu d'un service un peu trop court, puis d'une volée un peu trop longue pour que le finaliste de Roland-Garros soit tiré de cette mauvaise affaire au bénéfice d'un *tie-break*. *« A ce moment j'ai ressenti une douleur dans le dos*, a expliqué Chang, *je n'ai pas pu continuer à servir et à retourner comme mon entraîneur m'avait préparé à le faire spécialement pour jouer sur herbe. »* Quelles que soient la réalité de cette blessure et son incidence sur le jeu, il reste que le jeune Américain a inquiété sérieusement Leconte, l'un des plus hônnêtes prétendants au titre ici. Chang est-il pour autant dans la même situation que McEnroe en 1977, c'est-à-dire appelé à figurer à plus ou moins brève échéance au palmarès du plus prestigieux tournoi du monde ?

Son *curriculum vitae* est d'ores et déjà impressionnant. A quinze ans et demi, il devenait le plus jeune joueur à passer un tour à Flushing Meadow. Et à seize ans il est déjà classé parmi les cent premiers mondiaux, après avoir notamment joué les demi-finales à Scottdale et disputé le troisième tour à Roland-Garros. En dépit de tout ce qu'il a montré en ces occasions, il subsiste encore trop d'incertitudes sur son évolution physique pour savoir s'il restera cantonné dans le registre d'un Mikael Pernfors ou s'il atteindra la plénitude d'un Jimmy Connors. Car si la précocité est un élément important du « diagnostic » un autre paramère *a désormais une forte influence dans* la réussite sur herbe : le gabarit.

L'amplitude dans la couverture du filet a été aussi déterminante que la puissance du service dans les victoires de Boris Becker et Pat Cash ces trois dernières années. Chang n'a encore ni l'une ni l'autre. Et aucun entraîneur ne pourra jamais les lui donner.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

MESSIEURS

DEUXIÈME TOUR

● **Premier quart de tableau.** – Lendl (Tch., 1) b. Cahill (Aus., 47), 5-7, 6-2, 6-4, 6-4 ; Schapers (P-B, 39) b. Lundgren (Suè., 35), 7-5, 6-2, 6-2 ; Woodforde (Aus., 56) b. Krishnan (Inde, 42), 6-7 (2/7), 6-4, 6-3, 6-3 ; Nargiso (Ita., 161) b. Mansdorf (Isr., 22), 6-3, 3-0, abandon ; Mayotte (E-U, 13) b. Holmes (E-U, 111), 6-3, 6-3, 6-4 : Nyström (Suè., 24) b. Gunnarsson (Suè., 49), 6-4, 3-6, 6-3, 6-7, 6-1 ; Moir (Afs, 158) b. Moraing (RFA, 153), 7-6 (11/9), 6-3, 4-6, 6-3.

● ***Deuxième quart de tableau.*** – Cash (Aus., 4) b. Frana (Arg., 75), 6-2, 4-6, 3-6, 6-1, 6-4 ; Fitzgerald (Aus., 30) b. Bergström (Suè., 95), 6-4, 4-6, 7-5, 6-3 ; Olchovski (URSS, 148) b. Aldrich (Afs, 134), 6-4, 6-4, 6-2 ; Pridham (Can., 90) b. Riglewski (RFA, 127), 6-7 (9/11), 7-5, 6-3, 7-5 ; Svensson (Suè., 15) b. Gustafsson (Suè., 44), 6-1, 6-2, 6-4 ; Annacone (E-U, 57) b. Stankovic (Tch., 121), 6-4, 6-2, 6-3 ; *Giammalva* (E-U) b. Srejber (Tch., 59), 1-6, 6-1, 6-2, 1-6, 6-3 ; Becker (RFA, 8) b. Novacek (Tch., 175), 6-3, 6-4, 6-4 ; Leconte (Fr., 10) b. Chang (E-U, 84), 2-6, 7-6 (7/3), 6-2, 6-3.

DAMES

PREMIER TOUR

S. Loosemore (G-B, 202) b. P. Harper (E-U, 53), 6-7 (2/7), 6-3, 6-4 ; E. Minter (Aus., 101) b. A. Frazier (E-U, 124), 7-5, 6-1 ; H. Zrubakova (Tch., 51) b. H. Ludloff (E-U, 98), 6-3, 7-6 (7/4) ; S. Hanika (RFA, 15) b. H. Cioffi (E-U, 43), 6-1, 6-2 ; C. Singer (RFA, 103) b. S. Wasserman (Bel., 97), 6-4, 6-0 ; A. Villagran (Arg., 109) b. L. Ferrando (Ita., 78), 6-3, 6-3 ; J. Salmon (G-B, 196) b. E. Smylie (Aus., 68), 6-4, 6-4.

DEUXIÈME TOUR

● **Premier quart de tableau.** – S. Graf (RFA, 1) b. K. Quentrec (Fr., 168), 6-2, 6-0 ; I. Kuczynska (Pol., 76) b. L. Field (Aus., 165), 7-5, 6-4 ; H. Mandlikova (Aus., 9) b. A. Henricksson (E-U, 83), 6-4, 6-2 ; A. Minter (Aus., 29) b. M. Bollegraf (P-B, 105) 6-2, 6-2 ; R. White (E-U, 50) b. L. Golarsa (Ita., 95), 6-4, 6-2 : P. Paradis (Fr., 55) b. N. Herreman (Fr., 79), 6-4, 3-6, 8-6.

● **Deuxième quart de tableau.** K. Maleeva (Bul., 14) b. I. Cueto (RFA, 32), 6-0, 6-4 ; Z. Garrison (E-U, 12) b. D. Balestrat (Aus., 26), 6-4, 6-3 ; E. Minter (Aus., 101) b. G. Fernandez (E-U, 40), 6-3, 3-6, 6-3.

● **Troisième quart de tableau.** – B. Potter (E-U, 18) b. N. Bykova (URSS, 92) 2-6, 6-4, 9-7 ; L. Faull (Aus., 247) b. I. Budarova (Tch., 128), 5-7, 6-1, 6-4 ; A. Kijimuta (Jap., 75) b. K. Okamoto (Jap., 148), 7-5, 6-3.

Le Monde
DES LIVRES
LECTURES EN VACANCES

Ecrire et voyager...

Les promeneurs français en Italie, Ernest Hemingway à la recherche de sa jeunesse, Jean Cocteau dans les arènes de Séville.

LA plupart des enfances françaises ont fait un rêve italien. La preuve, c'est que, lorsqu'ils pratiquent le métier d'écrire, nos compatriotes vont, un jour ou l'autre, vérifier la légitimité de leur entreprise à Rome, Florence ou Palerme. Objet d'attraction passionnelle, l'Italie a toujours encouragé nos imaginations et nourri nos convoitises. La jeunesse française s'y rendait avec le désir avoué de se consacrer à des flâneries pédagogiques et l'espoir secret de ressentir les voluptés que réserve le cousinage. A cause de ses femmes, de ses villes, de ses vins, de ses paysages, on allait prendre en Italie une leçon de plaisir autant qu'une leçon de civilisation.

Les écrivains n'ont pas failli à la règle, mais ils obéissaient, en outre, à la nécessité de voyager. Ecrire ou s'éloigner de soi, c'est la même chose : on abandonne ses pensées immédiates quand on s'applique à les formuler ; on s'en détourne pour leur découvrir un autre visage. Alors, il faut un jour que le voyage intérieur se prolonge par une pérégrination géographique. Il faut que l'examen de passage intime se conjugue avec l'épreuve du monde. Et quoi de plus naturel que de commencer par cette Italie dont *« le charme est parent de celui d'aimer »*, comme le notait Henry Beyle ?

Composée par Yves Hersant, une anthologie rassemble les textes de soixante-quinze voyageurs français qui ont visité l'Italie des XVIIIe et XIXe siècles. On y trouve Barrès, Berlioz, le président de Brosses, Chateaubriand, Custine, Alexandre Dumas, Flaubert, les frères Goncourt, Lamartine, Maupassant, Renan, Rousseau, Sainte-Beuve et, bien sûr, Stendhal. Celui-ci, qui mariait le meilleurs de l'esprit national avec une âme cosmopolite, déplorait les embarras dont les frontières sont la cause. Au début de *Lamiel*, il vante les séductions de *« cette belle Normandie où chacun de nous peut aller coucher ce soir »* sans subir *« les vexations des douanes »*. Pour un peu, la *dogana* ferait perdre à Stendhal ses appétits, car il ne supporte pas qu'on le questionne ni qu'on le dévisage comme s'il était soupçonné de quelque crime. Les *Promenades dans Rome* dépeignent ces désagréments, qui confirment les relations entre le voyage et la littérature : écrire, c'est aussi franchir des douanes où l'on discute de votre identité...



RALPH GIBSON courtesy Agathe Gaillard

On mesure le changement des mœurs qui s'est accompli depuis quelques décennies quand on écoute les aveux de Rousseau. Il s'étonne d'avoir eu assez d'audace pour s'aventurer jusqu'à Turin lorsqu'il était encore adolescent : *« Si jeune, aller en Italie (...) me paraissait une gloire au-dessus de mon âge. »* A présent, les charters offrent, pour un prix raisonnable, des « gloires » plus lointaines, que l'on atteint sur les bords du Pacifique. Moins pressé que Rousseau, le président de Brosses attendit ses trente ans pour faire connaissance avec l'Italie. Les *Lettres familières* qu'il destinait à ses proches sont des merveilles d'élégance, d'humour et de discernement. C'est ainsi qu'en août 1739 il se moquait de l'habitude que nous avons d'embellir nos impressions de voyage afin d'épater les gens qui sont restés à la maison. La relation d'un séjour en Italie devrait apparemment s'écrire comme un traité du plaisir, mais le président de Brosses montre qu'aucun récit de voyage ne saurait, sans mentir, s'empêcher d'être également un précis de désillusion. Certes, il ne faut point *« exagérer »* les contrariétés que procure le dépaysement, les regrets qu'il provoque ou les lassitudes qu'il entraîne, mais les enthousiasmes légitimes s'affadiraient s'ils n'étaient rehaussés par les inévitables déconvenues.

Dans la même lettre du mois d'août, le président de Brosses évoque le libertinage tel qu'il se pratique à la façon vénitienne : *« Il est de règle* [qu'une femme] *ait un amant ; ce serait même une espèce de déshonneur (...) si elle n'avait pas un homme publiquement à son compte. (...) Il faut cependant rendre justice à la vérité ; notre ambassadeur me disait, l'autre jour, qu'il ne connaissait pas plus d'une cinquantaine de femmes de qualité qui couchassent avec leurs amants. Le reste est retenu par la dévotion. Les confesseurs ont traité avec elles qu'elles s'abstiendraient de l'article essentiel, moyennant quoi ils leur font bon marché du reste tout aussi loin qu'il puisse s'étendre, y compris la permission de n'être pas manchotes. »*

Le président se montre fort intéressé par les religieuses. Il précise que, s'il s'établissait quelque temps à Venise, il *« se tournerait volontiers »* vers celles-ci, car elles sont *« jolies au possible et mises de manière à faire bien valoir leur beauté »*. Le futur cardinal de Bernis éprouverait plus tard les mêmes attirances, qu'il refuserait de contrarier... Depuis, l'usage des couvents s'est, hélas ! transformé.

En 1889, Maupassant ressentit le désir de *« revoir »* l'Italie, mais il n'avait pas l'intention d'y chercher des nonnes. Ses raisons de partir étaient, pourtant, singulières : *« J'ai quitté Paris et même la France parce que la tour Eiffel finissait par m'ennuyer trop. »* L'auteur de *Bel Ami* fuyait une modernité qu'il réprouvait, car elle était dominée par le commerce. Que dirait-il maintenant ? Dans le port de Savone, il s'est dépaysé comme il le souhaitait en observant le repas des matelots. Ceux-ci dévoraient, en effet, des pastèques dont le rouge était couleur *« de meurtre »*, et Maupassant s'émerveillait devant ce *« festin d'assassins »*. A Pise, il s'est rappelé qu'il avait hérité, lui aussi, du romantisme : il s'est félicité de sa mélancolie dans cette *« ville presque défunte »*.

« What time is it ? », se demandera Georges Perros quand il voguera vers l'Egypte, en 1950 (1). C'est la question que se pose tout voyageur lorsqu'il s'inquiète de ses états d'âme. Le lendemain, pour se rassurer, on retrouve ses vieilles habitudes : le thé de 5 heures ou le romantisme du crépuscule... A quelques années près — mais quelques années, c'est à peine cinq minutes quand on regarde les siècles d'un peu loin, — Maupassant faillit croiser le diplomate chinois Li Shuchang, qui avait découvert Gênes, Rome et la Toscane en 1878 et dont le *Carnet de notes* vient de paraître en français. Lors de ses brèves vacances romaines, il eut juste le temps d'admirer la beauté des femmes. Ses impressions d'Italie sont mélangées. A la façon d'un banal touriste moderne toisant les peuples sous-développés, Li Shuchang dénigre les péninsulaires. Il les accuse de paresse et de décadence. *« C'est le lot*, dit-il, *de toutes les vieilles nations écrasées par le poids de leur longue histoire. »* Selon Victor Segalen, savourer l'exotisme, c'est *« apprendre à déguster le divers »*. Il semble que le conseiller Li Shuchang ait rechigné à cet apprentissage.

Se trouvant, par la suite, à Madrid, il eut la curiosité d'assister à une course de taureaux. C'était, pour lui, l'extrême de l'exotisme, mais, très vite, il se déclara *« fatigué du spectacle »* et rentra à la maison...

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 16.)

(1) Tiré de *Georges Perros, Hommage*, que publient les éditions Calligrammes. Dans ce volumes, on trouve notamment des lettres d'André Gide, de Paul Léautaud, de Jean Grenier, d'André Breton, de Marcel Jouhandeau, de Roland Barthes et de Jean Paulhan à Georges Perros. 148 p., nombreuses illustrations.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Daimler s'en va, *de Frédéric Berthet*

Les nouveaux dandys

« DES nouveaux talents de romancier, des talents qui prendront la relève et tiendront la distance au siècle prochain, vous en voyez ? Citez-en ! »... Cette mise en demeure revient souvent dans le courrier et les conversations. On y devine des arrière-pensées contraires : les uns, plus jeunes, mettent la critique au défi de découvrir du neuf (sous-entendu : au lieu de ressasser commodément l'ancien, le consacré) ; les autres, moins jeunes et plus paresseux, se cachent à peine d'attendre une réponse négative qui les délivrerait de leur reste de mauvaise conscience à l'égard des romans.

Ce ne sont pas les promesses qui manquent. Dire qu'elles donneront des œuvres puissantes, c'est moins sûr ; la promesse, dans les années 80, se porte frêle, les débutants cherchent moins à montrer du souffle que de la grâce désinvolte, peu propice aux développements de longue haleine. Mais le brio est là. Des noms ?

Berthet, tenez ; Frédéric Berthet. Ce normalien de trente-trois ans est attaché culturel à New-York. *Daimler s'en va* est son second livre. Le premier, *Simple journée d'été* (Denoël 1986), était une suite de nouvelles autour d'un même thème : la difficulté d'être de jeunes intellectuels bourgeois des années 70, bien décidés à ne pas se prendre au sérieux, mais obligés de constater que, comme ils disent, *« ce n'est pas la joie »* et que *« ça balise »* (*« crainte du lendemain »*, *« peur de grandir »*, traduiraient les experts à blouses blanches dont raffole la télévision).

DAIMLER s'en va reprend, en un roman à peine plus long que les nouvelles précédentes, le même milieu et le même thème d'une insatisfaction chronique. Celle-ci est poussée à ses extrémités, puisqu'un des deux personnages de copains inséparables, Daimler, choisit de mourir. Mais ni le désespéré ni son ami Bonneval, déjà présent dans *Simple journée d'été* et qu'on dirait proche de l'auteur, ne se départissent, au pire de l'angoisse, d'une sorte de légèreté saugrenue. Cette attitude, qui scelle leur connivence, méritera peut-être de caractériser l'humour de leur génération, l'esprit normalien d'après les tohu-bohu politiques ; qui sait ? un nouveau dandysme. N'est-ce pas ainsi que peut se définir leur jouissance amère devant ce que Kafka, dans son *Journal* de 1917, appelait *« la fin du bouffon »* ?

Première partie : le désespoir de Daimler vu du dedans. Raph, de son prénom, a un chagrin d'amour. La femme de ses pensées, qui l'étonnait tant par de petites extravagances dignes des siennes, est partie pour les Barbades britanniques. Le psychanalyste Mumm ne peut rien pour lui, ni d'ailleurs pour lui-même. La décision macabre qui mûrit en lui et qui, en fait, est déjà prise l'isole peu à peu de son entourage en en accentuant, à ses yeux, les désiroires tranquillités, comme c'était le cas pour le *Feu follet* de Drieu La Rochelle. Son romantisme profond tourne au cynisme bien particulier où mènent les élans brisés.

(Lire la suite page 20.)

Ce que les Français ont lu

COMME pour contredire les pessimistes, les prix littéraires ont été cette année de bonne tenue (dans la qualité comme dans les ventes). La palme revient bien sûr à Tahar Ben Jelloun, un très gros Goncourt avec *la Nuit sacrée* (Seuil, plus de 400 000 exemplaires, auxquels vont s'ajouter les « poche » et les « club », mais tous les chiffres mentionnés ici sont ceux de l'édition dite de librairie). Le prix Goncourt a fait reprendre les ventes du précédent livre de Ben Jelloun, *l'Enfant de sable*, dont il est la suite. Viennent ensuite le Renaudot – René-Jean Clot, *l'Enfant halluciné*, – l'Interallié – Raoul Mille, *les Amants du Paradis* – (Grasset, 100 000 et 50 000), le Médicis – Pierre Mertens, *les Eblouissements*, un livre exigeant sur la trahison des intellectuels à travers le parcours de l'Allemand Gottfried Benn (Seuil, 50 000), – Le Femina – Alain Absire, *l'Egal de Dieu* (Calmann-Lévy, 60 000), – le Femina étranger – Susan Minot, *Mouflets*, un premier livre (Gallimard, 20 000), – le Médicis étranger – l'excellent *Nocturne indien*, d'Antonio Tabucchi, chez Christian Bourgois (il faut en profiter pour lire tous les Tabucchi que publie Christian Bourgois), – le Prix des libraires, attribué au printemps à Yves Simon – *le Voyageur magnifique* (Grasset, plus de 50 000).

En fait, dès qu'on interroge les éditeurs avec un peu de précision, on se dit que tout ne va pas si mal : les livres cités sont si nombreux qu'ils ne pourront pas tous être mentionnés ici, et beaucoup des chiffres avancés sont fort honorables. Ils ne sont pas très exacts, même si l'informateur est de bonne foi, puisqu'on ignore encore le chiffre total des « retours » (les libraires peuvent renvoyer à l'éditeur les livres qu'ils ont reçus selon la procédure de l'« office »). Mais ils permettent au moins de « faire le point » et de définir certaines catégories.

● **Les gros succès, plus de 100 000 exemplaires :** Richard Bohringer, *C'est beau une ville la nuit* (Denoël, 200 000 exemplaires et toujours en bonne place sur les listes des meilleures ventes) ; Philippe Djian, *Echine* (Bernard Barrault) ; Marie Cardinal, *les Grands Désordres* ; Benoîte Groult, *les Vaisseaux du cœur* (Grasset) ; Amin Maalouf *Samarcande* (Lattès) ; Maurice Denuzière, *l'Adieu au Sud*, dernier volume de sa saga en Louisiane (Denoël). Dans les essais, on remarque d'abord – à la surprise même de son éditeur Flammarion – les plus de 125 000 exemplaires de *Perestroïka*, de Mikhaïl Gorbatchev. Puis, plus attendus, Alain Minc, *la Machine égalitaire* ; Catherine Nay, *les Sept Mitterrand* (Grasset). Mais aussi *l'Histoire de France racontée aux enfants*, d'Alain Decaux (Librairie académique Perrin), *le Choix de Dieu*, de Jean-Marie Lustiger (Editions de Fallois) ; la biographie *d'Alma Mahler*, de Françoise Giroud, et le *Pu Yi*, d'Edward Behr (Laffont).

● **De 50 000 à 100 000 :** dans cette catégorie on retrouve beaucoup d'auteurs confirmés, qui ont un public fidèle (parfois rejoint, pour tel ou tel titre, par un plus grand nombre). C'est le cas de François Nourissier, *En avant, calme et droit ;* Alphonse Boudard, *l'Education d'Alphonse ;* Lucien Bodard, *les Grandes Murailles*, un essai (Grasset) ; Robert Merle, *l'Idole* (Plon) ; Nicole Avril, *Sur la peau du diable ;* Françoise Mallet-Joris, *la Tristesse du cerf-volant ;* Henri Troyat, pour sa biographie de Flaubert (Flammarion) ; Patrick Modiano, *Remise de peine* (Seuil) ; Maurice Rheims, *les Greniers de Sienne* (Gallimard) ; Guy Hocquenghem, *Eve* (Albin Michel) ; Cavanna, *l'Œil du lapin* (Belfond) ; Françoise Xénakis, *la Vie exemplaire de Rita Capuchon* ; Jacques Lanzmann, *Café-crime* (Lattès). Annie Ernaux confirme l'étendue de son public avec *Une femme* (Gallimard).

Marguerite Duras, si elle ne retrouve pas, ce qui est normal, l'extraordinaire succès de *l'Amant*, a gardé, depuis ce livre, un large public qui, cette saison, a lu *Emily L.* (Minuit). Avec leur *Dame de Berlin*, Dan Franck et Jean Vautrin obtiennent un beau succès qui devrait se prolonger cet été (Fayard). *La Femme sous l'horizon*, de Yann Queffélec (Goncourt énorme en 1985 avec *les Noces barbares*, Gallimard) a été d'emblée tiré à 80 000 exemplaires que son éditeur Julliard affirme avoir déjà vendus. On relèvera aussi les 50 000 exemplaires inattendus du *Sorgho rouge*, écrit en français par le jeune chinois Ya Ding (Stock), tout comme les plus de 60 000 de William Boyd, *les Nouvelles Confessions* (Seuil).

Dans les essais, biographies, documents et témoignages, on trouve, le *Condorcet*, de Robert et Elisabeth Badinter (Fayard), *les Religions d'un président*, de Jean Daniel, *Au fil du temps*, d'Arthur Miller (Grasset), *Vladimir ou le vol arrêté*, de Marina Vlady (Fayard), *les Corbeaux d'Alep*, de Marie Seurat (Gallimard, « Lieu commun »), *le Ras le bol des superwomen*, de Michèle Fitoussi (Calmann-Lévy), *Génération*, de Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Jacques Chirac*, de Franz-Olivier Giesbert (Seuil), *l'Etat du monde* (La Découverte), *Pour être des parents acceptables*, de Bruno Bettelheim (Laffont).

Des essais qui « résistent »

● **On peut considérer comme de bonnes ventes**, chacun dans sa catégorie : *Au propre et au figuré*, l'essai sur la propriété, de Jacques Attali, *la Nouvelle Richesse des nations*, de Guy Sorman (Fayard, près de 30 000 et plus de 40 000) ; les deux livres de Raymond Barre, *Au tournant du siècle, principes de politique étrangère* et *Questions de confiance*, avec Jean-Marie Colombani (Plon et Flammarion, tous deux autour de 30 000) ; *la République des fonctionnaires*, de Thierry Pfister (Albin Michel autour de 30 000) ; *les Possédés de Wall Street*, de Dominique Nora (Prix du meilleur livre financier de l'année, Denoël, près de 40 000) ; *l'Affaire de Poitiers*, de Lionel Duroy (Bernard Barrault, 30 000) ; *Tout va très bien, monsieur le ministre*, de Daniel Schneidermann, *100 % français* de Jérôme Duhamel et Wolinski (Belfond, tous deux autour de 25 000) ; *Ce terrible M. Pasqua*, d'Alain Rollat et Philippe Boggio (Orban, autour de 20 000) ; *De quoi je me mêle*, de Claude Sérillon (Balland, 30 000) ; *l'Enfance brisée*, de Simone Chalon, et *Freud à l'Elysée*, de Paul Amar (Le Pré aux clercs, autour de 30 000 et 25 000) ; *les Mémoires d'un lion*, de Marcel Bleustein-Blanchet (Perrin, 20 000) ; *Descartes, c'est la France*, d'André Glucksmann (Flammarion, autour de 30 000) : la nouvelle traduction des œuvres complètes de Freud (PUF) ; le *Tout Simenon* (Presse de la cité) ; *l'Homme de l'art*, la biographie de Kahnweiler, par Pierre Assouline (Balland, 30 000) ; celle de Molière, par Alfred Simon (La Manufacture), et les deux *Jeanne d'Arc* de Pierre Moinot (Flammarion) et Hubert Monteilhet (Fallois) ; le *Marie Stuart*, de Jean-Claude Pascal (Le Rocher, qui a quitté le groupe de La Cité et repris son autonomie) ; *les Assassins de la mémoire*, de Pierre Vidal-Naquet, (La Découverte, 12 000) ; *la Fiction du politique*, de Philippe Lacoue-Labarthe (Bourgois, plus de 8 000) : *le Territoire du vide*, d'Alain Corbin (Aubier). Sur le même sujet – la polémique autour d'Heidegger, – les éditions Verdier ont vendu 10 000 exemplaires du livre controversé de Victor Farias. Parmi les témoignages parus récemment et qui « *démarrent bien* », comme disent leurs éditeurs : *le Droit de dire*, de Bakari Diallo, l'un des médecins

Vive la crise !

Et si ce qu'on dit être la « crise » de l'édition était une occasion de réfléchir un peu sur la production des livres ? On s'étonne, à coups de sondages, que ceux qui lisaient peu (mais faisaient le succès des gros best-sellers) lisent moins. Pour eux, la littérature n'était qu'un loisir, une détente. Ils en ont trouvé d'autres (grands voyages, disques compacts, etc.). Mais on ne se demande toujours pas si on offre à ceux qui lisent et continueront de lire ce qu'ils attendent. Ceux-là, souvent, se méfient des « nouveautés romanesques » après avoir été « échaudés » par de « faux » romans publiés pour des raisons qui ont assez peu à voir avec la littérature. Alors, peut-être la « crise » va-t-elle aider à la reconquête de ces vrais lecteurs. En ce cas, vive la crise !



Tant qu'il y aura des petits...

« AIMER *les petits éditeurs, ça devient d'une banalité...* », disait quelqu'un qui travaille chez un « grand ». La tarte à la crème ! Le « marronnier » journalistique ! Eh bien, tant pis, on sacrifiera à la banalité. Il ne s'agit pas ici de prétendre que les petits éditeurs publient de meilleurs livres que les autres, ni que les grands éditeurs ne prennent plus jamais de risques sur des textes dont on ne peut attendre de fortes ventes. Mais il faut être un peu fou pour s'endetter et se mettre à publier des livres dans une période jugée peu propice. Il faut croire qu'il y aura toujours des textes à découvrir, et des lecteurs, ce qui est plutôt réconfortant. D'où, sans doute, la « cote d'amour » des petits éditeurs.

Faut-il encore classer Rivages dans les petits, tant il joue souvent « dans la cour des grands » ? Le critère de sélection étant totalement arbitraire et affectif, disons que oui. Cette saison, Rivages a connu un joli succès avec le premier roman d'Elisabetta Rasy (*la Première Extase*, quelque 12 000 exemplaires) et *l'Oreiller d'herbe*, du Japonais Soseki, très soutenu par les libraires (autour de 10 000). La jeune Américaine Kaye Gibbons a trouvé 6 000 lecteurs pour son excellent premier livre, *Ellen Foster*. Rivages continue, bien sûr, de publier Alison Lurie (après *Liaisons étrangères, les Amours d'Emily Turner* et maintenant la réédition de *la Ville de nulle part*). Et puisque les vacances approchent, on ne saurait trop recommander les romans policiers de la collection « Rivages Noir ».

De même, Actes Sud (qui publie trop) peut de moins en moins « courir » dans cette catégorie. Surtout remarquable dans le domaine étranger, Actes Sud a commencé, cette saison, la publication de l'Américain Paul Auster, avec *la Cité de verre* (autour de 10 000). On notera aussi la découverte d'Anton Shammas, avec le magnifique *Arabesques* (4 000), et le nouveau Nina Berberova, *Astachev à Paris* (5 000).

Les maisons regroupées dans Isola, autour de Gérard Voitey, semblent satisfaites de leur saison. Lieu commun, qui a rejoint le groupe l'été dernier, est fier, à juste titre, des 10 000 exemplaires du premier texte de Denis Belloc, *Néons*. Quai Voltaire s'enorgueillit entre autres du bon livre de son directeur, Daniel Rondeau, *l'Enthousiasme*, et de la *Brève vie de Katherine Mansfield* de Pietro Citati. Le « petit dernier », Le Promeneur, né voilà quelques mois et animé par Patrick Mauriès – un amateur et un « dénicheur » de beaux textes, – a déjà publié (avec une maquette encore plus élégante que celle de Quai Voltaire) deux livres de l'Italien Consolo et un de l'Anglaise Edith Sitwell.

Alinéa continue de faire connaître Christa Wolf (*Trame d'enfance*) et a publié, cette année, de belles nouvelles d'Antonio Debenedetti, *les Trois Rois* du Chinois Cheng, ainsi que, pour la première fois, un texte français, *Un corps en trop*, de Marie-Victoire Rouillier. Maren Sell, qui se veut un éditeur européen, l'a montré en publiant *le Chemin des Pyrénées* de Lisa Fittko et *Naître coupable, naître victime* (un remarquable document sur les enfants de bourreaux et de victimes du nazisme) de Peter Schirovsky (tous deux autour de 10 000).

Chez Phébus, on se dit satisfait de la nouvelle collection « Le tour du monde », qui a débuté en novembre 1987 (avec *le Passage du nord-est*, préfacé par Paul-Emile Victor, et *le Mendiant de l'Eldorado*, de Jules Crevaux, préfacé par Jacques Meunier) et reprend des récits d'explorateurs parus entre 1860 et 1914 dans la revue *le Tour du monde*. On est également plus que content des 10 000 exemplaires de la réédition du beau livre de Gilles Lapouge, *les Pirates*.

Les œuvres complètes de Pessoa

La Différence entreprend de publier les œuvres complètes de Pessoa tout en continuant de faire découvrir des auteurs portugais (Maria Judite de Carvalho), de défendre le très bon romancier qu'est Jacques Bellefroid (*le Voleur de temps*) et de publier des textes sur les peintres (par exemple pour ce printemps le *De Kooning vite*, de Philippe Sollers).

Bien entendu, la liste là non plus ne sera pas complète, et il faudrait plus longuement parler d'Ombres, qui continue à Toulouse la tradition du libraire-éditeur, d'Arléa, qui se veut aussi, à Paris, libraire-éditeur, et qui s'affirme d'année en année, de Desjonquères, du Castor Astral, de Champ Vallon, d'Obsidiane, de Complexe, de l'Alphée, de Souffles et de bien d'autres. Mentionnons seulement certains de ceux qui se sont lancés dans l'aventure cette année et qu'il faut encourager : les éditions de l'Aube ; Bernard Coutaz ; Jacqueline Chambon, qui a commencé, seule, en novembre, et a déjà à son catalogue plusieurs très beaux textes dont *la Pianiste* d'Elfriede Jelinek et *Berlin Simulation* de Morshaüser. Françoise Pasquier, qui dirigeait les éditions Tierce, un peu en sommeil, a monté, avec une Italienne, Tierce-Deux temps, qui veut se consacrer à la littérature anglo-saxonne et vient de sortir deux livres de Mavis Gallant, Canadienne anglophone vivant à Paris depuis des années et jamais traduite, ainsi que *le Dossier Brandon*, le roman de Quentin Bell, le neveu de Virginia Woolf.

Les éditions François Bourin ont pris, elles, un départ tonitruant avec le premier roman de Richard Jorif, *le Navire Argo* (près de 20 000 exemplaires) et celui de Jacques Testart, *Simon l'embaumeur* (25 000), ainsi que *Statues* de Michel Serres (près de 20 000).

Pour finir, une bonne nouvelle : les éditions Picquier, qui ont fait découvrir, l'an dernier, à des Français encore trop peu nombreux Sylvia Townsed Warner (et qui viennent de publier un second livre d'elle), ont eu cette année un « best-seller » – toutes proportions gardées – avec un roman policier japonais, *le Vase de sable*, de Seichô Matsumoto, qui s'est vendu à quelque cinq mille exemplaires.

Jo. S.

cette année

de l'affaire de Poitiers, avec Eric Cachart (Sylvie Messinger) ; *Profession répression*, du magistrat Laurent Davenas (Acropole) ; *la Vie quotidienne des écrivains et artistes sous l'Occupation* (Hachette littérature) ; *Croix-Rouge, les stratèges de la bonne conscience*, d'Isabelle Vichniac (Alain Moreau).

Dans les livres dits « étrangers » : *l'Amant sans domicile fixe*, de Fruttero et Lucentini (Seuil, autour de 40 000) ; *le Prince des marées*, de Pat Conroy (Presses de la Renaissance, 40 000) ; les nouvelles de Patricia Highsmith, *Catastrophes* (20 000), et *l'Eté de Trappelune*, de Ruth Rendell, qui accroît régulièrement son public (autour de 15 000, tous deux chez Calmann-Lévy) ; *Le régiment part à l'aube*, de Buzzati (Laffont, 10 000) ; *le Livre de l'intranquillité*, de Fernando Pessoa, paru au printemps chez Christian Bourgois (autour de 6 000). Pour ce qui concerne la littérature française on peut remarquer *le Cri*, de Chochana Boukhobza (autour de 15 000) ; *Harrisson Plaza*, de Gabriel Matzneff (La Table ronde) ; les nouvelles de Jean Cau, *les Culottes courtes* (Le Pré aux Clercs, autour de 20 000). Sans oublier les singuliers livres des toutes nouvelles Éditions 1900 qui trouvent leur public, bien « ciblé » : le Catalogue de la manufacture de Saint-Etienne, (500 F et pourtant 5 000 exemplaires), l'Almanach Vermot 1900 (épuisé, 7 000), l'Encyclopédie des ouvrages de dames (10 000).

La consigne du silence

Quant aux deux éditeurs qui font des coquetteries et refusent de donner des chiffres, Gallimard et... Odile Jacob, de tailles différentes, mais atteints du même syndrome du « faux secret », on ne se sent tout de même pas le cœur de les passer sous silence. Pour le premier, ce serait difficile, en raison de sa production et de son prestige. Et puis, chez Gallimard, malgré cette désuète consigne du silence, on parvient toujours à savoir plus ou moins précisément qui a vendu quoi. Outre les succès déjà mentionnés, on trouve plusieurs livres dans la catégorie des 30 000-50 000, notamment Georges Conchon *(Colette Stern)*, Angelo Rinaldi *(les Roses de Pline)*, Vargas Llosa *(Qui a tué Palomino Molero ?)*. Jean-Denis Bredin, qui a pris le risque de publier des nouvelles *(la Tache)*, a réussi à les imposer (plus de 10 000 exemplaires). Le livre très diversement accueilli de Régis Debray, *les Masques*, un texte gênant mais à ne pas manquer, a trouvé ses lecteurs (plus de 25 000). Dominique Rolin, avec un très beau livre, poétique et, comme on dit, « difficile », paru au printemps, a déjà eu quelque 10000 lecteurs. Et même si on ne sait rien de leurs ventes, il faut saluer la réédition augmentée de *l'Idiot de la famille*, de Sartre, et la publication du texte d'Octavio Paz sur Sœur Juana Inès de la Cruz.

Pour la seconde, Odile Jacob, si l'on veut signaler la qualité de son travail, il faut s'en tenir au « communiqué officiel ». Ont « *bien marché* » : Claude Hagège, *le Français et les Siècles ;* Michel Rocard, *le Cœur à l'ouvrage ;* et Alain Devaquet, *l'Amibe et l'Etudiant*. Le passionnant livre du docteur Olievenstein, *le Non-dit des émotions*, récemment sorti, « *démarre bien* ».

Certains premiers romans, qui méritaient d'être encouragés, l'ont été. Parmi eux : *Contre-visite*, de Marie Didier (Gallimard, 10 000) ; *les Mauvaises Rencontres*, d'Alain Bonnand (Grasset, 5 000) ; *le Secret*, de Carole Sandrel (Lattès, 8 000) ; *les Sœurs de la nuit*, de Tanguy le Cléguer (Flammarion, 8 000) ; *C'est le soleil qui m'a brûlée*, de Calixte Beyala (Stock, 15 000) ; *le Boucher*, un étonnant texte érotique d'Alina Reyes qui vient de paraître (Seuil, 20 000 exemplaires sortis en dix jours) ; *Présumée solitude*, de Michèle Cazanove (Julliard, autour de 10 000) ; *Choses dites de profil*, de Huguette Bouchardeau (Ramsay, 15 000) ; *le Cœur en poche*, de Christine Aventin, une jeune fille de seize ans (Mercure de France) ; et *les Mystères de Pittsburgh*, de Michaël Chabon, qui vient de sortir aux éditions Fixot. Quant à *Mourir m'enrhume*, d'Eric Chevillard (Minuit), c'est l'un des très bons premiers romans qui, se sont pas assez vendus. Alors, avis aux amateurs !

Enfin, parmi les « bonnes surprises », citons, chez Gallimard, le court texte d'Emmanuèle Bernheim, *Un couple*, qui a dépassé 10 000 exemplaires. Toujours chez Gallimard, dans la collection de documents d'actualité, « Au vif du sujet », *Corps à corps*, d'Alain-Emmanuel Dreuilhe, et *Au front*, d'Anne Tristan (tous les deux autour de 20 000). Chez Flammarion, outre l'étonnant *Perestroïka*, le premier roman de Christine Clerc, *l'Arpeggione* (20 000), *Mon chéri*, de Marie-Claire Pauwels (35 000), *la Débine*, de Jean-Luc Porquet, un excellent document sur la pauvreté (plus de 20 000).

Chez Grasset, on mentionne *Prières exaucées*, de Truman Capote (autour de 10 000) ; le *Journal*, de Matthieu Galey (plus de 10 000) ; *la Vie de Céline*, de Frédéric Vitoux (prix Femina Vacaresco, 20 000), *le Radeau de la Gorgone*, de Fernandez et Ferranti (plus de 15 000). Chez Denoël, on relève les 12 000 exemplaires du roman de Marc-Edouard Nabe, *le Bonheur*. Chez Fayard, le Dictionnaire Napoléon, atteint 15 000 exemplaires, et le nouveau P.D. James, *Sans les mains*, s'il n'a pas encore eu le succès d'*Un certain goût pour la mort* (70 000), vogue vers les 30 000. Chez Bernard Barrault, *Dans la peau d'un Chinois*, de Marc Boulet (plus de 30 000). Chez Julliard, la réédition du magnifique *Si c'est un homme*, de Primo Levi, a trouvé quelque 12 000 lecteurs. Chez POL, *Adieu*, de Danièle Sallenave, un récit d'une remarquable sobriété, a atteint 20 000 exemplaires.

Alors, si vingt mille personnes ont acheté ce texte, si trente mille personnes, après quelques semaines seulement, ont acheté *les Folies françaises*, de Philippe Sollers (Gallimard), si *le Bonheur*, de Théodore Zeldin, paru lui aussi en ce printemps, atteint quelque 12 000 exemplaires (Fayard), si Belfond et La Découverte se disent satisfaits des ventes d'Anita Brookner (*Hôtel du lac* et *Une amie d'Angleterre*), si Fayard a vendu 13 000 exemplaires du gros roman de Clarin, *la Régente*, si enfin la nouvelle version d'*Albertine disparue*, de Proust, a dépassé les 10 000 exemplaires (tandis que les Proust sortis en Poche GF dépassaient les 30 000), c'est tout de même que ça ne va pas si mal dans la tête des Français, non ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

Le pari de « Rue Racine »

LANCER une collection de romans en pleine période difficile, quelle idée ! Mettre sur le marché des livres — souples, pas chers, aux couleurs vives — pour attirer les jeunes à un moment où ils n'ont pas envie de lire, quelle folie ! C'est pourtant le pari que Charles-Henri Flammarion, PDG du groupe Flammarion, a laissé prendre, en janvier, à Françoise Verny et Elisabeth Gille, avec « Rue Racine ».

Au départ, ce qui se voulait « *non pas une collection, mais un lieu* » a souffert de cette définition un peu floue. Hormis l'excellent parti pris de ne plus séparer fiction française et littérature dite « étrangère », quels étaient les principes de « Rue Racine » ? Difficile à dire. Aujourd'hui, les choses sont plus claires. Sont regroupés sous le label « Rue Racine » de jeunes auteurs (ce qui ne signifie pas qu'ils soient tous des jeunes gens), auxquels le soutien d'une collection peut être bénéfique.

Certes, il faudrait encore améliorer la présentation des livres (on a déjà changé le pepier pour obtenir plus de souplesse et une meilleure qualité d'impression). Il est fâcheux que, sur les vignettes illustrant des couvertures, Grünewald ou Caspar David Friedrich semblent avoir utilisé des peintures acryliques... Mais « Rue Racine » — qui va désormais prendre sa vitesse de croisière avec deux livres par mois au lieu de quatre, — après cinq mois d'existence, compte déjà ses succès : *Moi, Jane, cherche Tarzan*, le premier roman d'Annette Lévy-Willerd, les aventures loufoques d'une femme de la « génération 68 » à l'humour inébranlable (plus de 12 000 exemplaires) ; *les Diamants de l'Argonne*, le roman historique d'Yves Amiot (7 000) ; *Ce soir-là*, d'Alice McDermott, et *les Fantômes de Buenos-Aires*, de Lawrence Thornton (plus de 5 000).

« *Il est toutefois beaucoup trop tôt pour dresser un bilan, ce sera pour juin 1989,* précise Charles-Henri Flammarion. *Le principal problème à mes yeux a été celui de l'identification de la collection. Certains la prenaient pour une collection de poche, proposant des titres déjà parus.* »

Plus généralement, Charles-Henri Flammarion regarde avec beaucoup de calme la fameuse « crise » de l'édition : « *Elle a commencé en 1979, mais la plupart des éditeurs ont mis longtemps à l'admettre, et la première réaction a été d'augmenter la production. Je crois que cette crise est un phénomène de longue durée — peut-être encore une dizaine d'années, — et qu'il vaut mieux que tous le découvrent aujourd'hui plutôt que de continuer de planer dans l'inconscience. Il faut s'interroger sur ce qu'on publie, sur la manière dont le public change et sur ce qu'il cherche.* »

Comment ne pas être de son avis... et lui donner rendez-vous dans un an pour voir quelles réponses il aura trouvées.

Jo. S.





LETTRE DE NAPLES

La monstrueuse Mamma

« *Si tu espères entrer dans l'Histoire en gravant ton nom ici, tu te trompes, car il sera aussitôt effacé.* » Tel est l'avis goguenard et inspiré qui scande obstinément — *à hauteur de main sacrilège* — le pourtour de l'admirable cloître aux majoliques de Santa-Chiara, à Naples. Le visiteur qui aura longuement arpenté les rues de la ville et emprunté les transports urbains ne s'étonnera qu'à demi de cette inscription destinée à combattre la propension aux graffiti du Napolitain et peut-être, du touriste indélicat. En effet, on écrit *beaucoup et partout* à Naples, *sur* les murs, sur les parois ou les bancs des funiculaires, du métro, des bus. Dans la cité de Parthénope où tout est signe, chaque surface susceptible d'accueillir le signe est aussitôt investie pour *devenir messagère clandestine et* dépositaire de paroles ou de pensées, qui se figent là comme laves jaillies d'âmes éruptives...

Mais entre ces écrits furtifs, brouillons, éphémères, et la littérature, il reste un pas à franchir : un gouffre. Car il s'avère difficile, voire impossible, d'appréhender le paysage littéraire napolitain d'un seul regard. A l'instar de Naples elle-même, il se dérobe à toute tentative de synthèse et apparaît *comme* une stratification chaotique de paradoxes, de phénomènes contradictoires, de projets ou d'initiatives plus ou moins aboutis, d'ambitions encore balbutiantes dont la majeure partie demeure occultée, immergée, en *quête d'avenir*.

Le truculent Demenico Rea

La masse visible de cet iceberg-volcan est tenue par une poignée d'écrivains qui jouissent d'une notoriété nationale ou internationale. L'évocation de la vie littéraire à Naples leur inspire un verdict unanime et désabusé : riche et florissante pendant les années du néo-réalisme, elle n'a fait que péricliter depuis. L'après-guerre et surtout l'après-Pasolini en auraient sonné le glas. Aujourd'hui, disent-ils, chacun travaille dans son coin et, hormis les rencontres privées ou amicales, il n'existe guère d'échanges véritablement créateurs. Un faisceau de raisons explique, selon eux, cet état de fait. En premier lieu, l'émigration des intellectuels et écrivains vers Rome ou Milan depuis la guerre (Rafaele La Capria, Patroni Griffi, entre autres). Eclipsée par les capitales du Nord où se trouvent concentrées les médias qui comptent et les grandes maisons d'édition, Naples aurait perdu son statut de métropole culturelle et pâtirait, en outre, de l'incurie endémique des instances politiques et administratives. Le mot décadence est souvent prononcé, aussitôt atténué-corrigé par un rire ou un sourire. C'est là une constante : toujours une pirouette verbale vient rétablir la gaieté dans le propos.

Nous avons rencontré des écrivains qui, pour être « *malades de Naples* » et experts en désenchantement, n'en poursuivent pas *moins leur œuvre. D'abord, Domenico* Réa, adulé par les Napolitains et tenu par ses pairs pour le plus important ou le plus représentatif d'entre eux. Truculent, théâtral et à la fois extraordinairement vrai, « *hilare dans la tristesse et triste dans l'hilarité* », il est né à Naples dans les années 20 et n'a jamais quitté sa ville.

Interrogé sur ses thèmes d'inspiration, il déclare, l'œil brillant de malice, que Naples est tout ce qui l'intéresse et tout ce qu'il connaît. Depuis sa terrasse, il montre le Vésuve, Ischia, Capri, et Naples la superbe, Naples l'immonde, étendue à ses pieds. Au bout d'un quart d'heure d'entretien, il se qualifie de « gigolo », s'esclaffe quand on le prie de s'expliquer, et explique en ramenant de la pièce attenante à son bureau un tiroir plein de cravates neuves, encore *sous cellophane*. Il laisse le visiteur s'extasier sur cette singulière collection et va chercher des chaussures, plusieurs paires, pareillement neuves et inutilisées. Ses livres ? Un roman, quatre recueils de nouvelles et récits, parmi lesquels le fameux *Spaccanapoli* (publié en 1947 par Rusconi et dont les éditions Verdier préparent une traduction française). Presque en même temps devrait paraître chez Actes Sud son dernier ouvrage, *Pensées de la nuit*.

Comme « une fleur du mal »

Fabrizia Ramondino, dont nous pourrons également apprécier le talent, puisque Fayard prépare la traduction de son roman *Althénopis* (Prix de Naples 1981) est, au contraire de Domenico Réa, une napolitaine qui a vu du pays. Enfance en Espagne, adolescence en France, séjours fréquents en Allemagne, l'ont rendue parfaitement polyglotte et dotée d'une culture cosmopolite. Si elle avoue méconnaître la production littéraire française des trente dernières années, elle affirme que les auteurs français du dix-neuvième et du vingtième, jusqu'à Sartre, ont été très « formateurs » pour elle.

Michele Prisco (soixante-dix ans), romancier et nouvelliste, s'inspire essentiellement de la bourgeoisie napolitaine et vésuvienne. Il est traduit dans les pays *de l'Est* et aux *Etats-Unis, mais se* sent un peu oublié par la France (titres : *le Miroir aveugle, les Hermines noires).* Il faut encore citer Luigi Compagnone (*Mater Camora*) ; Felice Piemontese *(l'Epidémie)* ; Salvatore di Natale, *admirateur de Baudelaire,* poète et pamphlétaire qui pratique en virtuose le pastiche linguistique et voit Naples comme « *une fleur du mal* ».


PLOSSU

Sur la terrasse de l'Institut français...

Recenser les titres des œuvres des écrivains, *qu'ils aient choisi de* vivre à Naples ou de la fuir, est très édifiant. Ces titres témoi*gnent* pour la plupart de la relation passionnelle, parfois conflictuelle, que ces créateurs entretiennent avec la cité, et de la conscience douloureuse qu'ils en ont :

● *Althénopis,* dont Fabrizia Ramondino nous dit que c'est un nom inventé signifiant « *œil de vieille* » (construit à partir de Parthénope ou « *œil de vierge* »).

● *Blessé à mort* (roman) et *Harmonie perdue* (essai) de Rafaele La Capria.

● *La Fine della bellezza* (roman) de Patroni Griffi.

Cette conscience douloureuse et l'ambiguïté des sentiments qu'inspire Naples — la monstrueuse Mamma — à ses enfants *se compliquent encore, pour les* créateurs, de réalités objectives : condescendance, ostracisme, voire racisme du Nord à l'endroit des Napolitains. « *Celui qui publie un livre à Naples n'est pas pris en considération sur le plan national* », nous dit Felice Piemontese. Et pourtant, ces éditeurs napolitains *qui font figure de parents* pauvres sont relativement nombreux. La revue NDR, qui les a recensés à l'occasion d'une journée de réflexion sur le thème « *Produire la culture à Naples* », en dénombre une trentaine. Petites ou *moyennes entreprises, de fondation* récente en général, elles font, il est vrai, la part belle aux livres scolaires, parascolaires ou spécialisés (architecture, économie, sciences, sociologie, etc.) et publient peu de textes littéraires. Ajoutons que le chiffre de vente des livres *made in* Campanie (Naples, Salerne, Bénévent) atteint à peine 7 % de la production éditoriale nationale.

Il faut, toutefois, se garder de tenir pour définitifs ces constats pessimistes. Naples, par quelque aspect qu'on l'aborde, tend à *échapper à l'investigation et se* plaît à infirmer le discours qui, à peine proféré, devient caduc. Elle brouille les cartes, elle offre non sa vérité, mais mille vérités qui se dénoncent, se formulent contradictoirement et laissent l'enquêteur perplexe. La vie littéraire à Naples est-elle aussi inexistante qu'on a bien voulu nous le dire ? Rien n'est moins certain. Il suffit d'ouvrir *il Mattino* (grand quotidien local), qui publie un supplément littéraire de quatre pages le mardi, et une page spéciale le samedi, pour mesurer le réel intérêt que suscite la littérature.

A noter, d'ailleurs, que les principaux écrivains cités plus haut tiennent rubrique dans ce journal (critique littéraire ou papiers d'humeur). On conspue, on se *gausse, on dénonce allègrement* dans les colonnes d'*il Mattino* : ainsi, à l'occasion de l'anniversaire de Moravia en novembre dernier, une page assassine lui était consacrée sous le titre « *Moravia est mort* ». Suivaient une série de déclarations fantaisistes « *prêtées* » à des personnalités telles que Sciascia, Natalia Ginsburg, Fellini, François Mitterrand, et même un petit coup de griffe amical et confraternel au « Monde des livres »...

Dans une perspective plus *sérieuse, le même quotidien* publiait, en date du 24 novembre 1987, la liste des meilleures ventes établie après consultation des principaux libraires de Campanie. Ce sondage laisse apparaître les résultats suivants pour la fiction italienne : 1re Sciasca : *Porte aperte,* Ed. Adelphi ; 2e Benni : *Il bar sotto il mare,* Ed. Feltrinelli ; 3e Eco : *Il nome de la rosa,* Ed. Bompiani.

Les acheteurs de ces livres font, bien sûr, partie d'une élite. Le Napolitain moyen lit peu au-delà de l'adolescence, une fois passée l'obligation scolaire. Que fait-il donc de ses loisirs ? A cette question, Anna Santoro (elle-*même écrivain et poète) répond* avec un brin d'amertume : « *Il regarde la TV, il joue aux cartes avec ses amis en ressassant des banalités, il va au cinéma ou au concert de Durand-Durand...* »

Face à cette défection du lecteur, à la quasi-inexistence des réseaux de distribution, à l'incapacité des éditeurs à promouvoir les livres qu'ils publient, l'insensé qui s'obstine à écrire doit se résigner à stocker ses manuscrits dans un tiroir. *Au mieux, il fera paraître* ses textes dans une de ces revues nombreuses et confidentielles *(Altri termini, Terra del fuoco, l'Erba)* ou ira les déclamer devant les publics avertis de la *Revista parlata* ou de l'*Arapba felice,* associations très actives qui organisent régulièrement rencontres, débats et conférences.

Une pépinière de jeunes talents

Car, nonobstant toutes ces difficultés, qui sont réelles, Naples *est un vivier où se multiplient* les initiatives de ce type. Il n'est pas de semaine, voire de jour, où ne soit annoncée quelque manifestation à caractère culturel que fomente — et où fermente — la jeune génération, pour l'heure peu ou prou muselée. Ici, les jeunes écrivains en mal de publication ou de reconnaissance constituent un *formidable potentiel de créations* et chaque domaine artistique (peinture, photographie, théâtre) abrite une pépinière de jeunes talents. Il reste à espérer qu'une « poussée tellurique » — par ailleurs inoffensive — favorisera bientôt leur émergence et leur éclosion.

A cet égard, il faut souligner le rôle très actif que joue l'Institut français dans ce processus de rédemption culturelle. Dirigé par Jean Digne, le plus napolitain des Français, ce lieu est devenu une plate-forme culturelle singulièrement novatrice et dynamique. Véritable entreprise culturelle, l'Institut français de Naples ne se borne pas à proposer des espaces d'échanges, de rencontres et d'expositions. C'est un centre de production largement ouvert aux artistes italiens du Mezzogiorno aussi bien qu'aux artistes français, une « maison » accueillante que les Napolitains, jeunes surtout, fréquentent assidûment. Ils peuvent y consulter les cinquante mille volumes *mis à leur disposition* dans une bibliothèque magnifique et, si le goût du livre français leur vient, rencontrer Béatrice Montamat et Yves Grapard, qui dispensent gentillesse et conseils de lecture dans la librairie Henri-Bosco, nouvellement installée.

Naples va mal, on le dit sur tous les tons. *E pur, si muove !*

ANNE BRAGANCE.

Ecrire

(Suite de la page 13.)

Au printemps 1959, Ernest Hemingway revint en Espagne pour y chercher quelque chose qu'il avait distraitement perdu, car on égare toujours sa jeunesse de cette manière. Et l'on s'accuse de négligence, on se reproche d'avoir vieilli par mégarde. Sur la demande du magazine *Life,* Ernest Hemingway allait écrire sa dernière chronique tauromachique, son dernier livre, *l'Eté dangereux,* que l'on peut lire, à présent, dans une traduction française.

Le titre se rapportait au duel qui opposa Antonio Ordonez et Luis Miguel Dominguin, « *dans la plupart des grandes arènes* ». Il évoquait aussi l'étrange inclination qui poussait un homme à refaire son chemin pour éprouver, de nouveau, les émotions de jadis. L'auteur des *Vertes Collines d'Afrique* avait quitté Cuba à regret, désolé de rater son rendez-vous avec le Gulf Stream. Toutefois, rien n'égalait la pensée de revivre les journées déraisonnables de l'été espagnol. Ernest Hemingway dirait bientôt : « *C'eût été une tragédie de manquer ça, comme ce fut tragique d'y assister.* » Des phrases de ce genre sauvent un livre souvent laborieux qui montre, sans le vouloir, la punition que l'on s'inflige quand on s'obstine à courir après sa jeunesse. Elle vous distance cruellement, comme un lièvre inexorable.

Le 1er mai 1954, Jean Cocteau figurait parmi les spectateurs des

D'autres

● La revue *Autrement* propose deux numéros spéciaux, l'un sur *Rome* (dirigé par Jean-Marc Lauven et Emmanuel Wallon, 222 p., 85 F), l'autre sur la *Toscane* (dirigé par Ornella Tondini, 230 p., 85 F).

● Dans la collection « Des villes », les éditions Autrement font paraître un coffret sur l'*Italie,* avec cinq *Guides intimes : Milan,* par Michel Ragon, *Venise,* par Rezvani, *Florence,* par Julien Green, *Rome,* par Danièle Sallenave, *Naples,* par Jean-Noël Schifano (39 F chaque volume).

● Une Américaine, Ann Coleman, publie un *Guide des îles de charme en Méditerranée.* De la Grèce à l'Italie (Rivages, 171 p., 79 F).

● Depuis longtemps introuvable, le texte de Pierre Loti sur *l'Ile de Pâques* est tiré de l'oubli. Il est précédé de notes

En croisière avec Evelyn Waugh

Qu'il visite l'Egypte, la Turquie, la Grèce ou la Sicile, ce mauvais client n'aime rien.

IL a vingt-six ans. Il vient de se marier. Son premier roman *Grandeur et décadence* a remporté un vif succès. Une compagnie maritime offre au jeune couple une croisière en Méditerranée, moyennant une série d'articles élogieux pour le *Daily Sketch*. Qui est plus heureux qu'Evelyn Waugh lorsque en 1929, il embarque sur le *Stella Polaris ?* Et qui plus malheureux, au retour ? La pneumonie qui a frappé sa femme a transformé le voyage en un demi-calvaire. L'épouse guérit, pas l'amour. Dans l'attente du divorce, Waugh, couvert de dettes, écrit coup sur coup *Ces corps vils* (1) et *Bagages enregistrés*, le récit de cette croisière. Il dissimule son amertume sous cette ironie acerbe, cette morgue, ces facéties cruelles qui raviront des millions de lecteurs.

Mais, derrière le snob arrogant, William Boyd, subtil préfacier, devine l'homme blessé : Waugh est devenu un autre. Il se voit de très loin, petit mari candide et ridicule dont il ne peut ni parler, ni taire la présence. Ce rôle qu'il renie, il l'attribue à un passager, un benêt cramponné à sa lune de miel, auquel lui, le narrateur, fringant célibataire, prodigue une sympathie narquoise.

Paris « ville toc »

Avant de monter à bord, il s'est arrêté à Paris, histoire de faire ses griffes aux dépens de cette *« ville toc, dénuée de véritable caractère national »*, alors que *« Londres est au moins britannique »*. Ne lui parlez pas de Cocteau. Seul Max Ernst trouve grâce à ses yeux. Il lui tarde de prendre la mer et de vérifier si les prospectus exotiques, vaguement aphrodisiaques, tiennent leurs promesses. Mais quel mauvais client ! C'est à peine s'il décernera, du bout des lèvres, quelques satisfecit aux merveilles qui défileront devant lui. Face aux pyramides, il s'étonne de *« vivre près de quelque chose de si célèbre ; c'est comme si le prince de Galles était assis à la table d'à côté, au restaurant. On n'arrête pas de faire semblant de ne rien remarquer, tout en jetant sans cesse des regards furtifs pour voir si elles sont toujours là »*. Le sphynx ne l'épate guère et les sépultures de taureaux pas du tout. Considérant la cohorte de touristes qui a enduré tant d'inconfort, de fatigue, dépensé tant d'argent pour *« ces trous dans le sable où, trois mille ans plus tôt, une race étrangère, pour des raisons à jamais inexplicables, enterra des carcasses »*, il s'exclame : *« En vérité, mesdames et messieurs, c'est nous qui sommes risibles !*

S'il consent à reconnaître aux minarets le charme *« d'un porte-plume en os ouvragé »*, le puzzle des arabesques l'agace plus qu'il ne l'intrigue. Imperméable au *« complexe d'infériorité occidental »* qu'il dénonce et déplore, il oppose à l'Islam *« la ferveur des croisés, pour la croix, contre le croissant »*. Montrez-lui Constantinople, il se console des outrages subis par Sainte-Sophie à l'idée que la Turquie porte en elle son propre châtiment : ces deux anomalies qu'elle nous a empruntées, *« la laïcité et le vote des femmes »*. Offrez-lui l'Acropole, il lui reprochera de ne pas avoir la blancheur promise, mais la couleur et l'aspect *« d'un fromage (...) sur lequel on a versé du porto »*. Et la Sicile ? Il lui tourne le dos. Que d'autres échangent des baisers sous les orangers de Taormina... Pour sa part, il préfère le vent du large. Une exception pourtant dans cette bouderie systématique. A Barcelone, la Sagrada Familia de Gaudi lui coupe le souffle. Oui, lui, le traditionaliste intransigeant, tombe éperdument amoureux de ce délire architectural.

Cette révélation l'arrache à son personnage de blasé et lui procure un instant de pur bonheur. *« Mais nul n'est jamais très heureux, très longtemps »*, dit-il en regagnant le logis londonien. Ce n'est pas une plainte, mais un constat. Sa virée méditerranéenne l'aura cuirassé d'humour. Jusqu'à sa mort (1966), il se plaira à mystifier-démystifier le monde, se contredisant au gré de ses humeurs, brocardant « le progrès », fustigeant les optimistes, interrompant soudain son feu d'artifice de sarcasmes pour fixer son étoile. L'espoir y brille encore, aussi vif que lors des premières nuits sur le *Stella Polaris*.

GABRIELLE ROLIN.

★ **BAGAGES ENREGISTRÉS, d'Evelyn Waugh, excellemment traduit de l'anglais par Jocelyne Gourand, préfacé par William Boyd. Quai Voltaire, 359 p., 120 F.**

(1) *Ces corps vils* et les principaux romans d'Evelyn Waugh ont été publiés en 10/18.

Le jardin d'Amsterdam

IL y a ceux qui voyagent autour du monde et ceux qui se contentent des murs de leur chambre. Il y a ceux qui ont besoin d'horizons lointains, de terres torrides ou glacées et ceux qui se font un monde *d'une fissure dans le plâtre*... Loin de ces extrémistes, il existe des gens de meilleure compagnie, calmes et souriants. Les voyages dans les contrées lointaines ou dans l'infiniment petit ne sont pas leur affaire : l'éloignement leur est perte plus que gain.

Promeneurs discrets, rêveurs, solitaires ou non, les jardiniers — non de métier mais de vocation — sont de ceux-là : à l'Amazonie, ils préféreront toujours la Suisse ; à la Forêt-Noire, le jardin du Luxembourg... C'est à l'un de ces *rêveurs que Marie-France Boyer* et Maryke Heuff ont fait l'hommage d'un bel album, fort bien édité par Le Chêne.

Un petit carré de 17 mètres de côté

Maria Hofker est une vieille dame de quatre-vingt-cinq ans. Elle est, semble être, de ces personnes dont le temps et les saisons ont affirmé, approfondi à la fois les traits et la présence. Depuis bientôt quarante ans, elle cultive dans la banlieue d'Amsterdam un jardin qu'elle a imaginé et créé.

Petit carré de terrain de 17 mètres de côté, découpé dans un ensemble de loisirs, le jardin de Maria Hofker n'a jamais ambitionné de devenir Versailles, ni par ses dimensions ni par sa « philosophie ». A l'ordre classique et français aux lignes droites et aux perspectives irréprochables, elle a préféré la « sauvagerie » du jardin anglais : harmonie cachée, charme secret, savant désordre, accompagné plus que maîtrisé par la main du jardinier... Autant qu'elles peuvent le faire, les photographies de Maryke Heuff donnent une idée de cette luxuriance, de cet art subtil du *mouvement et des couleurs, dont la* succession des saisons modifie le rythme et le chatoiement.

Leçons de vie

Mais artiste, Maria Hofker ne l'est pas seulement la main à la terre. En même temps qu'elle cultive son jardin, elle en tient le journal. Notations pratiques, poèmes, observations et surtout aquarelles, constituent la mémoire de ce lieu en perpétuelle mutation.

Les belles aquarelles reproduites dans l'ouvrage donnent, sans la moindre trace de mièvrerie, la mesure du très lent, très patient et très amoureux travail auquel se consacre la vieille dame.

Cultivant, calligraphiant, peignant ou reliant ses ouvrages, Maria Hofker continue le même geste ; et ses « leçons de *choses » s'apparentent bien à* des leçons de vie.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE JARDIN ENCHANTÉ DE MARIA HOFKER, de Marie-France Boyer et Maryke Heuff, Ed. du Chêne, relié, nombreuses illustrations et reproductions en couleurs, 128 p., 195 F.**

et voyager

arènes de Séville. La corrida l'éblouissait au point de le distraire entièrement de lui-même. Il a relaté son expérience de l'Espagne dans un recueil de notes qui est maintenant réédité. *« L'Espagne ne connait pas l'avarice,* écrivait-il. *Elle dépense et donne tout ce qu'elle a. »* Et parlant du flamenco, il célébrait moins le chant ou la danse que la *« manière d'être »*. Aussi dépensier que l'Espagne, Jean Cocteau ne dépaysait pas seulement son regard, mais son âme. Il épousait des façons de ressentir qui faisaient trembler son identité. Lorsqu'il voyageait et lorsqu'il écrivait, il changeait son *« intérieur »*. *What time is it ?*

FRANÇOIS BOTT.

★ **ITALIES, d'Yves Hersant. *Anthologie des voyageurs français aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.* Repères chronologiques, notices sur les auteurs cités, bibliographie. Laffont, collection « Bouquins », *1108 p., 120 F.***

★ **CARNET DE NOTES SUR L'OCCIDENT, de Li Shuchang. Traduction de Shi Kangqiang, préface de Michel Cartier, avant-propos de Viviane Alleton. Maison des sciences de l'homme, 198 p., 160 F.**

★ **L'ÉTÉ DANGEREUX, d'Ernest Hemingway. Traduction de Jean-Pierre Carasso, préface de James A. Michener. Gallimard, 250 p., 90 F.**

★ **LA CORRIDA DU 1er MAI, de Jean Cocteau. Grasset, collection « Les cahiers rouges », 204 p., 37 F.**

récits

inédites du romancier sur ce voyage qui fut accompli en janvier 1872. Préface de Yves La Prairie, introduction de Pierre Loti-Viaud (éd. Pierre-Olivier Combelles, *128 p., 195 F*).

● *Les Notes d'hiver sur des impressions d'été,* de Fiodor Dostoïevski, reparaissent également. *L'écrivain tenait la chronique* du voyage qu'il fit en Allemagne, à Paris, à Londres et en Italie, au cours du printemps et de *l'été 1862. Traduction de* J.W. Bienstock, présentation et notes de Catherine Meyer (Entente, 150 p.).

● *Sous le titre Flâner en France,* Jacques Lacarrière a réuni et présenté les récits de dix-huit écrivains, parmi lesquels Bernard Noël, Jacques Réda, Simonne Jacquemard, Jean-Loup Trassard, Louis Nucera (Christian Pirot, 224 p., 95 F).

La Belle Epoque, c'est un rêve !

Piéton et poète de la capitale, Yves Martin a visité le Paris 1900, d'Hubert Juin.

CE n'est pas un hasard si la couverture du *Livre de Paris 1900* nous montre l'avenue du bois de Boulogne. Voilà l'image de la Belle Epoque que nous aimerions retenir ! Une opulente tranquillité, des encombrements aussi *silencieux*, prestigieux qu'une surabondance de feuillage, des cannes sans peur mais aussi sans brutalité, des ombrelles sensibles, probablement parfumées, accommodantes comme des alcôves, des militaires inoffensifs dans une parade qui paraît pouvoir durer toujours, des amoureux *vraiment invisibles*, aussi difficiles à saisir, à débusquer de leur gîte que des lapins de garenne. Cette image respire. On s'y sent à l'aise. Rien ne fera se bousculer ces badauds qui savent garder leur distance dans cette course de lenteur où, lorsqu'on change de chapeau, on se transporte d'un monde à un autre. On pense devant ces silhouettes qu'il doit être aisé de rester seul, également sans problèmes de lier une conversation. Chacun *brille* à son rythme, tantôt modeste comme un ver luisant, ou mystérieux comme une nébuleuse. Les noirs sont francs, les blancs intenses. Les nuages ont des gris de soleil ou de lune.


COLLECTION VILLOTEAU

Au jardin du Luxembourg.

La Belle Epoque, c'est le rêve ! Nous n'en démordons pas ! Pourtant une réticence, une appréhension, nous empêchent d'entrer chez Maxim, Larue, au café Weber. Nous restons dehors. Nous observons à travers les reflets des vitres. A minuit, un jeune homme frileux commande un porto, une grappe de raisins. Un ami, Marcel Proust. Nous l'avons adopté. Même si ses livres contredisent l'idéale opinion que nous avons de son monde. Nous sommes prêts à tout oublier, à tout pardonner. Dans ce bar, Oscar Wilde. Nous avons fini par le trouver « convenable », le maître mot du temps. Non loin, Toulet au mélancolique brio. Jean de Tinan « moderne » pour quelques siècles. Jean Lorrain, méfiance ! D'accord pour fréquenter en sa compagnie les salons, les endroits chics, bienveillants, pas plus ! Nous le soupçonnons de nous entraîner dans les bouges de la zone, à l'ombre des fortifs, non pour le pittoresque, mais pour nous voler notre romance ! Léon-Paul Fargue est *déjà là, installé* dans Paris comme dans une chambre d'hôtel, dans un désordre de papiers, de tableaux, de poèmes, de Indions. Fargue sait, mais il révère trop l'illusion pour nous ôter la nôtre ! Soudain, dans le livre, une photo tremble, se noie : un orage semblable à celui dont témoignent Maurice Donnay, l'éditeur Fasquelle, le dernier jour de l'année 1899 vers dix heures et demie. Puis la photo s'éclaircit, s'élargit. Apparaît une autre Belle Epoque. Un omnibus à chevaux est en panne. Un maréchal-ferrant se précipite, répare. Un groupe de Parisiens ronchonne : le vacarme, les nuisances des bourrins.

Derrière les façades des immeubles, des cours. Des jeunes femmes aux chevelures rehaussées commentent l'irruption du marchand d'oublies. A quelques mètres, dans un lupanar, l'obligatoire Négresse, follement adulée ! Au bord de la Seine, les inévitables canassons boivent leur absinthe. Au lavoir, les femmes estampillent le linge, postières des remous. Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, paraissent dégarnis comme *une nuque aux mains du coiffeur*. Belleville, Montmartre, Auteuil, des villages ! Çà et là, des porteuses d'eau comme dans un documentaire sur un pays lointain. Innombrables publicités. Ripolin. Dufayel. Dans les ateliers, les usines, femmes, gosses, enragent contre ces dames papillons, ces messieurs aux changeantes palmes. Des grèves, des syndicats encore rares. Des gouvernements prolifiques. On soigne sa mauvaise conscience, le souvenir de la Commune, la guerre de 70, l'affaire Dreyfus, les scandales, Panama, l'emprunt franco-russe, en abattant les rescapés sous le travail.

Paris se dilate : la construction du métro. On congèle la Seine. On songe en la surprenant ainsi à la lune de Méliès descendue dans la capitale, à l'issue d'une projec*tion Pathé* au Cirque d'*Hiver*, car, très vite, le cinéma est une industrie. L'Exposition universelle : un énorme panaris, en plus dangereux, plusieurs morts à la suite du caprice d'une passerelle. Les magasins du Printemps : une forteresse de bouquets ! Fini de s'extasier sur les écuries du Bon Marché : de la piquette à côté des trams électriques, des vélos, des avions ! Le Sacré-Cœur, monument expiatoire de tant et tant d'erreurs, de meurtres, moutonne à regret. Mucha lance des confettis qui tous retombent en fées. La Belle Epoque enruche. *Certains crèvent d'ennui, d'autres* crèvent tout court. Les plus malins courtisent l'exquise solution : ils inventent !

Hubert Juin, *ses* compères iconographes, Gilles Costaz, Michel Carrière, charmeurs, lucides, sont les témoins jamais pris en défaut de cette Belle Epoque comme une orchidée tenue sur une tige en pointe de baïonnette.

YVES MARTIN.

★ *LE LIVRE DE PARIS 1900*, **d'Hubert Juin (volume relié), éditions 1900, 320 p., 300 illustrations en noir et blanc, 495 F. La première édition de cet ouvrage date de 1972.**

« Habit de fête » pour la Provence

Quand Yvan Audouard retourne au « pays ».

LA Provence, Yvan Audouard la connaît par cœur. Il en a la religion, comme il a la religion des hommes et des femmes qui la peuplent. D'une conversation, de gestes observés, il fait un spectacle, et ce spectacle se prolonge en lui, puis en nous, car il sait écrire, le bougre ! Distinguer la singularité chez les êtres suppose attention, intelligence, sensibilité. Les sinistres créatures nées d'études mal digérées sont inaptes à déceler cette originalité. Pour ces aveugles du sentiment, la différence entre les hommes n'existe pas, sinon sur les relevés du compte en banque.

Bref, une fois de plus, Audouard nous offre un livre de santé. Les personnages qu'il raconte, on souhaite les rencontrer, *écouter leurs* propos et leurs rires, boire le coup avec eux. Ils en savent très long sur la vie. Ils n'ignorent point que la civilisation est le fruit d'une longue patience et qu'elle ne nous a pas été donnée, comme ça, sans labeur. Ils ne copient pas, ils inventent, et pourtant leur petite musique vient du fond des âges.

Quand il retourne à Fontvieille, Yvan Audouard doit se refaire l'oreille. Par bonheur, il ne tarde pas *« à entendre de nouveau juste »*. Et il nous fait *« entendre »* aussi, à nous, lecteurs, des histoires de fâcheries séculaires, dont la cause échappe même à ceux qui *« ne se donnent pas le bonjour »* depuis des générations, des histoires de procès qui réjouissent les populations, de monastères qui n'ont jamais existé *mais* attirent le touriste, de fadas qui discernent *« les choses qui sont derrière les choses »*, grâce à ce foutu rayon de soleil qui, un jour, leur traversa le crâne.

N'allez pas croire que l'astre sombre du malheur et de la misère se dérobe à l'œil d'Audouard. Mais comme il le dit, il a le goût de *« la vérité en habit de fête »... « Mon histoire de Provence*, dit-il encore, *est buissonnière en diable. Elle contourne les siècles d'ennui et s'attarde aux moments heureux. »* Va-t-on se plaindre de voir qu'existent encore des écrivains qui regardent vivre le peuple dont ils sont issus et ne lassent pas de s'en émerveiller ?

LOUIS NUCERA.

★ **LES CIGALES D'AVANT LA NUIT *(les contes de ma Provence III)*, *d'Yvan Audouard. Le Pré aux clercs*, 202 p., 89 F.**

La Corse comme une châtaigne

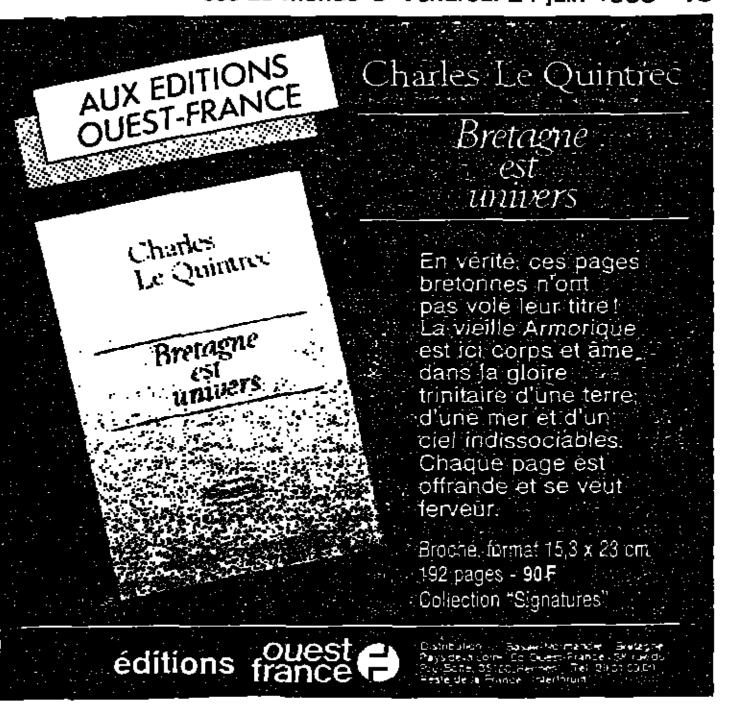
C'EST à un très beau voyage en Corse que nous convie l'album élaboré par la jeune maison d'édition La Marge, à Ajaccio. L'île n'est pas un bloc unique. Elle se compose de terres diverses, car elle a produit une *« multitude de petites nations nichées au cœur des vallées et protégées par les montagnes »*, — comme l'écrit Gabriel-Xavier Culioli, dont le texte profond allie la justesse mélancolique des souvenirs d'enfance à l'acuité de l'analyse historique. Aidé par les magnifiques photographies d'Emma*nuel* Saïller, Culioli montre bien comment l'âme de la résistance corse s'est forgée dans la région du centre avec les villages-citadelles accrochés au *bord des gouffres, les pics* cernés d'aigles et les lacs qui gèlent en hiver.

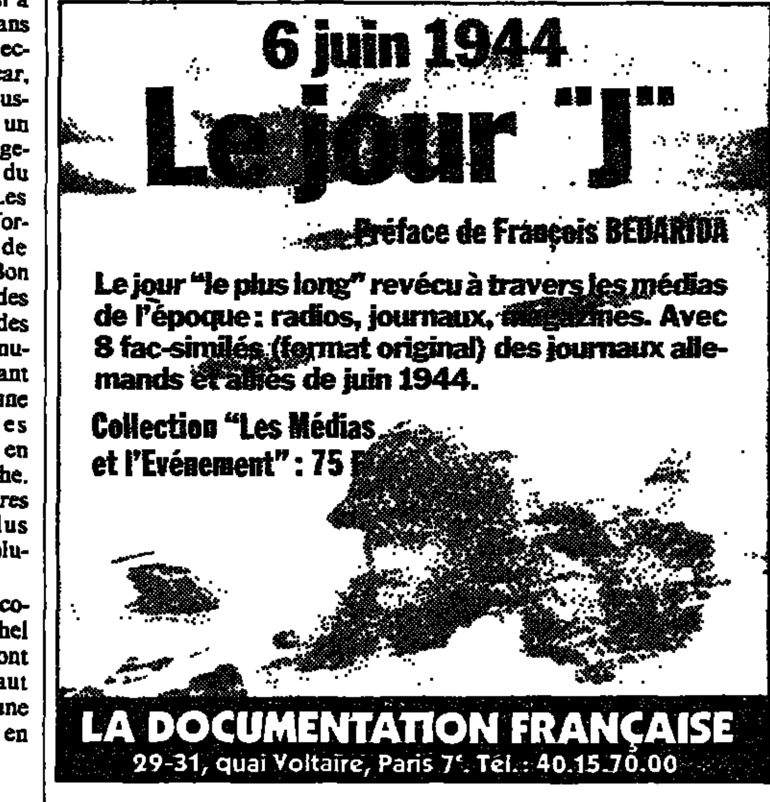
Mais l'intransigeance des *paysages et des hommes* — dont l'acropole de granit de Sartène est le meilleur symbole — voisine sans cesse avec la douceur : celle de la plaine blonde de Balagne, des terres de vin de Patrimonio au pied du Cap, des rochers roses de Piana, des plages parfumées par les effluves du maquis.

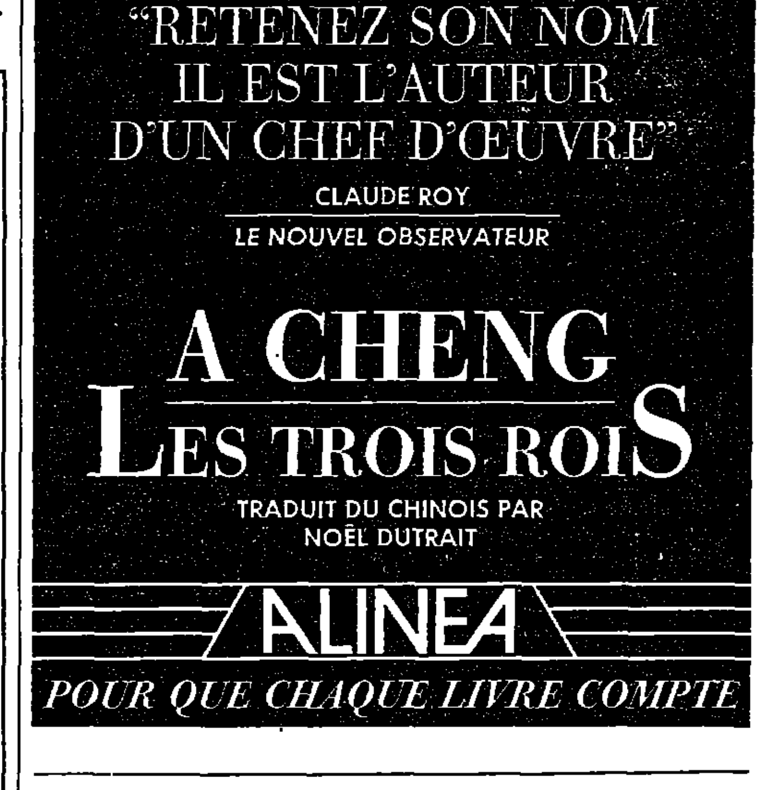
La Corse ressemble à une châtaigne dont on doit ouvrir avec précaution la bogue armée d'épines, avant d'en découvrir le fruit lisse et brillant. C'est ce que parvient à montrer cet album à la fois rigoureux et foisonnant : il nous invite à aimer davantage la Corse, nous apprend à la mériter.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **TERRES DE CORSE, de Gabriel-Xavier Culioli et Emmanuel Saïller, édition La Marge, 190 p., 320 F.**









Du fleuve Niger à la jungle vénézuélienne

Quand les ethnologues deviennent des « savanturiers »

FAIRE un voyage à bord de sa bibliothèque est un *exercice moins passif* qu'il n'y paraît. Il y faut un peu d'entraînement, de l'agilité et le sens du ricochet. Les lois sont subtiles qui régissent le passage d'un livre à un autre, sans parler des règles qui président au « *zapping* » littéraire et au « *butinage* » dans le cas où le lecteur s'adonne à plusieurs livres en même temps. A ce dernier, je conseille *l'Artificieuse Machine à lire* (ancêtre de l'ordinateur) qui figure sur une illustration vénitienne de la fin du XVIe siècle (voir le document ci-contre).

Sur le premier lutrin de cet étrange moulin, il convient de placer un livre magique, clair, sans ésotérisme ni théorie : *les Génies du fleuve*, de Jean-Marie Gibbal. Nous suivrons l'auteur entre Mopti et Tombouctou, sur la haute boucle du Niger. Nous assisterons avec lui aux cérémonies nocturnes et, sous le signe de la transe, nous chanterons les psaumes du bonheur païen.

Dernier volet d'un triptyque qui comprenait *Tambours d'eau* et *Guérisseurs et magiciens du Sahel*, *les Génies du fleuve* relève de l'ethnologie narrative et buissonnière. Il s'agit d'une chronique où Jean-Marie Gibbal raconte comment, à chaque retour en Afrique, il doit réapprendre à voyager. Etat second des habitudes lointaines, réflexe endormi de l'observation, c'est comme une conversation qu'il doit reprendre à chaque fois. Ce travail sur soi-même introduit, bien entendu, un coefficient d'erreur, mais il fait le prix de l'ethnologie. Surtout lorsque la part somnambule de la science est servie par une plume de poète et d'écrivain.

Frénésie documentaire

Jean-Marie Gibbal a évidemment lu les anciens voyageurs – René Caillé, Barth, le capitaine Hourst – qui ont effleuré la contrée qu'il aborde. Il a épluché le rapport du lieutenant Desplagne et s'est retrempé dans *l'Empire peul du Macina*, d'Hampaté Ba. Cette frénésie documentaire, comme la course aux visas ou l'achat d'un moteur hors-bord, trompe l'angoisse du départ et fait partie du rituel. Après avoir salué les amis et rendu hommage aux ancêtres, le récit peut enfin commencer. L'*incipit* – légèrement différé – tombe alors comme un couperet : « *Je partais donc avec l'intention de mieux connaître le culte des génies des eaux du fleuve Niger dont les possessions extrêmement dramatiques et violentes m'avaient impressionné à chacune des rencontres passées.* »

Nous voilà ailleurs. Dans une longue pirogue noire, sous une tonnelle de planches que les locaux appellent « hangar ». Le fleuve qui défile imite un fondu enchaîné. Admirable passage de l'autre côté du miroir ! Le voyage, qui s'annonçait sentimental, se change en exploration systématique de la logique locale. Gibbal poursuit un mirage, une idée fixe, et si ce n'était une comparaison bouffonne, irrespectueuse, cet expert ès-transes me ferait presque penser au personnage du *Train de 8 h 47*, qui ne cesse de demander : « *Où est-ce qu'il est le coin où qu'on s'amuse ?* »

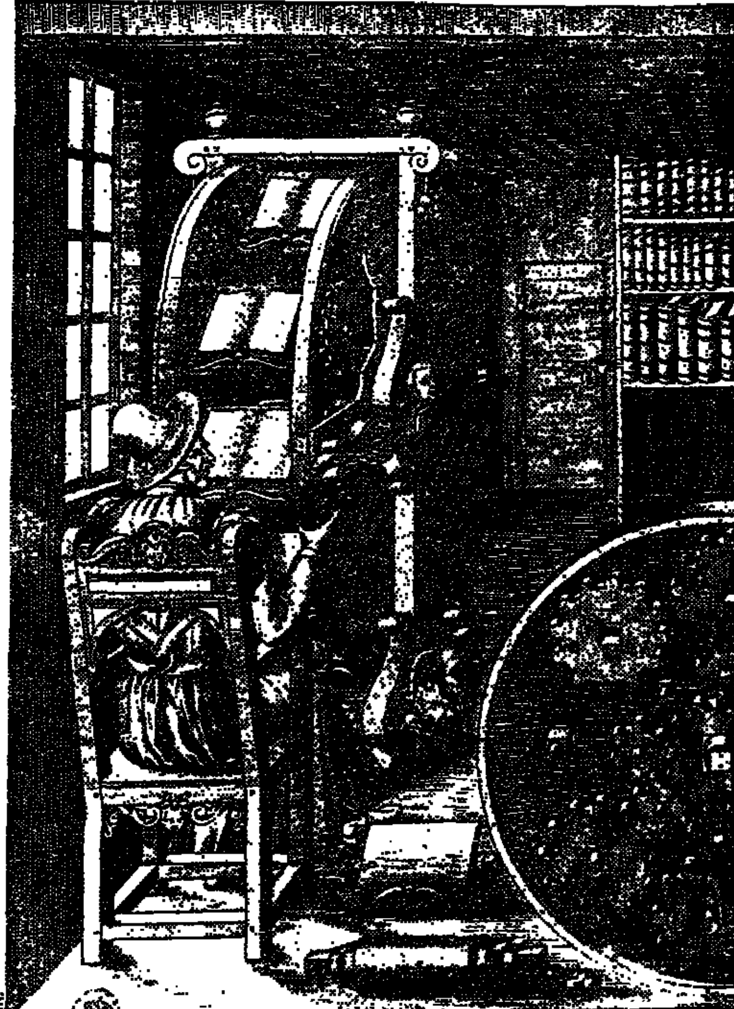
De fait, Gibbal va rencontrer les *ghimbala*. Il va parler avec tous les griots, les marabouts, les vrais et faux prophètes de ce pays taraudé par le soleil et par la faim. Il va assister aux diableries convulsives des confréries. Il va *familiariser le lecteur* avec ce théâtre thérapeutique où s'expriment brutalement toute la gamme des sentiments. Il analysera aussi les rapports ambigus que les religions non écrites entretiennent avec l'islam et, en fin de parcours, encore étourdi par ce qu'il a vu et entendu, il invoquera la poésie. Comme si, en s'éloignant de la boucle du Niger, l'auteur avait besoin d'un balancier pour retrouver son centre de gravité...

Une confession à contre-jour

L'ethnologue, pour les vulgarisateurs et les psychanalystes (de supermarché), serait un homme qui ne se sent pas bien dans sa propre société. D'où ce jugement sommaire : l'ethnologie permet à l'ethnologue de feindre le contrôle d'une névrose inavouable autrement. Et allez donc ! Il suffit pourtant, après avoir suivi Gibbal dans ses tribulations spirites, de lire les biographies de deux autres ethnologues – Jacques Lizot et Maurice Leenhardt – pour comprendre que les choses ne sont pas si simples. Les tribus ne se ressemblent pas et chacun va vers la sienne avec des motifs différents.

Ainsi a-t-il fallu à Jacques Lizot un service militaire en Algérie, suivi par du travail social au Maroc et puis une formation accélérée de sociologue et d'orientaliste pour se retrouver ethnologue-conseil auprès d'un groupe de chercheurs en biologie médicale, dans la jungle vénézuélienne ! Il allait là-bas pour deux mois, et cela fait, très exactement, vingt ans qu'il y séjourne.

Alain Kerjean, fasciné par ce « savanturier », a voulu raconter son histoire. Dans *Un sauvage exil*, il livre une confession par bribes et à contre-jour. Lizot y apparaît en profil perdu dans le paysage yanomami. Jamais un mot de trop : cet ethnologue-là ne s'expose pas. Tout ce qu'il y a à dire, il l'écrit. Si bien qu'Alain Kerjean dresse un portrait avec des « non » plutôt qu'avec des « oui ».



« L'Artificieuse machine à lire... ».

L'avantage ici vient de ce que l'ethnologue, en se dérobant, révèle la tribu. Il dit par quoi et comment les indiens Yanomami ont su le retenir, et en parlant avec flamme d'une société « *selon son cœur* », c'est beaucoup de lui qu'il avoue. A propos, savez-vous comment les Yanomami appellent les Français aujourd'hui ? Des *Lizothéri*. Des « frères » de Lizot.

Ce mimétisme poussé à l'extrême, Maurice Leenhardt ne l'a pas vécu à ce point. Né en 1878 et mort en 1954, missionnaire protestant, il a d'abord cherché Dieu chez les païens. Les cinquante premières années de sa vie furent plutôt évangéliques et les vingt-six dernières, loin du terrain, plutôt ethnologiques. Son nom est désormais associé aux Mélanésiens de la Nouvelle-Calédonie, les Canaques (la graphie « kanak » avait été abandonnée à la fin du dix-neuvième siècle. Les indépendantistes l'ont reprise récemment pour affirmer leur identité et, grâce aux deux « k », rehausser leur différence).

James Clifford trace donc l'itinéraire intellectuel de celui qui allait vivre, par foi et par défi, malgré le mépris des colons, une véritable passion canaque. En effet, lorsqu'il débarque à Nouméa, le 13 novembre 1902, Leenhardt fait figure de naïf : « *Mais que venez-vous faire ici ? Dans dix ans, il ne restera plus un seul Canaque* », lui dit ironiquement le maire de la ville.

En pleine actualité

Croyait-on le décourager ? C'est le contraire qui arrive. Voilà qu'il fonde une mission-modèle, qu'il forme des « pagano-protestants », les fameux *natas*, et qu'il entreprend une traduction interculturelle de la Bible. Pour réussir, le missionnaire dut se faire ethnologue. Pari quasiment impossible, pari tenu !

Au-delà de la dualité missionnaire/ethnologue, ce bel essai sur Maurice Leenhardt ouvre sur les notions de mythe vécu, de personne et de personnage. Il aide à comprendre la cohérence du système socio-religieux mélanésien. Il raconte comment derrière Ataï, l'un de leurs chefs de guerre, les Canaques se révoltèrent et comment, encore, mille d'entre eux furent engagés dans le conflit de 14-18. Moments forts d'un livre dont on devine la pleine actualité, et qui est ponctué de phrases prises sur le vif par Leenhardt. Ainsi : « *J'ai beaucoup joui de causer longtemps le soir autour du feu au milieu des hautes cannes à sucre. Honni qui déclare vie de bête la vie canaque, et qui ne l'a pas goûtée.* »

Au diable, aussi, les machines à lire ! Le confort imaginé à partir de ce meuble vénitien m'a joué un mauvais tour. J'ai flâné en route. Je n'ai plus que quelques lignes pour signaler trois livres qui dorment sur les lutrins : *l'Inde et l'imaginaire*, admirable entreprise collective où sont analysés Jules Verne, Fritz Lang, Henri Michaux, Victor Cousin, Rudyard Kipling et les romans populaires français de la fin du dix-neuvième siècle ; *l'Afrique littéraire*, courageuse entreprise individuelle où Salim Jay recense quelque quatre-vingt-dix titres (c'est-à-dire cent ans d'écrits) qui présentent l'Afrique dans le miroir de l'Occident ; *l'Eau, l'amie du puissant* enfin, où Geneviève Bédoucha décrit par le menu la vie d'une oasis du Sud tunisien et qui montre qu'une ethnologie bien comprise peut atteindre, de temps en temps, à la polyphonie.

JACQUES MEUNIER.

★ LES GÉNIES DU FLEUVE. VOYAGE SUR LE NIGER, de Jean-Marie Gibbal. Presses de la Renaissance, 260 p., 95 F.

★ UN SAUVAGE EXIL, JACQUES LIZOT : VINGT ANS PARMI LES YANOMAMI, d'Alain Kerjean. Seghers, 342 p., 98 F.

★ MAURICE LEENHARDT, PERSONNE ET MYTHE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, de James Clifford. Coll. « Gradhiva », éd. Jean-Michel Place, 270 p., 110 F.

★ L'INDE ET L'IMAGINAIRE, études réunies par Catherine Weinberger-Thomas. Coll. « Purusartha », éd. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 282 p., 130 F.

★ L'AFRIQUE LITTÉRAIRE, de Salim Jay. Nos 80-81-82 de la revue trimestrielle de Culture africaine, 194 p., 120 F.

★ L'EAU, L'AMIE DU PUISSANT ; UNE COMMUNAUTÉ OASIENNE DU SUD TUNISIEN, de Geneviève Bédoucha. Editions des Archives contemporaines, 428 p., 350 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Les nouveaux dandys

(Suite de la page 13.)

AUX grands maux, les petits remèdes : on reconnaît les vrais désespérés à ce qu'ils se cherchent des dérivatifs minuscules, des résolutions souvent exprimées avec l'infinitif des enfants sages : dîner seul dans un palace, faire du kayak, donner une conférence sur le sexe des anges, etc. On retrouve cette même bonne volonté sans illusion chez le littérateur symboliste de *Paludes* (Gide) comme chez les agonisants étourdis de *Molloy* (Beckett).

L'attention aux détails sans importance aide à gagner le néant à reculons. Daimler s'intéresse à tout ce qui peut le distraire de sa fin proche : le poème d'un petit Japonais de *neuf ans, un rêve de cheval à roulettes. Autre signe qui ne* trompe pas : il règle ses factures. C'est même le seul courrier qu'il ouvre encore. Il monte sur les toits pour voir quel effet offrira sa chambre, une fois vide de lui-même. Il aperçoit dans les vitres son image inversée, tachée de sang. Le coup de carabine n'a plus qu'à partir !

Quand des jeunes gens choisissent de fausser compagnie, *leurs proches s'abîment dans un silence terrible, fait du* remords de n'avoir pas su comprendre et retenir le disparu, d'une secrète complicité avec le geste fatal ; d'une certaine rage, aussi.

Bonneval, l'ami intime, éprouve cette colère qui condamnait Baudelaire, à la fin de ses jours, à répéter le seul mot de « crénom ». Il est comme une amante délaissée, même si sa relation avec *Daimler* échappait à toute équivoque. Son complice en absurdisme narquois le prive, par le silence, de ses meilleures consolations.

RETIRÉ à la campagne, il n'a que faire des besognes et des propos de lendemains de noces où s'absorbent sa femme et sa belle-famille. Les moindres impropriétés de termes l'écorchent. C'est sa façon de pleurer, en un temps où les larmes n'ont plus cours. Il ne supporte plus les « répétitions » de l'âge adulte, le tarissement d'inventions, dont Daimler, dans une lettre d'adieu, a fait le motif décisif de son acte.

Les suicides ont toujours plusieurs raisons, dont certaines inaccessibles. Le survivant s'interroge sur ces raisons jamais dites. Il est formel : Daimler n'était pas ce qu'on appelle un « *jeune homme triste* ». On le trouvait plutôt folâtre, incapable de résignation. Ce qui le définissait ne passe pas pour vous conduire au malheur absolu : le goût des nuances, la manie de bâtir des théories à tout propos.

On croit reconnaître là un des traits classiques de la mentalité *khâgneuse, version sarcastique. L'agilité d'expression* acquise par la fréquentation des plus hautes rhétoriques est mise allègrement au service de l'incongru, érigé en éthique, en esthétique, en brevet de cocasserie. Le parleur est dit « en forme » s'il se lance dans des comparaisons de haut vol entre Beethoven et Miles Davis, entre Kant et le mot « shantung ». Cela peut aller de la cosmogonie la plus vertigineuse à des imitations de chansonnier.

Les numéros valent-ils ce que pèse la désespérance de l'amuseur ? On l'a beaucoup dit, et Berthet se rallie à cette lugubre équation quand il fait dire à Daimler, avec une finesse implacable : « *Le dandysme consiste à se placer du point de vue de la femme de ménage qui découvrira le cadavre, au matin.* » La jouissance de soi exige-t-elle vraiment qu'il y ait *cadavre après la griserie et – ô élitisme insidieux !* – une femme de ménage pour le constat ?

Autre définition du dandysme 1970 révisé 1988 : l'horreur des « *transitions* » dont s'encombrent les lambins, et auxquelles les déliés prétendent les reconnaître. Aller vite en sachant qu'on ne va nulle part serait le fin du fin...

J'AI parlé d'esprit normalien : il semble que Bonneval et Daimler, comme l'auteur, aient hanté la rue d'Ulm. C'est dans le gymnase de l'école que le livre est censé s'écrire, au magnétophone, dans la hâte du chagrin, entre deux entraînements au tennis. Ainsi le veulent une dérision lassée, l'appétit d'apprendre et de vivre qui se dénigre lui-même, se caricature, s'inverse.

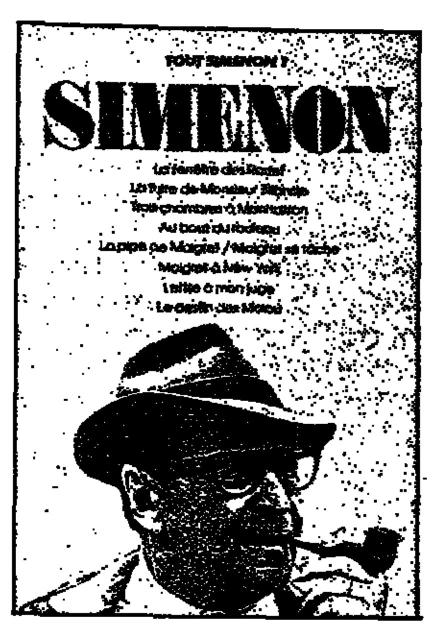
Un cas isolé ? On le dirait. Bonneval n'ira pas jusqu'à la logique irréversible de ce nihilisme moqueur. Et le voilà veuf, ou veuve, de Daimler. Veuf et inconsolable. Sa façon de pleurer sans larmes et de célébrer les *pirouettes* du disparu fait le meilleur du livre. Elle rappelle la tristesse amusée de Blondin évoquant, dans *Monsieur Jadis*, les canulars de Nimier, *cet autre* dandy, auteur des suicidaires *Epées*.

Plus près de nous, cette pudeur caustique et ce culte de l'allusif rejoignent ceux de toute une famille de désespérés rigolos : Braudeau, Van Cauwelaert, Echenoz, Orsenna. Serait-ce un signe des temps, distinctif ? Dans un premier temps, cela donne bien du chatoiement. C'est ensuite que les choses se corsent. *Il faut transformer l'essai des petites phrases jolies.*

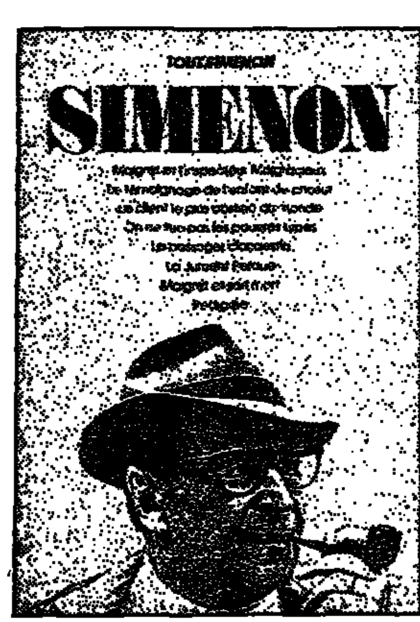
Berthet y parviendra-t-il ? Pour l'heure, il donne déjà de la joie, en particulier comme dialoguiste. Et *Daimler s'en va*, à défaut d'ouvrir des horizons, les bouche avec charme. Il fait au lecteur ce cadeau de prix : de quoi se découvrir soi-même plus original qu'on ne croyait. A tout le moins, plus singulier.

★ DAIMLER S'EN VA, de Frédéric Berthet. Coll. « L'Infini », Gallimard, 110 p., 68 F.

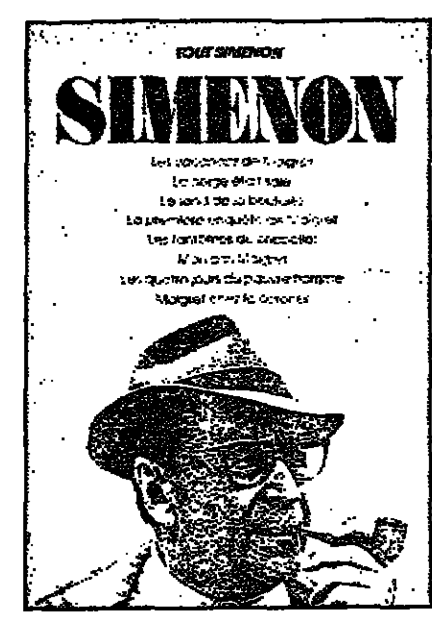
RESSES DE LA CITÉ
'OUT SIMENON



TOME 1
La fenêtre des Rouet / La fe Monsieur Monde / Trois cha à Manhattan / Au bout du rouleau / La pipe de Maig: Maigret se fâche / Maigre: New York / Lettre à mon j. Le destin des Malou.

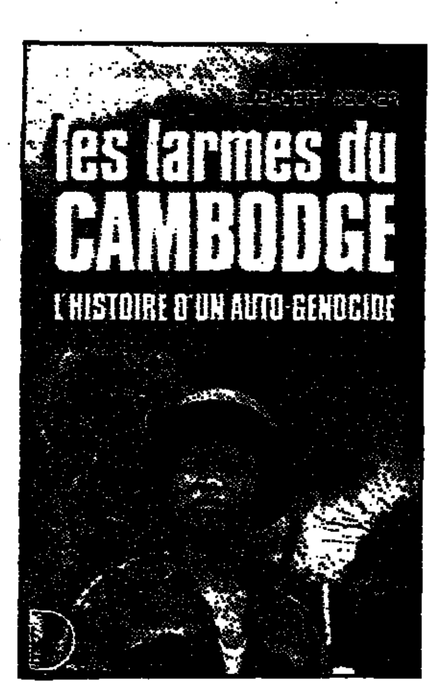


TOME 2
Maigret et l'inspecteur Malgracieux / Le témoignage de l'enfant de chœur / Le client le *plus obstiné du monde* / *On ne* tue pas les pauvres types / Le passager clandestin / La Jument Perdue / Maigret et son mort / Pedigree.



TOME 3
Les vacances de Maigret / La neige était sale / Le fond de la bouteille / La première enquête de Maigret / Les fantômes du chapelier / Mon ami Maigret / Les quatre jours du pauvre homme / Maigret chez le coroner.

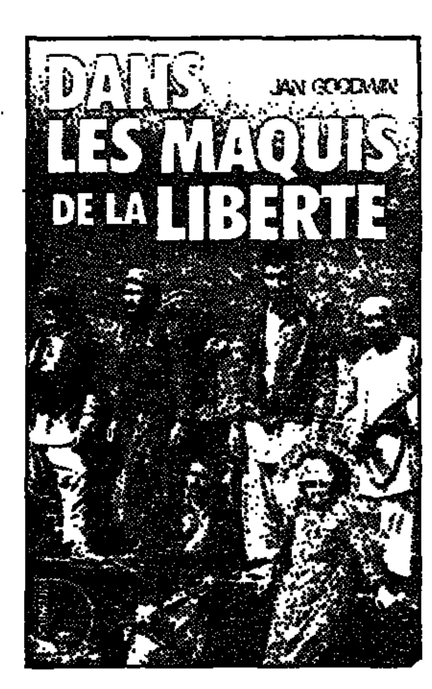
PRESSES DE LA CITÉ
G?ANDS DOCUMENTS



ELIZABETH BEC
LES LARMES D[U CAM]BODGE
"Dans un remarq ouvrage, Elizabeth Beckalyse les raisons de cette uction collective, qui ti sa genèse dans le passé pie violence du Cambodge comportement paranoïaque dêtres des khmers rougeslivre indispensable."
"LE POINT"

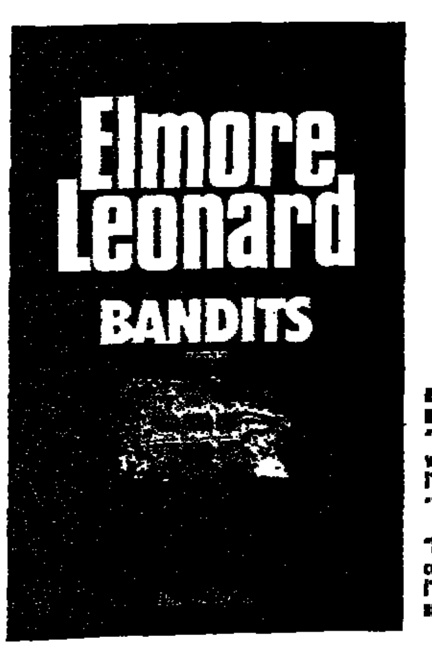


PETER SCHOLL-LATOUR
MORT SUR LE GRAND FLEUVE
"Scholl-Latour a vécu de bout en bout la tragédie zaïroise, dans son livre passionnant il fait revivre avec minutie cette longue *histoire où les rebondissements* n'ont cessé de se succéder."
SERGE MAFFERT "LE FIGARO"



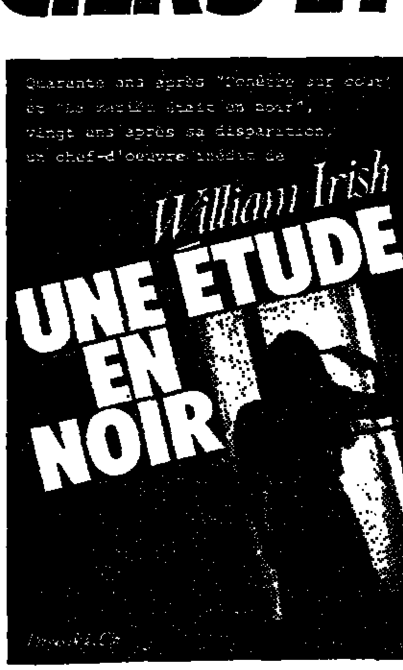
JAN GOODWIN
DANS LES MAQUIS
DE LA LIBERTÉ
Par la rédactrice en chef d'un magazine américain passée *clandestinement* en Afghanistan, un témoignage pathétique sur le martyr de ce pays violenté.

PRESSES DE LA CITÉ
POLICIERS ET THRILLERS

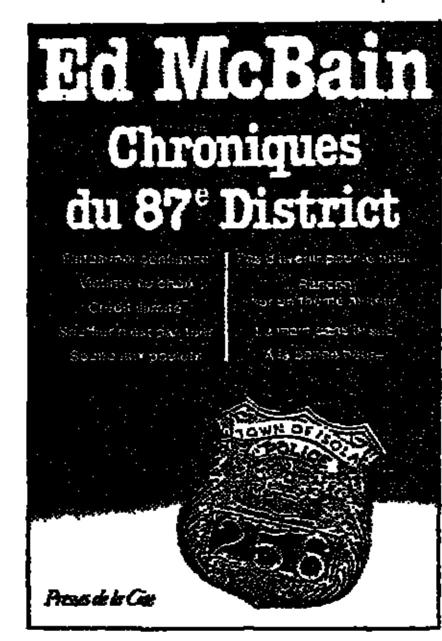


ELMORE [LEON]ARD
BANDIT[S]
"Bandit[s] est à la fois du western roman noir et de l'espion[nage]."
"VSD"

"Elmor[e Le]onard, c'est du polar coup [de] poing, du polar à cent à l'heur[e]"
BERTRA[ND PO]IROT-DELPECH... "LE MONDE"



WILLIAM IRISH
UNE ÉTUDE EN NOIR
Laissé inachevé à sa mort, et complété par Lawrence Block, ce roman de William Irish se classe d'emblée parmi les chefs-d'œuvre du maître incontesté du suspense.



ED McBAIN
CHRONIQUES DU 87e DISTRICT
"La série du 87e district n'a rien de figé ni de stéréotypé ; elle offre, d'un livre à l'autre, d'extraordinaires contrastes. Avec son écriture méticuleuse, précise, presque froide, Ed McBain est, à sa manière, un très grand artiste. Et chacun des romans qu'il écrit une pièce de plus, versée au dossier instruisant le procès de la société moderne."
ALEXANDRE LOUS
"MAGAZINE LITTÉRAIRE"

Le récit du voyage que fit, au siècle dernier, un officier russe qui s'intéressait davantage à la faune et à la flore qu'à la guerre. Et la chronique d'un érudit chimérique et aventurier...



FRÉDÉRIC ACHDOU

Le charme redoutable du Tibet

LONGTEMPS, le Tibet ne fut sur les cartes de la Haute-Asie qu'une immense tache blanche, comme s'il s'agissait d'un troisième pôle inexploré et saturé de mystères. De là, sans doute, l'aimantation impérieuse, l'attirance exercée par cet espace sans repère sur les chasseurs d'inconnu. Ceux-là étaient de toutes sortes : géographes, linguistes, trafiquants, voyageurs éclairés ou dilettantes, les savants suivant toujours de peu les missionnaires et précédant à peine les espions, les militaires, les administrateurs, étant entendu que tous s'étaient vus largement devancés par les pèlerins et les marchands.

A la fin du dix-neuvième siècle, le Tibet se trouvait sur la ligne d'affrontement des empires russe, anglais et chinois, mais, bien que au centre des convoitises, son étendue sans fin de montagnes et de déserts semblait à l'écart des temps, protégée qu'elle était par l'altitude, le climat et la volonté d'isolement farouche des autorités lamaïques qui régnaient à Lhassa.

Quand Nicolaï Prjevalski, officier du tsar, escorté d'une poignée de cosaques, parcourt les pistes de la Mongolie, de la Dzoungarie et du Tibet de 1870 à 1880, il se soumet mal aux attentes de ses chefs, mais enchante la communauté scientifique internationale. Plutôt que des relevés topographiques, des croquis, des itinéraires, des études concernant les idiomes et les mœurs, Prjevalski ramène de ses folles équipées une méticuleuse moisson d'observations et de spécimens de la faune et de la flore. Peu soucieux des visées de l'expansionnisme russe, ce traîneur de sabre est d'abord un botaniste et un zoologue. Ses qualités physiques, son endurance, son entêtement, il les met exclusivement au service de sa passion pour les bêtes et les plantes : il détaille ainsi un cheval sauvage d'espèce inconnue (nommé depuis *Equus Prjevalski*), identifie trois mille oiseaux, mille reptiles, six mille insectes, quatre cents mammifères, douze mille végétaux... et reste grandement indifférent aux hommes, à leurs modes de vie, à leurs croyances.

Comme le soulignent Chantal Edel et Jean-Pierre Sicre dans leur préface, Prjevalski *« se défend d'être ému par ce qu'il voit, refuse le pittoresque, et veille sans cesse à ce que l'inconnu ne vienne pas dérégler l'horlogerie de son regard « objectif ». Il fait songer à ces savants chers à Jules Verne, qui, au milieu des pires tribulations, ne perdent jamais de vue les classifications de la géologie ou de la botanique »*. Il appartient à la catégorie des explorateurs froids qui ne s'échauffent qu'au spectacle de leurs lubies et notent les aléas du voyage, l'imprévu des rencontres, l'étrangeté des us et des coutumes d'une plume sèche, voire condescendante.

Un pays tellement voisin du ciel

Jacques Bacot, en revanche, qui devait aborder les marches tibétaines trente années plus tard, s'apparente au type de l'érudit qui ne craint pas de se faire aventurier afin d'assumer pleinement la fascination et la sympathie que lui inspirent les habitants de ces espaces limites du Toit du monde. La réédition de son *Tibet révolté* constitue un double événement en ce qu'il resssuscite à la fois un livre superbe et un homme admirable.

« Quel est donc le charme redoutable de ce pays étrange où toujours sont retournés ceux qui l'avaient une fois entrevu ? », questionne d'emblée Jacques Bacot, qui sait à quel point il s'est lui-même laissé envoûter... *« Pour retrouver ses montagnes et ses hommes, on repasse la mer, on traverse des royaumes entiers, toute la Chine, au pas lent des chameaux ou des mules. On arrive alors dans des déserts glacés, si hauts qu'ils ne semblent plus appartenir à la terre, on escalade des montagnes affreuses, chaos d'abîmes noirs et de sommets blancs qui baignent dans le froid absolu du ciel. On y voit des maisons pareilles à des donjons massifs, toutes bourdonnantes de prières et qui sentent le beurre rance et l'encens. Ce pays est le Tibet, pays de pasteurs et de moines, interdit aux étrangers, isolé du monde et si voisin du ciel que l'occupation naturelle de ses habitants est la prière. »*

Tel est bien l'inexplicable prodige qui veut que les pires obstacles, les pires dangers, les pires souffrances paraissent de peu de poids face au désir d'être là, à *chevaucher sur les plus hautes* terres. Après une première tentative qui fut comme un repérage, Bacot se retrouve sur les marches sino-tibétaines en juillet 1909. On ne peut plus mal choisir l'époque ni le lieu : tout au long de cette frontière incertaine, les troupes chinoises affrontent les Tibétains et se livrent à d'effroyables exactions. Bacot, dont le projet est d'ailleurs merveilleusement chimérique (il veut atteindre et localiser Népémako, la terre promise et légendaire des Tibétains), se met à errer entre les lignes de feu. Il cherche un point de passage où le « mandarin » de garde, moins scrupuleux ou moins xénophobe, le laissera aller son chemin.

Le but du voyage, c'est le voyage

C'est ainsi qu'au gré des combats et de l'humeur des « autorités » il poursuit son périple heurté, sa route sans cesse déroutée. Bientôt, le but du voyage semble le voyage lui-même. Qu'[…]rte Népémako, toute terre […]dite devient terre promise *[…]l me semble avoir toujours […]u ainsi, et je voudrais que […]durât toujours ; je voudrais […] le monde inconnu fût sans […]es et que chaque jour de nombres années les dragons de m[…]nte pussent se cabrer dans […] d'un pays nouveau. Voyag[…]insi, c'est vivre doublement […]rêter, demeurer, c'est mouri[…] demi. Autrefois, les voyag[…]aient longs ; celui de Marco […] dura vingt-sept ans : la belle […]que ! »*

Dès […] en suivant pas à pas Jacques […]cot, qui ne sait plus trop où […]a, c'est toute la vie tibétai[…]ui se révèle : les homme[…] nature démesurée, l'allianc[…] sublime, de l'âpreté quotidie[…] et de l'insouciance. L'explo[…]r s'est changé en chroniqueur inspiré, et son écriture précise, ironique et tendre restitue quasi miraculeusement le charme redoutable du Haut-Pays.

De la musique savante et majestueuse des moines, il dit qu'elle *« fait vibrer le squelette dans la chair »*. Evoquant une razzia improbable mais possible, il note : *« Malgré le froid, mes hommes ne dressent pas leur tente, par crainte des brigands, ces brigands qui nous forcent à des précautions de Peaux-Rouges et qu'on ne voit jamais. Nous souhaitons presque leur visite pour décharger une bonne fois sur eux nos fusils et nous vider de notre agacement. »* Parlant d'un de ses jeunes caravaniers, il indique : *« Chagdeur est un miracle de saleté. Généralement, les vieux Tibétains sont les plus sales, par la crasse accumulée d'un plus grand nombre d'années. Mais Chagdeur est précoce en la matière. C'est même sa seule précocité, il est plus sale que son âge. »*

On pourrait multiplier les citations : toutes témoigneraient d'un même bonheur d'expression, ajouté à une lucidité jamais en défaut. Car Bacot, dans l'imbroglio des conflits locaux, ne cesse de voir juste et loin. Ses accents anticolonialistes, son rejet violent des modèles économiques et sociaux imposés de l'intérieur, sa profonde connivence avec les peuples visités font de son livre un viatique durable et qui éclaire étonnamment les révoltes actuelles au Tibet. Il faut souhaiter que les nombreux lecteurs d'Alexandra David-Neel découvrent désormais en cet homme élégant, intrépide et modeste le digne prédécesseur de leur héroïne.

ANDRÉ VELTER.

★ SUR LE TOIT DU MONDE, de Nicolaï Prjevalski. Préface de Chantal Edel et Jean-Pierre Sicre. Collection « Le tour du monde », éd. Phébus, 287 p., 118 F.

★ LE TIBET RÉVOLTÉ, de Jacques Bacot. Préface (excellente) d'Anne-Marie Blondeau. Collection « Domaine tibétain », éd. L'Astrolabe/Peuples du monde, 367 p., 290 f.

— Les éditions L'Asiathèque (6, rue Christine, 75006 Paris) viennent de rééditer *Trois mystères tibétains*, traduits et présentés par Jacques Bacot (cf. *le Monde* du 29 janvier).

— A signaler aussi la réédition du livre d'Henri d'Ollone consacré à la Chine, au Tibet et à la Mongolie sous le titre outrecuidant *les Derniers Barbares*. En fait, le récit de cette mission effectuée de 1906 à 1909 témoigne d'un esprit d'ouverture et d'une compréhension contraires à l'intitulé. Henri Michaux, quelques décennies plus tard, sut inverser les termes de la « barbarie »... Reste que l'ouvrage d'Henri d'Ollone prend place dans la très utile collection « Secondes » du libraire-éditeur You-Feng (45, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris).

La bibliothèque disparu[e]

par Pierre VIDAL-NAQUET

L'ÉDITION française vient enfin de s'intéresser à l'œuvre de Luciano Canfora. Professeur à l'université de Bari, celui-ci est certainement un des esprits les plus originaux que compte l'Italie savante. Philologue, helléniste, latiniste, éditeur de textes et tout particulièrement de Thucydide, Luciano Canfora est aussi le directeur des *Quaderni di Storia* (Cahiers d'histoire), revue qui publie des travaux d'histoire ancienne et d'histoire de l'histoire en italien, en français, en anglais et en allemand ; il est enfin historien lui-même, voire pamphlétaire à ses heures. Le livre qui vient de paraître en français sous le titre *la Véritable Histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie* s'appelle en italien *La Biblioteca scomparsa* (la Bibliothèque disparue), et c'était peut-être mieux ainsi.

On peut le lire à plusieurs niveaux, et d'abord comme un roman, comparable si l'on veut au *Nom de la rose*, d'Umberto Eco, dont le personnage central est également une bibliothèque. Celle dont nous parle Canfora est la plus grande qu'ait jamais connue l'Antiquité. Fondée peut-être dès l'époque du premier Lagide, Ptolémée Sôtêr, qui régna à Alexandrie de 306 à 283 avant Jésus-Christ, elle comportait en principe tout ce qui était accessible aux rois qui gouvernaient l'Egypte, puis aux empereurs romains qui leur succédèrent. Elle était, en effet, partie intégrante du fameux musée, du sanctuaire des Muses où *vivaient en communauté* les plus grands philologues grecs, et le musée, à son tour, faisait partie du palais royal, installé par les Lagides sur le modèle des palais perses et des demeures des pharaons.

Avant de devenir et de rester un bâtiment, une bibliothèque était un rayonnage où s'entassaient les rouleaux qui ne furent remplacés par les *codices*, l'équivalent de nos livres, qu'assez tard dans l'ère chrétienne. On a beaucoup rêvé sur cette bibliothèque et sur sa disparition par le feu.

Ce crime contre l'esprit

Fut-elle détruite par les Arabes ? Mais le texte qui attribue la décision de brûler les livres au calife Omar, au VII[e] siècle, lui est postérieur de cinq siècles et met en scène un personnage lui-même mort près d'un siècle avant la conquête arabe. Le voltairien Gibbon mettait en doute ce crime contre l'esprit. Mais il l'attribuait, lui, à César, et Canfora montre que cette hypothèse est, elle aussi, irrecevable. C'est au III[e] siècle, selon toute vraisemblance, sous le règne de l'empereur Aurélien (270-273), que fut détruit le palais royal lors de l'invasion de l'Egypte par les troupes de la reine de Palmyre, Zénobie.

L'art de Canfora consiste à jouer à la fois sur les récits, tels qu'ils figurent dans les sources antiques et qui nous tiennent en haleine, et sur la critique moderne, qui nous permet, par exemple, de lire une description du sanctuaire de Ramsès II à Thèbes, avec l'œil d'un contemporain de Ptolémée. *Un des* débats cruciaux posé par le livre, et que l'on retrouvera dans un autre ouvrage, *la Bible grecque des Septante*, est celui de la traduction du Pentateuque en grec. Un roman merveilleux, *la Lettre d'Aristée*, qui date peut-être du II[e] siècle avant Jésus-Christ, attribue l'i[…]ve de cette traduction, n[…]x juifs, mais au roi Ptolém[…] aidé du philosophe athéni[…]métrios de Phalère. Le ma[…] est que celui-ci, s'il fut le p[…]é de Ptolémée I Sôtêr, fut […]ur ordre de son fils. Aurait-[…]tribué à celui-ci et la créatio[…] la Bibliothèque et la traduc[…]du livre ? C'est ce que sug[…] par exemple, Gilles Dorival[…] ses arguments ne sont pas […]ais.

Nous viv[…] aujourd'hui, *peut-être*, la[…]du temps des bibliothèques[…] moins nous arrive-t-il de […]indre. Revenir aux débuts d[…]te histoire est une expérien[…]ascinante. On songera aux […] de Mallarmé : *« Ci-gît l[…]noble vol humain/Cendr[…]yée avec ces livres/Pour qu[…]te tu la délivres/Il faut en[…]dre un dans ta main. »* Le[…] de Canfora nous fera donc[…]r, mais il est dommage que […]ion française ne soit pas à la[…]eur de l'édition italienne. […]aduction est *souvent médioc[…]insi l'italien codice* (manusc[…]t rendu par code, et un cha[…] a été supprimé sans que […]teur en soit averti. Dommage[…]

★ LA VÉR[…]BLE HISTOIRE DE LA[…]BLIOTHÈQUE D'ALEX[…]DRIE, de Luciano Canfo[…]raduit de l'italien par Jea[…] Manganaro et Danielle[…]roca, éditions Desjonquiè[…] (diffusion PUF), 216 p., 11[…]La Biblioteca scomparsa […]é publiée chez Sellerio à […]erme en 1986.)

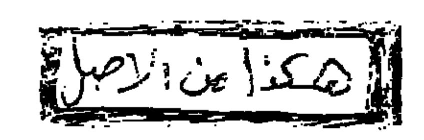
★ LA BIBLE […]ECQUE DES SEPTA[…]. DU JUDAISME HE[…]NISTIQUE AU CHRIS[…]NISME ANCIEN, de Mar[…]te Harl, Gilles Dorival et […]r Munnich, éditions du C[…] 300 p., 194 F.

Autres parutions

● *Le suicide et le chant, poésie populaire des femmes pashtounes.* — Une anthologie composée par Sayd Bahodine Majrouh, le poète afghan assassiné à Peshawar, au Pakistan, le 11 février. Majrouh avait recueilli et traduit du pashtou, avec André Velter, ces *Landay* (le bref), une forme poétique limitée à deux vers que les femmes pashtounes improvisaient en allant à la fontaine. Poèmes d'amour, de mort ou d'honneur, en tout cas toujours de révolte, ces courts textes sont souvent bouleversants. Majrouh, assassiné la veille de son soixantième anniversaire, n'aura pas vu ce très beau petit livre publié en France aux Cahiers des brisants (70 p., 70 F).

● *Un Sindbad moderne*, de Hussein Faouzi. — Le récit de la longue expédition que ce médecin-océanologue-musicien-écrivain a menée en 1933 sur un voilier égyptien, le *Mabahiss*, afin de prospecter les fonds marins de l'océan Indien. L'aspect humain prime ici sur l'intérêt scientifique de l'aventure. Traduit de l'arabe par Diane Potier-Boès. Préface d'Etiemble. (Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 192 p., 90 F.)

● *Le Testament de Krishnokanto*, de Bankim Chandra Chatterji. — Paru en 1878, ce livre est considéré comme l'œuvre maîtresse de ce poète, essayiste et romancier bengali que Tagore tenait pour un maître. Ce premier témoignage de la renaissance bengali au dix-neuvième siècle est traduit en français, préfacé et annoté par Nandadulal Dé. (Gallimard-Unesco, coll. « Connaissance de l'Orient », 200 p., 35 F.)



Sexualités au Maghreb

Sous le signe de l'« esprit de sérail », un ıne docteur en psychanalyse algérien aborde le sujet, tabou entre tous, de l'érsme « islamique ».

LE titre est attirant – *l'Esprit de sérail*, – mais le prime abord joue contre le livre de Malek Chebel : sa couverture fait « vacances en Tunisie » et surtout, à peine l'a-t-on feuilleté qu'on se rend compte du caractère racoleur du sous-titre : *Perversions et marginalités sexuelles au Maghreb.*

Sur huit chapitres, un seul, consacré aux « *homosexuels, pervers et androgynes* » pourrait, selon l'entendement courant, justifier le sous-titre de l'ouvrage. Car on ne peut taxer de « *pervers* » ni de « *marginaux* » la virginité, le voile, les youyous et la circoncision qui figurent parmi les autres têtes de chapitre.

Malek Chebel lui-même en convient. Ce jeune docteur en psychanalyse algérien – ce qui n'est pas évident, comme on dit, compte tenu du peu d'adéquation entre la mentalité arabo-islamique et Freud, – titulaire de trois brillants doctorats parisiens (psychopathologie clinique, anthropologie, science politique), ne nous est d'ailleurs pas inconnu dans ce qui est en train de devenir une de ses spécialités : l'érotisme nord-africain ou, plus précisément encore, les sexualités au Maghreb.

La verdeur de l'islam classique

Dès 1984, une étude de facture universitaire, déjà remarquable par son audace, *le Corps dans la tradition au Maghreb* (PUF), avait attiré l'attention. Deux ans plus tard, il publiait un essai un peu filandreux mais « trapu » : *la Formation de l'identité politique* (PUF). En 1986 enfin, au moment où il accédait à la présidence du Collège des hautes études psychanalytiques de Paris, Chebel sortait chez Lieu commun son premier travail « grand public », *le Livre des séductions* (au Maghreb), analyse délicate, *in vivo* et *in situ*, d'un sujet qui toujours se dérobe (« le Monde des livres » du 19 décembre 1986). Non diffusé en Algérie, mais reçu en France comme une clé pour une société aussi proche que mystérieuse, *le Livre des séductions* était déjà parcouru par cet « *esprit de sérail* » que l'auteur nous révèle cette fois sous son plus grand angle.

Seuls le chercheur tunisien Abdelouahab Bouhdiba dans sa giboyeuse étude sociologique de 1975 *la Sexualité en Islam* (PUF) et, dans quelques pages, certains romanciers maghrébins (Rachid Boudjedra, Abdelkak Serhane, Mohamed Kacimi essentiellement) avaient, avant Chebel, osé transgresser le tabou majeur de leur société : le sexe.

Malek Chebel va plus loin que ses prédécesseurs, car il creuse jusqu'à l'os et débusque également les aspects parasensuels comme le voile de la femme ou la circoncision de l'homme. Ça va décoiffer de l'autre côté de la Méditerranée ! Là où gouvernent des classes moyennes qui se croient « *bonnes musulmanes* », parce qu'elles sont pudibondes comme la bourgeoisie louis-philipparde, mais qui ont lement oublié la verdeur et lınchise de l'islam classique. 6el remet en selle à l'arrachête saine tradition, en particuliıns son chapitre sur « *la littıre érotique arabe* ». Osons dia'il tend la main à Mahomet.

Le fondateur de l'islaınant vécu, des parfums jusıux femmes, une sensualité asée, légua à ses fidèles une mc où le plaisir pour le plaisiis dans les liens matrimoniaux licite. Il en découle, entre au que le contrôle des naissancıest pas péché non plus pour lesulman. La décadence pofitiquis, *in fine*, la colonisation « tienne » ont terni le bel hérita ıohamédien et favorisé frıtions et déviations que Chetlécrypte avec patience, luciditıberté.

Notre « sexologueıe cache pas que la concept érotique « libérée » de Mahorst exclusivement hétérosexu contrairement à certaines crıces occidentales, nées saroute du spectacle de l'obsesselle séparation des sexes praée par la plupart des nationlamisées : l'amateur de garçon bien coupable, pour la plu des exégètes coraniques d'hier et d'aujourd'hui, de la « *turpitude des turpitudes* », car il enfreint à la fois le code naturel et le code moral. En conséquence, il sera passible de cent coups de fouet, châtiment terrible qui n'a rien à voir avec le martinet pour enfants dissipés.

Et, s'il y a des accommodements avec le Ciel – ne serait-ce peut-être que parce que le Coran ou la Sunna programment, pour l'Au-delà du musulman méritant, des vierges éternelles, mais aussi d'équivoques « *éphèbes qui sembleront perles cachées* », – ils ne pourront concerner que le partenaire « *actif* », lequel n'aura pas laissé « *souiller* » sa virilité ; celle-ci est le pilier autour duquel s'ordonnent toutes les manifestations de l'esprit de sérail.



KAMEL DRIDI

Au hammam

Le voile et le youyou

Si l'hymen à sauvegarder jusqu'au mariage, la ségrégation sexuelle, le harem et la polygamie forcent finalement les sociétés musulmanes à tolérer dans le silence un peu d'homosexualité, voire de zoophilie, sans parler des maisons closes, de même les youyous, auxquels Chebel consacre un étonnant chapitre, « *agiraient en creux par rapport au voile, puisque, dans un cas, le signe est privatif et, dans l'autre, grâce à la « liaison sonore » qu'il établit, il est relationnel* ».

Quant à l'angoisse féminine de la nuit de noces, elle est, en quelque sorte, compensée aussi par l'angoisse du garçonnet avant la circoncision. Tout un système de balancements est ainsi mis à nu, le tout sous le haut patronage immuable de la religion, car, « *en terre d'islam, tout se noue et se dénoue selon une axiologie traversée de part en part par le sacré et le théologal* ».

C'est peut-être dur à vivre (encore que...), mais c'est certainement plus captivant à observer que la sexualité mécanique en Scandinavie ou la permissivité obligatoire à Saint-Germain-des-Prés...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **L'ESPRIT DE SÉRAIL. PERVERSIONS ET MARGINALITÉS SEXUELLES AU MAGHREB, de Malek Chebel. Lieu commun, 230 p., 100 F.**

Al Ujayli, un conteur sur les bords de l'Euphrate

MAINT orientaliste européen prétend que la littérature arabe, foisonnante de poètes, de philosophes, de chroniqueurs, n'aurait découvert que de nos jours l'art de la fiction en prose, mais ceux qui comme moi ont entendu vers les années 30, dans les cafés de Hama, les conteurs populaires dévider leurs récits ou, sous la tente du nomade de Djezireh, la conversation sans fin d'un vieillard remuant les braises d'un petit feu en même temps que ses souvenirs savent que de telles « idées reçues » appellent des réserves – réserves que soutient la pléiade d'excellents auteurs qui, de la Syrie au Maroc, attestent la vitalité du roman et de la nouvelle arabes. Par exemple, l'un des plus émouvants récits que j'aie lus depuis longtemps, aussi poignant que les plus tragiques de Dostoïevski ou de Kafka, est la bouleversante *Histoire de Zahra* de Hanan El Cheikh (1), dont la presse française, hélas, n'a pas assez parlé.

Puisse notre critique se montrer moins injuste pour Abdessalam Al Ujayli que j'ai pris l'habitude depuis trente ans d'appeler le Sage de Raqqa (2), car il est en vérité inséparable de son terroir : même lorsqu'il lui arrive de s'éloigner de sa ville natale, que ce soit pour un court séjour à Damas comme Tarik, héros de son roman *Kulub Ala l'Aslak* (3), aussi fort que *l'Education sentimentale*, ou pour des voyages plus lointains, les bords de l'Euphrate sont toujours présents à son cœur.

Une traduction parfaite de son recueil, *les Lanternes de Séville*, nous fait découvrir en lui un maître incontestable de la nouvelle. Art difficile entre tous que celui du court récit : le genre suppose sobriété, variété de construction, dénouement inattendu, puissance poétique capable de faire rêver indéfiniment le lecteur, une fois le livre refermé. Toutes ces qualités, on les trouve dès *les Lanternes de Séville*, la première nouvelle qui donne son titre au recueil : elle évoque une Andalousie qui semble d'abord aussi réelle que l'Espagne de Mérimée, et il suffit qu'Ujayli rencontre un singulier personnage pour que nous partions avec lui dans le rêve. Ce personnage est un descendant des Arabes qui, chassés d'Espagne cinq siècles auparavant, « *emportèrent avec eux jusqu'au Maroc les clés de leurs palais, ultime souvenir du paradis perdu...* ». Les clés du retour impossible et toujours espéré. Source d'éternelle nostalgie.

Le destin tragique d'Arif

En effet, Ujayli part toujours d'un détail observé dont l'indiscutable authenticité accrédite le fantastique qui suivra : comment admettrait-on l'imaginaire du *Souterrain*, s'il ne trouvait son origine dans les dires du vieux Abu Dayi au « *visage rond et terreux* » ? Ou l'étonnante histoire d'amour fou des pages 75 à 120, si elle ne nous était présentée avec cette simplicité classique :

« *Saison : été.*

Heure : midi.

Lieu : entre Hamayma et Jubb as Safa, en direction d'Alep, sur une route absolument déserte. »

Tous ceux qui ont parcouru la *morne et poudreuse étendue qui* sépare Alep de Meskéné sur l'Euphrate suivront sans hésiter le narrateur de l'étrange aventure, comme ils suivent, grâce à l'habile découpage du récit, le destin tragique d'Arif dans *le Piège*.

En notre temps de charlatanisme littéraire, nous savons, pour le bien connaître, que le Sage de Raqqa, artiste probe, modeste et fier, est une des valeurs les plus sûres de la littérature arabe.

JEAN GAULMIER.

★ **LES LANTERNES DE SÉVILLE, d'Abdessalam al-Ujayli, traduit de l'arabe par France M. Douvrier, Lattès, 238 p., 89 F.**

(1) Lattès, 1985.

(2) Syrie.

(3) Traduit sous le titre malencontreux, *Damas téléférique*, Publisud, UNESCO, 1984.

Maupassant en Algérie

LONGTEMPS enseignante en Algérie, Denise Brahimi en a rapporté le goût des textes français insolites sur les anciens rivages barbaresques. Après nous avoir fait connaître, au Sycomore, *Arabes des lumières et Bédouins romantiques* et surtout les involontairement rigolotes *Lettres de Barbarie* de l'abbé Poiret, sujet de Louis XVI qui herborisait chez les Arabes, elle nous fait redécouvrir quelques pages, naguère célèbres, de Maupassant sur la Tunisie et surtout l'Algérie des années 1880.

Une Tunisie qui se fait une raison du protectorat de Paris. Une Algérie malheureuse qui a failli goûter au projet, pour une fois visionnaire, de Napoléon III d'en faire un « *Royaume arabe* », associé en toute égalité à l'Empire français : une Algérie qui ne s'est pas encore résignée à la francisation comme en témoigne la révolte de Bou-Amama, « *l'homme au turban* », dont les Algériens indépendants devaient s'inspirer pour une bande dessinée (Entreprise nationale du livre, 1986).

Envoyé spécial du *Gaulois*, l'inventeur de *Bel-Ami* met son nez, comme il se doit, où les pouvoirs ne le voudraient pas. Impitoyable pour la boulimie de terres des colons, Maupassant admire les musulmans tout en considérant que leur art de vivre est dépassé, condamné par l'irruption d'une civilisation européenne en pleine ascension technique.

Dans une longue et nécessaire introduction, Denise Brahimi resitue les textes dans l'œuvre de Maupassant et dans le cadre politique du temps. L'ensemble forme une clé pour comprendre agréablement l'histoire moderne du Maghreb.

François Renault, spécialiste de l'esclavagisme en Afrique nous permet, lui, de mieux appréhender certaines réticences des Noirs actuels à l'égard de leurs voisins arabes, même s'ils en ont souvent adopté la foi islamique.

L'aventure de Tippo-Tip

Cet historien a, en effet, tiré de l'oubli la figure contrastée de Hamed Ben Mohamed El Mourjebi, dit « Tippo-Tip » : bâtisseur d'un empire d'esclaves en Afrique orientale, à peu près à l'époque où Maupassant hantait les rivages maghrébins, il fut aussi un heros de l'opposition à l'avance européenne et un explorateur, avant de mourir paisiblement à Zanzibar en 1905.

De cette histoire pour Cinémascope ou pour série télévisée exotique, François Renault, avec cartes, gravures et documents inédits, retrace par le menu les circonvolutions. On en tire une vision nouvelle d'une Afrique de l'Est qu'on ne peut plus appeler pré-coloniale que par abus de langage, puisque, avant les envahisseurs européens, elle avait dû subir des générations d'exploiteurs arabes à la Tippo-Tip.

J.-P. P.-H.

★ **ÉCRITS SUR LE MAGHREB, de Guy de Maupassant. Présentation de Denise Brahimi. Editions Minerve, 190 p., 82 F.**

★ **TIPPO-TIP, POTENTAT ARABE EN AFRIQUE CENTRALE AU XIXe SIÈCLE, de François Renault. SFHO, diffusion L'Harmattan, 360 p., 220 F.**

Le retour de Bérénice

Danielle Delouche reconstitue le curriculum de la maîtresse de Titus

UNE histoire très vraisemblable infiltrée dans l'histoire la plus véridique, un casse-tête pour les vrais historiens, un vrai plaisir pour les amateurs de romans historiques, voici Bérénice revenue parmi nous, après avoir été séquestrée pendant trois siècles dans une pièce en cinq actes. Toujours aussi passionnée, certes, et toujours finalement humiliée, mais cette fois-ci moins racinienne que shakespearienne, ce qui est plus qu'une nuance. Cette Bérénice désacralisée rejoint dans la galerie des dynastes dévoreuses et dévorées sa consœur Cléopâtre. Pour rivaliser avec cette dernière, il lui manquait la magie du pouvoir et le génie de l'intrigue. Non sans audace, Danielle Delouche lui reconstitue un curriculum complet et fait d'elle cette belle aventurière que les auteurs anciens n'avaient évoquée qu'allusivement.

En effet, toute la légende de Bérénice repose sur un chef-d'œuvre de concision de la littérature latine : « *Invitus invitam dimisit* », trois mots qu'il nous faut traduire au moins par dix : « *Malgré lui et malgré elle, il la renvoya chez elle* ». Le talent de Racine est d'avoir gonflé aux limites du pathétique féminin ce petit drame sentimental rapporté par Suétone. L'habileté de Danielle Delouche est d'avoir replacé l'affaire dans son contexte socio-politique local, qui nous conduit au cœur d'une des plus atroces tragédies du Moyen-Orient, la grande révolte juive des années 60-70 après Jésus-Christ.

Si Bérénice est une petite dynaste dont la vie nous est très mal connue, on peut à coup sûr imaginer qu'elle a été mêlée aux agissements de deux personnages bien attestés, son père et son frère, qui ont régné en Judée sous le nom d'Agrippa à la suite du grand, du fastueux, du terrible Hérode. Cet Iduméen demi-juif était l'ami des Romains, donc l'ennemi de son propre peuple. Son petit-fils Agrippa I, élevé à Rome avec Caligula, revint chez lui complètement occidentalisé et régna à l'ombre des légions. La même histoire se répéta avec Agrippa II, protégé par Claude et Néron. Le père et le fils avaient en commun le charme, l'habileté et le cynisme. Il faut qu'ils en aient eu beaucoup pour subsister entre des empereurs délirants à Rome et leurs sujets intolérants à Jérusalem.

Finalement, le peuple juif se souleva contre l'occupant et contre les collaborateurs. Ce n'était pas la première fois, ce ne sera pas la dernière, mais l'apparition d'une résistance organisée, d'une armée secrète juive et d'une stratégie du poignard surprit tout le monde. Le terrorisme moyen-oriental était inventé.

Que faisait Bérénice là-dedans ? La chronique raconte qu'on l'accusait d'inceste avec son frère et que, pour en démentir le bruit, elle se lança dans une suite d'aventures avant de devenir la maîtresse de Titus. Sur ces indices, Danielle Delouche construit un personnage de femme dominatrice, très tôt décidée à prendre en main les intérêts de la famille que le dilettantisme des Agrippa met en danger.

CAGNAT.

Une femme dominatrice

C'est elle le cerveau du couple qu'elle forme avec son frère impuissant : hypothèse psychologique et politique que l'auteur soutient avec autorité. Arrive l'heure de vérité, la révolte juive, la répression romaine, le siège de Jérusalem, la ruine du Temple. Bérénice était-elle aux côtés de Titus pendant cette boucherie de ses coreligionnaires ? Peu importe, un témoin a immortalisé l'événement, un autre Juif ambigu, passionnément nationaliste et philo-romain à la fois : Flavius Josèphe, dont Bérénice, dans le roman, s'approprie le récit hallucinant.

On souffrira au spectacle du grand génocide au moins autant que Bérénice et beaucoup plus que le délicieux Titus. Mais leurs amours enchanteront les cœurs sensibles, leur rupture forcée les désolera. Cette fin était à prévoir : le peuple romain avait rejeté Cléopâtre, il rejette Bérénice, il rejettera Zénobie.

Faut-il imputer à l'inexpérience d'un très jeune auteur quelques facilités, notamment le marivaudage des dialogues ? Les échanges d'alcôve d'un prince débauché et d'une princesse impudique étaient sans doute un peu plus crus. Mais ils ajoutent à l'ambiguïté des situations que l'histoire nous a laissées à déchiffrer et dont Danielle Delouche a tiré parti avec un talent très prometteur.

FRANÇOIS FONTAINE.

★ BÉRÉNICE, LA REINE HUMILIÉE, de Danielle Delouche. Flammarion, 296 p., 99 F.

Moines prudes contre vierges diaboliques

DANS la cité d'Ys, île bretonne mythique qui aurait été engloutie au quatrième ou au cinquième siècle, le monde chrétien et le monde païen s'affrontent. La ville haute est sous la tutelle de l'évêque ; la ville basse, sous l'emprise d'une princesse barbare en laquelle s'incarne la Grande Déesse. Cantiques glorieux contre chants païens, moines prudes contre vierges *diaboliques : deux religions se* combattent jusqu'à la mort. Le Dieu de tristesse – Dieu le châtré, Dieu sans ivresse – part en *guerre contre le paganisme,* que représente Guénolé, moine prosélyte, troublé par la chair, par les fêtes débridées et les *débordements apocalyptiques.*

Après un premier roman prometteur, Françoise Gange s'est lancée courageusement dans une fresque haute en couleurs, où résonnent les clameurs des fêtes primitives. Cet ouvrage, qui oscille entre le roman et le chant, nous plonge dans les premières dévotions de la chrétienté, *où la symbolique des* petits dieux et du Grand Dieu se mêle et s'entremêle dans un même besoin de croyance.

BÉNÉDICTE DUHALDE.

★ LA VILLE PLUS BASSE QUE LA MER, de Françoise Gange. Flammarion, coll. « Rue Racine », 255 p., 79 F.

Jacques Bay[illegible]ac et la révolu[illegible]on russe

L'Histoire comme person[illegible]ge principal d'un récit d'aventures

HISTORIEN, Jacques Baynac pense que Gorbatchev est en train de *liquider ni plus ni moins* que la composante bolchevique de la révolution russe, et donc de mettre en œuvre ce qui fut le programme des socialistes-révolutionnaires, liquidés par Lénine. On doit notamment à Baynac un ouvrage d'histoire immédiate, engagé du côté « conseilliste », *Mai retrouvé, contribution à l'histoire de mai 68* (Laffont, 1978), et une étude historique fouillée sur *les Socialistes-révolutionnaires russes, 1891-1917* (Laffont, 1978). Il publiera à la rentrée ses thèses sur la « révolution » gorbatchévienne en cours...

Dans *le Cheval blême*, qui est son premier roman, l'historien Baynac s'est donné des modèles majestueux – *Guerre et Paix* de Léon Tolstoï, *le Docteur Jivago* de Boris Pasternak – qui pouvaient se révéler écrasants, mais aussi le roman historique russe des années 30 et 40, comme *Pierre le Grand* et *le Chemin des tourments*, d'Alexis Tolstoï. Baynac étant également scénariste de cinéma, son *Cheval blême* a la solide charpente narrative des films hollywoodiens, héritée du roman d'aventures français du dix-neuvième.

C[illegible] dire que l'on ne s'ennuie pas [illegible]s ce récit, vivement mené, des [illegible]ssitudes d'une ravissante aris[illegible]ate pétersbourgeoise, Sac[illegible] Fille d'un avocat libéral, qui [illegible]era en 1917 dans le gouvern[illegible]nt de Kerenski, elle est épri[illegible] d'un jeune journaliste-écri[illegible] qui devient militant soci[illegible]e-révolutionnaire, mais elle [illegible]se, par dépit, un aristocrate [illegible]nc auquel l'opposent ses prop[illegible] convictions révolutionnaire[illegible]tisées par les flammes de l'ann[illegible]7.

Inno[illegible]ce et sa[illegible]

En [illegible]trepoint de cette histoire d'amo[illegible] contrariées, parfaitement [illegible]ndue et pourtant agréableme[illegible]aptivante (tout l'art du *roman* [illegible]pulaire est dans cet usage [illegible]loré du stéréotype), l'aute[illegible] relate l'histoire d'une escoua[illegible] de prisonniers allemands [illegible]portés dans d'atroces tourme[illegible]s, et qui se retrouveront sans d[illegible]e dans la suite de ce livre, [illegible] nous ne découvrons, pour le [illegible]oment, que la première partie, [illegible] les trois prévues.

A qu[illegible] tient la réussite de ce récit d'[illegible]our et d'aventures ? Je dirais, à [illegible]n innocence littéraire et à son so[illegible] savoir historique. Bay*nac ne se prend pas*, comme le fait Soljénitsyne, pour un prophète de la littérature et de la contre-révolution. Si celui-ci avait écrit le roman de 1917, peut-être Baynac n'eût-il pas écrit le sien. Son antibolchevisme, qui éclate à tout instant dans ce livre pétri d'enthousiasme révolutionnaire, mais solidement structuré par une vraie intelligence de l'histoire et animé d'un sens aigu de son tragique sanglant, aurait trouvé d'autres moyens d'expression.

La bibliographie qu'il donne en fin de volume, et qui rend à chacun son dû, indique assez que le romancier, ici, est d'abord historien. Mais être parvenu, en racontant des histoires dans l'Histoire, à faire de celle-ci le personnage principal, à faire sentir son souffle brûlant qui risque de nous roussir encore, c'est plus qu'on en pouvait attendre en ces temps de disette du roman ouvert sur le monde plutôt que sur l'âme de l'écrivain. Il se passe à l'Est quelque chose d'énorme : *le Cheval blême*, ce cheval d'apocalypse chevauché par la mort, nous donne une idée charnelle de ce qui est né là-bas dans une gigantesque convulsion et n'en finit pas de s'éloigner ou de se rapprocher de l'Europe.

MICHEL CONTAT.

★ LE CHEVAL BLÊME, de Jacques Baynac, Denoël, 406 p., 115 F.

Marie-Antoinette sort des ténèbres

Jean Chalon prend parti pou[illegible] une reine montée à l'échafaud avec « lé[illegible]ereté et promptitude ».

CHÈRE *Marie-Antoinette :* d'emblée Jean Chalon *affirme* le caractère intimiste de sa biographie. Emporté par sa passion – qu'il nous fait très vite partager grâce à son talent de conteur, – il entreprend de réhabiliter Marie-Antoinette, de la délivrer des calomnies dont elle lui paraît, de tout temps, avoir été victime.

Elle connaît pourtant un véritable état de grâce dès son arrivée à la cour de France. Ne se préoccupant guère de la « *sensualité endormie* » du dauphin, elle y prodigue ses qualités – beauté, gaieté, délicatesse de paroles et de gestes, goût de la douceur et de la musique, plaisir de donner, élans de compassion.

Jouant avec les cœurs et les enfants, « *prise au piège de sa propre lumière* », Marie-Antoinette ne voit pas les ténèbres : celles du labyrinthe de Versailles possédé par les démons des intrigues et des cabales que les Bourbons – cette « *famille de monstres* » – trament autour d'elle. Subissant l'influence d'un mauvais génie – la Polignac, – *entraînée à de folles dépenses* par la modiste Rose Bertin, elle s'abandonne à la « *dissipation et à la paresse pour les choses sérieuses* » qu'elle avoue elle-même. Elle glisse sur la pente des prodigalités avant de se laisser engloutir dans le vertige des plaisirs – fêtes, bals, fièvres de la table de jeu. Chalon montre très bien la chute étourdie, l'inconsciente « *course aux abîmes* » d'une femme-spectacle qui, de plus en plus moqueuse, n'en fait qu'à sa tête, sa « *tête de vent* », comme le disait son frère Joseph II venu mettre un peu d'ordre dans le « *tripot* » qu'est devenu Versailles.

Enivrée par son pouvoir de séduction, trompée par sa propension à l'oubli, elle s'aveugle sur les conséquences des affaires – celle, notamment, du collier maléfique – dans lesquelles elle est précipitée. Elle ne prend garde ni à la campagne de libelles infamants ni à la « *tiédeur* » du peuple de Paris qui vire bientôt au silence hostile puis à la [illegible]ère sourde. L'histoire se ramène [illegible]our elle à une brume *d'événem*[illegible]s suspendus flottant au fond d[illegible] parc de Versailles, un tumulte [illegible]pportun qu'il suffit d'abriter d[illegible]n paravent.

Le désert des Tuileries

Q[illegible]lle fasse désormais, on [illegible]upable du « *mauvais tem*[illegible] *mauvaises récoltes, des* [illegible]*s remportées par Br*[illegible] *la chute des assignats* [illegible] *celle des feuilles mortes* ». [illegible]ivre abonde en formules aigu[illegible] d'ironie triste à mesure que [illegible]us entrons dans la tourmente [illegible]olutionnaire. Jean Chalon rec[illegible] avec minutie le déroulemen[illegible] des émeutes qui maintiennen[illegible] la famille royale dans un perp[illegible]uel état d'alerte. Il reconstitue, [illegible] à pas, les étapes de son isole[illegible]nt dans le désert des Tuileries, [illegible]uis de son démembrement à la [illegible]r du Temple.

Au momen[illegible] où on lui arrache son fils, Marie[illegible]Antoinette se grise de courage « *comme elle se grisait autrefois de l'éclat de ses diamants* ». Seule dans sa cellule de la Conciergerie, physiquement délabrée et dépouillée de tout, elle attend la mort avec sérénité. « *Plus rien, à présent, ne peut me faire du mal* », dit-elle, devenue étrangère à son propre destin, à l'histoire dont elle laisse, sans révolte ni plainte, la nuit se refermer sur elle. Quand, montant sur l'échafaud avec « *légèreté et promptitude* », elle marche sur les pieds du bourreau, elle lui demande pardon...

On ne peut qu'être de son côté au terme de cet ouvrage qu'on lit – quel que soit le regard sur cette période – avec un constant plaisir car il est écrit avec grâce, pudeur, élégance de cœur et d'esprit – ces qualité auxquelles Jean Chalon nous a habitués depuis longtemps.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ CHÈRE MARIE-ANTOINETTE, de Jean Chalon, Perrin, 472 p., 120 F.

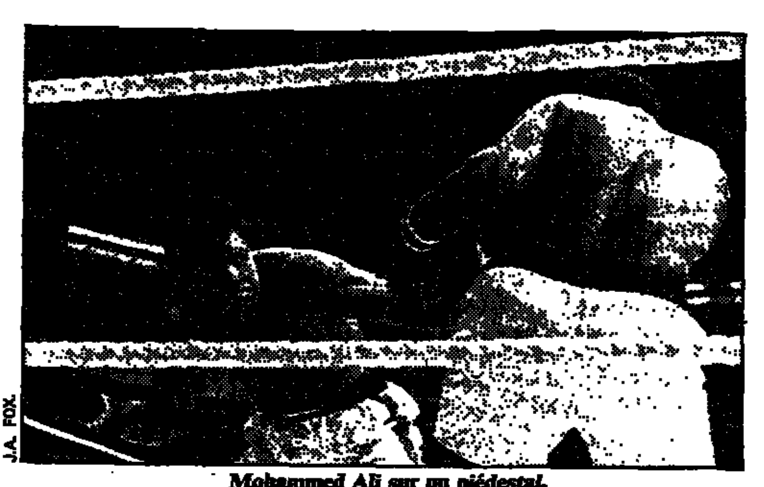
LECTURES EN VACANCES

SOCIÉTÉ

L'héroïsme et les tourments du ring

Norman Mailer raconte le « combat du siècle » entre Cassius Clay et Joe Frazier.

DISCOURIR avec suffisance sur ce que l'on ne connaît pas est monnaie courante. Ainsi des gens qui parlent avec des bouches en chemin d'œuf et se bronzent au bord de leur piscine à longueur d'année jugent-ils sans aménité le comportement plus abrupt de ceux que les réalités journalières exaspèrent dans la promiscuité et les affres des fins de mois qui durent quinze jours. Ce n'est pas nouveau, dira-t-on. Mais la futilité (qui s'affuble du masque de la gravité) des intellectuels gâtés par l'existence vire à l'inflation, dans notre civilisation assujettie à *« la médiocre et omniprésente fausse information qu'apporte la masse quotidienne et insipide de lecture du monde entier »*, comme l'écrit Norman Mailer dans *le Combat du siècle.*



J.A. FOX.

Mohammed Ali sur un piédestal.

Nous sommes loin, là, des ragots nés de connaissances superficielles et partisanes cimentées par la prétention. A travers des noms chargés de fatigue, de gloire sportive, de drame, à travers la rencontre du 9 mars 1971 au Madison Square Garden de New-York entre Cassius Clay (devenu Mohammed Ali) et Joe Frazier, c'est une vision paroxystique du comportement des hommes que donne Mailer. Les discussions, les querelles, les tensions verbales, fût-ce devant les caméras des télévisions, lui semblent bien *« insignifiantes, comparées aux exigences d'un combat en quinze reprises »*, quand *« la sueur jaillit comme des jets de sang d'une artère »*, quand *« les boxeurs descendent des fleuves souterrains d'épuisement, franchissent des sommets montagneux de souffrance et que les poumons hurlent au fond des cachots de l'âme »*. Nous sommes de plain-pied dans l'univers du terrible. En ces circonstances, l'individu puise au plus profond de son être et met à contribution des forces insoupçonnées, y compris de sa propre personne.

L'intensité court dans les phrases de Mailer comme sur un ring où s'installe le rituel de la boxe et où les pugilistes *« contemplent l'éclat de leur mort dans l'œil de l'homme qu'ils combattent »*.

Norman Mailer évoque les origines sociales des boxeurs, la misère dont ils espèrent se défaire grâce aux coups reçus et distribués, grâce aux interminables heures d'entraînement. Il met Ali – *« incarnation la plus vive de l'intelligence humaine que nous ayons connue jusqu'ici »* – sur un piédestal. Ses outrances prêteraient à sourire, n'était le flot de poésie qui déferle. *« Ce qui différencie l'ego noble des boxeurs professionnels des ego inférieurs des auteurs, c'est que le boxeur vit sur le ring des expériences parfois démesurées, incommunicables »*, affirme encore Mailer. Lire son livre, comme nous l'avons fait, après avoir assisté au match qui opposa il y a peu, à Berck, pour un championnat du monde des welters, le Jamaïquain Simon Brown à l'Américain Tyrone Trisse, ajoute à l'émotion qui s'en dégage. Et pour moi, dans cet hymne à la volonté, à la fureur de vaincre, dans ce constat des mille tourments endurés par des êtres pour échapper à un quotidien abject, l'image de Joe Frazier surpasse celle de Mohammed Ali, car il vient d'une misère autrement plus grande.

L.N.

★ LE COMBAT DU SIÈCLE, de Norman Mailer, coll. « Archipels », Ed. Clancier-Guénaud, 90 p., 59 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

En déchiffrant la « perestroïka »

★ L'ANTIGUIDE DE MOSCOU, de Dimitri Savitski-Dimov, traduit du russe par Jacqueline Lahana (nouvelle édition augmentée avec une liste mise à jour d'adresses utiles), Ramsay, 330 p., 90 F.

★ ON FRAPPE A LA PORTE, de Iossif Guerassimov, traduit du russe par Elena Joly, Actes Sud, 136 p., 100 F.

★ LA TROISIÈME MORT DE STALINE. Entretiens avec les intellectuels gorbatcheviens (Vitali Korotitch, Alexeï Adjoubeï, Mikhaïl Chatrov, Iossif Guerassimov, Fazil Iskander, Oleg Tabakov, Alla Demidova, Elena Grekova, Ilya Zilberstein, Anatoli Jigouline, Valentin Raspoutine), par Elena Joly, Actes Sud, 206 p., 85 F.

★ L'INCENDIE, de Valentin Raspoutine, traduit du russe par Alexis Berelowitch, Julliard, 130 p., 75 F.

LA Russie est à la mode. Le millénaire de l'Eglise russe, « la glasnost », la réduction des armements, la reprise des relations avec la Chine, avec Israël ou avec les Etats-Unis, prédisposent au voyage. Bonne idée de rééditer cet *Antiguide de Moscou* (si mal diffusé en 1980 que les voyageurs ne le trouvèrent pas pour l'emporter aux J.O.) Revu et augmenté à la lumière de l'ère Gorbatchev, mais sans éliminer les survivances du passé brejnévien – ce que les Soviétiques appellent le « temps de la stagnation », – cet ouvrage bien documenté et insolent est bourré d'informations qui vous permettront de sortir de ce que l'auteur appelle le « tunnel », c'est-à-dire les circuits Intourist et les lieux d'élection des étrangers, sans parler de ces restaurants « coopératifs » où vous vous en tirez pour 50 ou 60 roubles par personne (sans la boisson). Mais, comme l'écrit Savitski-Dimov : *« Avec ou sans vodka, avec ou sans Intourist, Moscou est aujourd'hui la ville qu'il faut voir. »* (Ce guide, même « anti », est une précieuse initiation touristico-politico-littéraire ; il mériterait cependant de ressembler davantage à un vrai guide avec un format et une mise en page plus pratiques, des cartes et aussi un index.)

LA littérature et la poésie ont toujours eu, en Russie, un rôle d'informateurs. Même si la vogue de la « perestroïka » n'a pas encore commencé en littérature à nous donner ses fruits nouveaux. Mais il faut s'attendre, dans l'année qui vient, en Europe comme en Amérique, à une dégelée de textes de jeunes auteurs encore inconnus qui, peut-être, vont nous parler du temps qu'ils vivent... Pour l'instant, on s'en tient à l'éradication des fautes du passé comme si l'on voulait, trente ans après *Ivan Denissovitch*, quarante ans après *J'ai choisi la liberté*, donner la parole à la mémoire cachée, fermer les comptes des « crimes du stalinisme », et ne pas laisser mourir ceux qui n'ont pas encore témoigné d'un demi-siècle de monde à l'envers : dékoulakisation, purges, exclusions, déportations, exécutions, réhabilitations – Zinoviev et Radek réhabilités ainsi que Boukharine ! On a à peu près tout dit à présent sur les purges, les camps et le goulag (à tel point que les traductions de livres qui arrivent trop tard sont maintenant boudées par un public avide de sensations nouvelles). Ce qui était considéré il y a peu comme antisoviétique apparaît désormais comme une élucidation nécessaire... Mais aujourd'hui encore, on ose à peine, même dans la presse la plus en pointe, comme *Ogoniok* ou *les Nouvelles de Moscou* (1), s'attaquer au présent, de peur sans doute qu'il s'évanouisse. Il est vrai que le passé abrite encore des archipels inconnus qu'on ne saura jamais comment réhabiliter : l'habitude d'obéir à des ordres contre nature ; la peur érigée en vertu révolutionnaire.

On frappe à la porte – le titre du récit que publient les Editions Actes Sud, – cela n'est pas une abstraction pour un Soviétique : beaucoup connaissent l'histoire, réelle, d'un couple qui, en pleine nuit, décide de demander, sans prévenir, l'hospitalité à des connaissances de la ville où ils sont tombés en panne ; pendant une bonne dizaine de minutes personne ne répond ; quand la porte s'ouvre enfin, les amis sont debout, tout habillés, leur valise à la main !...

CE récit est une tragédie : l'arrachement à leur pays en 1949 de familles moldaves (c'est-à-dire roumaines) déportées en Sibérie. La tendresse, la simplicité de la narration, la sympathie profonde de l'auteur avec les « héros » de l'histoire, emportent l'adhésion du lecteur que l'on initie à un mécanisme de terreur. Terreur qui s'exerce aussi bien sur les victimes que sur les agents du pouvoir... Ce qui a retenu l'attention des Soviétiques d'aujourd'hui, ce n'est pas tellement la révélation des déportations des minorités et des populations des territoires annexés, avant et après la Grande Guerre patriotique (même la *Pravda* parle maintenant des déplacements de populations des pays Baltes, d'Ukraine, des Tatars de Crimée !), mais le démontage d'un mécanisme de répression fondé sur la peur et, selon le terme de La Boétie, sur la *« servitude volontaire »* (2). Volontaire, mais incontournable.

ECRITE en 1960, onze ans après les événements dont il est question, la nouvelle de Iossif Guerassimov (né en 1922) avait raté sa chance d'être publiée pendant l'embellie khrouchtchévienne ; parue l'an dernier, elle a reçu le Prix de la meilleure nouvelle de 1987, décerné par la revue *Octobre*... Une centaine de pages fortes qui, sans longs discours, sans moralisme ni irréligiosité, nous racontent la nuit terrible de juillet 1949 où Baouline, le directeur de l'école venu de l'Oural, est chargé d'aider au *« déplacement en des lieux éloignés »* de familles de Moldaves. Militant du parti, Baouline veut avoir sa conscience avec lui et se raccroche à l'idée que ce sont des personnes ayant collaboré avec l'occupant fasciste allemand, des spéculateurs, des éléments suspects... Chaque famille dispose d'une heure et demie pour se préparer. Parmi les « salauds », Baouline s'étonne de retrouver Oursoul, un ancien partisan qui fut son copain de combat, et aussi un vétérinaire amateur des chansons de Vertinski, qui a déjà fait beaucoup d'années de camp. Mais la règle est d'obéir aux ordres, pas à sa conscience. Baouline ne faillira.

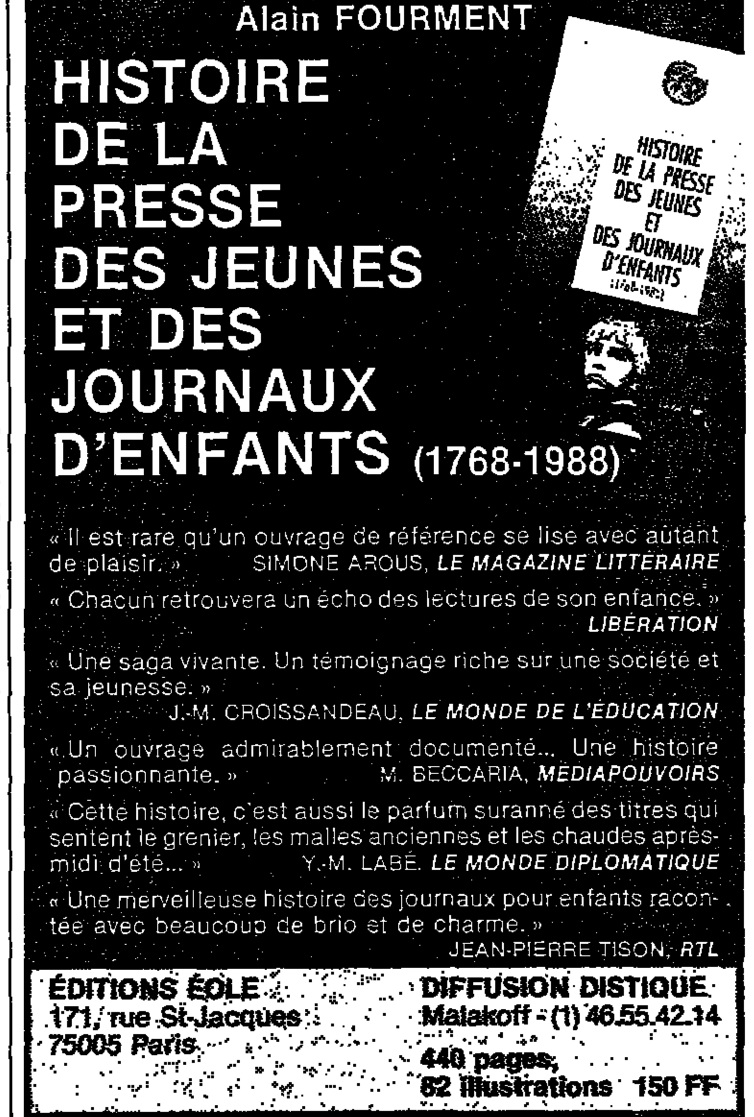
Journaliste pour *la Moldavie soviétique*, Iossif Guerassimov a vécu comme correspondant les événements décrits dans son récit. Son père, juif de Lodz, membre du parti communiste depuis 1912, a été arrêté en 1937. *« Dans ma classe, plus personne n'avait de père »*, se souvient ce fils d'un « ennemi du peuple », donc suspect, dans un recueil d'entretiens avec Elena Joly, intitulé – optimistement – *la Troisième Mort de Staline*. *« Normalement ce sont les jeunes qui devraient donner le ton, mais en fait ce sont les anciens qui tenaient en réserve ce qu'ils avaient au fond d'eux-mêmes, ou dans leurs tiroirs*, explique Guerassimov. *Et maintenant on publie, ou on écrit, ce qui n'était pas encore écrit. Les jeunes, eux, ne sont pas prêts. »*

DANS *la Troisième Mort de Staline*, onze intellectuels évoquent la « perestroïka » dans de brefs entretiens tout récents – moins de six mois – comme *« la dernière chance »* de leur pays : outre Iossif Guerassimov, des auteurs, des collectionneurs d'art, des gens de théâtre, expriment leurs espoirs en la démocratisation. Réapparaît même Alexeï Adjoubeï, le gendre de Khrouchtchev, rédacteur des *Izvestia* pendant dix ans jusqu'au jour de la destitution de son beau-père en 1964, qui explique en économiste le sentiment d'attentisme et d'incertitude dans la population. *« Il semble que rien ne se passe, et que les choses aillent moins bien qu'avant. C'est parfois vrai. Dans plusieurs entreprises, les ouvriers gagnent moins qu'avant. C'est que leur salaire est calculé d'après leur travail effectif et que les primes arbitraires ont disparu. »* Vitali Korotitch, rédacteur en chef de la revue résolument perestroïkienne *Ogoniok*, s'élève contre la résurgence d'un vieux racisme antijuif et slavophile chez ceux qui, en parlant de *« voie nationale »*, de *« tradition piétinée »*, demandent de le punir et de fermer sa revue, d'arrêter le processus de démocratisation. On retrouve là des options d'un Belov, d'un Valentin Raspoutine. De plus en plus proche du mouvement slavophile Pamiat (« la Mémoire ») même s'il n'y appartient pas, ce dernier partage, en effet, leurs opinions en ce qui concerne la fin des idéaux, le manque de vie spirituelle, la solitude, la perte des racines, l'exaltation de l'homme russe, la défense des valeurs anciennes et aussi la défense de l'écologie.

THÈMES que l'on retrouve dans le dernier roman du Sibérien Raspoutine – paru en 1985 – *l'Incendie*. Une autre nuit d'horreur et de vérité, presque dostoïevskienne, dans un village de Sibérie des bords de l'Angara que menace un gigantesque incendie. L'époque stalinienne a laissé ses traces, et toute morale ancienne a été pervertie. *« C'était le monde à l'envers,* réfléchit le seul personnage positif, *et ce qui naguère tenait toute la communauté, ce qui était pour tous une loi non écrite, ce qui était un fondement aussi ferme que la terre sous les pieds, s'était transformé en une survivance anormale. »* Pour Raspoutine, comme pour Guerassimov, le bien est devenu mal, le mal est devenu bien ; et pourtant, tout les sépare. De droite, de gauche ; nationalisme cosmopolite, chacun exprime sa vérité. Cela ne débouche pas encore sur un pluripartisme ou sur une presse indépendante. Au lecteur de s'informer et de déchiffrer les textes.

(1) *Moscow News 1987*, édition par fac-similé de l'hebdomadaire (en anglais) vient de paraître à Moscou. Editions Novosti, 15 roubles.

(2) A propos des pays limitrophes, les passionnés devront lire *les Confins de l'ancienne Pologne (Ukraine, Lituanie, Biélorussie), seizième – vingtième siècles*, reprenant les textes d'un colloque organisé l'an dernier à l'Université de Lille par Daniel Beauvois. Préface de Czeslaw Milosz, Presses universitaires de Lille, 284 p., 120 F (voir « Le Monde des livres » du 15 mai 1987).





Soixante livres pour l'été

Parmi les ouvrages parus cette saison, nous avons retenu des titres dans tous les genres, de la philosophie à l'histoire, de la biographie au roman policier. Chacun de ces livres mérite de faire partie de vos bagages pour les vacances.

BIOGRAPHIES

CHAMFORT, *de Claude Arnaud.*

Le séduisant portrait de ce moraliste du dix-huitième siècle, qui semble avoir écrit la semaine dernière (Laffont, 380 p., 120 F).

BRÈVE VIE DE KATHERINE MANSFIELD,
de Pietro Citati.

Comment un biographe italien s'est entiché d'une dame originaire de Nouvelle-Zélande. Traduit de l'italien par Brigitte Pérol (Quai Voltaire, 180 p., 80 F).

STEFAN ZWEIG,
de Donald Prater.

Stefan Zweig observé à la loupe par un maître dans l'art de la biographie. Un magnifique portrait de l'écrivain viennois. Traduit de l'anglais et de l'allemand par Pascale de Mezamat (La Table ronde, 388 p., 168 F).

CONDORCET,
d'Elisabeth et Robert Badinter.

Comment un homme de bonne noblesse, comment un savant mathématicien, comment un garçon timide et doux peut abandonner sa classe, la gloire scientifique et sa crainte du monde pour se lancer dans la plus audacieuse des aventures politiques, celle de la révolution. Un itinéraire retracé avec passion par deux intellectuels que hante l'action politique (Fayard, 660 p., 145 F).

ECRITS INTIMES

LA FLEUR DU TEMPS,
de Claude Roy.

De 1983 à 1987, un journal où les petits faits vrais du voisinage et les grands événements de la planète sont considérés avec la même bonne vue (Gallimard, 354 p., 110 F).

A COR ET A CRI,
de Michel Leiris.

Une leçon de littérature autobiographique (Gallimard, 188 p., 79 F).

JOURNAL (1913-1934),
de Catherine Pozzi.

Femme de passion et d'exception, Catherine Pozzi ne fut pas seulement l'amante de Paul Valéry. Son journal témoigne d'une quête spirituelle menée avec une lucidité *« chirurgicale »,* appliquée à tout dénuder, et d'abord elle-même. Edition établie par Claire Paulhan, préface de Laurence Joseph (Ramsay, 678 p., 310 F).

ANGÉLIQUE OU L'ENCHANTEMENT,
d'Alain Robbe-Grillet.

Après *Le miroir qui revient,* Robbe Grillet poursuit son autobiographie, entendue comme un montage facétieux de fantasmes raisonnés. (Minuit, 254 p., 75 F).

CARNETS DE TRAVAIL,
de Gustave Flaubert.

Pour la première fois réunis, tous les carnets et les moindres notes qui ont servi à la création flaubertienne, ces « travaux forcés ». Edition établie par Pierre-Marc de Biasi (Balland, 1 000 p., 345 F).

ESSAIS

L'IRONIE DU SPORT,
d'Antoine Blondin.

Les devoirs de vacances de M. Jadis lorsqu'il suivait le Tour de France ou les Jeux olympiques pour le journal *l'Equipe.* L'art de conjuguer merveilleusement l'humour et l'émotion. Préface de Jacques Laurent (Ed. François Bourin, 450 p., 135 F).

ALCESTE VOUS SALUE BIEN,
de François George.

« Dans un monde où M. Pivot est tout, je préfère n'être rien. » François George, quarante ans, neuf ouvrages derrière lui, dont une vive attaque contre Dieu, un célèbre pamphlet contre Lacan et une moins célèbre étude philosophique *de Sartre, tire sa révérence et aban*donne la vie littéraire à cette futilité qu'il déplore (La Manufacture, 197 p., 88 F).

LES MAGES ROMANTIQUES,
de Paul Bénichou.

L'histoire littéraire à son plus haut niveau de qualité. Ce livre, qui prend la suite du *Temps des prophètes* (Gallimard, 1977), donne le corps de doctrine inspirée que dessinent, dans leur dimension religieuse, les œuvres lyriques de *Lamartine, Vigny, Hugo,* et leur credo humaniste (Gallimard, 553 p., 185 F).

LE TERRITOIRE DU VIDE,
d'Alain Corbin.

Par l'auteur du *Miasme et la Jonquille,* remarquable histoire de l'odorat, une évocation des relations fluctuantes de l'homme avec la mer qui aboutit, au dix-neuvième siècle, à l'invention de la plage (Aubier, 406 p., 140 F).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

INVENTAIRE DU MONDE,
de Claude Nicollet.

L'univers politique, géographique, humain, tel que le voyaient les Romains aux origines de l'Empire. Une reconstitution qui nous place au cœur même de cette idéologie impérialiste dont nous continuons d'être tributaires (Fayard, 350 p., 160 F).

LES VENTRES DE PARIS,
de Steven Kaplan.

Nourrir une ville n'est pas seulement un acte économique. C'est entrer dans un jeu de dépendance, de stratégies politiques et de pratiques culturelles. Le ventre de Paris commande souvent son cœur et sa tête. Traduit de l'anglais par Sabine Boulongne (Fayard, 702 p., 250 F).

HISTOIRE DE LA POPULATION FRANÇAISE,
dirigée par Jacques Dupâquier.

Le livre de référence pour les vingt prochaines années en matière d'histoire démographique. Le point des études les plus pointues sur les pratiques matrimoniales, les ravages des épidémies, les flots de migration et d'immigration... (PUF, deux volumes, 566 et 602 p., 390 F chaque volume).

LOGIQUES DE LA FOULE,
d'Arlette Farge et Jacques Revel.

Sous le règne de Louis XV, la rumeur se répand dans Paris la police enlèverait des enfants pour peupler les colonies. Emeutes, répression, procès. A partir de ce fait divers, les deux auteurs expérimentent des méthodes de lecture des phénomènes de foule (Hachette, 150 p., 54 F).

FRANCE, GÉOGRAPHIE D'UNE SOCIÉTÉ,
d'Armand Frémont.

Avec les livres d'Yves Lacoste (*Questions de géopolitique,* le Livre *de poche*) et de Michel Foucher (*Fronts et frontières,* Fayard), celui d'Armand Frémont illustre le retour en force de la géographie dans un domaine qui était presque exclusivement occupé par les historiens (Flammarion, 294 p., 109 F).

PHILOSOPHIE

VIVRE,
d'André Comte-Sponville.

Les raisons d'aimer la morale, même si elle ne peut être fondée. Avec cette suite et fin de son *Traité du désespoir et de la béatitude,* le philosophe achève d'exposer son chemin de sagesse (PUF, coll. « Perspectives critiques », 304 p., 150 F).

LA CONNAISSANCE PHILOSOPHIQUE,
de Gilles Gaston-Granger.

En dehors des sciences, que peut signifier connaître ? Une analyse rigoureuse met en lumière la spécificité irréductible du geste philosophique (Ed. Odile Jacob, 288 p., 135 F).

VUES DE L'ESPRIT,
de Douglas Hofstadter et Daniel Dennett.

Sous-titré *Fantaisies et réflexion sur l'être et l'âme,* cet astucieux recueil de textes commentés constitue une introduction malicieuse aux « sciences cognitives », carrefour actuel de la philosophie, de la neurobiologie et de la psychologie (Inter-éditions, 512 p., 175 F).

TRAITÉ 38,
de Plotin.

Un grand classique de l'Antiquité rendu lisible par une traduction et des commentaires de haute qualité. Le volume inaugure une nouvelle édition complète, due aux soins de Pierre Hadot (Ed. du Cerf, 428 p., 150 F).

L'EFFROI DU BEAU,
de Jean-Louis Chrétien.

Si le beau est bien, comme l'écrit Rilke, *« le commencement du terrible », sa rencontre nous expose à la* crainte et au tremblement... En une fort belle méditation, Jean-Louis Chrétien propose de penser cette *« épreuve humaine du beau »* qui ne peut se réduire à une catégorie esthétique (Ed. du Cerf, 94 p., 65 F).

LES PRÉSOCRATIQUES,
édition établie par Jean-Paul Dumont.

Tout ce qui nous reste des premiers fondateurs de la pensée occidentale enfin intégralement traduit en français. Indispensable absolument (Gallimard, coll. « La Pléiade », 1 626 p., 340 F, jusqu'au 31/07/88, 380 F ensuite).

ROMANS

LE JARDIN BOTANIQUE,
de Jean Frémon.

Un beau roman immobile et fragmentaire, traversé de toute la culture et de toute l'inquiétude de notre siècle, plein de *« réminiscence, échos, décalages, sommes, intervalles... »* (POL, 276 p., 97 F).

L'ENLÈVEMENT D'HORTENSE,
de Jacques Roubaud.

Plus drôle et plus malin, tu meurs ! La parfaite lecture pour ne pas bronzer idiot (Ramsay, 286 p., 95 F).



BERENICE CLEEVE

LE VEILLEUR DU MARAIS,
de Martine Robier.

Un premier roman très encourageant. Une jeune femme revient sur l'histoire enfouie de sa famille, dans un texte plein d'odeurs, de couleurs et de sensations (Flammarion, coll. « Rue Racine », 220 p., 69 F).

LES FOLIES FRANÇAISES,
de Philippe Sollers.

Le Sollers d'été qui donne à penser pour l'hiver (Gallimard, 128 p., 70 F).

LA DAME DE BERLIN,
de Franck et Vautrin.

Enfin un vrai roman-feuilleton, comme on savait les écrire il y a un siècle : de l'histoire et des histoires, de l'émotion et de l'humour. Franck et Vautrin savent rendre leurs lecteurs complices de leur propre plaisir (Fayard-Balland, 498 p., 110 F).

LE PASSAGE DES PRINCES,
de Jean Noël Pancrazi.

Pour apprivoiser la violence des souvenirs, la mémoire de la terre algérienne natale d'où il a été arraché, Pancrazi en organise la mise en scène. Un opéra où la beauté du chant sert à tenir à distance les bouleversements de l'âme (Ramsay, 334 p., 110 F).

EMILY L.,
de Marguerite Duras.

Un bac sur la Basse-Seine, des Jaunes et de vieux Anglais en excursion, un destin de femme à contre-jour, à demi-mots : la « musique » de Duras, dont certains s'agacent et dont d'autres s'enchantent, c'est selon... (Minuit, 158 p., 49 F).

STELLA CORFOU,
de Béatrix Beck.

La passion instinctive de la vie, saisie avec truculence et tendresse chez une « romano » excentrique aux cheveux de feu. Un miracle de réalisme poétique (Grasset, 138 p., 63 F).

REMISE DE PEINE,
de Patrick Modiano.

Une enfance en banlieue au milieu de femmes étranges et de truands à éclipse. Le flou Modiano, toujours (Seuil, 168 p., 69 F).

HORS D'ATTEINTE,
d'Emmanuel Carrère.

L'héroïne de Carrère cherche dans l'asocialité des jeux de hasard la clé de son identité. Derrière le masque d'une écriture désinvolte et brillante, le tremblement d'une véri*table angoisse* (POL, 294 p., 89 F.)

UN CORPS EN TROP,
de Marie-Victoire Rouiller.

Un bref récit épistolaire, brûlant de ferveur amoureuse et de dépit mêlés... premier et dernier livre d'un auteur qui a suivi, jusqu'au suicide, une *« voie d'abandon ».* (Alinéa, 106 p., 52 F).

ROMANS POLICIERS

LE DAHLIA NOIR,
de James Ellroy.

Dans le Hollywood des années 50, deux flics amis et rivaux enquêtent sur l'assassinat d'une jeune femme paumée. Un monde de passions absolues, entre innocence, et corruption, pureté et moisissure. Frénétique et, pourtant, totalement maîtrisé. Lisez vite Ellroy, il a l'étoffe des plus grands. Traduit de l'américain par Freddy Michalski. (Rivages, coll. « Thriller », 409 p., 89 F).

FENETRES SUR FEMMES,
de Patrick Raynal.

Un agent d'assurances niçois aux prises avec la pègre et le beau monde local. Qui est qui ? Un polar tout en nuances, couleur crépuscule, à l'atmosphère nostalgiquement chandlérienne. Un plaisir (Albin Michel, coll. « Spécial police », 222 p., 65 F.)

ÇA SENT LA ROUSSE,
de Max Alan Collins.

Cette variation romanesque sur l'Amérique des années 30 met en scène Eliot Ness, l'incorruptible, chargé par le maire de Cleveland de nettoyer la ville de ses gangs. M. A. Collins y conjugue à la perfection la règle du récit efficace et les troubles de ses personnages. Les malices stylistiques sont en prime. (Traduit de l'américain par F. M. Watkins (« Série Noire », Gallimard, 278 p., 30 F.)

LETTRES ÉTRANGERES

LE CHAPEAU VIOLET,
de Eudora Welty.

Les merveilleuses nouvelles d'une grande styliste, dernière survivante de la grande génération des écrivains du Sud. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux (Flammarion, 208 p., 85 F).

HOTEL DU LAC et UNE AMIE D'ANGLETERRE,
d'Anita Brookner.

De « vigoureuses » fictions très anglaises (Belfond, traduit par Solange Lecomte, 198 p., 95 F ; la Découverte, traduit par Fanchita Gonzalez Battle, 236 p., 89 F).

UNE NEIGE TOUTE FRAICHE,
de William Humphrey.

De très belles nouvelles, les premiers pas d'un grand écrivain américain encore trop peu connu en France. Traduit de l'anglais par Jean Lambert (Gallimard, 248 p., 110 F.)

MAUS,
d'Art Spiegelman.

La biographie d'un survivant des camps, Polonais émigré aux Etats-Unis, par son fils, un dessinateur. Une étrange bande dessinée, bouleversante, qui devient un best-seller international. Traduit de l'anglais par Judith Ertel (Flammarion, 160 p., 72 F).

TROIS GOUTTES DE SANG,
de Sadeq Hedayat.

Un écrivain iranien, qui s'est suicidé à Paris en 1951, à découvrir de toute urgence à travers les dix nouvelles de ce recueil, dix petites merveilles lucides et amères sur la vie de couple. Traduit du persan par Gilbert Lazard (Phébus, 182 p., 90 F).

FIEVRE ROMAINE,
d'Edith Wharton.

Dans le style le plus lisse du monde, des nouvelles qui sont des petits chefs-d'œuvre de cruauté. Traduit de l'américain par Claire Malroux, Diane de Margerie, Anne Rolland, François-Xavier Jaujard (Flammarion, 264 p., 95 F).

DE LA BOXE,
de Joyce Carol Oates.

Quand cette romancière américaine fonde des drames qui s'accomplissent sur le ring, elle écrit son traité des passions. Traduit de l'américain par Anne Rabinovitch, photos de John Ranard (Stock, 128 p., 120 F).

LA MISSION,
de Friedrich Dürrenmatt.

L'étonnant récit d'un psychiatre qui fait enquêter une cinéaste sur la mort de sa femme qu'il se soupçonne d'avoir lui-même assassinée, au moins par intention. Une vision d'un monde malade, de sa propre observation. Traduit de l'allemand par H. Durand (Ed. de Fallois/L'âge d'homme, 123 p., 70 F).

STOLZ,
de Paul Nizon.

Un jeune Allemand, rejeton romanesque de l'Oblomov de Gontcharev ou du Meursault de Camus, laisse s'éteindre progressivement son désir de vivre, jusqu'à s'effacer dans le noir et blanc d'une forêt hivernale du Spessart, où il meurt de n'avoir voulu résister. Traduit de l'allemand par Jean-Louis de Rambures (Actes Sud, 166 p., 99 F).

CE QUI VIT ENCORE,
poèmes de Johannes Bobrowski.

Mort à Berlin-Est en 1965, Johannes Bobrowski s'inscrit dans la grande tradition du lyrisme allemand. Sa poésie, comme celle d'Hölderlin ou de Celan, est acte de foi et d'amour, appel à l'autre, main tendue. Traduit de l'allemand par Ralph Dutli et Antoine Jaccottet, édition bilingue (L'Alphée, 102 p., 69 F).

ŒUVRES,
de Fernando Pessoa.

Deux éditeurs pour le poète potugais Fernando Pessoa, que l'on s'accorde à reconnaître comme l'un des plus grands du vingtième siècle européen. Christian Bourgois d'abord : sous la direction de Robert Bréchon, quatre volumes sur huit, qui comprendront l'essentiel de l'œuvre de Pessoa, paraissent, avec en particulier les admirables pages du *Livre de l'intranquillité.* Les éditions de La Différence ensuite, avec un premier volume *d'une édition se voulant complète* et qui devrait compter une vingtaine de tomes. Ce volume comprend les *Proses,* publiées du vivant de Pessoa (Christian Bourgois éd., quatre volumes de 210 à 300 p., de 80 à 100 F ; La Différence, un volume, 544 p., 159 F).

PORTUGAL et RUA,
de Miguel Torga.

Deux livres fort différents du grand aîné des lettres portugaises. *Portugal* est un chant d'amour, un hymne superbe dédié à la terre portugaise, à son histoire, à ses mythes, à sa poésie. *Rua* rassemble treize nouvelles, fables ironiques ou cruelles, mais toujours pleines d'une immense compassion. Traduits du portugais par Claire Cayron (respectivement, Arlea, 190 p., 85 F et Le Tout sur le Tout, 138 p., 99 F.)

CONVERSATIONS DE GŒTHE AVEC ECKERMANN.

Un maître livre, dont la traduction française de Jean Chuzeville était introuvable depuis plusieurs années. Une lecture passionnante au cours de laquelle on ne quitte jamais les cimes de l'esprit et de l'intelligence. Préface de Claude Roëls (Gallimard, 642 p., 160 F).

LA REVOLUTION DERRIERE LA PORTE,
de Iouri Annenkov.

Une chronique de la vie entre 1900 et 1925 de la plus étrange des villes russes, Petersbourg, dans les soubresauts d'une époque de formidables bouleversements. Traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard. (Lieu commun, 320 p., 100 F).

HOMMAGE A QWERT YUIOP,
d'Antony Burgess.

D'éblouissantes chroniques journalistiques écrites entre 1978 et 1985 par le plus prolifique, le plus spirituel, le plus savant et le plus vorace des lecteurs. Brillantissime. Traduit de l'anglais par Pascale Leibler (Grasset, 288 p., 110 F).

LA BRANCHE CACHÉE,
de Louise Erdrich.

L'histoire farfelue et dramatique de Mary, « la reine des betteraves », et de son amie indienne Chippewa dans une petite ville du Dakota du Nord. Traduit de l'anglais par Marianne Véron (Robert Laffont, 330 p., 100 F).

LA PIANISTE,
d'Elfriede Jelinek.

Les relations féroces entre une vieille fille professeur de piano au conservatoire de Vienne, sa mère, puis son amant. Un comique vengeur. Traduit de l'allemand par Y. Hoffmann et M. Litaize (Editions Jacqueline Chambon, 252 p., 96 F, diff. Harmonia Mundi).

L'ARC-EN-CIEL DE LA GRAVITÉ,
de Thomas Pynchon.

La folie de la deuxième guerre mondiale, dans un monde fou, fou, fou, soumis aux lois de la gravitation. Traduit de l'américain par Michel Doury (Seuil, coll. « Fiction & Cie », 762 p., 149 F).

LE DIT DU GENJI,
de Murasaki Shikibu.

Le plus célèbre roman du Japon écrit au onzième siècle par la dame d'honneur de l'impératrice, traduit, pour la première fois, intégralement en français à partir du texte original, par René Sieffert (Presses Orientalistes de France, deux tomes sous emboîtage, 630 p. et 680 p., 650 F).

ARABESQUES,
d'Anton Shammas.

Un Arabo-Palestinien chrétien, citoyen israëlien né en Galilée en 1950, a écrit en hébreu l'histoire de sa famille, choisissant la langue du conquérant pour affirmer son identité israélienne. Traduit de l'hébreu par Guy Séniak (Actes Sud, 314 p., 129 F).

MON POUCHKINE suivi de POUCHKINE ET POUGATCHOV,
de Marina Tsvetaeva.

Depuis l'âge de trois ans, l'enfant poète Marina fut hantée par Pouchkine. Un texte superbe sur l'« utilité de la poésie ». Traduit du russe par André Markowicz (Clémence Hiver éd., 136 p., 79 F). Du même auteur, chez le même éditeur : *Indices terrestres.*

LE SON DE LA PLUIE,
de Yang Wan Li.

Œuvres d'un poète d'époque song (1127-1206) surnommé Chen Chai (le Studio de la Sincérité) empreintes de la contemplation et de la saveur du monde... *Edition bilingue.* Poèmes traduits du chinois par Cheng Win Fun et Hervé Collet (Moundarren, 88 F).

Culture

CINÉMA

Sept rééditions en copies neuves

Rossellini, du néoréalisme à Ingrid Bergman

Sept films de Rossellini sont actuellement réédités en copies neuves :
Rome ville ouverte,
Paisa,
Allemagne année zéro,
Amore, Stromboli,
Voyage en Italie,
la Peur.
Panorama d'un auteur pour qui le cinéma a toujours été une aventure.

En 1946, au premier Festival de Cannes, *Rome ville ouverte*, chronique de la résistance italienne en 1944 par Roberto Rossellini, fait découvrir au monde entier le néoréalisme italien en germe pendant les dernières années du fascisme. Rossellini – ce n'est pas son premier film – a tourné dans la rue en décor naturels, parce que les studios sont inutilisables, et que l'argent manque. On croit un moment qu'il a utilisé des acteurs non professionnels. On se trompe. Anna Magnani et Aldo Fabrizi sont connus, formés à l'école du music-hall. Ils deviennent célèbres.

Et le réalisme, ici, n'est pas tout, puisqu'il y a le débat idéologique, le dialogue entre le prêtre et le communiste, une méditation sur la morale chrétienne. A travers ces personnages comme à travers celui de Magnani, la femme du peuple, Rossellini propose une vision morale de l'histoire contemporaine. Pour lui, le néoréalisme c'est « *une plus grande curiosité pour les individus* ». Et surtout pas une école esthétique.

Federico Fellini a travaillé au scénario de *Rome, ville ouverte*, puis à celui de *Paisa*, où Rossellini a entrepris de reconstituer la réalité du pays italien au cours des combats et des événements de la libération progressive du territoire. Six épisodes suivent l'avance des armées alliées, de la Sicile au delta du Pô.

Allemagne, année zéro semble relever de la même inspiration. Voilà la vie dans les ruines de Berlin deux ans après l'écroulement du IIIe Reich. Mais Rossellini a tourné ce film pour la séquence finale de la marche à la mort d'un jeune garçon empoisonné par les théories nazies, victime d'un monde dont se sont écroulées les valeurs morales.

Pourquoi réunir dans *Amore* une adaptation de *la Voix humaine*, pièce en un acte et avec un seul personnage, de Jean Cocteau et *le Miracle*, « nouvelle » cinématographique écrite par Fellini, où une simple d'esprit dont a abusé un vagabond qu'elle a pris pour saint Joseph – l'acteur, c'est Fellini – se croit, étant enceinte, destinée à mettre Jésus au monde ? Eh bien, pour filmer la Magnani, prodigieuse actrice accablée de souffrance en rompant avec un amant au téléphone, porteuse d'une émotion intense.

Magnani, c'est une femme, un monstre sacré, un paysage changeant. Elle partageait la vie de Roberto Rossellini. Venue d'Hollywood en 1949, pour tourner *Stromboli*, Ingrid Bergman apporte aussi l'amour. Exit Magnani, non sans turbulences. Ingrid Bergman, pécheresse sortie d'un camp de personnes déplacées grâce à un mariage avec un pêcheur de l'île de Stromboli, rencontre Dieu sur les pentes du volcan qui vient de se réveiller. Les marxistes reprochent à Rossellini de trahir le néoréalisme par des prises de position chrétiennes, les catholiques trouvent qu'il sent le fagot. Et Hollywood excommunie Ingrid Bergman : elle a quitté son mari suédois et sa fille.

Cheminement d'une femme

Roberto Rossellini ne cesse pas de tourner des films admirables, mais il obéit à son propre mouvement, à sa propre histoire. Quitte à y perdre le succès, la popularité. Sa période « bergmanienne » est un désastre commercial. Et pourtant, *Voyage en Italie* (qui sort d'abord en France dans une version doublée titrée *L'amour est le plus fort* ou *la Divorcée de Naples !*) est une des plus grandes œuvres de ce cinéma moderne qu'on découvrira avec Michelangelo Antonioni, un peu plus tard. Un des plus beaux films jamais tournés sur les difficultés de l'amour et du couple, sur le cheminement intérieur d'une femme qui remet en question ses sentiments, sa vie conjugale.

Cette femme, une autre, la même, puisque c'est toujours Ingrid Bergman, la voilà adultère, aux prises avec un chantage, placée devant le péché et l'aveu de sa faute dans *la Peur*, film réalisé à Munich d'après une nouvelle de Stefan Zweig dont en France, en 1936, Victor Tourjansky avait tiré *Vertige d'un soir*, qu'interprétaient Gaby Morlay, Charles Vanel et Georges Rigaud.

La Peur, dont l'action est située dans l'Allemagne de l'après-guerre, est un film fait dans l'urgence, comme s'il fallait retenir, en suivant le calvaire moral d'Irène, le jeu et l'image d'Ingrid Bergman enveloppée, traquée, par les mouvements de caméra. Son partenaire, Mathias Wieman, ressemble quelque peu à Rossellini. Elle va aller en France tourner avec Jean Renoir. *La Peur*, c'est la fin de leur couple. Mais pas une autobiographie. Rossellini ne se raconte pas. Il transforme la vie en cinéma avec un style tellement simple et limpide que certains le prennent – comme ils se trompent ! – pour une absence de style.

Que s'est-il passé après Ingrid Bergman ? Rossellini est allé en Inde, puis il est revenu au néoréalisme historique et a retrouvé le succès, puis il a abordé l'histoire italienne du dix-neuvième siècle et, conquis par la télévision, a déclaré qu'il n'y avait pas de différence entre le grand et le petit écran (on n'était pas obligé de le croire) et que l'histoire passée ou présente devait être didactique. Manière de parler. Il ne fut pas un théoricien mais un créateur perpétuellement en marche. Et un génie du cinéma : sept films sont là pour en témoigner.

JACQUES SICLIER.

« La vie est belle », de Ngangura Mweze et Benoît Lamy

Papa Wemba

Papa Wemba, c'est l'une des idoles musicales de Kinshasa au Zaïre. Aujourd'hui, il est à Paris pour « réussir ». Hier, il tournait un film :
La vie est belle.
La sienne en quelque sorte.

Il est aussi calme que sa légende est folle. Papa Wemba, pape de la fringue, as de la sape, idole des jeunes à Kinshasa ! C'est lui qui a créé le fameux mouvement des sapeurs (société des ambianceurs et des personnes élégantes), avec ces adolescents un peu rebelles, ironiques et narcissiques, qui se baladent dans les rues de la capitale zaïroise en montrant ostensiblement la « griffe » de leurs vêtements, Kenzo, Saint Laurent... C'est lui qui a inventé la rumba-rock.

Papa Wemba a quitté Kinshasa en 1987 pour « réussir artistiquement » à Paris, capitale de la musique « black » pour les Africains. C'est là qu'on peut enregistrer des disques (dans de bonnes conditions techniques), s'affronter aux autres (la concurrence est sévère), rencontrer les producteurs, les tourneurs qui vous donneront (peut-être) la dimension internationale. Hasard ce mois-ci, chance ? On retrouve le chanteur à la voix de coq – voix haute et fine – dans le film *La vie est belle*, de Ngangura Mweze et Benoît Lamy (un Zaïrois, un Belge). Il est le héros de la bande dessiné, *Viva la musica*, de Barly Baruti qui vient de paraître à Afrique Editions. Il sera l'un des groupes invités à Afrique-Musique, Trois nuits organisées par Michel Boudon du 24 au 26 juin à la Grande Halle de La Villette, avec d'autres musiciens zaïrois, maliens, guinéens et le très attendu Roha Band d'Ethiopie.

La vie est belle, premier long métrage zaïrois en 35 mm, raconte l'histoire d'un musicien traditionnel qui vient tenter sa chance à Kinshasa (il rêve de devenir « *chanteur électrique* »). Kourou, c'est son nom, se retrouve mêlé à des aventures « incroyables et inouïes » dans la jungle urbaine où se côtoient toutes sortes de personnages, nains vendeurs de brochettes, musiciens obèses, tenanciers de bars, secrétaires récemment diplomées, épouses pas toujours fidèles, « petits poussins » (nom donné là-bas aux gigolos), « deuxièmes bureaux » (les maîtresses), femmes libres, etc. Kourou apprend vite les règles de la survie quotidienne, la débrouille individuelle, mot clé, article 15 du pays.

L'histoire en elle-même ne présente pas vraiment d'intérêt : c'est un mélo, un vrai roman-photo qui finit sans aucun souci de la vraisemblance, c'est-à-dire bien. Ce qui est intéressant en revanche, c'est ce qu'il y a derrière la farce. *La Vie est belle*, est une comédie bouffonne qui décrit bien l'atmosphère de Kinshasa, la vie, les mœurs d'une capitale de plus de quatre millions d'habitants en état de survie quotidienne, cette espèce d'énergie extravagante aussi.

Comme tous ceux de sa génération (on ne saura pas son âge), Wemba a été nourri de musique yéyé (Claude François, Johnny Hallyday), de rhythm'n blues, de musique cubaine, il a adulé Otis Redding, James Brown et Aretha Franklin. « *La rumba zaïroise est inspirée de la musique cubaine et espagnole*, dit-il, *elle représente l'ensemble de toute la musique zaïroise d'aujourd'hui avec un seul rythme mais joué de différentes façons. J'ai mélangé le rythme de mon village à celui de la rumba, du rhythm'n blues.*

Ce que le musicien à l'étrange voix de castrat un peu éraillée ne dit pas, c'est le sens très aigu qu'il a de la mélodie, ce goût aussi des sons mineurs – mélancoliques – venu sans doute de sa mère, chanteuse-« pleureuse » dans les veillées mortuaires où elle emmenait son fils. Papa Wemba qui fait de la musique chaude – « *de la musique de rue* », – ne compose d'ailleurs que quand il est malheureux, « *quand je suis choqué* », dit-il.

CATHERINE HUMBLOT.

Les Ve Journées internationales Georges Brassens à Sète

Le Festival des quat'z'arts

Des récompenses qui ne sont pas seulement honorifiques pour des artistes jeunes du théâtre, du cinéma, de la littérature et de la chanson. Décernées dans la ville natale de Georges Brassens, elles se réclament de son esprit. Esprit, es-tu là ?


JACQUES FAUJOUR / CENTRE POMPIDOU

« Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville ? »

Bucolique, buissonnier, bon enfant, le Festival omni-arts de Sète ne sera jamais tout à fait comme les autres. Durant une semaine (du 13 au 20 juin), il a réuni des mondes qui en général se parlent peu, ceux du cinéma, de la chanson et de la littérature, auxquels est venu s'ajouter cette fois celui du théâtre.

On voit des films, des spectacles, on dresse des tables en haut des gradins du Théâtre de la mer pour manger des macaronis. L'après-midi, place Aristide-Briand, des jeunes gens, inscrits au programme « d'expression libre » viennent chanter sous le grand kiosque des refrains à la mode. Ils arrivent de Clarensac ou de Castelnau Le Lez, de Saint-Eloy-les-Mines ou de Roche-la-Molière. Assises sur des chaises pliantes, des dames pimpantes, avec des chiens à leurs pieds, les applaudissent.

A la fin de la semaine, on décerne des prix, et c'est là aussi l'originalité de ces Journées, créées il y a cinq ans par le maire de la ville, Yves Marchand, le président de l'Association Les Copains d'abord, Henri Dumas et André Asséo, qui a désormais cédé sa place de délégué général à José Artur. Les prix décernés ne sont pas des médailles en chocolat, ce sont des récompenses intelligentes et utiles. Achat de trois mille places de cinéma pour le film primé, tournée de promotion estivale avec séances de signature pour l'auteur du livre choisi, 100 000 francs à investir dans son prochain travail pour la troupe théâtrale distinguée, disposition pendant un an d'un studio (d'habitation !) à la Cité des Arts, à Paris, plus un chèque de 10 000 francs de la SACEM, et un passage d'un soir à l'Olympia, pour le chanteur désigné.

Les critères de choix imposés aux jurys sont inscrits dans le règlement. Les prix devront récompenser des œuvres ayant pour thème « *l'amitié, la liberté d'être et de penser* », et dans lesquelles sont présents « *humour, tolérance, et insolence* ».

Contrat rempli ? Plutôt bien. Le jury Cinéma présidé par José Giovanni a accordé sa préférence à *Crazy Love* du Belge Dominique Deruddere, adaptation solidement morbide de trois nouvelles de Bukowski, tandis que le Prix de la critique allait au sympathique *Domani Accadra* de Danièle Luchetti. Le jury littéraire (Georges Conchon, Bernard Frank, Marie Nimier...) a couronné à l'unanimité *l'Homme de paille*, beau roman filial de Marco Koskas (Calmann-Lévy). Le jury théâtre, sous la présidence de Marie-Christine Barrault, n'a pas eu trop de mal à préférer *Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville ?* de Catherine Anne, variation sensible sur le thème du premier amour, remarquablement interprété par Philippe Demarle, Fabienne Luchetti et Marie Matheron, au jovial spectacle musical des Baladins en Agenais. A noter que *Combien de nuits ?...* a été joué dans un lieu « inventé » pour la circonstance, un hangar (bien) aménagé à la base nautique.

Portrait en solde

Quant au Prix chanson, Mireille, incurablement jeune – elle a dirigé à Sète une classe de son Petit Conservatoire créée il y a trente-trois ans – l'a décerné à un musicien de trente-cinq ans, Paul Mindy, créatif et compétent. Elle aurait pu lui préférer Fabienne Pralon, qui n'a pas encore trouvé de maison de disques, une gavroche de vingt-six ans, auteur compositeur, marrante comme tout, dont on avait bien aimé la profession de foi jazzy : « *Choco choco choco, chocolat / Quand t'es là j'oublie tout. / Je pense pas à vous. / C'est super, c'est pas cher et c'est fou !* »

Le seul absent de la fête aura été Georges Brassens. La première année, à Sète, on vendait des gâteaux en forme de guitare dans les pâtisseries, c'était bien sûr de mauvais goût. Aujourd'hui, ça n'est pas mieux, Brassens est au purgatoire, cette éclipse de gloire, et la manifestation bâtie sur son esprit et sur son nom l'ignore. Attention, symbole : en flânant sur le quai de l'Aspirant-Herber, on pouvait voir sur le trottoir d'un brocanteur, mauvaise croûte à solder, un portrait de Brassens à la pipe...

Heureusement, grâce à un petit homme timide, le grand Georges aura tout de même été là. Jean-Paul Sermonte lui a consacré un livre, qu'il présentait sans insister. Un livre de plus ? Non, un ouvrage indispensable, d'une troublante modestie, d'une ferveur totale. Collectant, collectionnant depuis toujours tout ce qui se rapporte à Brassens, en fan méticuleux, Sermonte, corse, poète de son état et ancien directeur d'une maison d'enfants « difficiles » a eu du mal à le faire éditer, son livre. Mais le voilà (Librairie Seguier), fourmillant de photos intimes, jamais indiscrètes, de documents inédits, de témoignages. L'enfance, les débuts, les tournées, les disques. Tout y est, y compris ce premier article de René Fallet consacré à Brassens, dans *le Carnard enchaîné* du 29 avril 1953 : « *Il ressemble tout à la fois à défunt Staline, à Orson Welles, à un bûcheron calabrais, à un Wisigoth et à une paire de moustaches...* »

Les « journées » se sont achevées par un récital de Léo Ferré. Il a poussé « *son cri qui n'a pas la rosette* », levé le vieux drapeau noir de l'anarchie piqueté des étoiles d'or de la poésie, et le joli Théâtre Molière a vibré. Après, Yvette Horner a fait danser sous les platanes, et les invités ont eu droit à un dernier banquet. On s'est guettés, un peu inquiets. Le maire (CDS), battu aux législatives, reconduira-t-il la subvention ? Elle s'est tout de même élevée, cette fois-ci, à 4 millions...

DANIÈLE HEYMANN.

« Jeux d'enfants » de Leida Laïous et Arvo Iho

Loin du vert paradis

Est-ce un effet de la « glasnost » ? Les auteurs de *Jeux d'enfants*, tourné en 1986, présenté au deuxième Festival du film pour l'enfance et la jeunesse en 1987 (Prix d'interprétation féminine), n'ont pas choisi de nous donner une version édifiante ni heureuse de la vie quotidienne en URSS, du moins dans certaines marges de la société. Au contraire, ils procèdent avec une lucidité et une franchise qu'on ne peut que saluer.

Marie (Monika Jarv), une adolescente, rentre à la maison, au HLM paternel. Elle s'est enfuie de l'orphelinat où on l'a placée à la mort de sa mère. Mais son père est tellement ivre qu'elle doit repartir très vite, au hasard, sans argent. Au soir, un groupe de voyous (où elle ne peut pas ne pas distinguer un beau blond de son âge) l'agresse dans un jardin public, sans trop de dégâts. La police ramasse tout le monde.

A l'orphelinat, Marie retrouve son petit blond. Lui, c'est sa mère qui est une épouvantable alcoolique. Il s'appelle Robi et son cousin Tauri le surveille, le protège contre lui-même, contre les châtiments que devraient lui attirer ses frasques et son caractère frondeur. Robi sait faire le clown, le mime, amuse les enfants, brave les pions. Il est populaire parmi ces paumés qui ne se font pas souvent de cadeaux entre eux. Ainsi, Katrin, une autre orpheline, dérobe le journal intime de Marie pour en faire la lecture publique, et fourre dans le tambour d'une lessiveuse une gamine qu'elle soupçonne de lui avoir volé son passeport. Toutes ces aménités sur fond de rock 'n'roll local ou d'un vieux Dylan râpé. On est loin du style esthétisant qui est de mise en général pour approcher de l'adolescence. Le film est parfois maladroit, un peu fauché, mais très direct, le ton est juste, toute l'interprétation excellente et Hendrik Toompere (Robi) aurait mérité de partager le prix avec Monika Jarv.

MICHEL BRAUDEAU.

« Manhattan Loto », de Roger Young

Folie douce

Une belle femme rousse court sous une pluie diluvienne. Elle cherche en vain à introduire un grand paquet dans plusieurs boîtes aux lettres. Découragée, elle revient chez elle et là, aperçoit son chat en train de grignoter un doigt humain... Pendant ce temps, dans un entrepôt sordide, un jeune homme au visage poupin, qui commence sérieusement à se déplumer, Michael Keaton, essaie en vain de bluffer au poker. Piètre flambeur mais bricoleur extraordinaire, il fabrique un animal bizarre constellé de moniteurs télé qui va décorer le disco-garage tenu par une folle perdue, hispanique. La rousse est l'ex-femme de Michael Keaton, elle l'envoie récupérer la boîte dans son appartement où le cadavre sans doigt est enfermé dans la penderie, elle réclame ses arriérés de pension alimentaire par l'intermédiaire d'une ravissante métisse, Rae Dawn Chong, qui, bien entendu, tombera amoureuse de Michael Keaton.

Ensemble et séparément, ils vivent des aventures extraordinaires auxquelles il n'est pas une seconde question de croire. La question en effet n'est pas là. Il s'agit seulement d'enchaîner action sur action, parodie sur parodie, de se moquer des films de flics et des jeux télévisés, parce que la fameuse boîte contient une sorte d'aimant informatisé qui permet de tricher au Loto.

Roger Young réussit presque tout le temps à faire rire. Ce qui manque pour que ce film soit totalement réussi est un peu plus d'attention à la réalité, tout au moins à la crédibilité des personnages. Ce que, dans ce genre de comédie, savent si bien faire les Italiens, et qui leur permet d'aller plus loin dans la folie et la virulence.

C. G.

Culture

THÉATRE

« La Force de tuer », au Petit-Odéon

Jusqu'à la perfection

L'une des premières pièces d'un auteur suédois célébré dans son pays, inconnu ici : Lars Noren. Quand la poésie scandinave transcende la réalité, de petites gens deviennent des héros.

C'est évidemment la baronne Blixen qui, la première, nous a donné le goût de l'humeur, de la couleur, des heurs et bonheurs scandinaves. Plus tard sont venus, parrainés par les éditions Actes Sud, deux auteurs d'un Nord encore plus lointain mais toujours aussi beau, Torgny Lindgren, en compagnie de *Bethsabée* et de *Mérab*, et Göran Tunström, qui avait composé un splendide *Oratorio de Noël*. Aujourd'hui, Giorgio Strehler, avec le concours de Lucien Attoun, nous permet, au Petit-Odéon, de parfaire nos connaissances, puisqu'il a demandé à Jean-Louis Jacopin de mettre en scène une pièce, *la Force de tuer*, de Lars Noren, l'auteur suédois *le plus joué, nous dit-on*, dans son pays et en dehors depuis Strindberg.

On comprendra mieux le titre de sa pièce quand, au-delà d'une action qu'on pourrait ramener à un simple fait divers – un jeune homme pris de folie a poignardé son père, – on découvrira que Lars Noren écrit comme s'il devait lui aussi mourir d'un instant à l'autre, menacé par une urgence dévastatrice pour ne pas être totalement imaginaire.

Quelle menace pèse sur sa plume, quelle menace pèse sur ses héros, trois protagonistes de petite extraction, d'une terrible banalité ? Il y a le père, sans autre indication – tous les pères donc, – qui fut jadis serveur sur un transatlantique. Il y a le fils, nommé lui, Erik, serveur lui aussi, et enfin Radka, jeune femme qui, en attendant de chanter vraiment, interprète les chansons des autres en play-back, dans une revue qu'on imagine sympathique mais désargentée. Le père est déjà vieux, perclus de rhumatismes, souffrant d'une décrépitude qui voudrait le fâcher avec une vie qu'il aime par-dessus tout. Son fils est jeune encore, et n'a trouvé d'autre raison de vivre que la haine de son père, dont il est le décalque presque parfait, un autre lui-même, le pire de lui-même dans sa médiocrité.

Radka oscille entre les deux, comme la coque d'un bateau soulevée par des vents contraires ; elle a un corps parfait, aimé du fils, qui ne peut l'honorer, convoité par le père, qui ne peut plus le posséder ; ce sera le levier qui permettra enfin à Erik de trouver en lui la force de tuer.

Certaines situations de cette pièce seraient vulgaires, obscènes, triviales, encombrées de références psychologiques, si Lars Noren ne faisait toujours le choix du mot juste, simple, apparemment bien servi par la traduction d'Amélie Berg. Et surtout s'il n'avait ce sens inouï de la poésie qui transfigure les êtres, surréalise les circonstances, et hisse le mensonge, la lâcheté, jusqu'à la perfection. A ce jeu bouleversant, terrifiant, François Chaumette, Francis Frappat et Anne Benoît se donnent entièrement, sans autre retenue que celle de leur talent. Dans cette toute petite boîte qu'est le Petit-Odéon, nous sommes si proches d'eux que leur drame est le nôtre.

OLIVIER SCHMITT.

★ Petit-Odéon, jusqu'au 3 juillet à 18 heures sauf lundi. Tél. : 43-25-70-32.

Modifications de programme à Chaillot

A la suite de leur nomination respectivement à la Comédie-Française et au Théâtre national de Chaillot (*le Monde* du 16 juin), Antoine Vitez et Jérôme Savary ont signé un communiqué commun annonçant de prochains changements pour la saison 1988-1989 dans les deux institutions, et notamment à Chaillot.

« *Il est bientôt apparu*, précise le communiqué, *que l'ampleur des tâches auxquelles Antoine Vitez devra faire face ne lui permettrait pas de mener à bien dans le même temps les projets élaborés pour Chaillot. Il est nécessaire d'autre part que Jérôme Savary commence aussitôt et sans contrainte à mettre en œuvre la politique artistique qui a obtenu l'agrément du président de la République et celui du ministre de la culture et de la communication.* »

Il semble en effet que le président se soit personnellement intéressé aux projets de Jérôme Savary. Antoine Vitez, d'autre part, à cause du système d'alternance qui oblige à une organisation élaborée très à l'avance des représentations et des distributions, ne peut pas encore imprimer sa marque sur les programmes de la salle Richelieu. Toutefois, il espère engager des négociations avec Giorgio Strehler, directeur du Théâtre de l'Europe à l'Odéon, pour disposer de la salle et y monter les deux spectacles qu'il devait mettre en scène à Chaillot, *Œdipe à Colone*, de Sophocle, et *Arsenal et assomption*, de Raymond Lepoutre. Quant à Jérôme Savary, il pense amener *l'Italienne à Alger*, qu'il monte actuellement à Strasbourg, et reprendre *le Bourgeois gentilhomme* dans une nouvelle mise en scène.

Antoine Vitez n'adhère pas entièrement à l'idée de Jack Lang (*le Monde* du 17 juin) de laisser à temps plein l'Odéon au Théâtre de l'Europe (1), qui d'ailleurs, dans ce cas, devrait recevoir des subventions supplémentaires. La difficulté majeure pour les deux nouveaux nommés est le déficit des saisons précédentes. En général, les déficits se rééquilibrent (plus ou moins) sur la durée totale des mandats. Prendre un théâtre en cours d'exercice est une affaire extrêmement délicate.

Il faut savoir que pratiquement tous les théâtres publics sont en déficit, pour cause de cahiers des charges inadaptés, de grèves, etc. Il est temps que l'organisation du secteur subventionné soit sérieusement repensée et modifiée.

COLETTE GODARD.

(1) Le Théâtre de l'Europe partage l'Odéon avec la Comédie-Française, qui, à la demande de son précédent administrateur, Jean Le Poulain, en a la disposition de septembre à mars.

VENTES

Monet à Londres

Annoncé comme le tableau le plus important de Claude Monet apparu sur le marché de l'art depuis vingt ans, *Dans la prairie* (1876) sera vendu aux enchères le 28 juin chez Sotheby's à Londres. Il représente Camille, la femme du peintre, noyée dans un flot de verdure.

Dans la prairie n'aura été exposé que trois fois : au troisième Salon des impressionnistes en avril 1877, à Edimbourg et, enfin, à Londres, à la Tate Gallery, en 1957. Il aura été pendant un temps la propriété de Durand-Ruel et du célèbre marchand d'art new-yorkais Wildenstein. Estimé à 6 millions de livres (soit près de 60 millions de francs), il devrait battre le précédent record de la toile de l'artiste, le *Jardin fleuri*, vendue à New-York en novembre 1987 pour près de 32 millions de francs.

Huit millions pour une commode

Par ailleurs, une commode, livrée en 1737 à la reine Marie Leczinska pour le château de Fontainebleau, a atteint l'enchère de 8 millions de francs dans une vente organisée par Sotheby's à Monte-Carlo. Cette commode porte l'estampille de BVRB (Bernard Van Riesenburgh), un des plus grands ébénistes du dix-huitième siècle. Aussitôt l'enchère prononcée, une déléguée des Musées nationaux a annoncé que cette commode était préemptée pour le Louvre. C'est la première fois qu'une préemption pour un meuble atteint une somme pareille.

Le violoncelle le plus cher du monde

Les violons et les violoncelles fabriqués par le luthier de Crémone, Antonio Stradivari, dit Stradivarius (1664-1737), sont les meilleurs et les plus chers du monde. Mais la pièce – un violoncelle appelé « Chomoldely », du nom de l'un de ses propriétaires – qui a été vendue, le mercredi 22 juin, chez Sotheby's à Londres, a crevé tous les plafonds. Elle a été adjugée 682 000 livres, soit près de 7 millions de francs. Un record mondial pour un instrument de musique. Antonio Stradivari a produit, au cours de sa vie, quelque 1 100 instruments de musique. Il en reste aujourd'hui 400 environ de par le monde.

VARIÉTÉS

Festival de magie à l'Olympia

Les illusionnistes changent d'image

Réfugiés dans les casinos de Las Vegas, les illusionnistes tentent de retrouver un public plus large.

Les illusionnistes font partie intégrante de l'histoire du music-hall. Artistes forains jusqu'en 1789, ils sont entrés dans les spectacles du café-concert du siècle dernier avec les acrobates, les danseurs de corde, les comiques et les chanteurs. A la grande époque du spectacle de variétés, à l'ABC, à l'Alhambra, à Bobino et à l'Olympia, ils passaient avant la tête d'affiche, en compagnie de jeunes inconnus, d'artistes dits de complément et des excentriques proches de leur art comme ce Chaz Chase qui dévorait son chapeau, sa cravate et son plastron. En ce temps-là, les illusionnistes s'appelaient Houdini, les frères Isola, le Grand Robert.

Dans les années 60 et 70, l'Olympia eut l'idée de présenter chaque été un Festival de la magie et de remettre ainsi sous les projecteurs une discipline qui se réfugiait alors dans les casinos de Las Vegas et d'Atlantic City. Aujourd'hui, pour deux semaines, le music-hall du boulevard des Capucines renoue avec cette tradition en proposant « *Bizarre, bizarre, vous avez dit magie* » conçu et réalisé par Jean-Claude Hasle.

Pour l'occasion, les illusionnistes ont décidé de changer d'image : le frac et le chapeau haut-de-forme ne constituent plus une obligation, et un numéro de magie peut rythmer avec une musique rockifiée. Mais la tradition est cependant respectée avec Moretti transpercé tous les soirs par douze épées, Otto Wessely, qui avale deux cent trente lames de rasoir, et Dominique, pickpocket, qui a le sens de l'humour.

C. F.

★ Olympia, 20 h 30.

Communication

Saisi par la CNCL

Le Conseil d'Etat ordonne à la Cinq et à M 6 de respecter leurs engagements

Dans une ordonnance rendue le 22 juin, le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat enjoint à la 5 et à M 6 de respecter leurs quotas annuels de diffusion d'œuvres françaises (50 %) et européennes (60 %). Saisi en référé par la CNCL, il constate « *la réalité* » des manquements des deux chaînes, repousse les justifications avancées et condamne les chaînes, sous astreinte, à respecter ces obligations lors de leur deuxième exercice. Une décision importante qui conforte les analyses de la Commission et crédibilise son pouvoir de sanction.

« *Une décision historique* », se félicite Mme Daisy de Galard qui, depuis des mois, ferraille au sein de la commission « programme » de la CNCL pour imposer aux chaînes le respect de leurs engagements. Car le référé déposé le 22 avril par la commission auprès du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat avait été l'occasion pour la 5 et M 6 de contester les fondements du pouvoir de sanction de la CNCL. En donnant, « *pour l'essentiel* », satisfaction aux « sages », l'ordonnance rendue mercredi 22 juin clarifie le sens des textes législatifs et réglementaires, et conforte l'interprétation qu'en a faite la commission.

La CNCL avait saisi le Conseil d'Etat sur le non-respect par les deux chaînes privées des quotas annuels de diffusion d'œuvres d'expression originale française (50 %) et d'origine communautaire (60 %). Sur la foi de ses relevés mensuels, la Commission nationale accusait la 5 de ne les avoir remplis qu'à hauteur, respectivement, de 24,5 % et 35,2 %, M 6n'atteignant de son côté que 24,5 % également et 35,2 %. Des manquements suffisamment graves pour qu'ils justifient, selon la CNCL, des réparations financières pour 1987, ainsi que la mise en place, dès cette année, d'un « système de rattrapage » s'appuyant sur le versement de véritables cautions. La Société des auteurs (SACD), puis le Syndicat indépendant des artistes-interprètes (SIA) s'étaient joints à cette requête (*le Monde* du 17 mai).

Certes, l'ordonnance du président Michel Combarnous déclare « *irrecevables* » ces deux dernières actions et repousse l'idée même de sanctions immédiates sous forme d'amendes ou de cautions. Mais elle balaie définitivement toute contestation sur la validité du décret fixant les fameux quotas et la définition de « *l'œuvre audiovisuelle* » élaborée par la CNCL. Les infractions des chaînes ? Elle en reconnaît la réalité et entend y mettre fin. La 5 et M 6 devront adopter un comportement irréprochable pour leur deuxième année d'exercice (mars 1988 - février 1989). Sous peine de se voir condamner à de fortes astreintes financières proportionnelles à la gravité de leurs manquements (*voir encadré*).

Dans un communiqué, M 6 la première prenait « *acte de la décision du Conseil d'Etat* » et s'engageait à prendre « *toutes mesures nécessaires* » au respect de cette injonction. Mais si le profil était bas, l'humeur était sereine. « *L'été sera français* », affirmait son directeur général adjoint, Jean Stock, moins inquiet des contorsions indispensables pour adapter sa grille que discrètement satisfait du véritable risque de déstabilisation que fait peser la décision du Conseil d'Etat sur... la 5 !

Car la question clé posée par l'ordonnance du Conseil d'Etat tourne autour de la 5, sa couleur, son « format », son identité. Impériale du temps de ses déclarations de guerre à la Une, arrogante à l'époque de ses pressions multiples sur la CNCL pour l'extension de son réseau, la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi est demeurée frondeuse mais a singulièrement ravalé ses ambitions. Trois mois – ruineux – d'expérience de télévision généraliste, de septembre à novembre 1987) ont en effet suffi à anéantir les rêves de ses promoteurs et balayé les promesses faites le 18 février 1987 devant la CNCL.

Pour limiter l'ampleur du désastre, les responsables de la 5 ont brusquement tourné le dos à leurs obligations, oublié leurs engagements en matière de fiction française et repositionné leur chaîne comme une télévision « de complément ». Une télévision « fiction » 24 heures sur 24, robinet de feuilletons, séries et téléfilms américains interrompus seulement par une case « humour » et de l'information.

« Politique de l'autruche »

Quelques heures après la publication de l'ordonnance, la direction générale de la chaîne se refusait officiellement *à tout* commentaire. Seul Carlo Freccero, le directeur de la programmation qui, le premier, avait osé avouer, au mois de mars, son « *incapacité* » à respecter la règle des quotas, exprimait spontanément une première réaction. « *De grâce ! Qu'on cesse de pratiquer la politique de l'autruche ! Il n'y a pas cinquante alternatives. Ou bien la 5 se plie à ses obligations, et elle s'expose à coup sûr à une chute d'audience et au désastre économique. Ou bien elle ignore l'injonction, continue sur sa lancée sans varier lea cap, et elle prête le flanc aux sanctions ! Procéder à ce constat amène à poser la question de la survie de la 5.* » TF 1, elle, est restée très discrète. Mieux valait, en effet, car la chaîne de M. Francis Bouygues ne peut guère se targuer d'un zèle particulier dans le respect de ses obligations. « *Que les choses soient claires*, insiste M. de Broglie. *Si, le 1er octobre, TF 1 ne respecte pas ses quotas, nous saisissons le Conseil d'Etat.* »

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

Les sanctions

Du 1er mars 1988 au 28 février 1989, le non-respect par la 5 et M 6 de leurs quotas donnera lieu à des astreintes d'un taux progressif, en fonction de la gravité des manquements : 10 000 F par heure manquante si les pourcentages de diffusion dépassent 54 % pour les œuvres européennes et 45 % pour les œuvres françaises ; 20 000 F si le déficit se situe entre 5 et 15 % ; 30 000 F au-delà.

En ce qui concerne la 5, « *dont les résultats au cours des premiers mois du nouvel exercice sont encore plus mauvais qu'au cours de l'année écoulée* », un premier rendez-vous a été fixé au 1er décembre. A cette date, les pourcentages d'œuvres communautaires et d'expression originale française, devront respectivement atteindre 48 et 40 %, indique l'ordonnance du Conseil d'Etat. Tout manquement donnera alors lieu à une astreinte de 10 000 F par heure manquante.

Dès la publication du texte, les services de la CNCL se sont livrés à des simulations pour tenter d'évaluer les sommes que les deux chaînes pourraient être amenées à verser. Avec un nombre d'heures de diffusion équivalent à celui de l'an passé, les astreintes de la 5 pourraient varier de 1,3 millions de francs à environ 40 millions.

M. Robert Maxwell et la Générale de Belgique s'associent sur le marché de la communication

La Société générale de Belgique et le groupe britannique Maxwell Communications ont publié, le mercredi 22 juin, un communiqué commun annonçant leur future association sur le marché de la communication. Cette association passerait par la création d'une société commune dotée de 150 millions de livres de fonds propres. La première holding belge en serait « *l'un des principaux actionnaires* » et jouerait « *un rôle significatif dans sa gestion* ». Le magnat de la presse britannique « *apporterait sa compétence professionnelle et serait l'opérateur industriel* ».

Le communiqué ne donne pas de précisions sur les objectifs de cette société à vocation européenne et mondiale. Il ne dit mot non plus des rumeurs concernant l'entrée de M. Robert Maxwell dans le capital de la Société générale de Belgique par rachat d'une partie des actions détenues par M. Carlo De Benedetti (*le Monde* du 22 juin). Au siège londonien de M. Maxwell, on se refuse pour le moment à confirmer ou à infirmer cette dernière opération.

L'association entre la SGB et Robert Maxwell peut être lourde de conséquences sur le paysage audiovisuel européen et notamment français. Les deux groupes ont en effet de nombreuses participations dans les médias, surtout si on y ajoute celles du groupe Suez, actionnaire principal de la Société générale de Belgique.

En Belgique même, notre correspondant, José-Alain Fralon, nous signale que le rapprochement entre M. Maxwell et la SGB constitue une savoureuse réponse au récent duel sur la télévision payante. Le Britannique, candidat à l'exploitation d'une chaîne cryptée, a en effet été écarté par le gouvernement belge au profit de Canal Plus, allié avec lae Générale de Belgique.

On s'interroge aussi sur les rapports de la future société avec l'autre grand groupe belge présent sur le secteur de la communication, Bruxelles Lambert (CBL). CBL a de nombreux intérêts communs avec la Société générale de Belgique, notamment au sein de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, mais a conclu, il y a trois ans, une alliance avec M. Rupert Murdoch, le grand rival international de Robert Maxwell.

J.-F. L.

Participations dans les médias

● **GÉNÉRALE DE BELGIQUE.** – La SGB est, par l'intermédiaire de Tractebel, actionnaire de Coditel, principal exploitant de réseaux câblés en Belgique.

Par l'intermédiaire de Mediafin, la SGB contrôle en France 13,8 % de Pathé Cinéma et 5 % d'Havas.

Enfin, Electrafina, filiale de la SGB, détient 15 % d'Audiofina, bloc de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (RTL, M 6 en France, TVI en Belgique, RTL Plus en Allemagne). Au sein d'Audiofina, la SGB est associée à Havas et au groupe belge Bruxelles-Lambert.

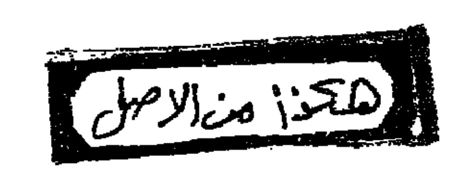
● **SUEZ.** – La Compagnie financière de Suez détient 20 % du capital de la Lyonnaise des Eaux (M 6 et réseaux câblés) et 5 % du capital de Bouygues (25 % de TF 1). Elle a directement une participation de 8,1 % dans le capital de M 6.

Par l'intermédiaire de son portefeuille Parthéna investissement, Suez est actionnaire de CEP communications (10 %), Eurocom (8,8 %) et Dauphin (10 %).

En cinéma, la compagnie financière de Suez détient 14 % de Pathé et est associé avec Marin Karmitz (MK 2) dans Canal 01 et la Compagnie européenne de droits.

● **MAXWELL.** – En Grande-Bretagne, M. Robert Maxwell possède un véritable empire de presse et d'édition. Le Mirror Group édite une dizaine de journaux à fort tirage (4 millions d'exemplaires). Pergamon press regroupe les filiales d'éditions. Côté audiovisuel, M. Maxwell a fortement investi dans les réseaux câblés (British cable service) et dans les chaînes par satellite (Première, MTV).

En France, il possède 10 % de TF 1, 66 % de l'agence de presse ACP, 25 % de Sygma et de nombreuses autres participations dans des sociétés de production. M. Maxwell, qui achète depuis quelques semaines des imprimeries, a annoncé son intention de lancer en 1990 un quotidien français à deux millions d'exemplaires.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA LÉGENDE DU CHEVALIER NOIR. Arènes de Lutèce (42-77-92-26). 21 h.

CONCOURS DE CIRCONSTANCES. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) 21 h.

LA MORT DE NERON. Mairie du VIe. Salle des Fêtes (43-29-12-78). Le 23 à 18 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-92-26). ◇ La Légende du chevalier noir Théâtre, Musique, Danse dans la ville : 21 h.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). ◇ La Seconde Surprise de l'amour IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Gros Chagrins Suivi de Armistice au pont de Grenelle : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Pot pourri des thèmes d'un auteur inconnu : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). *Les Délices du baiser* : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Les Femmes savantes : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Le Montreur : 20 h 30. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Concours de circonstances : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ You're a good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ VIIe Festival du théâtre des Gens : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). *L'Epreuve* : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Lecture conférence : Autour de Séféris : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. ◇ J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

PLACE SAINT-SULPICE (Rens- sur place). ◇ VIe Marché de la poésie XIe Festival de la foire Saint-Germain : 12 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

Jeudi 23 juin

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU VIÈME (43-29-12-78). ◇ La Mort de Néron XIe Festival de la foire Saint-Germain : 18 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◇ Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). *Enfin Bénureau : 20 h 30.* 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ Le Prince de la dynamite : 22 h. Salle II. ◇ Génération 45 ou la Véridique Histoire de la famille Fauculard : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Jeanine Truchot a disparu : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Paradis des pilotes perdus (1948), de Georges Lampin, 16 h ; A cor et à cri (1947, v.o.), de Charles Crichton, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années 50 : Un soir au music-hall (1956), d'Henri Decoin, 14 h 30 ; Bel-Ami (1957), de Louis Daquin, 17 h 30 ; Avant le déluge (1953), d'André Cayatte, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Erich von Stroheim : Erich von Stroheim (1965) de Robert Valey, 14 h 30 ; Portraits : Georges (1984) de Raoul Sangla, Enée (1984) de Jean-Noël Delamarre, Alberto Giacometti (1963) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; Alexandre Trauner : Alexandre Trauner (1985) de Jean-Louis Bertucelli, le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Cinéma muet : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvette (1927) d'Alberto Cavalcanti, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts *I, 6e (43-26-48-18).*

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÈRE RÉCOLTE. Film allemand d'Agnieska Holland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE. Film français d'Alex Métayer : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS. Film français de André Halimi : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEUX D'ENFANTS. Film soviétique *de Leida Lajus et Arvo Iho, v.o.* : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE. Film américain de Frank Perry, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANHATTAN LOTO. Film américain de Roger Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MÉRIDIENNE. Film suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE. Film britannique de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

UN MOIS A LA CAMPAGNE. Film britannique de Pat O'Connor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST BELLE. Film belgo-zaïrois de Benoît Lamy et Ngangura Mweze : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 JUIN

Exposition « Le japonisme », 13 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Tourisme culturel).

« Versailles : la vie de la reine au Petit Trianon », 14 h 30, entrée du Petit Trianon, caisses (Monuments historiques).

« Passages couverts, du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 14 h 30, devant le Grand Véfour, *jardin du* Palais-Royal (Paris passion).

« Les templiers et le quartier du Temple », 14 h 30, métro Temple (Pierre-Yves Jaslet).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et ses alentours », 14 h 30, devant l'église (Hauts lieux et découvertes).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Ars conférences).

« La butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Femmes célèbres du cimetière Montmartre », 14 h 45, avenue Rachel (Vincent de Langlade).

« La Défense », 15 heures, arrêt du bus 158 A, à la Défense (Isabelle Haulier).

« Le quartier de la Nouvelle-Athènes », 15 heures, sortie métro Saint-Georges (Didier Bouchard).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail de l'église (Paris et son histoire).

« Le japonisme », 16 heures, Grand Palais, entrée Clemenceau, hall (Jeanne Angot).

Monuments historiques

« Le Musée de la chasse », 14 h 30, 60, rue des Archives.

« La maison de Balzac », 14 h 45, 47, rue Raynouard.

« Les entrepôts vinicoles de Bercy », 15 heures, sortie métro Bercy vers le Palais omnisports.

CONFÉRENCES

78, *boulevard* Malesherbes, 19 h 30 : « La science des protections », par Yves Dauge (L'homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La théosophie dans le monde moderne », entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

Radio-Télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 juin

TF 1

20.40 Téléfilm : Les douze salopards, la mission mortelle. De Lee H. Katzin, avec Telly Savalas, Ernest Borgnine, Randall Cobb, Vince Edwards. **22.10 Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Les dernières caravanes. **23.10 Documentaire : Génération.** 9. Paroles de mai. **23.40 Journal et la Bourse. 0.05 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon. **0.50 Magazine : Minuit sport.** Tennis à Wimbledon. **1.50 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.50 Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : l'Anti-Gang ■ Film américain de Burt Reynolds (1981). Avec Burt Reynolds, Vittorio Gassman, Brian Keith, Charles Durning. **22.40 Magazine : Résistances.**



De Noël Mamère. Thème « Le festin de la terre » (titre d'un livre d'Eric Fottorino). **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Tennis** (résumé). **0.50 Documentaire : Le cœur musicien.** De Frédéric Rossif. 4. L'amour de la musique ; *Concertos à la périphérie ; Paris sur nuit.*

FR 3

20.30 Cinéma : Conan le barbare ■■ Film américain de John Milius (1982). Avec Arnold Schwarzenegger, James Earl Jones, Sandahl Bergman, Ben Davidson. **22.40 Journal.**



▶ **23.05 Magazine : Océaniques.** Est-il facile d'être jeune ?



De Juris Podnieks. **0.00 Musiques, musique.** Spécial Trio Henri : Trio (finale), de Smetana.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Jupon rouge ■ Film français de Geneviève Lefebvre (1986). Avec Marie-Christine Barrault, Alida Valli, Guillemette Grobon. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Good Morning Babylonia** ■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1987). Avec Vincent Spano, Joaquim de Almeida, Greta Scacchi (v.o.). *23.55* **Cinéma : Roar** □ Film américain de Noel Marshall (1983). Avec Noel Marshall, Tippi Hedren, Melanie Griffith, John Marshall. **1.25 Cinéma : Emmanuelle IV.** Film français classé X de Francis Leroy (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau.

LA 5

20.30 Cinéma : Les Charlots en délire □ Film français d'Alain Basnier (1979). Avec les Charlots, Henri Guybet, Charles Gérard. **22.00 Série : Hitchcock présente.** *22.30 Série : Star Trek.* **23.20 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.15 Baretta** (rediff.). **1.05 La grande vallée** (rediff.). **1.55 Journal de la nuit. 2.00 Arsène Lupin** (rediff.). *3.00 Les secrets de la mer Rouge (rediff.). 3.25 Les globe-trotters* (rediff.). **3.50 Star Trek** (rediff.). **4.40 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : le Grand Duel ■ Film italo-franco-germano-monégasque de Giancarlo Santi (1972). Avec Lee Van Cleef, Peter O'Brien, Marc Mazza, Jess Hahn. **22.05 Série : L'homme de fer.** Lettres anonymes. **22.55 Série : Cagney et Lacey.** Pris au piège. **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Clinique du docteur Vliperdius, de Stanislaw Lem. **21.30 Profils perdus.** Jean Guéhenno (1re partie). **22.40 Nuits magnétiques. Des larmes.** 3. Larmes de papier. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 5 août 1984 à La Roque-d'Anthéron en hommage à Youri Egorov)* : Moments musicaux pour piano D 780, de Schubert : Bunte Blatter pour piano, op. 99, de Schumann ; Préludes pour piano (livre I) de Debussy, par Youri Egorov, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine.** La musique chinoise contemporaine. **0.20 Les écrits de Berlioz.**

Vendredi 24 juin

TF 1

18.00 Série : Chips. *18.55 Météo. 19.00* **Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les autres.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Vive la mariée. Avec Catherine Lara, Louis Chedid, Diane Tell, Laurent Voulzy, Jean Marais, Michel Delpech, Jean-Louis Aubert N'Ko. **22.25 Magazine : Bonsoir.** Présenté par Frédéric Mitterrand, en direct de la villa Médicis. **23.55 Documentaire : Génération. 0.25 Journal. 0.35 La Bourse. 0.40 Série : Les envahisseurs. 1.30 Magazine : Minuit sport. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Alf. 20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton : La Camorra. De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzuffi, Carlo Giuffré. **21.30 Apostrophes.** *Magazine littéraire* de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Gilbert Trigano » (PDG du Club Med et auteur de *les Plus Beaux Poèmes du voyage*), sont invités : Tahar Ben Jelloun (Prix Goncourt 1987), Jean-François Deniau *(la Désirade)*, Florence Lautrédou *(Ombres solaires)*, Paul-Emile Victor *(Eskimo)*. **22.50 Journal. 23.05 La nuit de la musique.** Emission de Jacques Chancel et Eve Ruggieri. **1.30 Opéra : Robert le diable.** De Giacomo Meyerbeer, par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris. **4.30 La nuit de la musique** (suite).

FR 3

18.00 Série : Sur la piste du crime. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Le triathlon historique.** 1. Caravane. L'expédition cheval (juillet-octobre 1986). **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : Léo le dernier** ■■ Film anglais de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones. **23.00 Flash d'informations. 23.05 La nuit la plus...** Courts métrages, ballons, vidéo-maton, attractions (Royal de Luxe, Les négresses vertes, Cheb Kader, Les nonnes troppo, Les vengeurs masqués, En voiture Sigmund, Les poppies, Charlie Oleg, Asselin Bugnazourdinur), de la fumée, et des surprises.

LA 5

17.45 Dans les Alpes avec Annette. 18.10 Charlotte. **18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le fouineur.** De John Llewellyn, avec Kim Bassinger, Robert Culp, Nancy Marchand. **22.10 Série : Hitchcock présente. 22.40 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 Baretta** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint. *21.20* **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.15 Magazine : Ciné 6.** ▶ **22.30 Cinéma : La lune était bleue** ■■ Film américain d'Otto Preminger (1953). Avec William Holden, David Niven, Maggie McNamara. **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.50 Concert.** Jarre, en 1986 à Lyon. **1.50 Musique : Boulevard des clips.** Spécial Michael Jackson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. René Simon (INA, 1955). **21.30 Musique : Black and blue.** Les instruments rarement utilisés dans le jazz. **22.40 Nuits magnétiques.** Des larmes. 4. L'art des larmes. Larmes de l'art. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 mai à Stuttgart) : Fantaisie sur *Haydn pour petit orchestre, de Bialas ; Concerto pour piano* et orchestre nº 24 en ut mineur, K 491, de Mozart : Symphonie nº 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, sol. : Radu Lupu, piano. *22.20* **Premières loges.** Extraits de Mireille, de Gounod ; de Lakmé, de Delibes ; de Cavalleria rusticana, de Mascagni ; du Roi d'Ys, de Lalo ; de Myrthen, op. 25, de Schumann. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Audience TV du 22 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.1	Santa-Barbara 16.8	Actual. région. 7.6	Actual. région. 6.1	Nulle part 2.0	Porte magique 5.6	Hulk 4.6
19 h 45	47.7	Roue fortune 22.3	Frenchie folies 6.6	Actual. région. 4.1	Nulle part 5.6	Boulev. Bouvard 5.1	Hulk 4.1
20 h 16	62.9	Journal 23.4	Journal 21.3	La classe 6.1	Nulle part 2.0	Journal 3.0	Cosby show 8.1
20 h 55	68.0	Football 28.9	Griffes de soie 15.2	Dame de chez... 8.6	Nulle part 4.6	A cœur perdu 7.6	Ange du diable 4.6
22 h 8	64.5	Football 32.5	Pub 8.6	Dame de chez... 5.6	Aube rouge 3.6	A cœur perdu 8.6	Homme de fer 7.1
22 h 44	57.4	Football 26.9	Caméra cachée 17.8	Dame de chez... 4.6	Aube rouge 3.0	Hitchcock 4.6	Homme de fer 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à minuit.

En raison de la baisse des pressions sur notre pays, des nuages se développeront en cours de journée, mais le temps restera tout de même estival, une évolution orageuse est, cependant, à craindre sur le sud du pays.

Vendredi, soleil au Nord, orages au Sud. Les températures vont rester élevées pour la saison et la France sera partagée en deux.

Sur la moitié sud, le temps restera lourd et orageux. Les nuages donneront des résidus orageux et des ondées locales le matin, puis des éclaircies se développeront. Mais en cours d'après-midi, reprise de l'activité orageuse toujours éparse et modérée. Les ondées seront plus fortes sur le relief.

Les températures entre 15 et 20 degrés le matin, s'élèveront entre 25 et 30 en milieu de l'après-midi.

Sur la moitié nord, beau temps sec et ensoleillé. En matinée, des nuages passagers toucheront les régions allant du Nord à l'Alsace, mais l'après-midi le soleil brillera sur toute cette moitié de la France. *Il fera moins chaud*, entre 8 et 12, au lever du soleil, et entre 18 et 23 au maximum, dans la journée.

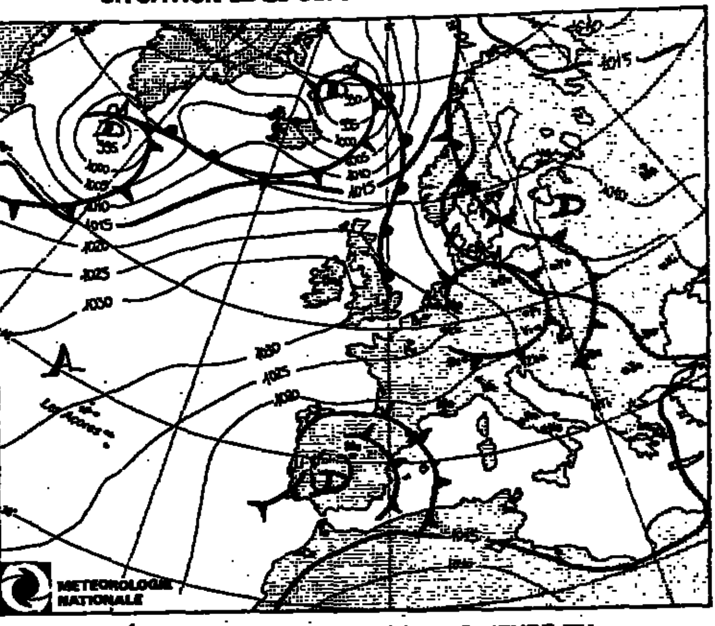
Le vent soufflera du Nord-Est en général et restera faible à modéré.

Samedi et dimanche, sur les régions proches de la Méditerranée, les nuages resteront assez nombreux. En soirée, ils occasionneront des orages locaux. Partout ailleurs, le ciel sera bleu en début de matinée, mais des nuages apparaîtront en cours de journée. Ils seront plus nombreux vers l'Est et le Nord-Est où ils pourront provoquer des averses, voire un orage sur le relief.

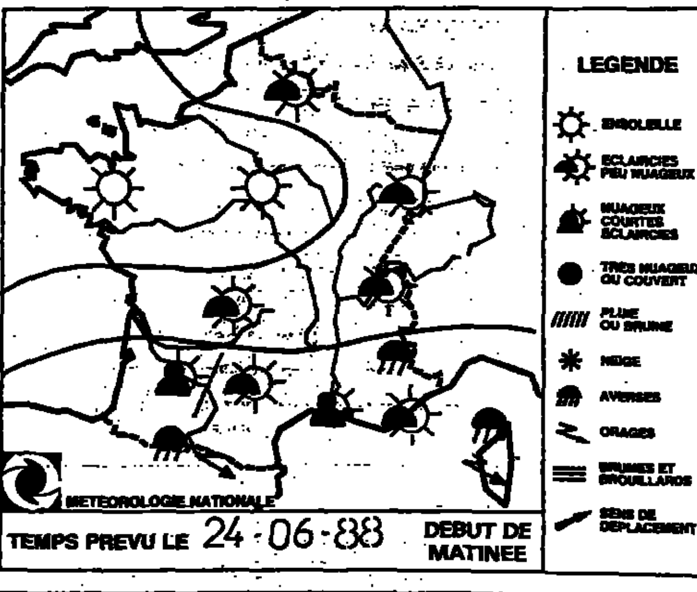
Le vent modéré soufflera au Nord-Est.

Les températures minimales oscilleront de 10 à 16, du Nord au Sud, et les maximales atteindront 20 à 24 (25 à 27 près de la Méditerranée).

SITUATION LE 23 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-6-1988 à 6 heures TU et le 23-6-1988 à 6 heures TU — le 23-6-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	21	18	A
BORDEAUX	30	18	C
BOURGES	27	13	D
BREST	20	11	D
CAEN	19	9	B
CHERBOURG	18	9	D
CLERMONT-FERR.	25	13	N
DIJON	24	13	D
GRENOBLE St-M-H	29	14	D
LILLE	19	10	C
LIMOGES	25	15	D
LYON	27	13	B
MARSEILLE-MAR.	27	17	D
NANCY	25	8	D
NANTES	27	15	D
NICE	27	19	D
PARIS-MONTS.	25	12	D
PAU	27	18	C
PERPIGNAN	30	18	C
RENNES	24	18	D
ST-ETIENNE	26	12	B
STRASBOURG	26	12	D
TOURS	26	11	D
TOULOUSE	29	17	C
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	33	27	C
AMSTERDAM	17	9	C
ATHÈNES	29	18	D
BANGKOK	34	27	D
BARCELONE	27	19	C
BELGRADE	24	13	D
BERLIN	21	10	C
BRUXELLES	18	8	C
LE CAIRE	35	21	D
COPENHAGUE	23	10	C
DAKAR	28	24	D
DELHI	35	25	P
DJERBA	27	23	N
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	32	22	A
ISTANBUL	22	18	D
JÉRUSALEM	20	14	D
LISBONNE	25	18	C
LONDRES	21	10	D
LOS ANGELES	22	15	C
LUXEMBOURG	21	8	D
MADRID	29	15	O
MARRAKECH	28	18	N
MEXICO	17	13	P
MILAN	28	18	D
MONTRÉAL	28	17	O
MOSCOU	26	15	D
NAIROBI	24	18	N
NEW-YORK	37	21	D
OSLO	26	15	D
PALMA-DE-MAL.	32	21	A
PÉKIN	25	19	D
RIO-DE-JANEIRO	27	19	D
ROME	25	17	B
SINGAPOUR	30	25	N
STOCKHOLM	22	14	C
SYDNEY	15	9	C
TOKYO	26	19	C
TUNIS	30	21	C
VARSOVIE	17	11	N
VENISE	26	18	D
VIENNE	24	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

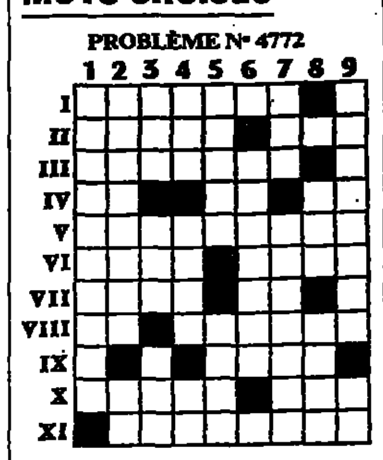
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été : heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4772



HORIZONTALEMENT

I. N'a aucun scrupule à s'occuper des affaires des autres. – II. Se comporte très mal avec certaines duchesses. Avait souvent la tête baissée. – III. De quoi se retrouver sur la paille. – IV. Symbole. Pronom. N'est donc plus dans le noir. – V. Pousse parfois à s'intéresser aux faits et gestes d'autrui. – VI. Certes pas riche en couleurs. Ne finissent leurs jours qu'après une très longue existence. – VII. Finit par changer d'état. Fait distribuer des rôles. – VIII. Maintes gens n'hésitent guère à le laisser tomber. Connaissent de nombreuses variations de température. – IX. A parfois besoin d'être soutenu. – X. Endroits où l'on peut trouver de la soie. Est de bonne « composition ». – XI. Quand on les fait dans le dos de quelqu'un, il ne peut que le savoir.

VERTICALEMENT

1. Comptent parmi eux des fous qui ne sont pas dangereux. – 2. Peut être amené à faire une boulette. Que d'hommes aimaient à se l'entendre dire ! – 3. Eclate sous l'action du sel. *Où il est possible que l'on se* fasse mener en bateau. Fit sauter un train. – 4. Pronom. Facilitent de multiples départs. Morceau de papier. – 5. Est utile à quelqu'un qui veut que l'on montre plus que le bout de l'oreille. Proche d'une capitale. – 6. Consigne qu'il vaut mieux ne pas avoir à respecter. – 7. Certains y passent, d'autres y repassent, *d'autres encore y trépassent.* Interviennent dans des attaques qui peuvent causer des blessures. – 8. Ménagea la chèvre plutôt que le chou. Surveillait les choses de loin. – 9. Trop de sorties peuvent les rendre folles. Homme d'honneurs.

Solution du problème nº 4771

Horizontalement

I. Réflexes. – II. Hibou. Yao. – III. Eve. Salut. – IV. Ring. Box. – V. Bée. Cap. – VI. Or. Bath. – VII. Résultats. – VIII. Ise. Ciguë. – IX. Avisées. – X. Tanin. Su. – XI. Test.

Verticalement

1. Herboriste. – 2. Rivières. – 3. Ebène. Séant. – 4. Fô. Bu. Vie. – 5. *Lus.* Calcins. – 6. Abattis. – 7. Xylophages. – 8. Eaux. Tueur. – 9. Sot. Aisés.

GUY BROUTY.

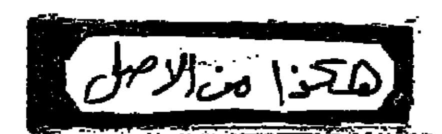
EN BREF

● **Chasse et vénerie en Gâtinais.** – La première journée de la chasse et de la vénerie en Gâtinais se déroulera le 26 juin, au château de Cépoy (Loiret). Fanfares de trompes, présentation d'équipages, de chevaux, feront partie du spectacle.

★ **Entrée : 20 F. Gratuite pour les enfants.**

● **Université d'été sur le livre.** – « La lettre et l'image » est le thème retenu par la troisième université d'été sur le livre, qui aura lieu cette année à Istres (Bouches-du-Rhône), du 4 au 8 juillet. Réunissant pour des ateliers des tables rondes ou des visites, des professionnels, auteurs, éditeurs, illustrateurs, etc., cette manifestation, organisée par l'association Le Lac des signes, embrasse tous les aspects du livre, de la technique à la création.

★ **Le Lac des signes, 5, rue Legouvé, 75010 Paris. Tél. : 42-08-41-68.**



Le Carnet du Monde

Naissances

— Arnauld et Barbara
BREJON DE LAVERGNÉE

ont la joie d'annoncer, avec Romain et Christophe, la naissance

d'Esther,

le 18 juin 1988.

87, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Mariages

— Gila LUSTIGER
et
Emmanuel MOSES

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le 19 juin 1988 à Savyon (Israël).

— M. et Mme Philippe Husson,
M. et Mme Eric Desmarest,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Nathalie
et François,

qui sera célébré en l'église de Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines), le samedi 25 juin 1988, à 15 heures.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mathilde-Mahaut NOBECOURT
et de
Daniel SOULEZ-LARIVIÈRE,

célébré à Chambellay (Maine-et-Loire), le 18 juin 1988.

22, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.

Décès

— François PERMINGEAT,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la campagne d'Italie
et de Rhin-et-Danube,
officier du Ouissam Alaouite,
docteur ès sciences,
directeur de recherche honoraire
au CNRS (faculté de Toulouse),
Fellow de la Mineralogical
Society of America,

a été rappelé à Dieu le 14 juin 1988, dans sa soixante et onzième année.

De la part de :
Mme François Permingeat,
M. et Mme Alain Permingeat
et leurs enfants,
M. et Mme André Gomane
et leurs enfants,
M. et Mme Noël Permingeat
et leurs enfants,
Mlle Florence Permingeat,
Des familles Permingeat, Veauvy, Vallet, Gorce.

20, rue Lescot,
31500 Toulouse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Paul Poyet,
M. Gilles Poyet,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul POYET,
née Edith Husar,

le 21 juin 1988, à l'âge de cinquante-huit ans.

Une messe sera célébrée dans l'intimité familiale, en l'église de Monthyon (77122), avant incinération et dispersion des cendres, selon la volonté de la défunte.

Ni fleurs ni couronnes.

54, avenue de New-York,
75116 Paris.

— Emma, Hélène, Mathieu et Bernadette,
ses enfants,
Pantxika et Gatxutxa,
ses petites-filles,
font part du décès de

Jeanne TUYA,
née Miranda.

Ses obsèques ont eu lieu le 18 juin 1988 à Bidart (Pyrénées-Atlantiques).

81, boulevard Bessières,
75017 Paris.
Chemin d'Ene Maitea,
64210 Bidart.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,

Bernard SAUVAGNAC

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé gardent sa mémoire.

Messes anniversaires

— En souvenir du rappel à Dieu de

Simonne et Joseph
FRANCESCHI,

une messe sera célébrée le samedi 25 juin 1988, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Alfortville (Val-de-Marne).

Communications diverses

— L'institut Lucien-Herr et le Club 101 organisent une conférence-débat sur le thème : « A la veille d'élections locales, assiste-t-on à un enracinement social du Front national ? », le vendredi 24 juin, à 20 heures, à l'université Paris-II-Panthéon, amphithéâtre n° 1, 14, place du Panthéon, Paris (5e), avec la participation de Pierre Milza, professeur à l'Institut d'études politiques, directeur du centre de l'histoire de l'Europe du vingtième siècle, Zev Sternell, directeur du centre d'études européennes à l'Institut hébraïque de Jérusalem, Benjamin Stora, maître de conférences à l'université Paris-VIII-Saint-Denis. Renseignements : tél. 45-82-16-60.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I : le samedi 25 juin, à 14 h 30, salle L. Liard, M. François Menant : « Campagnes lombardes du Moyen-Age : l'économie et la société rurale dans la région de Bergame, de Cremone et de Brescia, du Xe au XIIIe siècle ».

— Université René-Descartes (Paris-V), le lundi 27 juin à 14 heures, salle 126, galerie Claude-Bernard, escalier P, rez-de-chaussée, M. Zein Elabdin Kamouna : « Le dialecte arabe de Baris (Egypte). Phonologie, morphologie, syntaxe ».

— Université Paris-I, le mardi 28 juin, à 16 h 30, appartement décanal (Centre Panthéon), Mlle Catherine Caille : « Les causes d'exonération de la responsabilité civile délictuelle ».

— Université Paris-I, le mercredi 29 juin, à 14 heures, salle C 22-04, au Centre Pierre-Mendès-France, Mme Santina Andreani et M. J.-P. Groscolas : « Politique sociale et gestion de l'emploi : l'exemple de la main-d'œuvre handicapée ».

ÉCHECS

La Coupe du monde à Belfort

Short chute

Désagréable surprise pour l'Anglais Short. Invaincu jusqu'alors, il est « tombé » sur un Hjartarson déchaîné qui l'a battu en trente-six coups. L'Allemand Huebner a enregistré, lui, sa première victoire après six parties nulles. Toujours invaincu, comme Kasparov, Ehlvest, Spassky, Ljubojevic et Ribli, il se retrouve à un point des leaders.

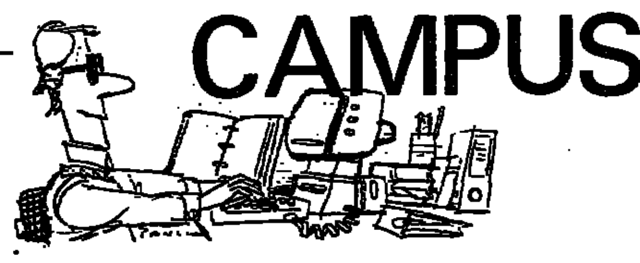
Toutes les autres parties de la septième ronde du tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs, jouées le mercredi 22 juin, se sont terminées par la nullité, excepté la partie Timman-Youssoupov, ajournée au soixante-cinquième coup.

Résultats de la septième ronde :

Ribli-Karpov : 0,5-0,5 (19) ; Huebner-Nogueiras : 1-0 (61) ; Timman-Youssoupov : aj. (65) ; Speelman-Sokolov : 0,5-0,5 (40) ; Spassky-Kasparov : 0,5-0,5 (41) ; Hjartarson-Short : 1-0 (36) ; Ljubojevic-Ehlvest : 0,5-0,5 (42) ; Andersson-Beliavski : 0,5-0,5 (61).

Classement. — 1. Ehlvest et Kasparov, 5 pts ; 3. Karpov, Huebner, Sokolov et Spassky, 4 pts ; 7. Andersson, Beliavski, Ljubojevic et Ribli, 3,5 pts ; 11. Short et Speelman, 3 pts ; 13. Youssoupov, 2,5 pts (1 aj.) ; 14. Hjartarson et Nogueiras, 2,5 pts ; 16. Timman, 1,5 pt (1 aj.).

CAMPUS



Un Salon européen de recrutement

L'ASSOCIATION internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (l'AIESEC) fête ses quarante ans avec une initiative originale : le premier Salon de recrutement international. Ce salon accueillera, le 30 juin, au Palais des congrès de Strasbourg, des entreprises européennes et des jeunes diplômés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.

Six mille dossiers ont été envoyés à quatre cent cinquante écoles ou universités de commerce et de gestion dans le monde entier. Deux cent cinquante candidats italiens, allemands, scandinaves, mais aussi israéliens, turcs, américains, coréens ou chinois ont répondu. Le cabinet de recrutement Tasa International a sélectionné les cent meilleurs. Ceux-ci bénéficieront de réductions importantes sur les frais du voyage et du séjour en France. Pour M. Humfred Jumel, l'organisateur de ce Salon, *« il s'agit d'éviter la sélection par l'argent »*. Le cabinet de recrutement s'est intéressé à l'expérience professionnelle des candidats, à leur personnalité, à leur cursus. Ces dossiers ont été envoyés aux entreprises dans une perspective de recrutement.

Ce Salon sera composé de trente-cinq stands : quinze pour les entreprises désireuses de recruter (Crédit Lyonnais, EDF, UAP, Olivetti, Marks & Spencers...), dix pour des sociétés de communication (dont *le Monde*, un des parrains de cette réunion), et dix autres pour des écoles de commerce, des universités françaises ou étrangères. Deux conférences, une sur l'ECU et une sur la reconnaissance européenne des diplômes, ainsi qu'un « show économique » sur le thème *« Ressources humaines et performances européennes »* seront aussi au programme. Cette manifestation devrait être reconduite tous les ans jusqu'en 1992. Le Salon aura lieu l'an prochain à Paris, puis devrait se déplacer à l'étranger les années suivantes.

T. Bd

AIESEC-France, 50, rue Caulaincourt, 75018 Paris. Tél. : (1) 42-62-07-02.

• Les carrières informatiques

L'école supérieure d'informatique (ESI) organise, du 25 au 29 juin, des journées « portes ouvertes » à l'intention des futurs bacheliers, pour leur faire connaître la *« réalité d'aujourd'hui des carrières informatiques »*.

(ESI, 94-98, rue Carnot, 93100 Montreuil-sous-Bois. Tél. : (1) 48-59-69-69.)

• Économie industrielle

Le groupe de recherches coordonnées en économie industrielle (CNRS) organise, du 26 septembre au 1er octobre, à l'Institut d'études scientifiques de Cargese (Corse), la troisième session de l'Ecole d'été Méditerranéenne d'économie industrielle, destinée aux chercheurs et enseignants désirant confronter leurs expérience.

(CNRS, avenue Albert-Einstein, Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne. Tél. : 93-95-42-28).

• Patristique

Le centre d'été de Carcassonne de l'université de Toulouse-Le Mirail organise du 3 au 6 juillet, une initiation à la patristique (étude des Pères de l'Eglise) avec la participation d'universitaires de Montpellier, Strasbourg et Paris-Sorbonne.

(UTM, centres d'été, 5, allée A.-Marchado, 31058 Toulouse. Tél. : 61-41-11-05.)



Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Présent dans plus de 60 pays, SCOTT PAPER (chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs) est leader mondial dans le domaine des produits en papier à usage domestique et sanitaire.

Dans le cadre de son plan de développement **et afin d'accroître ses capacités de production, SCOTT S.A. crée un tout nouveau complexe industriel à Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans.**

Après le démarrage, il y a quelques semaines, des activités logistique et transformation, d'importantes réalisations seront mises en œuvre dans les mois à venir avec notamment l'automatisation des activités de transformation et la construction d'une machine à papier faisant appel à une technologie entièrement nouvelle (le montant total de l'investissement est de 500 MF).

Pour mener à bien ce projet d'envergure, nous souhaitons rencontrer de véritables entrepreneurs : capacités à s'adapter, autonomie d'action, sens de l'initiative et du « business », qualités relationnelles et de management seront les atouts majeurs pour recruter des équipes, les former, organiser et dynamiser le déploiement des structures.

INGENIEUR ELECTRICITE - AUTOMATISME
MACHINE A PAPIER

Ingénieur (A. et M., ENI, HEI, ESSIGELEC...) spécialisé en informatique industrielle, électricité, automatisme, à 32 ans environ, vous avez une solide expérience en entretien/travaux neufs dans un contexte de process, automatisé et informatisé (Honeywell TDC 3000).

Homme de terrain, vous êtes à la fois un technicien très pointu et un manager de tempérament capable d'assurer une mission évolutive auprès du Responsable des services techniques.

Pendant la phase d'étude des projets puis d'implantation des machines, vous assurez la coordination et l'interface au sein d'une équipe internationale. Vous êtes responsable de l'entretien et de l'évolution technique de l'outil de production. Vous animez une équipe de techniciens et supervisez les travaux de sous-traitance électrique. Enfin, vous gérez un budget d'exploitation maintenance, ainsi qu'une partie du budget d'investissement. (Réf. 88675)

INGENIEUR ELECTRICITE - AUTOMATISME
TRANSFORMATION DU PAPIER

Diplômé A. et M., ENI, ESSIGELEC..., spécialisé en électricité - automatisme, à 28 ans environ, vous avez une expérience de 3 ans en entretien de machines d'emballage ou de conditionnement si possible dans le secteur grande consommation.

Rattaché au Responsable des services techniques, outre la maintenance électrique des installations, vous développez en interface avec les ingénieurs US et belges les projets de nouvelles lignes de produits, vous assurez la mise en place d'une structure entretien pour garantir l'évolution technique de l'outil de production, vous gérez un budget d'exploitation et une partie de l'investissement. (Réf. 88676)

INGENIEUR PROCESS
MACHINE A PAPIER

Ingénieur chimiste (ENSIC, ENSCL, IGC...) ou papetier (EFP), vous avez une bonne expérience dans l'industrie du papier ou dans le non-tissé en automatisme secteur fabrication ou méthodes.

Bras droit du Responsable machine à papier, vous assurez la mise au point optimum de cette machine en fonction des différents paramètres (coût, énergies, qualité, effluents, vitesse). (Réf. 88677)

INGENIEUR MECANICIEN
MACHINE A PAPIER

A 30 ans, diplômé A. et M., ENSI, ENI..., avec une expérience de 5 ans en entretien travaux neufs dans un contexte de process, vous possédez impérativement des connaissances en pneumatique-hydraulique, si possible dans la fabrication de papiers.

Rattaché au Responsable des services techniques, vous prendrez en charge l'entretien et l'évolution technique de l'outil de production, la formation et l'animation d'une équipe de techniciens, en relation avec les autres ingénieurs internationaux du groupe, en particulier durant la phase d'implantation des machines. (Réf. 88678)

RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX
BTS + 7 ANS D'EXPERIENCE

Vous avez un BTS mécanique complété par une expérience de 7 ans minimum. Nous vous confierons la responsabilité de : - la gestion de tous les flux pièces détachées et moteurs - l'entretien et le suivi du matériel (protection incendie, chaudière, traitement eau) - la production des différentes énergies - l'organisation et la planification des arrêts techniques en collaboration avec les équipes concernées.

Pour ce poste clé, vous secondez le Responsable des services techniques et vous êtes en contact avec tous les services de l'usine. (Réf. 88679)

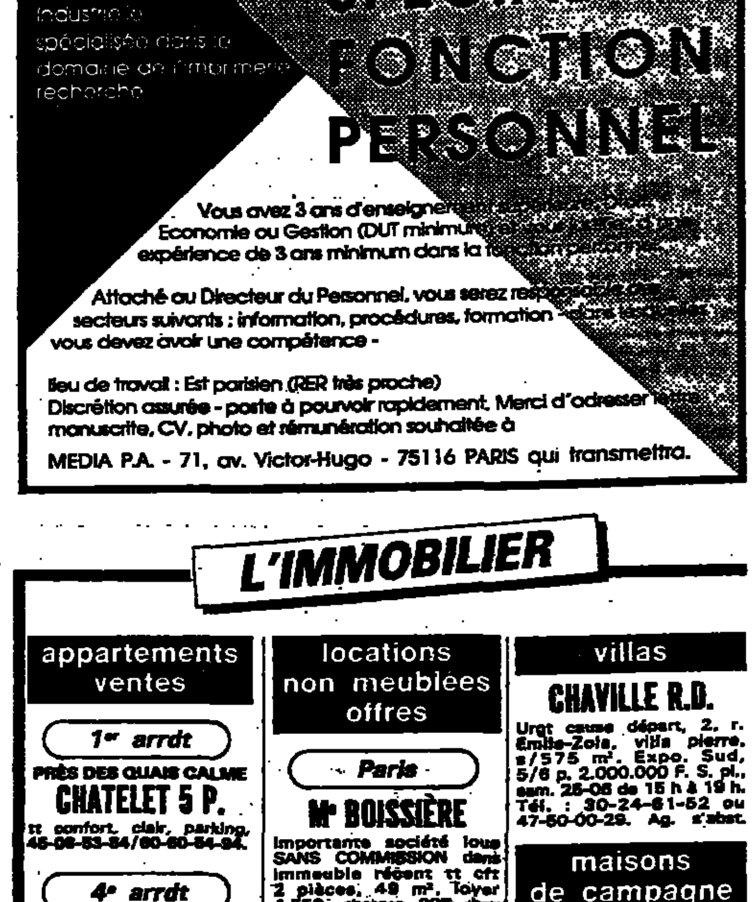
Pour tous ces postes situés en Sologne, dans un cadre très agréable et près d'une ville universitaire, vous évoluerez dans un contexte international où la pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à SELECOM - 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS. Tél. : (1) 42.25.55.70



Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA PA



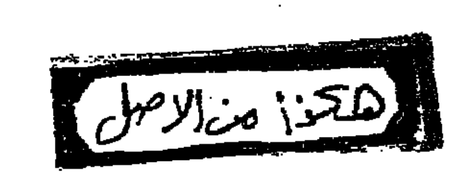
Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

• Puissant groupe alimentaire français **UN AROMATICIEN CONFIRMÉ**	banlieue sud-est Paris	réf. 24 A 1082-8 MR
• Ingénieur de formation type ENSAM **D'ABORD DIRECTEUR D'UNE USINE...**	proche banlieue est Paris	réf. 24 A 1080-8 MR
• Produits destinés au bâtiment **CHEF DE PRODUITS JUNIOR**	Paris	réf. 24 A 1090-8 MR
• CHIMIE – **INGÉNIEUR RESPONSABLE DE RECHERCHE**	Paris	réf. 24 A 1091-8 MR
– **INGÉNIEUR RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS POLYMÈRES**	Normandie	réf. 24 A 1092-8 MR
– **INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT POLYMÈRES**	sud-ouest	réf. 24 A 1093-8 MR
• Comeli, filiale de Matra Transport et de Via Transexel **INGÉNIEUR CHEF DE PROJET "FORMATION"**	Lille	réf. 24 A 1079-8 MR
• Société industrielle française 650 millions de CA **JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION**	ville 50 km du Mans	réf. 24 A 1088-8 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIFANEL

secrétaires

Afin d'assister le responsable d'une nouvelle collection, un important éditeur recherche une
SECRÉTAIRE
2 a. d'exp. mini., trait. de texte, angl. parlé, écrit, bonne culture génér. (bac).
Lettre manuscrite, C.V., photo sous n° 7085
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Les produits et les idées sont là — maintenant il faut en Tirer le maximum. Peut-être vous manquez d'expérience de marketing et de distribution professionnelle ou vous n'avez pas assez de courage, de confiance ou de capital. Nous réalisons vos projets sur le marché européen en vous offrant l'avantage de notre domicile en Suisse.
Veuillez contacter :
MATCH, case postale 117, 8033 ZURICH.

propositions diverses

ALLEMAGNE 1992
Nouvelle étape d'intégration européenne ! Nouvelles chances de développement ! Posez à temps des jalons pour un nouveau départ dans les échanges franco-allemands. *Le premier pas :* consultez sur place en Allemagne un cabinet de conseil de direction particulièrement bien informé dans tous les secteurs d'activité. Nous tenons gratuitement à votre disposition un exposé complet sur le cadre des nouvelles législations.
DBW Dienstleistung und Beratung für die Wirtschaft GmbH, Nikolstr. 27,
D-8300 LANDSHUT.
Telex 041-58391.

DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. enseign. sup. prép. Doctorat Sc. de l'Art., dipl. archit. int., arts plast., ch. rég. par., emploi, sect. cultur., aud.-vis., presse, édition, communication.
Ecrire sous le n° 6034
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F. 30 ans
PIGISTE
Form. C.P.J. et Maîtr. Lettres, sér. réf., ch. piges ts sujets ou rempl. journaliste en juill. Tél. : 43-88-10-69.

J. h., 31 ans, dipl. Sc. Po., licence droit ecial, social, maîtrise droit public et IAE, 4 ans d'exp. gestion, organisation, communication, cherche emploi de préf. en ressources humaines.
Ecrire sous le n° 8650 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Française, juriste, multilingue, 12 ans secr. génér. Féd., prés. CEE, consultant, offre collaboration. BLM, 76, av. Gilsoul, 1200 Bruxelles. Tél. 02/7715871.

En prévision de septembre peut-être suis-je votre
DIRECTEUR DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION
Parlons en ensemble.
Tél. : (1) 42-77-13-67.

Cadre entreprise publique, 26 ans, dipl. ESC + socio, cherche emploi librairie, édition ou documentation. Paris, province, étranger. Accepte toute proposition.
Ecrire sous le n° 8682 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

L'AGENDA

Artisans

cherche sous-traitance
CONFECTION DE SACS
de voyage, publicitaires, cabas, en nylon ou skaï.
Tél. : (16) 38-33-25-66.

J.F. au pair

Filles au pair en Allemagne pendant un an. Ecrivez-nous.
M. SCHWEIFEL
Fried. Ebert-Str. 22,
D-6392 Neu Anspach (RFA)

Vacances Tourisme Loisirs

A la recherche de l'autre Andalousie avec Benamonerda. Une formule touristique inédite à un prix inédit ! Dem. votre Paster « info » c/Constitucion 18, 29492 Jubrique (Malaga), Espagne, ou Tél. : 063/22-84-14.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS DES QUAIS CALME
CHATELET 5 P.
tt confort, clair, parking.
45-08-53-84/60-60-54-94.

4e arrdt

PL. STE-CATHERINE (près)
2 pièces tout confort, cheminée, poutres, caractère.
Tél. : 48-34-13-18.

5e arrdt

PLACE CONTRESCARPE
EXCEPTIONNEL
2 p. tt cft, asc. v.o. terrasse, verdure. 46-34-13-18.

6e arrdt

RUE DAUPHINE
2e ét., 3 p., cuis. équipée, 2 bains. luxueuse rénovat. 1.800.000. 43-54-46-10.

8e arrdt

MONCEAU RARE DUPLEX
Récent dern. ét., 2 p. + terrasse 10 m², p.-à-t. kos, park. Tél. : 45-25-62-00, 9-14 h + après 20 h.

12e arrdt

Me CHARENTON-ÉCOLE
près bois, 40 m², 2 p., entrée, cuis., s.d.b., w.c., refait neuf. 440.000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

S/AV. DAUMESNIL
Liv + ch. 47 m² bns luxe, cuis. meub. chff. centr. individ.
45-08-53-84/60-60-54-86.

18e arrdt

MONTMARTRE
Beau 2 pces, entrée, cuis. équipée, s. de bns, w.c., 49 m², 830.000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

20e arrdt

PPTAIRE, vd 3 p. gd cft, balc., cave, box (imm. réc. p.d.t.). 980.000 F. Vis. jeudi 17/20 h et sam. 11/15 h. 74, r. des Vignoles, près Nation ou 43-48-80-53 soir.

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF MÉTRO
78 m² + TERRASSE privée, Liv. 2 chbres tt cft rénové. Tél. : 45-08-53-84/60-60-54-84.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07. même le soir.

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

maisons individuelles

A VENDRE MAISON BRETAGNE DU NORD
bord de mer, beau terrain, travaux à prévoir.
Tél. : 42-37-55-26 ap. 20 h
Bureau : 43-25-04-90.

pavillons

VIROFLAY RD
Mais. de pl.-pied, entièr. rén., excell. prest., séj. 46 m² env, 3 ch., cuis., bns +s. d'eau+en annexe 2 ch., s. d'eau, w.c. et abri de jard. S/361 m². 2.500.000 F. Immo Cambon, 39-51-08-08.

BOURG-LA-REINE
centre ville, duplex séjour terrasse, 2 chambres type maison rurale. 890.000 F.
Tél. : 46-61-32-11.

locations non meublées offres

Paris

Me BOISSIÈRE
Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent tt cft 2 pièces, 48 m², loyer 4.550, charges 935, box 540 F. S'adr. Gardienne, 46 bis, rue Saint-Didier ou tél. pour R.V. de 9 à 12 h et 14 à 19 h. 47-04-62-25.

Me place d'ITALIE
SANS COMMISSION
STUDIOS récents (wc, bains, cave, park. sous-sol, chauffage central). Loyer 3.240 ttes charges comprises. Tél. : pour RV heures de bureau 45-65-37-08.

GOBELINS
Dans imm. neuf, jamais occupés - STUDIOS 24/28 m², 3.700 F, parking compris + charges. 2 P. 65 m², 6.700 F à 7.600 F, parking compris + charges. 3 P. 84 m², 9.500 F, parking compris + charges. Poss. box supplémentaire.
POG : 45-67-71-00.

Région parisienne

Me CHARENTON-ÉCOLE
Ds résidence de stand., studios 31 m² avec park. et cave, 2.920 F + 180 F ch. Libres de suite.
POG : 45-67-71-00.

Province

NICE. Rare immeuble de prestige quai des Etats-Unis, grand 2 pces, cuis. équipée, télésurveillance et réception, plage privée, park. 12.000 mens. + ch. CABINET CROUZET-BREL 93-88-09-06.

locations non meublées demandes

Paris

PARIS 6e, STANDING, 13, rue de Vaugirard, studio refait à neuf, 28 m², 3.900 FCC. Rens. tous les jours au 47-42-17-61 de 9 à 18 heures. Visite sur place le jeudi 23-6 de 18 à 20 heures.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

Région parisienne

Rech. 2 p., cuis., bains. THIAIS, VITRY-SUR-SEINE. Aurore NIGRO, tél. soir : 43-30-19-15.

locations meublées offres

Paris

A LOUER A PARIS BEAUBOURG
Très joli appt, soleil, meublé, cuisine, salle de bains, tt équipé, 2 chbres, 1 séjour. A LOUER JUILLET-AOUT.
Tél. : 48-87-76-60 le soir.

viagers

LIBRE CONVENTION
Studette tt cft, 5e ét., asc. 155.000 + 3.000 F. Fme 87 ans. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

immobilier information

ESPAGNE COSTA-BLANCA
N'hésitez pas, investissez en toute sécurité pendant que les prix sont encore abordables, comparez ! villas de standing, 105 m², terrain 1.000 m², 615.000 F, 190 m², terrain 1.200 m², 1.280.000 F. De 10 à 13 h. Tél. : 19.346.579.22.96. Javea Alicante E.

villas

CHAVILLE R.D.
Urgt cause départ, 2, r. Emile-Zola, villa pierre, s/575 m². Expo. Sud, 5/6 p. 2.000.000 F. S. pl., sam. 25-06 de 15 h à 19 h. Tél. : 30-24-61-52 ou 47-50-00-29. Ag. s'abst.

maisons de campagne

5 km Deauville, 300 km centre-ville, plage, maison indiv. meublée + gde terrasse ensol., 3 p., cui., bains, wc, gren., gar. 250.000 F. Bur. : 45-56-12-68, soir : 48-59-55-93.

propriétés

PRÈS LANNION (22) 5 km mer, manoir 15e, à rénover, escal. à vis, cheminées, puits, nombr. dépend. Terrain 1,3 ha, boisé et bordé par ruisseau. Px à débattre. 16 (1) 46-04-85-57 ou bureau 16 (1) 48-37-97-79.

SUPERBE PROPRIETE
BOIS-COLOMBES
TRÈS RÉSIDENTIEL
250 m² HAB.
SUR 1.150 m² JARD.
Récept. + bur. 80 m², 4 chbres, 3 s. de bains, vue imprenable, s. de jeux, cuis. office, chbre de serv., gar. dble. 4,2 M très justifié. Tél. : 47-80-63-14.

MONTARGIS (45)
Direct par autoroute Sud
TRÈS RARE
AU CŒUR DU VILLAGE
ANCIEN PRESBYTÈRE
Tout aménagé, pierres, tuiles pays, colomb. apparents sur son splend. terr. paysagé 3.500 m² clos, séj. rust. 50 m², chemin., sal., cuis. équipée, 5 ch., bns, w.c. + communs, anc. préau. A sais. Libre de sté. Px tot. 980.000. Créd. 100 %. Remb. comme un loyer. TURPIN Relais Miel, Montargis. (16) 38-85-22-92 et apr. 20 h (16) 38-96-22-29. 24 h/24.

bureaux

Locations

BD ST-GERMAIN
Dans imm. de prestige. 250 m² BUREAUX entièrement rénovés. 2e ét. Park. à prox. 42-67-26-26.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-58 +

DOMICILIATION 8e
BURX, TÉLEX/SECRÉT., TÉL.
AGECO 42-94-95-28.

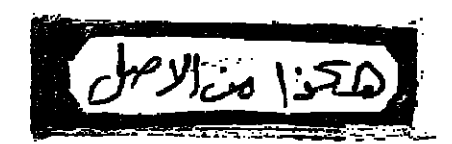
fonds de commerce

Ventes

Pédicure-podologue cause maternité vend cabinet tenu 6 ans dans centre ville de TROYES (Aube).
Tél. après 20 h 30 au : (16) 25-73-59-26.

Locations

BOURSE
PROPRIÉTAIRE LOUE CABINETS MÉDICAUX luxueusement aménagés dans hôtel particulier.
Tél. : 42-89-15-04.



Economie

SOMMAIRE

L'accord sur la dette brésilienne

Le retour à l'orthodoxie

« *Nous sommes revenus, avec le cas brésilien, à un schéma parfaitement classique.* » Ce constat de l'un des banquiers qui ont négocié l'accord sur le rééchelonnement de la dette brésilienne (*le Monde* du 23 juin) atténue sensiblement les déclarations triomphalistes du ministre brésilien des finances, M. Mailson da Nobrega. Le « menu à la carte » offert aux banques engagées au Brésil ne comporte en fait aucune innovation, si ce n'est la remise au goût du jour d'un système d'échange direct de dettes en investissements, sans décote.

Il suffit de se rappeler quelques-unes des exigences des représentants du Brésil lorsque les négociations avec les banques commerciales ont commencé, il y a huit mois, pour mesurer le chemin parcouru. En octobre 1987, ils demandaient entre 10 et 11 milliards de dollars d'argent frais, ils en obtiennent aujourd'hui 5,2 milliards. Ils espéraient limiter au Libor (taux interbancaire de Londres) les taux d'intérêt sur leurs remboursements. Ils n'ont pas arraché plus que le Mexique, le Chili ou l'Argentine, soit 0,8125 % au-dessus de ce même Libor. L'espoir de voir déconnectés les versements bancaires et ceux du Fonds monétaire international s'est évanoui. Enfin, une cote mal taillée a été trouvée limitant aux seuls crédits commerciaux la possibilité pour les banques d'effectuer des saisies sur les avoirs brésiliens en cas de non-paiement. Jusqu'à la dernière minute, les Brésiliens auront bataillé pour tenter de faire purement et simplement disparaître cette clause applicable jusqu'à présent à tous les types de créances.

On comprend, dans ces conditions, que les créanciers qualifient de « *raisonnable pour tout le monde* » cet accord qui reprend les grands chapitres traditionnels de la gestion de la dette :

– Un rééchelonnement de 95 % de la dette bancaire venant à échéance entre le 1er janvier 1987 et le 31 décembre 1993. En étalant sur vingt ans, dont huit ans de grâce, 62 milliards de dollars avec un taux ramené à 0,8125 %, les Brésiliens peuvent espérer faire une économie annuelle de 400 millions à 500 millions de dollars ;

– Le renouvellement des crédits commerciaux, portés à 9,7 milliards de dollars, et des crédits interbancaires, ramenés à 4,4 milliards ;

– L'offre de « bons de sortie » pour les banques cherchant à se désengager. Ces obligations à taux fixe de 6 % sur vingt ans devraient rencontrer plus de succès que celles offertes à 4,5 % sur vingt-cinq ans par l'Argentine il y a un an. Outre un taux plus attractif, elles sont échangeables en bons du gouvernement brésilien bénéficiant d'une garantie de change ou d'inflation. Elles peuvent enfin être utilisées pour financer les exportations « non traditionnelles », autrement dit tout ce qui, n'étant pas matières premières, fait la force croissante du Brésil ;

– L'octroi de 5,2 milliards de dollars d'argent frais, dont 4 milliards seront versés lors de l'accord définitif du crédit stand-by du FMI cet été, 600 millions lors du versement de crédits Banque mondiale et 600 millions lors du troisième tirage auprès du Fonds monétaire international. Ces capitaux permettront notamment au Brésil de rembourser les instituts de crédit qui avaient participé à un prêt-relais en attendant la fin des négociations et de se retrouver à jour du paiement des intérêts sur sa dette. En d'autres termes, le moratoire décrété le 20 février 1987 est définitivement enterré.

Plus que son montage, qui permet à Brasilia de repartir sur des bases plus saines, c'est le schéma offert aux banques dans l'attribution de cet argent frais qui retient l'attention : des cofinancements avec la Banque mondiale ; un système de dépôts auprès des banques centrales brésiliennes qui, après avoir été gelés durant un an, permettront de financer des opérations commerciales à moyen terme, et la conversion de dettes en actifs sans décote des créances.

A raison de 50 millions de dollars par mois durant trois ans, ce dernier schéma, déjà utilisé au Brésil par les multinationales, devrait, au total, porter sur 1,8 milliard de dollars.

Les Brésiliens ne pouvaient apparemment guère échapper au retour de l'orthodoxie compte tenu de leurs besoins de financement. La leçon du moratoire a porté. S'ils n'ont pas versé d'intérêts pendant cette période qui a donné des frissons au monde bancaire international, il leur a fallu régler comptant leurs importations, et leurs réserves monétaires ont dangereusement fondu. Trop classique au goût de certains, l'accord qui vient d'être élaboré leur permettra de poursuivre une politique de développement à marche forcée des exportations.

On évalue actuellement à quelque 13 milliards de dollars l'excédent commercial probable de l'année 1988. Une performance d'importance pour un pays confronté à de lourdes échéances. Une promesse d'austérité pour nombre de Brésiliens. Seuls les secteurs travaillant à l'exportation poursuivent leur essor. Ils n'ont pu compenser la chute de 7,9 % en avril et de 6,3 % en moyenne pour les quatre premiers mois de l'année de la production industrielle globale. Ce recul vient renforcer les prévisions de ceux qui tablent sur une croissance limitée à 1 % cette année. Autrement dit, sur une baisse du revenu par habitant.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La devise américaine à 6 F à Paris

Euphorie sur le dollar

Le redressement du dollar, amorcé le 14 juin après l'annonce d'une très nette diminution du déficit commercial des Etats-Unis, s'est accéléré, le jeudi 23 juin, dans « *l'euphorie générale* », suivant les opérateurs. A New-York et à Paris, le cours du billet vert a retrouvé, pratiquement, le niveau des 6 F qu'il atteignait encore à la fin d'octobre dernier, avant de tomber, fin décembre, à 5,50 F environ.

La remontée de la devise américaine s'est effectuée non seulement par rapport au mark qui, déjà, était faible, mais aussi vis-à-vis du yen très résistant jusqu'à maintenant. Brusquement, les Japonais ont compris que le dollar, stable pendant les mois précédents, risquait de monter. Constatant que leur banque centrale se refusait à relever ses taux, comme elle devrait le faire pour freiner la surchauffe et le dérapage de la masse monétaire, ils se sont rués sur les placements en dollars à taux élevé, le double de chez eux, et notamment sur les emprunts du Trésor américain, surtout le trente ans, dont le cours a monté et dont le rendement est retombé au-dessous de 9 %.

En conséquence, le billet vert a bondi, en deux jours, de 1,75 DM à 1,78 DM environ après 1,7860 DM, de 126 yens à 128,50 yens, après 129,80 yens, et de 5,91 F à 5,9975 F. Il a donc presque retrouvé ses cours en vigueur au moment des accords du Louvre, le 22 février 1987, dans un vigoureux mouvement de balancier. A cette occasion, on a pu noter que le relèvement du taux d'intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, le mardi 21 juin, n'a eu absolument aucun effet, le mark restant très faible. Il est vrai que l'ampleur du relèvement était également faible (1/4 de point) et que les marchés, tout occupés à faire monter le dollar, s'en moquent éperdument. Cette euphorie sur la devise américaine s'est communiquée non seulement au marché obligataire de New-York mais aussi à Wall Street, qui retrouve ses plus hauts niveaux depuis le krach d'octobre 1987, l'indice Dow Jones gagnant 43 points et s'élevant à 2 152.

Bien qu'ils participent avec allégresse à ce mouvement de hausse, qui s'est déclenché avec un certain retard et a pris une ampleur subite en raison de l'effet « moutons de Panurge », certains observateurs restent prudents. Ils notent que la sécheresse devient catastrophique aux Etats-Unis, ce qui pourrait relancer l'inflation en faisant monter les prix de l'industrie agro-alimentaire. Ils attendent, enfin, que le processus de diminution du déficit commercial américain se confirme, ce qui n'est pas exclu.

Les partenaires des Etats-Unis commencent à s'inquiéter. On estime que la Bundesbank, qui a déjà consacré 3 milliards de dollars, ce qui est peu, au freinage de la hausse du dollar et de la baisse du mark, pourrait intervenir massivement si le billet vert dépassait 1,80 DM, cours auquel il était il y a dix-huit mois.

Tout affaiblissement supplémentaire de la devise allemande serait considéré par elle comme dangereuse et de nature à relancer l'inflation.

La tenue du franc

La Banque d'Angleterre a profité de la vigueur du dollar pour augmenter à nouveau son taux directeur, qui est passé, mercredi, de 8,50 % à 9 %. Contrainte depuis mars d'abaisser à trois reprises ce taux, ramené de 9 % à 7,50 %, pour essayer d'endiguer les entrées de capitaux et de freiner l'envolée de la livre, elle a pu, petit à petit, reprendre ses concessions et retrouver le niveau de taux d'intérêt du mois de mars. Rien, en effet, ne l'autorise à assouplir sa politique, une surchauffe caractérisée affectant l'économie britannique, avec une flambée des salaires et de la consommation, au prix d'une dégradation rapide de la balance commerciale. Après la décision de la Banque d'Angleterre, la livre s'est raffermie vis-à-vis du mark, passant de 3,12 DM à 3,14 DM.

Si, comme toutes les monnaies, le franc français a fléchi par rapport au dollar, il s'est encore raffermi au sein du Système monétaire européen. Le cours du mark à Paris a baissé à nouveau, revenant de 3,37 F vendredi dernier à 3,3650 F. La faiblesse du mark y est certes pour quelque chose, mais la confiance dans le franc, et, surtout, le niveau élevé des taux d'intérêt pratiqués à Paris, attirent les capitaux. A cet égard, il reste certainement une marge de baisse pour les taux français, comme l'a affirmé à Toronto M. Pierre Bérégovoy.

FRANÇOIS RENARD.

Le rapport de la COB pour 1987

Une année boursière « fertile en événements »

« *La COB n'a été informée des pertes de la Chambre syndicale des agents de change que le 10 juin dernier, peu avant la publication du communiqué officiel* », a affirmé M. Yves Le Portz, président de la Commission des opérations de Bourse, lors de la présentation de son rapport annuel d'activité. Il a avancé « *le principe de la confidentialité* » pour tenter d'expliquer, sans pour autant l'excuser, l'absence de transparence dans cette « *regrettable* » affaire. En l'état actuel de l'enquête, le montant des pertes aurait sensiblement augmenté, puisqu'il se situerait entre 500 et 600 millions de francs. Le solde débiteur à la fin du mois de décembre avant le départ du gestionnaire atteindrait, lui, à présent 230 à 250 millions de francs.

« *L'année 1987 a été fertile en événements affectant le marché financier français.* » C'est par cet euphémisme que débute le vingtième rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse (COB) qui a été remis, comme chaque année, au président de la République.

Des faits marquants de l'année écoulée, la COB en a retenu quatre : la crise boursière d'octobre qui a mis fin à une période de hausse excessive en soulignant l'unité profonde du marché mondial en France ; la privatisation de quatorze entreprises publiques, qui a multiplié par quatre le nombre d'actionnaires directs ; la poursuite de la modernisation du marché financier français avec le vote des lois sur les Bourses de valeurs et les marchés à terme qui se sont accompagnées en parallèle de la mise en place progressive d'un programme de protection de l'épargne, et, enfin, le développement de la coopération en matière de valeurs mobilières.

Malgré le krach d'octobre, le marché financier français a été actif, constate la COB. « *Le tassement du montant des émissions brutes des valeurs mobilières, avec un total de 452,3 milliards de francs en 1987 contre 490 en 1986 et 390 en 1985, est largement compensé par le volume des opérations de privatisations qui a représenté 72,5 milliards de francs pour celles réalisées en 1987.* » Le recul provient « *uniquement* » de la baisse des émissions d'obligations et de titres participatifs.

A l'inverse, la crise ayant entraîné un transfert vers les obligations, l'augmentation du volume des transactions sur ce marché a été nettement supérieure à celle enregistrée sur celui des actions (45 % contre 33 %).

Enquête sur Moët Hennessy et Prouvost

Au chapitre des enquêtes, le « gendarme » de la Bourse révèle qu'à côté des procédures habituelles pour s'assurer du respect des dispositions légales, certaines d'entre elles ont répondu à des critères bien précis. Il s'agissait en particulier de contrôler « *la régularité des opérations de privatisation* ». Le but était alors de veiller à ce que les donneurs d'ordres prioritaires répondent à des critères définis par la loi et qu'aucun d'eux n'ait transmis plusieurs ordres de ce type. Pour cela, la COB s'est fait aider par une centaine d'agents de la Banque de France pour vérifier le déroulement des huit plus importantes opérations de privatisation (Saint-Gobain, Paribas, le CCF, la CGE, l'Agence Havas, TF 1, la Société générale et Suez). Trois enquêtes, portant sur 6 à 8 % du total des ordres prioritaires, étaient achevées à la fin de l'année (Saint-Gobain, Paribas et le CCF). Elles ont permis de déceler près de quatre cents fraudes, ce qu'elle juge comme un nombre « *relativement élevé* ».

La COB s'est également penchée sur les conditions de placement de l'emprunt obligataire lancé par Moët Hennessy le 6 mars 1987. Elle voulait vérifier « *si les modalités retenues, notamment le choix d'une procédure de placement international, n'avaient pas privé les anciens actionnaires de la possibilité de réaliser une plus-value* ». A l'issue de cet examen, la Commission a jugé que les anciens porteurs de parts n'avaient pas été suffisamment informés et n'avaient pas pu profiter des possibilités de gains importantes.

La COB a décidé de transmettre au parquet le dossier relatif aux infractions commises par M. Derveloy, président de Prouvost, lors de la bataille qu'il avait livrée avec les Chargeurs pour la prise de contrôle du groupe textile durant l'été 1987. M. Christian Derveloy n'a pas respecté la réglementation des franchissements de seuil. Il aurait dû déclarer détenir 33,33 % du capital de Prouvost par l'intermédiaire de trois de ses sociétés de portefeuilles (AFID, Safit et VEV).

Enfin, le « gendarme » évoque l'affaire de la Cogéma qui a perdu 259 millions de francs sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) à la suite des opérations litigieuses effectuées par M. Jean-Marc Aletti, remisier d'Arbitrage SA, travaillant par l'intermédiaire de la société de Bourse Buisson. La COB s'interroge « *sur le fait que, malgré la compétence et l'habileté reconnues des commis d'Arbitrage SA sur le marché, les positions prises pendant plusieurs mois pour le compte de la Cogéma aient été régulièrement (et certains jours systématiquement) perdantes* ». Sans amener de réponse.

L'an prochain dans le vingt et unième rapport seront vraisemblablement évoquées les pertes enregistrées sur le MATIF par la Chambre syndicale des agents de change. Tout sera-t-il clairement expliqué ou faudra-t-il, encore, se contenter d'interrogations ?

D. G.

REPÈRES

Agriculture

La Grande-Bretagne annonce un plan de gel des terres

La Grande-Bretagne vient d'annoncer un plan de gel des terres arables conforme aux décisions prises sur cette question par le Conseil européen de Bruxelles des 8 et 9 février. Premier pays de la CEE à s'engager sur cette voie, le Royaume-Uni proposera aux agriculteurs des primes allant de 130 à 200 livres par hectare laissé au repos (une livre = 10,5 F). Les agriculteurs britanniques estiment que cette prime est insuffisante pour les décourager de produire. Un programme pilote lancé en Basse-Saxe (RFA) offre par comparaison une prime de 400 livres à l'hectare.

Balance des paiements

Déficit de 5,9 milliards de francs en février pour la France

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 5,9 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières) en février dernier, d'après les premières estimations publiées le mercredi 22 juin par le ministère de l'économie. En janvier 1988, elle avait été excédentaire de 4,8 milliards de francs (chiffre révisé).

Pour les deux premiers mois de l'année, le solde cumulé des paiements courants serait, en données brutes, déficitaires de 7,9 milliards de francs en 1988 (contre un déficit de 10 milliards en 1987) et, en données corrigées des variations saisonnières, déficitaire de 1,1 milliard (contre 1,5 milliard en 1987).

Exportations

Suppression des bonifications de crédits

M. Pierre Bérégovoy a décidé de mettre en œuvre une nouvelle étape de « *débonification* » des crédits à l'exportation, après les décisions qu'il avaient prises en 1985 et début 1986 quant à la réduction des bonifications sur les crédits consentis aux pays relativement riches (catégorie I), et aux pays intermédiaires (catégorie II) : le soutien des taux sur les pays de catégorie I et de catégorie II sera supprimé à partir du 1er juillet. Ce nouveau dispositif sera néanmoins accompagné de « *mesures spécifiques pour traiter certains cas particuliers* ».

La fusion avec Axa est acceptée

La Compagnie du Midi l'a emporté sur Generali

Comme on pouvait le supposer après l'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Paris, qui interdisait au groupe d'assurances italien Generali d'utiliser plus de 10 % de ses droits de vote, au lieu de 20,8 % (*le Monde* du 23 juin), la Compagnie du Midi l'a emporté sur ses opposants à l'issue de son assemblée générale extraordinaire du 22 juin à Paris.

En dépit des « *extrêmes réserves* » du groupe Generali, qui a tenté à plusieurs reprises de compliquer les votes sur les vingt-deux résolutions présentées, ces résolutions ont toutes été votées, les votes « contre » ne dépassant guère 12 %.

Parmi ces résolutions, figurent l'approbation des offres publiques d'échanges sur les filiales de la Compagnie du Midi, celle de la fusion entre la compagnie d'assurances de cette même compagnie, les AGP, avec celle du groupe Axa, celle, enfin, de l'apport, par ce même groupe Axa, de sa participation majoritaire dans la nouvelle compagnie d'assurances fusionnée pour recevoir, en contrepartie, près de 30 % du capital de la Compagnie du Midi et en devenir le premier actionnaire.

M. Claude Bébéar, PDG d'Axa, va donc se trouver à la tête du deuxième groupe d'assurances français avec 36 milliards de francs de primes derrière l'UAP (50 milliards de francs) et devant les AGF (30 milliards de francs).

L'ordonnance en référé du tribunal de commerce, beaucoup l'ont remarqué, fait jurisprudence car elle s'est appuyée sur le règlement de juillet 1987 édicté par la commission de réglementation bancaire pour dire qu'en l'absence d'autorisation du Comité des établissements de crédit – qui subordonne à autorisation l'acquisition de plus de 10 % du capital d'une banque – l'acquéreur ne pouvait utiliser des droits de vote supérieurs aux 10 % fatidiques. C'est un avertissement sérieux donné aux milieux financiers français et européens, aussi bien de la part du tribunal que des autorités françaises.

A noter, enfin, que le nom du mystérieux acquéreur des 5 % du capital du Midi, achetés le 10 juin à une filiale de cette compagnie, n'est autre que Michelin, par sa filiale américaine. Le fabricant de pneumatiques, en volant au secours du Midi, a semble-t-il voulu rendre la monnaie de sa pièce à l'allié et au conseil de Generali, la banque Lazard, à qui il reproche, à tort ou à raison, d'avoir aidé le japonais Bridgestone à acquérir l'américain Firestone, sur qui Michelin et Pirelli avaient lancé une offensive.

F. R.

● **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* du 23 juin, l'aide publique au développement de la France aux pays pauvres, évaluée à 4,52 milliards de dollars en 1987 par l'OCDE, n'inclut pas les différentes formes d'aides accordées aux territoires d'outre-mer. Si on les prend en compte, l'aide totale de la France a représenté l'an dernier 0,75 % de son PNB.

Économie

SOCIAL

La suspension du syndicat des électriciens

Le risque de scission se précise au sein du mouvement syndical britannique

LONDRES
de notre correspondant

Incapable d'imposer son code de conduite au syndicat des électriciens (EEPPTU), la direction du Trades Union Congress (TUC), la confédération des syndicats britanniques, a été containte de le sanctionner par une suspension, une mesure attendue depuis plusieurs semaines.

Au cours d'une réunion de son General Council (direction), le TUC a lancé un ultimatum à *l'EEPTU, situé à l'aile droite de la* confédération : si, avant le 7 juillet, le syndicat des électriciens ne fait pas amende honorable en renonçant à la poltique d'accords de non-grève avec les patrons et au principe de syndicat unique d'entreprise, il perdra sa place au sein du TUC.

Le chef des quelque 350 000 électriciens de l'EEPTU, M. eric Hammond, a déjà fait savoir qu'il n'était pas question pour lui de céder. Le prochain congrès du TUC, en septmbre, sera donc contraint de ratifier l'exclusion et de prendre acte de ce fait de l'affaiblissement du mouvement syndical britannique.

Le secrétaire général du TUC, M. Norman Willis a vivement dénoncé l'attitude de l'EEPTU qui, à terme pourrait « *nous conduire à l'anarchie* ». Mais, malgré cet avertissement, d'autres syndicats, comme celui des techniciens et mécaniciens (AUE), pourraient suivre l'exemple de l'EEPTU.

Les divisions au sein du mouvement syndical interviennent au moment où le TUC tente de redonner des forces à la confédération dûrement touchée par le « *thatchérisme* ».

Lorsqu la « Dame de fer » est arrivée au pouvoir en 1979, le TUC comptait 12,2 millions d'adhérents. L'an dernier, il en comptait trois millions de moins.

La récession du début des années 80, avec un accroissement considérable du chômage avait provoqué une certaine désaffection des salariés à l'égard de leur syndicat. Cette année, le syndicat national des mineurs de M. Arthur Scargill qui avait défié pendant des mois la politique de Mme Thatcher va sans doute perdre son siège au sein d la direction du TUC. Il ne compte que 90 847 adhérents alors qu'il en faut 100 000 pour être en membre du conseil. Avant la grève des mineurs, le syndicat comptait 200 000 adhérents.

Avec la relance de l'économie britannique, le TUC relève la tête. *Mais l'adoption* d'une ligne dure ne plaît pas à tout le monde comme le montre l'attitude des électriciens: En outre, certains membres de la confédération ont engagé une bataille pour le recrutement tous azimuts de nouveaux adhérents. Le syndicat le plus important, celui des trnsporteurs (TGWU), avec près d'un million et demi d'adhérents, cherche à recruter dans d'autres secteurs en arguant par exemple qu'un chauffeur de camion travaillant dans le textile est avant. tout un transporteur...

Si le TUC ne fait pas de concessions, il risque de laisser passer une chance de renouvau qui ne s'était pas présentée depuis longtemps.

(Interim).

● **Référendum aux Houillères de Provence : une majorité pour la reprise du travail.** – Tandis que la grève à l'appel de la CGT et de la CFDT continue aux Houillères de Provence, la direction a annoncé, mercredi 22 juin, que 966 salariés sur les 1 028 qui ont répondu au questionnaire adressé à tous les salariés de l'établissement (1 804) étaient favorables à une reprise immédiate du travail, 21 *s'y étant opposés*, les autres réponses (41) étant nulles ou annulées. Mais 57 % seulement des salariés ayant répondu, la majorité en faveur de la reprise n'est que de 53,54 %.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Rhône-Poulenc consacre 5 % de sa masse salariale à la formation

Le groupe Rhône-Poulenc (82 500 salariés dont 43 037 en France) a consacré en 1987 5 % de sa masse salariale à la formation, considérée comme un investissement au même titre que la recherche. Il utilise ce qu'il appelle la méthode d'« *évaluation formative* ». « *En prenant conscience de ses points forts et de ses points faibles*, note le rapport annuel, *chacun peut s'orienter vers la formation la mieux adaptée à son besoin d'évolution* ».

En 1987, cette méthode a été étendue à douze sites, et elle sera progressivement mise en place dans toutes les filiales internationales. Tous les établissements de Rhône-Poulenc sont également invités à mettre en place un système de gestion prévisionnelle des emplois afin de voir à terme le nombre d'emplois qui sera offert et les niveaux de qualification nécessaires.

Rhône-Poulenc entend également faire « *évoluer ses règles collectives* » par une négociation, « *chaque fois que cela est possible* », avec les organisations syndicales. C'est ainsi qu'a été récemment mis au point « *un système de préretraite à mi-temps qui permet de recruter des jeunes tout en donnant l'occasion aux plus anciens de « décrocher » en douceur* ».

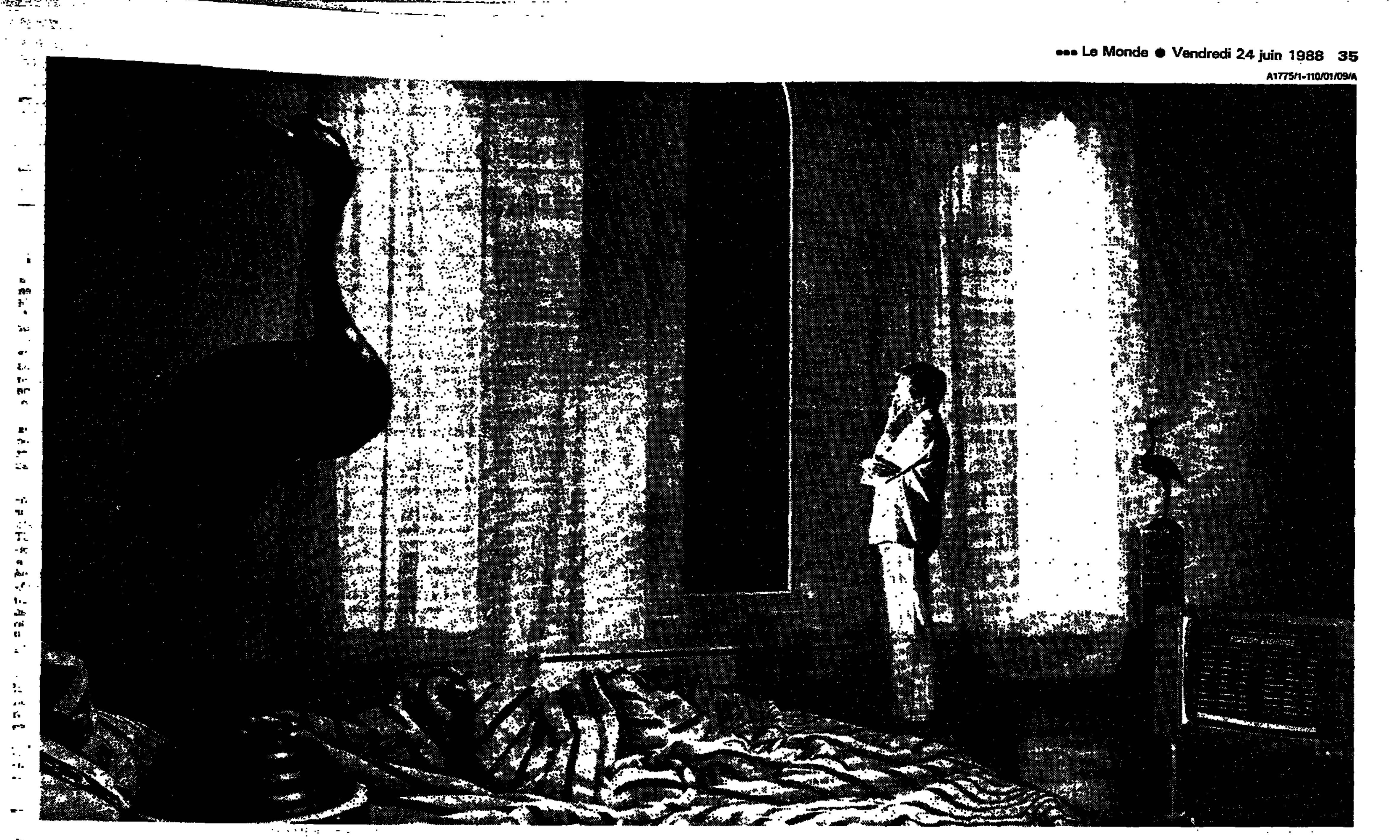
● **L'esprit Bouygues.** – Numéro un mondial du BTP, le groupe Bouygues joue sa cohésion sur des images fortes : les mille « compagnons du Minorange », un ordre constitué depuis vingt-cinq ans, et deux-cent cinquante cercles de qualité, un syndicat FO-Bouygues qui obtient 81 % des voix contre 19 % à la CGT, grâce à une participation à 86 %. Mais dans le rapport annuel 1987, M. Yves Gilmas, directeur général administration-équipements-relations humaines, explique que l'entreprise mise sur la communication : « *Priver un homme d'information, c'est défaire les liens qu'il a avec l'entreprise.* » Une grande enquête d'opinion a été menée auprès des 11 600 cadres et agents de maîtrise. L'image est rassurante.

● **La représentativité au Crédit agricole.** – Le tribunal de grande instance de Paris se prononcera sur le fond, le 25 octobre, sur les demandes de l'intersyndicale CFDT-FO-CFTC-FGSOA et de la CGT d'annuler la nouvelle convention collective (*le Monde* du 3 juin). Le 17 juin dernier, le tribunal a estimé que le syndicat indépendant SNIA-CAM, signataire de la convention avec la CGC, devait apporter les preuves de sa représentativité. Un huissier a été nommé à cette fin. Il rendra ses conclusions le 10 octobre.

● **Roussel-Uclaf et sa « passion ».** – Le groupe Roussel-Uclaf (8 350 personnes en France, soit une baisse de 13 % par rapport à 1985) prépare un projet d'entreprise « *pour accompagner les changements d'identité et de valeurs qui vont en partie se produire* ». Il traduira, affirme le groupe, « *notre passion pour la vie* ».

● **La retraite progressive approuvée par les cadres.** – La commission paritaire de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) a approuvé, le mercredi 22 juin, les propositions *pour la retraite progressive présentées par le groupe de travail « technique »* (*le Monde* du 19 mai). Les cadres ayant atteint l'âge de soixante ans et cotisé cent cinquante trimestres qui réduisent leur activité pourront toucher une retraite partielle. Ils continueront à cotiser sur le salaires qu'ils touchent et à acumuler des points de retraite jusqu'à soixante-cinq ans. La commission paritaire de l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO : non-cadres), avait déjà approuvé ces propositions le lundi 6 juin. Le système entrera en vigueur à parti du 1er juillet.

A1775/1-110/01/09/A



Si le marché fait les 3×8, quand le Directeur Financier peut-il dormir ?

Vous pouvez, bien sûr, rester debout vingt-quatre heures sur vingt-quatre à guetter les fluctuations du marché des changes. C'est une certaine façon de maîtriser le risque.

A notre avis, ce n'est pas la meilleure.

Chez NatWest nous connaissons le marché des changes. Nos trésoriers sauront, en liaison avec le Directeur de Compte qui sera votre contact personnel, établir une stratégie qui réduira votre risque de change au minimum tout en vous laissant bénéficier pleinement de la variation positive des cours.

Change à terme, options de change, dépôts, avances en devises: ces produits nous sont familiers. Ils permettent à NatWest de réagir immédiatement aux fluctuations du marché, nuit et jour.

NatWest, un groupe bancaire représentant plus de 850 milliards de francs d'actifs, une présence dans 36 pays, un rating AAA, l'un des tout premiers noms de la finance internationale.

Vous pouvez dormir - Nous veillons.

NatWest The Action Bank
La Maîtrise du Risque

Contacter: International Westminster Bank PLC, 18, place Vendôme 75001 Paris. Tél. (1) 42 60 37 40. Télex: 210393 · Australie 177326 · Bahamas NS20111 · Bahrain 8559 · Belgique 21208 · Canada 06-22572 · Corée du Sud K33 282 · Espagne 23572 · France 210393 · Gibraltar 2114 ·Grèce 216673 · Hong Kong 61672 · Irlande 25166 · Italie 320663 · Japon 28292 · Malaisie 33044 · Monaco 489588 · Pays-Bas 50641 · République Fédérale Allemande 416500 · Royaume-Uni 885361 · Singapour 28491 · Suède 15050 · Suisse 812186 · URSS 413258 · USA 233563



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

CONDAMNATION DE M. LOUIS CHEVALIER PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE

Par arrêt en date du 21 janvier 1988, la Cour d'Appel de Montpellier a confirmé la condamnation de M. Louis CHEVALIER à payer à la fille de M. NEAU et à sa famille la somme de 150 000 F en réparation du préjudice moral et matériel qu'ils ont subi en raisons des allégations mensongères contenues dans l'ouvrage « Les Relais de Mer » dont M. CHEVALIER est l'auteur.

La Cour confirme la condamnation de M. CHEVALIER aux dépens d'instance et d'appel et ordonne l'insertion de l'arrêt dans 4 journaux.

POUR EXTRAIT.

Jugement de la 31ᵉ chambre du tribunal de grande instance de Paris en date du 23 février 1988, entre :

– LE GAZ DE FRANCE, 23, rue Philibert-Delorme, Paris (17ᵉ) – Partie civile – contre :

M. Carrier Philippe Jacques, 93, rue de la Chapelle, Paris (18ᵉ).

Coupable de Publicité fausse ou de nature à induire en erreur, non-respect du délai de réflexion de l'acheteur et défaut de conclusion du contrat exigé en matière de démarchage et de vente à domicile.

Par ces motifs : Le condamne à la peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende.

Reçoit Madame Sylvette Pachoutinsky et le Gaz de France en leur constitution de partie civile et les déclare fondées.

Le condamne à verser au Gaz de France la somme de 5 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 1 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Ordonne aux frais du condamné la publication par extrait du présent jugement dans *France-Soir* et *le Monde*.

Le condamne aux dépens.

Mᵉ Michel Parmentier, avocat à la cour.

La 11ᵉ chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Paris a rendu le 16 mars 1988 l'arrêt suivant :

« Le tribunal a déclaré Mᵐᵉ Françoise Richard, coupable d'avoir, le 26 septembre 1985, par paroles proférées au cours de la séance du conseil municipal de Noisy-le-Grand, provoqué à la discrimination à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur origine et de leur non-appartenance à des nations déterminées, en proposant l'adoption d'une motion exigeant l'arrêt immédiat de toute attribution de logement aux étrangers non membres de la Communauté européenne.

La cour condamne la prévenue à la peine de 2 000 F d'amende, à payer au MRAP la somme de 1 F de dommages et intérêts, ordonne la publication du jugement dans un journal au choix de la partie civile. »

Économie

EUROPE 93 : harmonisation fiscale

Epargne sans frontières

(Suite de la première page.)

Le risque d'une « délocalisation » de l'épargne française, d'une fuite des capitaux vers des cieux fiscaux plus cléments, est réel... et inquiétant à plus d'un titre. Pour l'économie nationale tout d'abord : placée à l'étranger, l'épargne française reviendrait-elle assurer le financement de l'investissement dans l'Hexagone ? Pour les intermédiaires financiers français ensuite (les banques notamment), qui verraient ainsi échapper une partie de leur fonds de commerce. Pour l'Etat enfin, dont les recettes fiscales devraient souffrir d'une réduction des bases imposables.

L'ouverture des frontières doit donc s'accompagner d'une recherche d'un minimum d'harmonisation dans la fiscalité des revenus de l'épargne au sein de la Communauté. Soutenus par les Danois, les Français ont obtenu la prise en compte de cette préoccupation dans la directive du 13 juin. L'harmonisation n'est pas un préalable à la libération. La Commission doit néanmoins faire des propositions en ce domaine avant la fin de cette année. Depuis février dernier, un groupe de travail du Conseil national du crédit composé d'une cinquantaine de personnes (hauts fonctionnaires, banquiers, syndicalistes...) et réuni autour de M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP planche sur ce sujet. Son rapport devrait être soumis à la prochaine réunion plénière du CNC, vraisemblablement début juillet. Il contient des recommandations précises à l'intention des pouvoirs publics français et suggère une démarche pour les négociations à Bruxelles.

S'appuyant sur une analyse comparative et exhaustive de la fiscalité des produits d'épargne (actions, obligations, dépôts à terme, bons de caisse...) dans tous les pays européens (réalisée par le cabinet Arthur Andersen), les membres de ce groupe sont convaincus que, si rien n'est fait, le risque d'une délocalisation de l'épargne est important pour la France. En effet, le constat dressé par le document n'est guère favorable à notre pays.

La France apparaît tout d'abord comme le pays d'Europe où la fiscalité sur les revenus des produits d'épargne est la plus forte (27 % sur les revenus des obligations, 47 % sur ceux des dépôts à terme, des bons de caisse, 52 % sur ceux des bons anonymes...). Le seuil des 40 % est rarement atteint chez nos partenaires.

La France, ensuite, est le pays où la fiscalité de l'épargne est appliquée de la manière la plus rigoureuse. Grâce à la déclaration des revenus de l'épargne par les intermédiaires financiers (les banques), l'administration fiscale en a une connaissance presque parfaite. Deux autres pays européens seulement pratiquent l'obligation de la déclaration par des tiers (le Danemark et, depuis le 1ᵉʳ janvier 1988, les Pays-Bas). Ailleurs, la déclaration des revenus de l'épargne relève des seuls épargnants. L'évasion fiscale y est massive. Le rapport indique qu'en Allemagne fédérale, par exemple, plus de 70 % des revenus d'obligations échappent au fisc. Cette sous-évaluation y est tolérée depuis longtemps.

Troisième élément mis en évidence par le rapport de M. Lebègue, la suppression de la retenue à la source sur les revenus des obligations décidée par les Etats-Unis en 1985 a provoqué, par mimétisme, un mouvement semblable en Europe. Dans la plupart des pays de la Communauté, les « non-résidents » ne sont pas imposables sur les revenus de leurs placements. Dans ces conditions, tout résident de l'un des pays de la CEE pourra, lorsque les mouvements de capitaux seront totalement libres, placer son épargne dans l'un des autres pays de la CEE. Il y sera considéré comme un « non-résident » et échappera de ce fait à l'impôt.

De ce constat, le groupe du CNC tire un double enseignement. La recherche d'une harmonisation minimale des régimes de taxation des revenus de l'épargne est indispensable. Dans la mesure où il ne sera pas possible d'imposer aux pays à faible fiscalité (Luxembourg, Grande-Bretagne...) une pression fiscale accrue, elle passe nécessairement par un effort plus important de la part de la France.

Modifications fiscales

Le rapport rejette l'idée d'une généralisation, en Europe, du système français de déclaration des revenus par des tiers, une solution impraticable puisque refusée par neuf des douze pays de la Communauté. Il recommande, en revanche l'institution, partout en Europe, d'une retenue à la source à taux modéré (entre 10 % et 20 %) applicable aux résidents et non-résidents et à tous les revenus des produits d'épargne.

Un tel dispositif, commun aux Douze, soulève plusieurs questions. La retenue à la source – la meilleure assurance contre toute évasion fiscale – fonctionnerait-elle comme un prélèvement libératoire, l'épargnant n'ayant plus à payer d'impôt ? Tel devrait être le cas pour les non-résidents. En revanche, certains membres du groupe de travail suggèrent que cette retenue à la source ne soit qu'un acompte sur l'impôt à payer pour les résidents. Chaque pays pourrait ainsi maintenir des taux supérieurs à celui appliqué pour la retenue à la source.

Faudra-t-il ensuite aller vers une unification des taux d'imposition pour tous les produits d'épargne ? L'unanimité ne s'est pas faite au sein du groupe de travail, certains préconisant une simplification générale, d'autres souhaitant le maintien d'un avantage fiscal en faveur des produits d'épargne longue. Le groupe se déclare néanmoins favorable à un rapprochement des taux appliqués sur les intérêts et les plus-values. Au total, le rapport estime que, si un accord pouvait être trouvé au niveau européen pour un taux de retenue à la source de 15 %, la perte de recettes fiscales pour l'Etat français pourrait *« être relativement modeste »*, de l'ordre de 6 milliards de francs.

Une telle proposition a-t-elle des chances d'être acceptée par nos partenaires européens ? Les participants au groupe de travail font remarquer que le gouvernement ouest-allemand a déjà prévu d'introduire un tel dispositif (avec un taux de 10 %) dès 1989. Ce projet n'a cependant pas encore été voté en RFA, et il y provoque de vives polémiques. Le rapport de M. Lebègue estime que, en tout état de cause, la France doit, de son côté, s'engager rapidement dans des modifications de nature fiscale et réglementaire.

Il recommande ainsi la suppression, par étapes, de l'impôt de Bourse (qui a rapporté environ 2,5 milliards de francs de recettes fiscales en 1987) avec, dans une première phase, la suppression de cet impôt sur les transactions de plus de 5 millions de francs. Pour ce qui concerne la fiscalité sur les dividendes, il préconise la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, un taux à terme de 33 % devant permettre un avoir fiscal à 100 %. Le rapport propose ensuite que les banques soient autorisées à distribuer le Livret bleu, avec, au départ, un plafond réduit.

A terme, il suggère l'instauration progressive en France d'un système à l'allemande, les particuliers bénéficiant d'une détaxation globale des revenus de leur épargne pour un certain montant, et cela quels que soient les placements effectués.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le cas des organismes de placement collectif

Etudié par l'un des trois sous-groupes de travail, animé par M. Michel Cicurel, le directeur général de Cortal, le cas des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), dont font partie les SICAV et les fonds communs de placement (FCP), nécessite, d'après le rapport de M. Lebègue, un traitement *« urgent »*, avec des mesures fiscales qui devraient être intégrées dans la loi de finances pour 1989.

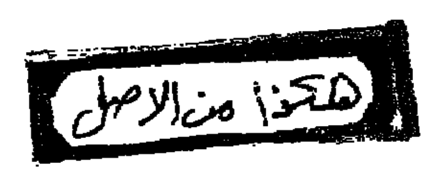
Si la France occupe encore une forte position dans ce domaine (avec 1 200 milliards de francs gérés, les OPCVM français représentent 40 % des fonds gérés collectivement en Europe), elle pourrait rapidement perdre son avantage. Ces organismes souffrent en effet, d'après le rapport de M. Lebègue, de deux handicaps, l'un de nature fiscale, l'autre de type réglementaire. Or, à compter du 1ᵉʳ octobre 1989, les OPCVM européens, déjà en vente libre aujourd'hui, pourront faire l'objet de publicité et de démarchage commercial. Les *mutuals funds* britanniques et les fonds d'investissement néerlandais pourront attirer les épargnants français.

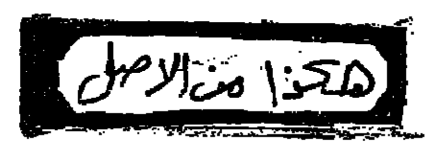
Le groupe du Conseil national du crédit demande d'abord une réforme de la fiscalité des revenus distribués. Du fait d'une décision du 1ᵉʳ juillet 1986, les OPCVM français sont en effet handicapés par rapport à leurs concurrents étrangers. Jusqu'à cette date, les SICAV et les FCP pouvaient vendre les obligations qu'ils avaient en portefeuille avant d'en percevoir les intérêts, donc avant détachement du coupon. Ils n'avaient pas à verser de revenus aux porteurs de parts. Ceux-ci voyaient la valeur de leurs parts s'accroître sans avoir à payer d'impôts sur les revenus. La technique permettait de transformer des revenus en plus-values, les premiers étant taxés à 16 %, les secondes exonérées d'impôts.

Pour mettre fin à ce petit jeu – à cette évasion fiscale, – M. Alain Juppé, alors ministre délégué au budget, décidait, durant l'été de 1986, d'imposer les intérêts encaissés ainsi que la partie des revenus qui auraient dus être encaissée avant la vente du titre. C'est le système du « coupon couru ». La France est, au sein de l'Europe, le seul pays à appliquer une telle taxation. En conséquence, depuis la fin de 1986, les banques françaises ont créé à l'étranger – généralement au Luxembourg – des fonds spécialisés pour offrir à leur clientèle des produits de capitalisation. Une délocalisation importante a déjà eu lieu : elle est évaluée à 5 milliards de francs par la Banque de France, à 50 milliards par les professionnels.

Les membres du groupe de travail estiment que le maintien d'un tel système se traduirait, en 1989, par un basculement généralisé des SICAV françaises à l'étranger. Le rapport de M. Lebègue demande donc aux pouvoirs publics de revenir sur cette *« taxation du coupon couru »*. Celle-ci a rapporté au budget de l'Etat environ 1 milliard de francs en 1987.

Au-delà de la fiscalité, le rapport de M. Lebègue propose la suppression, par étapes, des contraintes particulières qui pèsent en France sur la gestion des OPCVM et qui n'existent pas dans les autres pays européens. Il fait en particulier référence à l'*« obligation d'obligations »* (les SICAV actions devant nécessairement détenir au moins 30 % d'obligations), au *« code de bonne conduite »* (l'interdiction de fait de créer des SICAV monétaires pures) et au plafond des fonds communs de placement (actuellement à 500 millions de francs). Le maintien de ces contraintes constituerait selon les membres du groupe de travail un handicap pour les OPCVM français face à leurs concurrents européens.





Économie

et ouverture des marchés publics

Les directives de la Commission de Bruxelles

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a transmis, le mercredi 22 juin, aux gouvernements membres ses propositions visant à libérer les marchés publics dans les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications, du traitement et de la distribution d'eau potable. S'agissant de la question particulière de la fourniture d'électricité, l'exécutif de la CEE abonde dans le sens souhaité par la France en s'engageant à arrêter un projet de suppression des barrières protectionnistes avant le 30 juin 1989, de manière à respecter l'échéance du 1er janvier 1993.

Bruxelles complète ainsi sa gamme de directives – en cours d'examen par les Douze ou dont l'entrée en vigueur est prévue pour les toutes prochaines années – sur l'ouverture des marchés publics. La nouvelle législation envisagée s'adresse aux organismes adjudicateurs des quatre secteurs concernés, qui, pour l'instant, selon la Commission, *« ne sont pas capables de résister aux pressions politiques pour acheter national »*. L'exécutif européen vise, entre autres, les compagnies de chemins de fer, les ports et les aéroports, les distributeurs de gaz et d'électricité, les entreprises d'extraction d'hydrocarbures, de transports municipaux et les fournisseurs d'eau et de services de télécommunications.

Dans l'esprit de la Commission, la réglementation communautaire devra couvrir les marchés de fournitures dépassant le chiffre de 200 000 ECU (1,4 million de francs) soit le prix, par exemple, d'une petite grue ou de deux autocars. En ce qui concerne les marchés de travaux, la barre est placée à 5 millions d'ECU (35 millions de francs) correspondant au coût de placement de 10 kilomètres de voie ferrée ou d'un dragage dans un port important. Afin que la libération du marché – qui représente au total 15 % du produit national brut de la CEE – ne conduise *« à des concessions commerciales unilatérales à l'égard des pays tiers »*, la Commission suggère d'exclure les offres qui comportent moins de la moitié de la valeur des biens et des services originaires des Douze. En outre, entre deux propositions équivalentes, l'administration nationale, ou l'organisme public, devra retenir obligatoirement l'offre présentée par l'entreprise communautaire.

MARCEL SCOTTO.

L'Europe maritime dans le brouillard

Depuis plus d'un an et demi, l'Europe des transports maritimes est en panne. En décembre 1986, un ensemble de dispositions juridiques avaient été arrêtées par les Douze qui visaient à lutter contre le protectionnisme, les positions dominantes et les ententes. Le seul contrepoids en faveur des flottes communautaires consistait à contrecarrer les pratiques déloyales des armements des pays tiers, mais, aujourd'hui, seule l'entreprise sud-coréenne Hyundaï fait l'objet d'une enquête diligentée par les services de la Commission.

Bref, ce vide européen (car les initiatives sont restées beaucoup plus théoriques que concrètes) fait le jeu des tenants du libéralisme le plus pur, au premier rang desquels la Grande-Bretagne. Le 20 juin, à Luxembourg, au conseil des ministres, M. Louis Pensec, ministre de la mer, a indiqué à ses collègues que la France n'accepterait pas que ce laisser-aller et ce chacun pour soi tiennent lieu de politique maritime communautaire. D'autant que les dispositions de décembre 1986 auraient dû être compensées par une série de mesures dites « positives » de soutien financier et d'harmonisation sociale des réglementations.

La situation de la marine marchande de la CEE apparaît en effet franchement catastrophique, puisque, de 1980 à 1987, le tonnage des flottes battant pavillon d'États européens a régressé quatre fois plus que celui de la flotte mondiale. *« La richesse des chargeurs, c'est-à-dire des exportateurs et des importateurs, ne saurait se construire sur les ruines de nos flottes »*, a déclaré M. Le Pensec.

Suivi par ses collègues, M. Le Pensec a instamment prié la Commission de mettre au point, le plus vite possible, des propositions, ce qu'elle a fait dès le 22 juin dans un premier rapport du commissaire Clinton Davis. Pour sa part, la France demande que ces propositions prévoient un volet juridique, fiscal et financier afin que les armateurs européens ne soient pas en position d'infériorité par rapport à leurs concurrents étrangers. L'autre volet est d'ordre social et concerne aussi la formation des marins et des officiers.

Enfin, en 1993, tout armateur de la CEE pourra effectuer n'importe quel transport dans l'espace maritime européen. Autrement dit, le cabotage national ne sera plus réservé aux seules compagnies des États membres et un armateur danois ou français pourra exploiter des lignes entre Le Pirée et les îles grecques tandis que rien n'empêchera une entreprise allemande de faire naviguer des ferries entre la Corse, la Sardaigne et Nice.

Si la Grande-Bretagne et les Pays-Bas poussent pour faire éclater le plus vite possible le monopole de cabotage, les pays du sud de l'Europe et la France entendent que cette ouverture aille de pair, comme c'est le cas pour la construction navale, avec des mesures communautaires de soutien aux flottes européennes. Il convient de maintenir un minimum de contrôles relatifs à la sécurité, aux conditions de rémunération minimales pour les marins et aux exigences de service public pour la desserte des îles. Un sujet qui intéresse beaucoup la Compagnie générale maritime et sa filiale la SNCM.

Pour préparer les milieux maritimes français à ces échéances proches, M. Le Pensec a confié à un parlementaire une mission d'information et de proposition afin de recueillir les avis des armateurs français et des organisations syndicales. Il s'agit du nouveau député socialiste de la Sarthe, M. Jean-Claude Boulard, qui était, de 1981 à 1985, et pendant ces dernières semaines... son directeur de cabinet. Quant aux ministres concernés de la CEE, ils sont convenus de se revoir en septembre prochain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La Commission souhaiterait contrôler les grands projets de concentrations

La Commission européenne de Bruxelles souhaiterait que les Douze lui confient le pouvoir de contrôle préalable que les grands projets de concentration qui risqueraient d'aboutir à des abus de position dominante. L'organe exécutif de la CEE redoute en effet que la disparition des frontières d'ici à 1992 n'ouvre la voie à des prises de contrôle préjudiciable à la libre concurrence.

Le commissaire à la concurrence, M. Peter Sutherland a présenté, le 22 juin à Luxembourg un texte qui prévoit une notification préalable lorque le chiffre d'affaires total des entreprises fusionnant dépasse 1 milliards d'ECU (7 milliards de francs) et celui de l'entreprise absorbée 50 millions d'ECU. si le nouveau groupe résultant de la fusion contrôle moins de 20 % du marché communautaire dans le secteur concerné, l'opération serait en principe acceptée. M. Sutherland estime que cent à cent cinquante cas seraient ainsi soumis à l'aval de Bruxelles chaque année.

Les ministres chargés des affaires européennes ont réagi diversement à ce texte, Mme Cresson estimant que la barre devait être placée plus haut, les Britanniques marquant de *« profondes inquiètudes »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAPITAL PLUS
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le conseil d'administration, réuni le 16 juin 1988, sous la présidence de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, a décidé de compléter la rubrique « souscriptions et rachats » par la mention suivante :

« Cependant la SICAV pourra déduire une commission de rachat de 1 % maximum de la valeur liquidative pour couvrir les frais de ventes éventuelles lorsque celles-ci seront rendues nécessaires pour faire face à une demande de rachat importante. »

Marchés financiers

Troisième groupe pharmaceutique en France

Roussel-UCLAF retrouve la voie de l'expansion

Personne n'y avait cru. Pourtant, après deux années très difficiles, avec la chute de la parité dollar-franc et la fermeture du marché chinois (agrochimie), le redressement de Roussel-UCLAF (groupe allemand Hoechst à 54,5 %) est bien engagé. Le président du directoire, M. Edouard Sakiz, avait gardé la primeur de l'information pour les petits actionnaires réunis le jeudi 23 juin en assemblée générale.

Pour les trois premiers mois de 1988, le bénéfice net atteint 140 millions de francs, progressant ainsi de 39,8 % par rapport à celui dégagé pour la même période en 1987. Cet excellent résultat a été obtenu à partir d'un chiffre d'affaires accru seulement de 5,4 % à 2,673 millions de francs. Sauf imprévu, ce rythme de croissance pourrait être maintenu jusqu'à la fin de l'année. Roussel-UCLAF commence à recueillir les fruits de sa politique de recentrage.

Le désengagement du groupe des biens de consommation s'est récemment achevé par la revente à la société française J.-C. Laibe des lunettes Solar. La firme du boulevard des Invalides a d'autre part retrouvé une capacité prometteuse de se développer. Ainsi, à côté des produits nouveaux en cours de lancement, plusieurs molécules nouvelles ont été sélectionnées, qui viendront dans quelque temps renforcer la gamme des médicaments existants. Il s'agit notamment d'un antihypertenseur, d'un antiœstrogène (à utiliser dans le traitement du cancer du sein), d'une antiprogestérone (*pilule du lendemain*), d'*un anti*-inflammatoire, de plusieurs activateurs de la fonction cérébrale et d'un anxyolitique.

Deux antibiotiques nouveaux viendront aussi rejoindre, dès 1990, la panoplie des antibactériens, qui constituent la force d'innovation du groupe et représenteront *3,5* milliards de francs de chiffre d'affaires d'ici cinq ans, soit un tiers des ventes de la division « santé ».

Sur le plan de l'extension géographique et industrielle de ses activités, Roussel-UCLAF a récemment *acquis deux nouvelles entreprises* : la société pharmaceutique espagnole Hosbon, qui rapporte 1 % du marché ibérique au groupe, et un laboratoire de formulation aux Etat-Unis, bien placé dans la fabrication du vrac pharmaceutique et des génériques (copies de médicaments), une *activité en pleine expansion.*

Rajeuni grâce à un *lifting* financier apparemment réussi, le groupe Roussel-UCLAF nouvelle manière prend donc forme et devrait être fin prêt pour relever le défi du grand marché européen de 1993. *M. E. Sakiz s'en dit persuadé. Il* espère en outre parvenir à renforcer les assises industrielles de son groupe grâce à une ou plusieurs acquisitions à l'étranger. Avec un trésor de guerre évalué entre 2 et 3 milliards de francs, Roussel-UCLAF a les moyens de ses ambitions. *M. Sakiz assistera-t-il à cet événement ?* Il pourrait bien, pour ce faire, demander le prolongement de son mandat, qui prend normalement fin dans un an.

ANDRÉ DESSOT.

Volvo acquiert 20 % de Hertz

Le groupe automobile suédois Volvo a acheté 20 % du capital d'actions de Park Ridge Corporation, la maison mère de la société de location de voitures Hertz, pour un montant de 600 millions de francs. Le groupe automobile américain Ford, conservera 60 % du capital d'actions de Park Ridge Corporation et des directeurs de Hertz 20 %. M. Roger Holtback, le PDG du secteur voitures chez Volvo, a déclaré mercredi 22 juin à Goeteborg que Hertz représente un parc de location se montant à 400 000 véhicules, dont le renouvellement annuel s'élève à 12 milliards de francs. Ce dernier pourrait représenter une vente de 5 000 voitures annuelles pour Volvo, a-t-il indiqué. Hertz est le numéro un mondial de sa spécialité avec 20 millions de locations de voitures, avec 30 000 employés répartis dans 120 pays.

NEW-YORK, 22 juin ⬆

Flambée de hausses

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté mercredi à Wall Street. Monté ? Galopé serait plus exact. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est très rapidement accéléré, tant et si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une forte progression de 43,03 points, pour *s'établir à 2 152,20. Le bilan géné*ral a été comparable à ce brillant résultat. Sur 1 964 valeurs traitées, 1 143 se sont raffermies, 399 ont faibli et 422 n'ont pas varié.

La flambée du dollar, favorisée par la baisse inattendue (– 2,2 %) mais salutairement déflationniste des commandes de biens durables en mai, a littéralement mis le marché en effervescence.

« *Comme par miracle,* faisait remarquer un professionnel, *la peur d'une hausse baisse des taux d'intérêt s'est évanouie* ». La Réserve fédérale, il est vrai, ne sera plus contrainte de relever le loyer de l'argent pour défendre la monnaie nationale, d'autant que les sept pays industrialisés réunis à Toronto ont réaffirmé leur volonté de maintenir un dollar stable.

Notons que la hausse aurait pu être plus forte, mais qu'une fois encore les programmes d'achats sur ordinateurs ont été interrompus. L'activité s'est accélérée et 219,47 millions de titres ont changé de *mains contre 155,06 millions.*

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Alcoa	51 7/8	53 1/4
A.T.T.	27	27 5/8
Boeing	56 1/8	57 7/8
Chase Manhattan Bank	28	29
Du Pont de Nemours	88 3/8	92 3/4
Eastman Kodak	45 1/2	45 7/8
Exxon	46 1/2	47 3/8
Ford	53	53 7/8
General Electric	43 3/8	43 3/4
General Motors	79 7/8	80 3/4
Goodyear	66	67 3/8
I.B.M.	120	123
I.T.T.	51 1/2	53
Mobil Oil	45 1/2	46
Pfizer	52 3/4	52 3/8
Schlumberger	36 1/4	35 7/8
Texaco	48 1/4	48 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	88 3/8	90 3/4
Union Carbide	21 5/8	22 1/8
U.S.X.	31 3/8	32
Westinghouse	54 1/2	56
Xerox Corp.	53 1/2	54 3/8

PARIS

En grève

***« Personne ni dans les sociétés de Bourse ni à la Société des Bourses françaises jusqu'à vendredi 24 juin au matin, date de la reprise du travail »*, tel était le mot d'ordre des organisations syndicales, le mercredi 22 juin en début d'après-midi.**

Le conflit qui oppose le personnel à la direction sur les questions salariales s'est durci au début de la semaine. Lundi 20 juin, les quelque 6 000 salariés étaient appelés à se prononcer sur d'éventuels mouvements de grève. Sur 3 133 votants, 2 907 ont approuvé la motion.

En conséquence l'intersyndicale a appelé dès mercredi à un arrêt de travail qui se poursuivra jusqu'à vendredi matin.

Si aucune cotation ne sera vraisemblablement effectuée sur les marchés à la criée, au comptant et au second marché, la cotation en continu par informatique de l'ensemble des titres français inscrits au règlement mensuel devrait s'effectuer, à un rythme cependant ralenti.

LONDRES, 22 juin ⬆

Légère hausse

Après avoir fluctué légèrement, les cours des valeurs ont enregistré une forte hausse en fin de séance, le mercredi 22 juin. L'indice FT gagnait alors 1 % jusqu'à 1 496,5. L'ambiance était modérément active, avec 457 millions de titres échangés. Le relèvement par la Banque d'Angleterre d'un demi-point du taux de base bancaire n'a pas entamé le moral des opérateurs car il avait été anticipé dès la semaine dernière par la publication de *plusieurs indicateurs économi*ques qui laissaient entrevoir des tensions inflationnistes.

La bonne tenue de Wall Street a été à l'origine de la progression des valeurs en fin de journée et a profité aux actions des secteurs industriels, agro-alimentaires tournés vers l'exportation. Le groupe finlandais Oy Kymene AB, spécialisé dans le bois et les papiers, a fait son entrée à la Bourse de Londres. Près de 18,8 % seraient ainsi dans le public. La firme d'ingénierie britannique Tomkins a pour sa part annoncé le lancement d'une contre-OPA amicale de 224 millions de dollars *(1,27 milliard de francs) sur le* fabricant Murray Ohio Manufacturing pour contrecarrer la proposition du suédois Electrolux.

TOKYO, 23 juin ⬇

Baisse

Contrairement à la plupart des grandes places étrangères, Tokyo n'a pas été dopée, jeudi, par la flambée de hausse survenue à Wall Street. Pour la quatrième journée consécutive, la baisse a été au programme. Le mouvement s'est toutefois ralenti et l'indice Nikkeï, qui, en fin de matinée, perdait 165,74 points, réduisait l'écart à 127,85 points à la clôture de la séance pour s'établir à 27 732,93. le recul est toutefois plus important que la veille (– 64,79 points).

La hausse du dollar et son corollaire, la baisse du yen, inquiètent les investisseurs, avec leur répercussion possible sur les prix de gros, donc sur l'inflation.

Parmi les quelques compartiments restés relativement fermes, notons les sidérurgiques, les métaux non ferreux et la haute technologie tournée vers l'exportation. L'activité a été toutefois assez modérée avec 1 milliard *d'actions échangées contre 1,2 milliard* la veille.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Akaï	696	700
Bridgestone	1 460	1 460
Canon	1 210	1 210
Fuji Bank	3 220	3 190
Honda Motors	1 700	1 720
Matsushita Electric	2 510	2 500
Mitsubishi Heavy	815	824
Sony Corp.	5 150	5 150
Toyota Motors	2 320	2 270

FAITS ET RÉSULTATS

● **RSCG prend le contrôle de Tatham, Laird et Kudner.** – Le groupe français de publicité RSCG (Roux, Seguela, Cayzac et Goudard) a pris une participation de 51 % dans l'agence Tatham, Laird et Kudner, de Chicago, trentième agence américaine de publicité. Celle-ci a réalisé en 1987 un chiffre *d'affaires de 250 millions de dollars* et emploie deux cent soixante-dix personnes. Cette prise de contrôle marque la volonté de RSCG d'accroître son activité internationale.

● **Création d'un géant du zinc.** – Les activités des deux groupes australiens CRA Limited (plomb) et North Broken Hill Holdings Limited (zinc) vont être fusionnées pour former un groupe dont les ventes annuelles atteindront plus de 1,5 milliard de dollars australiens (7 milliards de francs).

Le nouveau groupe produira annuellement 380 000 tonnes de concentré de zinc, 250 000 tonnes de concentré de plomb, 538 000 kilos d'argent en concentré et de lingots de plomb, 530 000 tonnes de zinc, 300 000 tonnes de plomb et 236 000 kilos d'argent.

CRA et North posséderont chacun 50 % des parts du nouveau groupe, qui comptera huit mille employés et aura des activités en Australie, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

● **La Compagnie des wagons-lits se diversifie.** – Le groupe Wagons-lits escompte réaliser en 1988 un résultat net en progression de 25 % par rapport à l'année dernière, après avoir dégagé un bénéfice net après impôt de 167 millions de francs en 1987. La compagnie a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de francs, soit une progression de 9,3 % par rapport à 1986. Pour 1988 le groupe poursuivra sa politique de diversification. Le ferroviaire deviendra une activité mineure et, les autres activités (hôtellerie, tourisme, restauration) dégageant des marges trop faibles, Wagons-lits se spécialise également désormais dans la location de bateaux de plaisance et la location de voitures grâce à la fusion attendue entre Europcar et Interrent qui *ferait du groupe le leader européen* du secteur.

● **PM-Labinal devient Labinal et prévoit des bénéfices accrus.** – Le groupe Précision Mécanique Labinal a décidé de changer de nom pour s'appeler simplement Labinal. D'autre part, sa direction prévoit un nouvel accroissement des bénéfices pour 1988 dont le montant devrait atteindre 160 millions de francs contre 145,20 millions en 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élèverait à 3,8 milliards de francs, soit 45 % de progression (+ 10 % à périmètre de consolidation équivalent). Ces résultats seront obtenues si « le ralentissement annoncé de l'industrie automobile reste dans des limites raisonnables et si le dollar se maintient à un niveau voisin du cours actuel », précise la direction.

A fin mai 1988, la situation était en ligne avec ces objectifs (chiffre d'affaires en progression de 60 % dont 22 % à périmètre constant). Turbomeca (turbines d'hélicoptères), dont la société détient 45 %, enregistre pour sa part une progression de 11 % de son chiffre d'affaires à fin mai et prévoit une croissance de 5 % environ pour l'ensemble de 1988.

La société Labinal a par ailleurs été autorisée à obtenir les renseignements relatifs à la détention de titres composant son capital et à instaurer l'obligation de déclaration de toute acquisition ou cession d'un nombre d'actions représentant 2,5 % du capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	262	282 d	IIIZ	140 50	....
Amault & Associés	500	....	Int. Metal Service	297	....
Asystel	280 10	....	La Commande Electro.	285	....
B.A.C.	440	....	Le gd livre du mois	285 10	273 70 o
B. Demachy & Assoc.	380	....	Loca Investissement	250	....
B.I.C.M.	525	....	Locamic	151 80	....
B.I.P.	450	....	Marlin Immobilier	297	....
Boiron	333	333	Metallurg. Minière	149	....
Bolloré Technologies	830	....	Métrologie Internat.	385	....
Boitoni	1030	....	Microservice	137	....
Câbles de Lyon	1416	....	M.M.B.M.	585	....
Calberson	889	....	Molex	228	....
Canal Plus	540	....	Navale-Delmas	583	....
Cardif	974	....	Olivetti-Logabax	179	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	275	....	Om. Gest.Fin.	320	....
C.A.T.C.	130	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	....
C.D.M.E.	870	....	Présence Assurance	454	....
C. Equip. Elect.	298	295 ●	Publicat. Filipacchi	490	....
C.E.G.I.D.	830	838	Razel	955	....
C.E.G.E.P.	170 50	....	St-Gobain Emballage	1295	....
C.E.P.-Communication	1440	....	St-Honoré Matignon	177	....
C.G.I. Informatique	700	....	S.C.G.P.M.	346 10	332 20 o
Ciments d'Origny	484	....	Segin	362	362
C.N.I.M.	309	....	Serra-Metra	481 80	527 d
Concept	283	....	S.E.P.	1287	....
Conforama	749	....	S.E.P.R.	1409	....
Creeks	384 80	....	S.M.T.Goupil	270	....
Dalian	146	....	Sodinforg	800	....
Dauphin	4200	....	Supra	248	....
Devanlay	1250	....	TF 1	236	....
Deville	715	....	Unilog	157 80	....
Dumérii-Leblé	951	....	Union Financ. de Fr.	405	....
Editions Belfond	148 50	142 50 o	Valeurs de France	339	....
Elysées Investiss.	23	22 o			
Finacor	580	567 o			
Guintoli	530	....			
Guy Degrenne	885	....			
I.C.C.	231	....			
IDIA	225	....			
I.G.F.	123 90	....			

Marché des options négociables le 22 juin 1988

Nombre de contrats : 6 817

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	12	34	5	23
CGE	240	39	40	1	4,50
Elf-Aquitaine	280	45	48	0,50	4
Lafarge-Coppée	1 200	95	125	2,50	35
Michelin	180	30	35	–	6
Midi	1 300	160	–	20	89
Paribas	320	54,90	63	–	2
Peugeot	1 000	135	176	–	24
Saint-Gobain	440	51	58	–	7,50
Thomson-CSF	168	36	39,50	–	3,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 juin 1988

Nombre de contrats : 76 581

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	105,45	104	103
Précédent	*104,60*	103,20	*102,15*

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,44	2,30	0,40	1,37

INDICES

CHANGES

Dollar : 6 F ⬆

Sur sa lancée précédente, le dollar a poursuivi jeudi 23 juin son avance sur toutes les places financières internationales. Pour la première fois depuis huit mois, il est remonté à Paris à plus de 6 F *(6,01 F, contre 5,9695 F, la* veille). La volonté, semble-t-il, manifestée par les Sept de ne pas s'opposer à l'appréciation de la devise américaine a contribué à entretenir un sentiment haussier.

FRANCFORT	22 juin	23 juin
Dollar (en DM)	1,7665	1,7830
TOKYO	**22 juin**	**23 juin**
Dollar (en yens)	127,60	128,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 juin)	7-7 1/8 %
New-York (22 juin)	7 7/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	21 juin	22 juin
Valeurs françaises	120,7	122,2
Valeurs étrangères	113	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	343,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

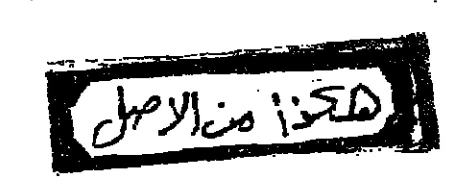
	21 juin	22 juin
Industrielles	2 109,17	2 152,20

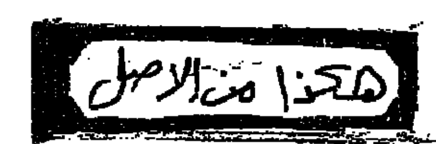
LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 juin	22 juin
Industrielles	1 481,60	1 496,50
Mines d'or	215,90	215,70
Fonds d'Etat	89,10	89,15

TOKYO

	22 juin	23 juin
Nikkei Dow Jones	27 860,78	27 732,93
Indice général	2 185,54	2 178,64





Marchés financiers

BOURSE DU 22 JUIN

Cours relevés à 17 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3870	C.N.E. 3%	3845	....	....	....
1040	B.N.P. T.P.	1075	....	....	....
1080	C.C.F. T.P.	1025	....	....	....
1060	Créd. Lyon. T.P.	1068	1064	1064	– 0 19
1240	Renault T.P.	1314	....	....	....
1610	Rhone-Poul. T.P.	1625	....	....	....
1265	St-Gobain T.P.	1277	....	....	....
1220	Thomson T.P.	1251	....	....	....
410	Accor	443	443	446 50	+ 0 79
480	Air Liquide	551	558	563	+ 2 18
1750	Alcatel ★	2060	2099	2099	+ 1 89
1130	Als. Superm.	1260	1270	1270	+ 0 79
220	A.L.S.P.I.	278	278	289	+ 3 96
270	Alsthom ★	311	309 50	330	+ 6 11
2000	Arjom. Prioux ★	2150	2165	2180	+ 1 40
505	Aussedat-Rey	505	....	....	....
780	Aux. Entrepr. ★	895	885	904	+ 1 01
780	Av. Dassault ★	750	760	755	+ 0 67
295	BAFP ★	318	320	331	+ 4 09
280	Bail-Equipem. ★	285	290	299	+ 4 91
805	Bail Investiss.	867	868	867	....
240	B.N.P. C.I.	288	....	....	....
405	Cie Bancaire ★	430	435	449	+ 4 42
305	Bazar H.-V.	387	391	402	+ 3 88
390	Béghin-Say ★	438 60	439 50	465	+ 6 02
715	Berger (Ma)	818	818	818	....
655	Bic ★	672	679	714	+ 6 25
1090	B.I.S.	1340	1367	1360	+ 1 49
2040	Bongrain S.A. ★	2325	2325	2360	+ 1 51
960	Bouygues ★	890	887	913	+ 2 58
72	B.P. France ★	75 05	74 90	75	– 0 07
4190	B.S.N. ★	4690	4668	4719	+ 0 62
1940	Cap Gem. S. ★	2111	2120	2130	+ 0 90
1380	Carnaud	388	....	....	....
2280	Carrefour ★	2457	2430	2472	+ 0 61
120	Casino	153 70	153	155	+ 0 85
102	Casino A.D.P.	110 10	113	113 40	+ 3
975	C.C.M.C.	963	961	961	– 0 21
600	Cetelem	715	730	755	+ 5 59
430	Cerus ★	479 90	485	500	+ 4 19
1430	C.F.A.O. ★	1438	1438	1445	+ 0 49
235	C.G.E.	277	280 10	283	+ 2 17
910	C.G.I.P. ★	1095	1109	1133	+ 3 47
945	Chargeurs S.A. ★	1090	1095	1134	+ 4 04
960	Ciments franç. ★	976	985	1001	+ 2 56
400	Club Méditerr. ★	446 10	447	454	+ 1 77
155	Codetel ★	153	153	152 30	– 0 46
275	Cofimeg	294 50	299	294	– 0 17
1850	Colas ★	2085	2099	2162	+ 3 69
260	Compt. Entrepr.	246	264	258 50	+ 5 08
625	Compt. Mod. ★	678	679	690	+ 1 77
825	Créd. Foncier ★	868	882	910	+ 4 84
380	Crédit F. Imm. ★	416	416	415	– 0 24
107	C.C.F.	120 50	120	122 10	+ 1 33
435	Créd. Lyon. (CI)	517	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
785	Crédit Nat. ★	933	960	955	+ 2 36
545	CSEE (exSign.) ★	519	530	550	+ 5 97
255	Crouzet ★	278	275	287	+ 3 24
2190	Damart S.A. ★	2345	2330	2394	+ 2 09
....	Darty	372 50	372	401	+ 7 65
....	Darty (DP)	298	300	300	+ 0 67
1580	De Dietrich	1618	1615	1649	+ 1 92
193	Dév. P.d.C. (Li)	192	192 50	192 50	+ 0 26
420	D.M.C.	451	449 50	464 90	+ 3 08
300	Drouot Assur.	330	....	....	....
1610	Docks France ★	1750	1708	1804	+ 3 09
515	Dumez ★	620	630	662	+ 6 77
1120	Eaux (Gén.)	1219	1212	1240	+ 1 72
1130	Ecco ★	1334	1339	1394	+ 4 50
610	Electrofinanc. ★	822	830	815	– 0 85
390	El. S. Dassault	460	465	463	+ 0 65
275	Elf-Aquitaine	325	325	326	+ 0 31
240	– (certific.)	282	....	....	....
610	Epeda-B-Faure	691	....	....	....
2170	Essilor	2492	2500	2565	+ 2 93
1460	Essilor Int. (DP)	1621	1649	1640	+ 1 17
290	Esso S.A.F. ★	315	320	327	+ 3 81
1230	Eurafrance	1510	1496	1579	+ 4 57
1050	Eurocom ★	1065	1100	1080	+ 1 41
2280	Euromarché	2340	2340	2361	+ 0 90
490	Europe nº 1 ★	560	562	577	+ 3 04
34	Eurotunnel ★	32 75	32 95	32 90	+ 0 46
880	Exor ★	910	910	892	– 1 98
800	Facom	840	846	850	+ 1 19
930	Fichet-bauche	959	956	956	– 0 31
195	Finextel ★	193	192 10	191	– 1 04
112	Fives-Lille ★	121	122 50	125 50	+ 3 72
1080	Fromageries Bel	1182	1175	1172	– 0 85
800	Gal. Lafayette ★	860	852	860	....
280	Gascogne	299	299 90	299 90	+ 0 30
1210	Gaz et Eaux	1402	1391	1405	+ 0 21
450	Géophysique ★	510	522	530	+ 3 92
495	Gerland	547	549	549	+ 0 37
445	GTM-Entrepose	520	520	540	+ 3 85
520	Guyenne-Gas. ★	576	577	592	+ 2 78
1920	Hachette ★	2305	2250	2319	+ 0 61
525	Havas ★	620	620	618	– 0 32
395	Hénin (La)	507	523	526	+ 3 75
960	Hutchinson ★	1058	1068	1041	– 1 61
178	Imétal	211	....	....	....
305	Imm. Plaine-M.	323	317	320	– 0 93
1000	Ingénico ★	1115	1116	1140	+ 2 24
3140	Inst. Mérieux	3302	3302	3300	– 0 06
510	Interbail ★	550	550	550	....
1240	Intertechnique	1084	1057	1079	– 0 46
710	J. Lefebvre	863	864	878	+ 1 74
1080	Lab. Bellon	1435	1442	1475	+ 2 79
1130	Lafarge-Coppée	1285	1290	1345	+ 4 67
1100	Labon ★	1279	1290	1290	+ 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2550	Legrand ★	2750	2755	2780	+ 1 09
1980	Legrand (DP) ★	2190	2200	2205	+ 0 68
605	Leroy-Somer ★	815	824	819	+ 0 49
1910	Lesieur	1870	1830	1835	– 1 87
640	Locabail Immob.	680	681	685	+ 0 76
380	Locafrance ★	390	392 60	385	– 1 28
790	Locindus	913	905	910	– 0 33
265	Luchaire	265 50	266	271	+ 2 07
1950	L.V.M.H. ★	2500	2502	2482	– 0 72
1170	Lyonn. Eaux ★	1316	1320	1329	+ 0 99
50	Mais. Phénix	63	63 05	67	+ 6 35
345	Majorette (Ly)	240	241	245	+ 2 08
265	Mar. Wendel ★	340	340	347	+ 2 06
148	Matra ★	183	181 30	182	– 0 55
2170	Merlin-Gerin ★	2269	2280	2340	+ 3 13
177	Michelin	210	214 90	217	+ 3 33
1470	Midi (Cie)	1405	1375	1400	– 0 36
161	Midland Bk SA ★	178	183	181 90	+ 2 19
460	Min. Salsig. (Ma)	520	515	515	– 0 96
47	M.M. Penarroya	64 50	63 10	64 70	+ 0 31
69	Moulinex	75 90	79	84 60	+ 11 46
980	Navig. Mixtes ★	1032	1042	1040	+ 0 78
80	Nord-Est ★	108 20	110	112 50	+ 3 97
365	Nordon (Ny)	413	411	411	– 0 48
380	Nouvelles Gal.	436	440	453	+ 3 90
605	Occid. (Gén.) ★	770	766	781	+ 1 43
885	Omn.F.Paris	1200	1160	1167	– 2 75
320	Olida-Caby	350 50	....	....	....
3050	Oréal (L')	3275	3250	3370	+ 2 90
380	Paribas	374 10	375	375 40	+ 0 35
315	Paris-Réesc. ★	361	380	374	+ 3 60
1010	Pechelbronn ★	1100	1120	1145	+ 4 09
275	Penhoet	329	321	321	– 2 43
930	Pernod-Ricard ★	940	942	946	+ 0 64
1020	Peugeot S.A.	1147	1150	1167	+ 1 74
510	Poliet ★	500	512	525	+ 5
640	P.M. Labinal	705	....	....	....
2340	Presses Cité ★	2733	2800	2879	+ 5 34
1100	Prétabail Sic.	1135	1141	1131	– 0 35
570	Primagaz	605	605	625	+ 3 31
420	Printemps ★	493	500	525	+ 6 49
1380	Promodès	1542	1550	1570	+ 1 82
780	Radiotechn. ★	695	705	780	+ 12 23
68	Raff. Dist. Total	68 10	....	....	....
2400	Redoute (La) ★	2330	2330	2330	....
315	Robur financière	349	353	353	+ 1 15
800	Roussel-Uclaf	950	....	....	....
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	650	....	....	....
3070	R. Impériale (Ly)	3350	3380	3380	+ 0 90
161	Sade	162	171 80	171 80	+ 6 05
1420	Sagem ★	1598	1550	1550	– 3
420	Saint-Gobain	491	490	498	+ 1 43
1000	St-Louis ★	1020	1010	1010	– 0 98
1290	Salomon	1490	1500	1500	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Salvepar	605	610	610	+ 0 83
680	Sanofi ★	725	725	715	– 1 38
730	S.A.T. ★	729	730	739	+ 1 37
169	Sauln.-Chât. (Li)	184	....	....	....
1130	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
330	Schneider ★	320	320	330	+ 3 13
47	S.C.O.A.	55	54 90	55	....
540	S.C.R.E.G.	552	....	....	....
740	Seb ★	774	775	782	+ 1 03
405	Sefimeg ★	410	411	410	....
1750	S.F.I.M.	1735	1738	1727	– 0 46
28	S.G.E.	34 50	35	36 30	+ 5 22
660	Silic	700	715	701	+ 0 14
455	Simco-U.P.H. ★	510	503	510	....
305	Simnor (Li)	306 50	306 90	306 90	+ 0 13
740	Skis Rossignol	814	800	800	– 1 72
....	Sligos ★	871	870	890	+ 2 18
605	Siminco	635	615	638	+ 0 47
265	Société Générale	330	328	332	+ 0 61
170	Sodexco	160 10	161	161	+ 0 56
151	Sodero (Na)	166	166	166	....
2250	Sodexho ★	2431	2460	2475	+ 1 81
90	Sogenal (Ny)	99	98	98	– 1 01
250	Sogerap	277	270 10	277	....
1940	Somm-Allib. ★	2185	2191	2260	+ 3 43
705	Source Perrier ★	875	880	875	....
660	Sovac ★	739	735	750	+ 1 49
385	Spie-Batignol. ★	413	413	433 50	+ 4 96
435	Strafor ★	500	508	514	+ 2 80
225	Suez	246	257	258	+ 4 88
370	Synthelabo ★	395	396	400	+ 1 27
855	Talcs Luzenac ★	851	900	874	+ 2 70
5000	Tél. Elect.	4910	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	205	206	210	+ 2 44
340	Total (CFP) ★	351	351	351 50	+ 0 14
73	– (certific.)	74 10	74	74	– 0 13
1090	T.R.T. ★	1079	1074	1090	+ 1 02
365	U.F.B.-Locab. ★	371	371 50	371 50	+ 0 13
780	U.I.C. ★	922	924	920	– 0 22
490	U.I.F. ★	504	498	501	– 0 60
790	U.I.S.	820	820	825	+ 0 61
166	U.C.B. ★	175	179 90	177	+ 1 14
635	Unibail	625	607	605	– 3 20
380	Valéo ★	489 40	499 50	505	+ 3 19
104	Vallourec	118 20	....	....	....
315	Via Banque	320	321	328	+ 2 50
710	Elf-Gabon	799	....	....	....
109	Amax Inc.	137 90	....	....	....
134	Amer. Express	156 30	....	....	....
151	Amer. Teleph.	157 30	....	....	....
101	Anglo Amer. C.	97 55	....	....	....
465	Amgold	480	....	....	....
815	BASF (Akt)	672	....	....	....
875	Bayer	989	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
101	Buffelsfont.	102 80	....	....	....
140	Chase Manh.	182 60	....	....	....
66	De Beers	69 90	....	....	....
1300	Deutsche Bank	1438	....	....	....
795	Dresdner Bank	819	....	....	....
64	Driefontein Ctd	64	....	....	....
470	Du Pont-Nem.	519	....	....	....
235	Eastman Kodak	267	....	....	....
32	East Rand	33 50	....	....	....
245	Electrolux	226 50	....	....	....
240	Ericsson	237 50	....	....	....
255	Exxon Corp.	275	....	....	....
270	Ford Motors	306 20	....	....	....
55	Freegold	54 70	....	....	....
94	Gencor	97 80	....	....	....
230	Gén. Electr.	257	....	....	....
755	Gén. Belgique	740	....	....	....
435	Gen. Motors	465	....	....	....
109	Goldfields	118 50	....	....	....
55	GdMetropolitain	54 90	....	....	....
42	Harmony	42	....	....	....
65	Hitachi	64 40	....	....	....
865	Hoechst Akt.	905	....	....	....
102	Imp. Chemical	108 50	....	....	....
640	IBM	698	....	....	....
260	ITT	306	....	....	....
210	Ito-Yokado	215 50	....	....	....
120	Matsushita	116	....	....	....
860	Merck	327	....	....	....
346	Minnesota M.	368	....	....	....
260	Mobil Corp.	270	....	....	....
192	Morgan J.P.	213	....	....	....
32800	Nestlé	35200	....	....	....
166	Norsk Hydro	190	....	....	....
130	Ofsil	126	....	....	....
1790	Petrofina	2046	....	....	....
475	Philip Morris	493 50	....	....	....
83	Philips	89 20	....	....	....
74	Placer Dome	82 50	....	....	....
325	Quilmès	340	....	....	....
435	Randfontein	498	....	....	....
665	Royal Dutch	681	....	....	....
41	Rio Tinto Zinc	46 85	....	....	....
52	St Helena Co	54 95	....	....	....
215	Schlumberger	213 80	....	....	....
110	Shell transp.	111 30	....	....	....
1120	Siemens A.G.	1316	....	....	....
245	Sony	236	....	....	....
205	T.D.K.	200	....	....	....
40	Toshiba Corp.	42 65	....	....	....
310	Unilever	320	....	....	....
210	Unit. Techn.	227 50	....	....	....
475	Vaal Reefs	500	....	....	....
330	Volvo	330 50	....	....	....
210	West Deep	205	....	....	....
295	Xerox Corp.	319 50	....	....	....
1 40	Zambia Corp.	1 75	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	....	0 747
9,80 % 78/93	....	9 281
10,80 % 79/94	....	8 646
13,25 % 80/90	....	0 726
13,80 % 81/89	....	6 033
16,20 % 82/90	....	7 170
16 % juin 82	....	0 614
14,60 % fév. 83	....	4 907
13,40 % déc. 83	120 50	6 773
12,20 % oct. 84	....	8 633
11 % fév. 85	113 50	3 697
10,26 % mars 86	107 09	2 895
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	106 80	0 740
OAT 9,90 % 1997	108 65	5 220
OAT 9,80 % 1996	105 35	3 883
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	....	4 795
CNB Paribas	....	4 795
CNB Suez	....	4 795
CNI janv. 82	....	4 795
PTT 11,20% 85	....	5 811
CFF 10,30% 86	....	-3 926
CNE 11,50% 85	....	0 587
CNT 9% 86	98 70	1 709
CRH 10,90% déc. 85	....	4 717
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2289	..
Métrologie I. 6% 6/7	79 30	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1880	....
A.G.F. (St Cent.)	601	....
Applic. Hydraul.	680	....
Arbel	370	....
Astorg	190	....
Avenir Publicité	685	....
Bain C. Monaco	199	....
Banque Hypoth. Eur.	292	....
Béghin-Say (C.I.)	365	....
B.G.I.	850	798 o
Blanzy-Ouest	599	....
B.N.P. Intercontin.	219	....
Bénédictine	5700	....
Bon-Marché	820	....
B.T.P.	119 50	....
Cdif	590	....
Cambodge	820	....
C.A.M.E.	123	....
Campenon Bern.	233	397 d
Carbone-Lorraine	561	....
Case-Poclain	25	....
C.E.G.Frig.	545	....
Centen. Blanzy	1495	....
Centrest (Ny)	224	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	130	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	163	163
C.I.C. (Financ. de)	188	....
C.I. Maritime	715	....
Cicom (B)	1000	1133 d
Clause	665	....
Cofradel (Ly)	1150	1150
Cogifi	338 90	....
Comphos	350	....
Cie Industrielle	2621	....
Comp. Lyon-Alem.	454	....
Concorde (La)	750	....
C.M.P.	14 50	....
Créd. Gén. Ind.	535	....
Cr. Universel (Cie)	540	....
Créditel	138	....
Darblay S.A.	500	....
Degremont	145	....
Delalande S.A.	1335	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1900	....
Didot-Bottin	820	....
Eaux Bass. Vichy	1010	....
Eaux Vittel	2180	....
E.C.I.A.	874	....
Economats Centre	322 30	....
Electro-Banque	290	....
Elf-Antargaz	684	....
E.L.M. Leblanc	665	....
Enafi-Bretagne	265	....
Entrepôts Paris	430	....
Epargne (B)	2764	2691
Europ. Accumul.	49 95	....
Europe Soudre Indust.	135	....
Eternit	2050	....
Finalens	205	....
FIPP	450	....
Fnac	790	....
Foncière (Cie)	435	....
Fonc. Lyonnaise	432	....
Foncina	391	418 50 d
Forinter	1062	....
Fougerolle	300	....
France I.A.R.D.	280	268 80 o
France (La)	5600	5830 d
From. Paul Renard	975	936 o
GAN	848	....
Gaumont	445	....
Gévelot	700	....
Gr. Fin. Constr.	386	....
Gds Moul. Paris	380	....
Groupe Victoire	550	....
G. Transp. Ind.	445	....
Immindo S.A.	372	....
Immoinvest	288	....
Immobail	358 10	....
Immobanque	649	....
Immob. Marseille	6260	....
Immofice	445	....
Invest. (Sté Cent.)	833	....
Jaeger	167	....
Lafitte-Bail	435	....
Lambert Frères	271 50	....
Lille-Bonnières	791	....
Loca-Expansion	275	....
Locafinancière	323 60	....
Locatel	726	....
Louis Vuitton	3600	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1330	....
Lucia	1215	....
Lyonnaise Immob. (Cie)	315 10	....
Machines Bull	101	....
Magasins Uniprix	145	....
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	310	....
Métal Déployé	420	....
Mors	72	....
Navig. (Nat. de)	87	....
OPB Paribas	245	....
Optorg	294 20	....
Oréal (L') C.I.	2200	....
Origny-Desvroise	1030	....
Palais Nouveauté	461	....
Paluel Marmont	540	....
Parfinance	182 50	....
Paribas-CIP	370 10	....
Paris France	180	....
Paris-Orléans	216 50	....
Partecha	298	286 o
Patern. Risq. Div.	1196	1148 o
Pathé-Cinéma	589	....
Pechiney (cert. inv.)	250	....
Piles Wonder	1000	....
Piper-Heidsieck	1450	....
P.L.M.	122	....
Porcher	455	....
Promodès	1150	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	2800	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	387	....
Ricqlès-Zan	265 20	....
Rochefortaise S.A.	575	....
Rochette-Cenpa	50	....
Rosario (Fin.)	670	....
Roudière	183	....
Rougier et Fils	110	....
Sacer	529	....
SAFAA	293	....
Safic-Alcan	760	....
SAFT	1645	....
Saga	220	....
St-Gobain C.I.	455	....
Salins du Midi	485	....
Santa-Fé	105	....
Satam	91	....
Savoisienne (M)	202	202
SCAC	462	....
Senelle Maubeuge	395	....
S.E.P. (M)	153	159
Sefi	260	....
Sicotel	300	....
Sinvim	250	....
Siph (Plant. Hévéas)	374	....
Sté Générale-CIP	286	....
Sofal financière	1843	....
Sofical	890	....
Soffo	570	....
Soficomi	671	....
S.O.F.I.P. (M)	107	107
Sofragi	900	....
Soudure Autog.	530	....
Sovabail	570	....
Suez (Fin. de)-CIP	174	....
Stern	760	....
Taittinger	2450	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	368	380 50 c
Ufiner S.M.D.	505	....
U.A.P.	303	....
U.T.A.	1612	....
Vicat	1510	....
Viniprix	1290	....
Virax	105 60	....
Waterman S.A.	655	....
Bras. du Maroc	127	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	725	....
Akzo	348	....
Alcan Alum	176	....
Algemeine Bank	120	....
American Brands	266	....
Am. Petrofina	405	....
Arbed	280	310 d
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	358	....
Bco Pop Espanol	480 50	....
Banque Ottomane	2290	....
B. Régl. Internat.	40000	....
Br. Lambert	500	....
Canadian-Pacific	110 80	....
Chrysler corporation	144	....
CIR	24 50	....
Commerzbank	727	....
Dart. and Kraft	309	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	520	....
Gén. Belgique	740	....
Gevaert	1080	....
Glaxo	98 10	....
Goodyear	380	....
Grace and Co	150	....
GTE corporation	223	....
Honeywell Inc.	433 20	....
I.C. Industries	191	....
Johannesburg	820	....
Kubota	36 90	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44	....
Mineral-Ressourc.	79	....
Nixdorf	1665	....
Noranda	113 10	....
Olivetti	26 30	....
Pakhoed Holding	295	....
Pfizer Inc.	305	....
Procter Gamble	460	....
Ricoh Cy Ltd	55 50	....
Rolinco	259 80	....
Robeco	271 70	....
Rodamco	473	....
Saipem	9 20	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	255	....
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	378	....
Tenneco	267	....
Thorn EMI	87 80	....
Toray indust. inc	44	....
Vieille Montagne	1125	....
Wagons-Lits	820	....
West Rand	10 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	171	....
Cochery	155 10	....
Cogenhor	129	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	385	....
Dubois Inv. (Centr.)	776	785
Gachot	80	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15	....
Nicolas	1146	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173 10	....
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	338	365 30 d
Sté Lecteurs du Monde	645	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	115	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 931	5 969	5 730	6 180
ECU	7 008	7	....	....
Allemagne (100 DM)	337 290	336 740	327	347
Belgique (100 F)	16 118	16 082	15 500	16 500
Pays Bas (100 fl.)	299 900	299 080	290	310
Danemark (100 krd)	88 740	88 600	86	93
Norvège (100 k)	93 070	93 160	89	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 583	10 590	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 213	4 204	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 546	4 543	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 180	405 300	393	417
Suède (100 krs)	97 300	97 320	94	100
Autriche (100 sch)	47 980	47 880	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	5 106	5 087	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 136	4 133	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 915	4 938	4 750	5 150
Japon (100 yens)	4 689	4 644	4 490	4 710

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	85900	85300
Or fin (en lingot)	85950	85550
Pièce française (20 fr)	505	498
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	528
Pièce latine (20 fr)	493	495
Souverain	625	624
Pièce de 20 dollars	2805	2815
Pièce de 10 dollars	1447 50	1465
Pièce de 5 dollars	927 50	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3200
Pièce de 10 florins	515	516
Or Londres	451 70	449 80
Or Zurich	452	448
Or Hongkong	451 95	450 35
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 22/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	806 35	786 68
Actilion	206 18	200 65 ◆
Actions France	423 57	408 26
Actions sélectionnées	529 84	510 69
Aedificandi	564 89	544 47
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1017 16	992 35
A.G.F. 5000	522 96	510 20
A.G.F. ECU	1055 08	1044 63
A.G.F. Interfonds	417 49	407 31
A.G.F. Invest	103 79	101 26
A.G.F. OBLIG.	1048 43	1043 21
A.G.F. Sécurité	10382 60	10382 60
Agimo	561 18	547 49
Altefi	208 98	201 43
A.L.T.O.	179 85	173 35
Ameri-Gan	5093 19	4862 23 ◆
America-Valor	649 81	633 96
Amplitude	518 59	503 49
Arbitrages court terme	5437 17	5431 74
Argonautes	347 62	336 68 ◆
Associc	1153 92	1153 92
Atout Futur	281 06	271 82
Aurecic	1493 89	1450 38
Axa Europe	122 20	116 66
Axa Investissements	110 94	105 91
Bred Associations	2592 78	2585 02
Bred International	82 53	80 91
Capital Plus	1696 04	1696 04
Casden-Pierre	26 71	25 56
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterstraite	108 18	105 03
Convertimmo	344 12	330 88
Cortal court terme	1278 80	1278 80
Cortal intérêt trim.	1068 35	1047 92
Credinter	485 90	471 75
Drouot-France	640 13	611 10
Drouot-Investiss.	947 96	904 97
Drouot-Sécurité	246 32	235 15
Drouot-Sélection	145 43	138 84
Ecocic	1161 21	1144 05
Ecureuil Monétaire	30102 59	30102 59
Ecureuil Prévoyance	340 25	330 34
Energie	230 47	220 02 ◆
Epercic	2727 68	2727 68
Epercourt Sicav	4143 50	4133 17
Epargne Associations	24451 49	24414 87
Epargne-Capital	8043 06	7963 43
Epargne-Industr.	71 07	67 85
Epargne J	53269 15	53269 15
Epargne Long-Terme	169 67	165 13
Epargne Monde	1069 14	1040 53
Epargne Première	12720 80	12626 10
Epargne-Oblig.	191 07	185 96
Epargne-Quatre	1094 77	1065 47 ◆
Epargne-Unie	1167 58	1125 38
Epargne-Valeur	407 24	396 34
Eparoblig	1280 07	1277 51
Epsilon	1086 29	1075 53
Eurinvest Croissance	1142 32	1090 52 ◆
Eurinvest Rendement	1126 39	1075 31 ◆
Eurocic	9115 31	8880 60
Eurodyn	1024 01	990 34
Euro-Gan	4895 28	4673 30 ◆
Euro-Maif	25 72	25 34 ◆
Finord Placement	59510 33	59510 33
Finord Valorisation	13492 93	13228 36
Fonsicav (div. par 10)	10805 51	10805 51 ◆
Foncival	241 91	234 30
France-Gan	6006 48	5734 11 ◆
France-Garantie	271 78	271 24 ◆
France-Investiss.	381 02	363 74
France-Obligations	441 88	437 50
Francic	367 65	356 94
Francic Pierre	94 18	91 44
Francic Régions	954 30	926 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	28 24	28 24
Fructi-Epargne	26 86	26 20
Fructicapi	31 71	31 24 ◆
Fructicourt	111624 18	111624 18
Fructidor	245 03	241 41 ◆
Fructifrance	717 28	699 79 ◆
Fructimmo	25 10	24 49 ◆
Fructivar	4214 13	4203 62
Fructi ECU	581 70	553 40
Fructi-Première	11829 28	11654 46 ◆
Futuroblig	1119 97	1083 14
Gestilion	61667 50	61513 72 ◆
Gestion Sécuricourt	11220 93	11109 83
Gestion Associations	146 20	142 98
Gestion Mobilière	618 98	590 92
Horizon	1046 20	1015 73
Interoblig.	12476 64	11996 77
Intersélect France	418 86	406 66
Invest. net	14790 03	14760 51
Invest. Obligataire	18245 59	18209 17
Japacic	181 99	176 69 ◆
Jeune épargne	245 06	241 44
Laffitte-Amérique	240 10	229 21
Laffitte-Europe	244 20	233 13
Laffitte-Expansion	267 84	255 69
Laffitte-France	293 38	280 08
Laffitte-Immobilière	228 98	218 60
Laffitte-Japon	380 77	363 50
Laffitte-Oblig.	145 86	139 25
Laffitte–Rend.	206 57	197 20
Laffitte-Tokyo	364 54	348 01
Latitude	5031 87	5024 33
Lion-Associations	11456 58	11456 58 ◆
Lion court terme	116071 92	116071 92 ◆
Lion-Institutionnels	23123 05	23065 39 ◆
Lionplus	739 36	732 04 ◆
Lion Trésor	2044	2023 76 ◆
Livret Bourse Investis.	420 01	407 78
Livret portefeuille	621 46	603 36
Méditerranée	157 58	150 43
Minimax	26292 81	26292 81 ◆
Mondiale Investissem.	408 61	390 08
Monecic	5914 14	5914 14
Moneden	54204 95	54204 95
Moné J.	54833 24	54833 24
Morgan court terme	14084 29	14084 29 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 54	138 94
Natio.-Assoc.	6681 57	6668 23
Natio.-Epargne	13668 28	13532 95
Natio.-Court terme	211753	211753
Natio.-Inter.	1184 81	1163 10
Natio.-Obligations	547 34	532 69
Natio.-Patrimoine	1350 89	1314 73
Natio.-Placements	64922 94	64922 94
Natio.-Revenu	1058 56	1048 08
Natio.-Sécurité	11413 36	11413 36
Natio.-Valeurs	650 91	633 49
Nippon-Gan	5462 48	5214 78 ◆
Nord-Sud Développ.	1184 92	1182 55
Normat IF	13096 15	12829 56
Obli Association	122 53	121 32
Oblicic Régions	1119 99	1103 44
Obligations Convert.	406 97	388 52
Oblig. toutes catég.	155 52	150 62
Oblilion	1094 83	1083 99 ◆
Optimavalor	189 96	185 32
Oraction	1247 56	1206 54
Orvalor	5833 35	5622 51
Paribas Croissance	574 25	550 84
Paribas Epargne	15713 44	15682 08
Paribas France	89 27	86 67
Paribas Oblimonde	1001 27	988 41
Paribas Opportunités	108 38	105 22
Paribas Patrimoine	509 51	489 74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	95 63	94 68
Parnasse-Valor	1082 05	1080 97 ◆
Patrimoine Retraite	1701 05	1667 70 ◆
Pervalor	570 84	554 21
Phenix Placements	246 78	245 55
Pierre Investiss.	563 15	533 08
Placement A	878 71	878 71
Placement crt-terme	71221 02	71221 02
Placement J	54544 49	54544 43
Placement Premier	53288 13	53288 13
Plénitude	108 47	105 57
Première Obligations	10570 59	10549 49
Prévoyance Ecureuil	107 80	104 91
Priv'Association	22186 98	22186 98
Quartz	114 37	111 65
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	164 50	162 07
Revenus Trimestriels	5571 37	5516 21
Revenu Vert	1171 87	1170 70
St-Honoré Assoc.	14150 90	14080 50
St-Honoré Bio-aliment.	733 25	700 c
St-Honoré Pacifique	522 22	498 54
St-Honoré P.M.E.	449 22	428 65
St-Honoré Réal	11974 47	11926 76
St-Honoré Rendement	11549 58	11492 12
St-Honoré Services	488 48	469 69
St-Honoré Technol.	715 52	683 07
St-Honoré Valor	11968 27	11968 27
Sécuricic	11584 36	11572 79
Sécuri Taux	10565 02	10565 02
Sélection Croissance	493 31	478 94
Sicasden (Casden BP)	728 65	717 88
Sicav-Associations	1403 17	1401 07
S.F.I. fr. et étr.	607 49	589 80
Sicav 5000	330 84	321 99 ◆
S.I. Est	1267 78	1210 29
S.I.G.	780 72	744 98
Sivafrance	531 19	516 97 ◆
Sivam	398 25	387 59 ◆
Siverente	220 82	218 63 ◆
Sivinter	415 54	404 42 ◆
S.N.I.	1127 93	1095 08
Sogepargne	364 71	351 53
Sogevar	995 04	949 92
Soginter	1295 71	1236 95
Soleil Investissement	475 11	453 57 ◆
Stratégie Actions	1030 01	990 39
Stratégie Rendement	1118 31	1083 11
Technocic	1125 95	1093 16
Techno-Gan	5718 87	5459 54 ◆
Trilion	5293 61	5241 20 ◆
U.A.P. Investiss.	394 65	380 39
Uni-Associations	112 90	112 90
Unifrance	445 27	429 18
Unifoncier	1123 86	1083 24
Uni-Garantie	1334 01	1307 83
Uni-Régions	2582 53	2489 19
Unirente	2243 64	2169 86
Univar	183 94	183 94
Univers-Actions	1058 03	1023 24
Univers-Obligations	1610 39	1557 41
Valorem	491 65	479 66
Valorg	1572 56	1570 99 ◆
Valréal	80657 91	80817 60
Vauban	23065 05	23042 98

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

M. Le Pen assure que des contacts existent entre le Front national et l'opposition

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré jeudi que la droite ne pouvait pas gagner d'élections sans que s'établissent des « *alliances qui permettent aux uns et aux autres d'être représentés* ».

Invité d'Europe 1, M. Jean-Marie Le Pen a indiqué qu'il y avait, dans la perspective des prochaines élections municipales, « *des contacts à tous les niveaux* » entre des membres de sa formation et des représentants de l'UDF et du RPR. « *Là où nous faisons 30 %, 20 % et même 10 %, là où nous sommes la clé de l'élection, il y a contact... Nécessité fait loi.* » « *Si j'étais un électeur de l'URC*, ajoute M. Le Pen, *j'aurais de sérieuses raisons de me sentir cocufié puisque j'aurais voté pour des gens qui se préparent à aller à la soupe gouvernementale au lieu de mener un combat sans pitié contre le socialisme.* »

Il a conclu en faisant part de son « *inquiétude pour la France* », dotée d'un « *gouvernement d'interim* » et d'une « *assemblée sans majorité* ».

Un trafic international de drogue démantelé en Corse

BASTIA
de notre correspondant

« *C'est un trafic d'héroïne de plusieurs millions de dollars, entre la Thaïlande et les Etats-Unis, que nous avons démantelé. Les personnes arrêtées ont toutes des liens directs ou indirects avec la French Connection des années 70* », commente un enquêteur du SRPJ de Corse. C'est sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Alain Verleene que les policiers de Corse ont interpellé, le samedi 18 juin, sept personnes à Ajaccio, Bastia, Saint-Florent et Lucciana. Mercredi, en fin d'après-midi, au terme de leur garde à vue, quatre d'entre elles devaient être transférées à Paris pour y être inculpées d'« *infraction à la législation sur les stupéfiants* » par le magistrat instructeur.

Il s'agit de Xavier Tomasini, cinquante ans, gérant du Palm Beach, un hôtel de luxe d'Ajaccio ; d'Ange Casanova, soixante-deux ans, exploitant de l'Hôtel du centre, à Saint-Florent (Haute-Corse) ; d'Ange-Marie Zamboni, quarante et un ans, chauffeur de taxi à Lucciana (Haute-Corse), près de Bastia, et Jean-Luc Monti, vingt-six ans, bagagiste à l'aéroport de Bastia. Deux autres personnes activement recherchées par la police sont en fuite.

L'enquête lancée en 1984 conjointement par les services américains de lutte contre la drogue et l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) devait aboutir cette semaine en Corse, à la suite de l'arrestation, au mois de mai, en Guadeloupe, de plusieurs trafiquants, dont un Français, William Perrin, cinquante ans. Un mois plus tard, et malgré le mutisme apparent de Perrin, les investigations des services de police américains et français permettaient au SRPJ de Corse de mettre la main sur « *les cerveaux et les gros bonnets d'un trafic portant sur plusieurs millions de dollars* ».

Cette organisation, qui semble indépendante de la Mafia américaine, fournissait de la cocaïne aux dealers des Etats-Unis depuis au moins quatre ans et elle était dirigée depuis la Corse. Une « *Corsican connection* » clairement révélée par la police : « *Un trafic formé de deux circuits composés de plusieurs maillons indépendants les uns des autres. D'une part, l'approvisionnement qui se faisait en Thaïlande : la drogue était acheminée par des passeurs jusqu'aux Caraïbes. Là, la cocaïne était convoyée aux Etats-Unis où elle était vendue à des distributeurs américains. Le deuxième circuit consistait à rapatrier le produit des ventes en dollars et, ensuite, à le convertir en francs français* », autrement dit à « blanchir » l'argent.

MICHEL CODACCIONI.

Le numéro du « Monde » daté 23 juin 1988 a été tiré à 511 316 exemplaires

A B C D F G H

Sécurité routière

Le gouvernement veut combattre le « relâchement » des conducteurs français

Le gouvernement Chirac a légué à son successeur un cadeau empoisonné en matière de sécurité routière. D'un côté, il a pu se prévaloir d'excellents résultats en 1987 puisque l'on a relevé alors 9 855 morts sur la route, soit 10,1 % de moins qu'en 1986, c'est-à-dire le meilleur résultat depuis 1981. De l'autre, les statistiques font apparaître une nette dégradation de la sécurité depuis le début de cette année puisque, en quatre mois, on a comptabilisé 6 866 accidents corporels de plus (+ 14,3 %) et 483 tués supplémentaires (+ 18 %).

M. Maurice Faure, ministre de l'équipement, n'a pu que constater, le mercredi 22 juin, à l'occasion d'une conférence de presse rituelle en ces périodes de départ en vacances, que « *le problème est que la tendance favorable constatée ces dernières années a une propension à se renverser* ».

Pourquoi ? M. Faure ne sait pas très bien, mais il a cité « *la douceur climatique de l'hiver* », qui a incité les automobilistes à rouler plus que l'année précédente, et « *le relâchement des conducteurs* ». Et les projets d'amnistie présidentielle *(voir l'article de Philippe Saint-Marc, page 2)* ? « *Nous ne pensons pas ; ni en 1974 ni en 1981, les élections présidentielles n'avaient déclenché un tel phénomène* ».

En l'absence d'une analyse plus fine de cette recrudescence, le gouvernement a décidé de faire en sorte « *que la tendance retrouvre le bon sens* », comme l'a expliqué M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Le dispositif classique a été reconduit : une circulaire a été envoyée aux préfets leur demandant de renforcer les contrôles et de faire preuve de « *la plus grande rigueur* » pour sanctionner la conduite en état d'ivresse, l'excès de vitesse et le non-port de la ceinture ; une campagne médiatique sensibilisera les automobilistes « *aux règles essentielles de sécurité routière et de respect de la vie d'autrui* ».

Un conseil des ministres se réunira à l'automne pour accentuer la répression de l'alcoolémie au volant et pour préparer la création d'un permis de conduire à points et d'un contrôle technique obligatoire périodique pour tous les véhicules. Enfin, la France souhaite que la Commission de Bruxelles rédige une directive communautaire sur le permis, l'alcool au volant, la ceinture et la limitation de vitesse.

En définitive, ce qui semble le plus nouveau dans le gouvernement Rocard est l'attitude du ministre de l'intérieur, qui apparaît comme le véritable tuteur de la Sécurité routière. En effet, M. Joxe n'a pas hésité à comparer les 2 000 meurtres et assassinats perpétrés en France chaque année, avec les 10 000 victimes de la route pour justifier l'affectation de 500 voitures banalisées et les motards qui traqueront cet été les excès de vitesse.

Pour la première fois depuis longtemps, un ministre de l'intérieur n'a peur ni de distraire des effectifs des tâches dites « nobles » de la répression de la criminalité ni de passer pour un répressif à tout crin. « *Obliger les conducteurs à respecter les limitations de vitesse ne doit pas être considéré comme une tracasserie, mais comme une mesure de prévention*, a-t-il déclaré. *Sur autoroutes, certains roulent à des vitesses folles et, dans Paris, on a relevé, de nuit, des véhicules circulant à 150 km/h.* »

M. Joxe a conclu en demandant aux conducteurs français d'esquisser leur autocritique : « *Il faut nous interroger collectivement sur la raison pour laquelle la France connaît, en matière de sécurité routière, une situation différente des autres pays européens* » dont les routes sont deux fois moins meurtrières.

ALAIN FAUJAS.

Conduit par deux pilotes seulement

L'Airbus A-320 est entré en service dans la flotte d'Air Inter

Le premier vol commercial du nouvel Airbus A-320 s'est effectué, le 23 juin en début de matinée, avec deux pilotes et sans mécanicien, entre Paris et Grenoble. Il y avait cent un passagers à bord. Cette « première » représente un échec pour les syndicats des pilotes (SNPL, SPAC) et des mécaniciens (SNOMAC) qui ont lancé un mot d'ordre de grève totale pour le même jour, afin d'obtenir une période d'essai de pilotage à trois de cet avion conçu pour être conduit par deux hommes seulement.

M. Louis Mermaz, ministre des transports (démissionnaire), a indiqué, le 22 juin sur RTL, que le pilotage à deux de l'A-320 était une « *nécessité nationale et internationale* » et qu'il serait « *impensable de revenir sur cette décision* ». Selon le ministre, la grève des navigants ne peut pas aboutir et il souhaite qu'« *après une concertation nécessaire, on en vienne à des solutions de sagesse* ».

Les syndicats ont riposté à ces déclarations en se félicitant de l'efficacité de leur grève. Ils constatent que « *le pouvoir politique a pris ouvertement fait et cause pour une direction qui refuse systématiquement le dialogue* ». Ils se déclarent « *en conflit direct avec le pouvoir et l'administration de l'aviation civile* » et souhaitent – eux aussi – « *une issue raisonnable au conflit* », c'est-à-dire qu'au moins un Airbus A-320 soit piloté à trois. Ils ont déposé un nouveau préavis de grève pour chaque matinée de 0 heure à 8 heures, du lundi 27 au jeudi 30 juin compris.

FOOTBALL : Championnat d'Europe des nations

Planification soviétique

La finale du Championnat d'Europe des nations de football opposera, *le samedi 25 juin*, à Munich, les Pays-Bas à l'Union soviétique. En demi-finale, l'URSS a battu l'Italie, le mercredi 22 juin à Stuttgart, par 2 buts à 0.

Stuttgart
de notre envoyé spécial

La pluie a délavé les belles couleurs Renaissance des jeunes Italiens. Le vernis a craqué une première fois après une heure de jeu sur un tir de Guennadi Litovchenko. Trois minutes plus tard, Oleg Protassov agrandissait la déchirure d'une reprise de volée lumineuse, conclusion d'une contre-attaque rapide de Sergueï Gotsmanov sur l'aile gauche.

A cet instant, les journalistes italiens ne regrettaient pas d'avoir décrété la grève générale. Il aurait fallu tremper sa plume dans une encre trop amère pour expliquer aux *tifosi* combien la défaite est logique. Une douleur muette est toujours préférable à ce genre d'aveu. Surtout après quinze jours d'une campagne de presse béatement autosatisfaite.

« *Les meilleurs, c'est nous* », avait titré *la Gazetta dello Sport* au lendemain du match d'ouverture. La suite n'avait été que surenchères. La Squadra Azzura avait séduit, *il* est vrai, nombre d'observateurs moins partisans. A partir d'une défense irréprochable, les jeunes Italiens développaient un football offensif et réjouissant. Jusque-là, les *azzuri* avaient admirablement mis en musique les fortes paroles d'Azeglio Vicini, leur nouveau maestro : « *La finalité de ce sport, c'est de gagner en réalisant le meilleur spectacle.* »

Que s'est-il passé sur la pelouse de Stuttgart ? Les hommes de Vicini ont-ils été victimes de la douce euphorie qui baignait le camp italien depuis quelques jours ? Ils étaient *méconnaissables. Massés en* défense, ils n'eurent que deux occasions en première mi-temps : un tir en pivot de Vialli au-dessus (15[e]) et une tête de Giannini détournée par Dassaev (45[e]). Personne ne se doutait alors qu'il n'y en aurait pas d'autres.

Les Italiens n'ont pas brusquement succombé au vieux démon du *catenaccio*. C'est l'incessant pressing *soviétique* au milieu du terrain qui les a empêchés de montrer leur vrai visage. Arrivés dans cet Euro 88 avec la seule ambition d'apprendre en vue de la Coupe du monde de 1990, les élèves italiens sont tombés sur un examinateur intraitable : Valeri Lobanovski.

Le sélectionneur soviétique était le seul à ne pas trouver de profondes modifications dans *le jeu italien : « Cette équipe évolue dans la tradition de ses devancières »*, affirmait-il sans rire. Deux tiers de défense, un tiers d'attaque, c'est ainsi que Valeri le scientifique analysait le cocktail italien. Enfermé à double tour dans son camp d'entraînement, il s'est pris la tête entre les mains à la recherche d'une solution pour étouffer dans l'œuf les velléités offensives de l'adversaire. Avec succès semble-t-il.

Lobanovski, ingénieur de formation, a horreur du hasard. Pour tenter de faire du football une science la plus exacte possible, il s'est mis à gaver un ordinateur d'informations *sur sa propre équipe et* sur celles qu'il doit rencontrer. Les données ainsi digérées sont interprétées puis transformées en consignes de jeu. C'est pourquoi l'URSS a une équipe caméléon, capable d'adapter son jeu à toutes les situations.

Face aux Pays-Bas, la prudence était de mise, seulement entrecoupée de « *quelques mouvements de grande envergure* ». L'Angleterre, un adversaire moralement atteint, avait été terrassée par un KO d'entrée. Contre l'Italie, la formule concoctée a une nouvelle fois payé, en dépit de l'absence d'Igor Belanov. « *Nous avons toujours planifié notre tactique en fonction de chaque match*, confirmait Valeri Lobanovski. *Mais les tactiques ne valent que si on les applique sur le terrain. Contre l'Italie, ce fut le cas.* » Une esquisse de sourire a traversé le visage impénétrable de Valeri Lobanovski. Sans doute la satisfaction du chercheur dont les travaux sont passés avec succès de la théorie à la pratique.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● *M. Henri Nallet promet des* **réductions fiscales aux céréaliers.** – Devant le congrès de l'Association générale des producteurs de blé, qui s'est tenu les 21 et 22 juin à Bordeaux, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a promis aux céréaliers l'allégement de certaines taxes fiscales. Les mesures proposées représentent une réduction globale de 9,5 % du montant global des taxes céréalières.

● **Glissement de terrain en Turquie.** – Un glissement de terrain s'est produit, jeudi 23 juin, dans un village turc proche de la mer Noire, dans la province du Trabzon. Il est à craindre qu'une centaine de personnes aient été tuées, a annoncé l'agence anatolienne de presse. – *(Reuter.)*

Sur le vif

Déchets

On se parle entre nous, là ? Bon, ben, je vais vous dire, ils sont nuls, les Africains ; bêtes et méchants. Enfin, c'est vrai, on ne sait pas quoi inventer pour les sortir de leur crotte. On se met en quatre, en dix. L'aide aux *pays en voie de développement*, on ne pense qu'à ça. Le monde industrialisé se saigne aux quatre veines depuis des années. Vous croyez qu'ils nous en seraient reconnaissants ? Pas du tout. Ils froncent le nez en ouvrant nos paquets-cadeaux, ils prétendent que ça sent pas bon. Ben, oui, forcément, qu'est-ce qu'ils croient, ces ignares. Ça peut pas sentir la rose, les cargos de produits toxiques et radioactifs qu'on leur expédie à tire-larigot.

On a pourtant des attentions touchantes. On privilégie systématiquement les pays les plus *pauvres, les plus petits*. Prenez l'Australie, c'est énorme, c'est un continent. Eh ben ! elle a collecté des millions de tonnes de déchets industriels pour en faire la surprise à la Guinée-Bissau, un Etat microscopique, grand comme un mouchoir de poche, qui ne sait plus où les mettre. La Suède, la Norvège, les Etats-Unis, je vous raconte pas, c'est leur dada, l'aide au tiers-monde, alors, ça y va. Ils leur envoient ce qu'ils ont de plus chouette, genre liquides puants, boues visqueuses et gaz putrides.

Mais, la plus généreuse, vous savez qui sait ? C'est l'Europe. Non seulement, nous, on ramasse tout ce qui traîne de bien dégueulasse pour le leur refiler, mais on va essayer de leur montrer – difficile, ils sont tellement empotés – comment s'en dépatouiller. Moi, quand j'ai vu ça, – j'ai la dépêche sous les yeux, – j'ai été drôlement émue. C'est fou ce qu'on est gentils avec ces gens-là ! On va leur fournir, je cite, des techniques et d'autres moyens d'assistance pour leur permettre de prendre en main les problèmes posés par nos déchets. Faut tout leur apprendre !

Et râleurs... avec ça ! Figurez-vous qu'à *Koko, un village au sud* de Lagos, les habitants ont refusé de s'en aller pour laisser la place aux barils de la mort empilés devants leurs portes. Ils ont dit : il n'y a pas de raison, on était ici avant eux ! Ça c'est pas mal ! Personne les oblige à partir. S'ils veulent vivre dans la poubelle explosive de l'Europe, libre à eux !

CLAUDE SARRAUTE.

Les sujets de français du baccalauréat

● **ACADÉMIE DE PARIS-CRÉTEIL-VERSAILLES**

1. Résumé d'un texte de Pierre Gascar, extrait de *Dans la forêt humaine*. Discussion : « *La recherche du passé traduit-elle selon vous, « l'existence » [...] d'un regret, d'une nostalgie* » ?

2. Commentaire composé d'un texte de Jean Giono extrait de *Voyage en Italie*.

3. Répondant à une question sur la *signification* de son roman *le Nom de la rose*, Umberto Eco affirme : « *Un titre doit embrouiller les idées, non les embrigader.* » En vous interdisant toute forme de catalogue et en empruntant vos exemples à la littérature en particulier et à d'autres formes artistiques, vous expliquerez et discuterez cette prise de position.

● **ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

1. Résumé d'un texte de Montherlant, extrait d'une conférence, « *la Possession de soi-même* », Commentaire : « *Faut-il condamner sans réserve la presse et plus généralement les organes d'information ?* »

2. Commentaire composé d'un poème de Paul Verlaine, *Pierrot*.

3. « *L'encre, c'est de la bile noire. La mélancolie, à travers les âges, guide et inspire l'écrivain. Qu'on la considère comme une maladie – une folie même – un péché ou une volupté, elle accompagne toujours le réflexe d'écrire.* » (Anonyme, *Magazine littéraire.*) Sans vous limiter à une période donnée et en vous appuyant sur des exemples précis, vous donnerez votre point de vue sur cette opinion.

● **ACADÉMIES DE LYON, GRENOBLE ET STRASBOURG**

1. Résumé d'une texte de Claude Hagège, extrait de « *Le français et les siècles* ». Discussion : pensez-vous, comme l'auteur, que « *ceux qui dominent la norme écrite sont le plus souvent assurés des meilleurs emplois, sinon de l'autorité* » ?

2. Commentaire composé d'un texte de Rémy de Gourmont extrait de « les Yeux d'eau », *in Histoires magiques et autres récits*.

3. Dans ses *Témoignages sur le théâtre* (1952), Louis Jouvet écrit : « *Le but du théâtre ne peut pas être une recherche d'ordre intellectuel, mais plutôt une révélation d'ordre sentimental.* » Vous commenterez et vous discuterez cette affirmation en vous appuyant sur des exemples empruntés à vos lectures ou à vos diverses expériences théâtrales.

● **ACADÉMIE DE LILLE**

1. Résumé et discussion d'un texte d'Albert Jacquard, extrait de *Cinq milliards d'hommes dans un vaisseau*, sur « *l'humanitude* » définie comme « *ce trésor de compréhensions, d'émotions et, surtout, d'exigences, qui n'a d'existence que grâce à nous et qui sera perdu si nous disparaissons* ».

2. Commentaire composé d'un texte de Victor Hugo extrait de *l'Expiation*.

3. Dans *l'Ere du soupçon*, Nathalie Sarraute invite ses lecteurs à « *trouver dans la littérature cette satisfaction essentielle qu'elle seule peut leur donner : une connaissance plus approfondie, plus complexe, plus lucide, plus juste que celle qu'ils peuvent avoir par eux-mêmes de ce qu'ils sont, de ce qu'est leur condition et leur vie* ». Cette phrase vous donne-t-elle une idée exacte des enrichissements que vous trouvez dans la lecture des œuvres littéraires ?

● **ACADÉMIE DE RENNES.**

1. Résumé d'un texte de Roger Mathé, extrait de *l'Aventure*. Discussion : Roger Mathé écrivait, en 1972 : « *Notre époque semble impropre à l'aventure.* » Le besoin d'aventure vous paraît-il vif aujourd'hui ? Sous quelles formes peut-on le satisfaire ?

2. – Commentaire composé d'un texte de Jean-Paul Sartre extrait de *Situations* III, 2.

3. « *Vous voilà armé pour la lutte* », *a fait mon professeur en me disant adieu.* « *Qui triomphe au collège entre en vainqueur dans la carrière.* » (Jules Vallès, *le Bachelier*, 1881.) La possession des diplômes est souvent présentée comme la solution au problème de l'entrée dans la vie active. Partagez-vous ce point de vue ?

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 juin

Hausse malgré la grève

La grève déclenchée jusqu'à vendredi matin à l'appel de l'intersyndicale n'avait pas vraimenet perturbé le marché de cotation assistée en continu (CAC) qui s'effectue par l'intermédiaire d'écrans informatiques. En fin d matinée, plus de 150 valeurs étaient majorées, à un rythme cependant ralenti. En ce premier jour du mois boursier de juillet, l'indicateur *instantané* gagnait 1,32 %. Parmi les hausses figuraient Carnaud (+ 6,22 %), Europe 1 (+ 6,07 %) et Penhoët (+ 5,92 %). En baisse on notait Olida Caby (– 4,37 %), Darty (– 2,24 %) et Simco (– 1,96 %).

